**TEMPERATURE**

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrisson, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Aujourd'hui, maximum ... ... ... ... 54
Même date l'an dernier ... ... ... ... 70
Aujourd'hui, minimum ... ... ... ... 40
Même date l'an dernier ... ... ... ... 56

# La Patrie

**PRONOSTICS POUR LES PROCHAINES VINGT-QUATRE HEURES**

Toronto. — Vent fort de l'ouest et du nord-ouest ; temps généralement beau et plus froid. Dimanche, temps beau et frais.

21E ANNEE — No 184 — SEIZE PAGES | MONTREAL, SAMEDI, 30 SEPTEMBRE 1899 | LE NUMERO : UN CENTIN


# LE CERCLE VILLE MARIE

## La serie de Soirees Litteraires, Musicales et Dramatiques s'ouvrira Mardi

### Une institution magnifique à laquelle le public doit encouragement



M. P. C. LACASSE, notaire, ancien président, 1896-97.

Mardi, 3 octobre prochain, le Cercle Ville-Marie ouvrira la série de ses soirées littéraires, musicales et dramatiques. A cette occasion, nos lecteurs seront sans doute contents de faire plus ample connaissance avec cette florissante association de notre jeunesse universitaire.

Le Cercle Ville-Marie compte déjà quinze ans d'existence, ce qui est beau pour une institution de ce genre; et il peut, au besoin, faire remonter plus haut son origine, puisqu'il n'est au fond que l'ancien Cercle Littéraire ressuscité.

C'est en 1857, que fut fondé le Cercle Littéraire par l'élite des jeunes gens des professions libérales, dans le but de défendre "leur langue, leur nationalité et la foi de leurs pères." Son premier président fut M. Achille Belle, avocat, avec l'hon. Jos. Royal, comme vice-président.

Dès le début, cette association, grâce au zèle et au talent de ses membres, sut tellement captiver l'attention du public, qu'il fallut songer à avoir un local plus grand, et, en janvier 1860, avait lieu l'inauguration solennelle de la salle du Cabinet de Lecture où se tiennent encore aujourd'hui les grandes séances du Cercle Ville-Marie. Ce fut un jour mémorable dans l'histoire littéraire du Canada: un millier de personnes s'entassaient dans la vaste salle pour entendre les hauts dignitaires ecclésiastiques et les orateurs les plus distingués de Montréal: Mgr Bourget, M. Granet, supérieur de St Sulpice; les RR. PP. Vignon, supérieur des Jésuites, et Aubert, supérieur des Oblats; les honorables L. J. Papineau, A. Dorion, etc., etc... Tous célébraient à l'envie la munificence intelligente de St Sulpice qui ouvrait au public ce temple des sciences et des lettres.

Appuyé de chaudes et nombreuses sympathies, le Cercle ne cessa de prospérer et vit de beaux jours dans sa trop courte carrière. Ce fut une pépinière de citoyens distingués qui ont fait l'honneur du pays et dont un grand nombre vivent encore et aiment à se rappeler ces délicieuses réunions littéraires de leur jeunesse.

En 1873, par suite de circonstances diverses, le Cercle cessa temporairement d'exister, jusqu'en 1885, époque à laquelle fut fondé le Cercle Ville-Marie, pour reprendre et continuer les traditions glorieuses de l'ancien Cercle Littéraire. Monsieur l'abbé L. Collin était alors supérieur de Saint Sulpice. Ce fut lui qui réveilla le zèle endormi et fut le véritable fondateur de la nouvelle institution.

On sait l'affection toute paternelle que le vénérable supérieur de St-Sulpice porte à la jeunesse, et maintes fois on a pu l'entendre, dans les séances publiques et privées, adresser des paroles d'encouragement et donner d'utiles et sages conseils à nos jeunes universitaires. Rien de ce qui touche à la haute culture intellectuelle de notre pays ne lui est indifférent et il contribue dans une large part à la faire progresser.

Ce fut donc sous son inspiration que M. l'abbé Hamon P. S. S., réunit dans les salles du Cabinet de Lecture Paroissial l'élite des étudiants du temps et jeta les bases du nouveau cercle qui prit le nom de Cercle Ville-Marie. Les quarante membres élirent pour premier président M. T. Maréchal, aujourd'hui avocat. Huit jours seulement après sa fondation, le Cercle, qui pour son coup d'essai voulait un coup de maître, ouvrait ses portes au public et donnait sa première grande séance. Ce début eut tout le succès désiré. Depuis lors le Cercle n'a cessé de marcher de progrès en progrès et il a rencontré un grand nombre de Mecènes dont le patronage bienveillant ne lui a jamais fait défaut. Cette même année, un grand banquet fut offert par les dames de Montréal qui tinrent à honneur de fêter cette jeunesse ardente et studieuse. En effet, ils méritent bien l'encouragement et l'aide efficace de tous ceux qui aiment leur pays, ces jeunes gens qui se vouent à la culture de la langue française, noble héritage que nous ont légué nos pères et qu'il ne faut pas laisser dépérir sur le sol d'Amérique. Ils apprennent à manier cette belle langue afin de s'en servir plus tard, sur un théâtre plus vaste, pour défendre toutes les belles et grandes causes. Par la discussion de sujets variés et intéressants, ils travaillent au perfectionnement de leur



M. J. C. CARBONNEL, avocat, ancien président, 1886-87.

intelligence et au développement de leurs talents. Grouper l'élite de la jeunesse studieuse, lui conserver les principes de foi et de patriotisme puisés dans les diverses maisons d'éducation, développer les aptitudes de chacun dans des joutes amicales et savantes, offrir une récréation agréable et honnête, voilà l'idée qui a présidé à la fondation de ce cercle de jeunes



M. G. LABINE, avocat, ancien président. (Photographie Quéry).

gens. La jeunesse, c'est l'avenir, disent avec raison ceux qui la dirigent; aussi n'épargnent-ils rien, dans leur ardente sollicitude, pour procurer aux jeunes gens les moyens de devenir des hommes de bien, capables de maintenir dans une voie prospère le milieu social où s'exercera leur activité.

C'est ainsi que les MM. de St-Sulpice, après avoir ouvert aux membres



Dr T. BRUNEAU, ancien président, 1894-95
(Photographie Quéry)

le local de l'ancien Cabinet de Lecture, mirent encore à leur disposition la riche bibliothèque qui y est attachée.

Cette bibliothèque, comme nos lecteurs le savent, renferme au-delà de 15,000 volumes choisis avec soin, et embrassant le cycle entier des sciences, des arts, de la littérature, de la religion, de tout ce qui élève l'esprit et moralise le cœur et elle s'enrichit chaque jour des productions nouvelles qui permettent à la jeunesse de se mettre au courant du mouvement religieux, littéraire et scientifique de l'heure présente.

Plus tard, pour répondre plus com-



M. A. DESILETS, avocat, ancien président, 1895-96.
(Photographie Quéry)

teurs le savent, renferme au-delà de 15,000 volumes choisis avec soin, et embrassant le cycle entier des sciences, des arts, de la littérature, de la religion, de tout ce qui élève l'esprit et moralise le cœur et elle s'enrichit chaque jour des productions nouvelles qui permettent à la jeunesse de se mettre au courant du mouvement religieux, littéraire et scientifique de l'heure présente.

Plus tard, pour répondre plus com-



M. FERRON, avocat, ancien président 1889-90. (Photographie Quéry).

Deux genres distincts de séances furent institués dès l'origine : les séances privées et les séances publiques.

Les premières ont lieu tous les quinze jours et répondent plus spécialement au but du Cercle. On s'y occupe d'études littéraires, de dissertations scientifiques et philosophiques ; mais, dans l'intérêt de la bonne entente et de l'harmonie, on a cru plus sage d'en bannir sévèrement toute question politique.

Outre ses séances privées, le Cercle ouvre de temps en temps ses portes et convie le public à une de ces séances qu'il a appris à connaître, à attendre et à fréquenter avec un intérêt toujours croissant. Le programme comprend ordinairement une conférence ou une discussion sur un sujet d'actualité ou d'un grand intérêt, quelques morceaux de chant et de musique, un peu de déclamation et parfois on y ajoute soit une petite comédie bien choisie ou un extrait de nos grands drames modernes, de manière à rendre les séances à la fois instructives et délassantes.

Si le Cercle a toujours prospéré, c'est grâce au zèle infatigable de ses directeurs et de ses présidents. Monsieur le supérieur lui donna, comme nous l'avons dit, pour premier directeur, M. Pierre Hamon, Sulpicien au cœur ardent, toujours prêt à se sacrifier pour les membres du Cercle ; étant, pour nous servir d'une expression entendue après sa mort, "moitié prêtre et moitié étudiant". Quand Dieu l'eût rappelé à lui, le Cercle eut le rare bonheur de trouver dans la personne de M. l'abbé Hercule Bédard, P.S.S., un digne successeur du regretté défunt, ayant tout le dévouement d'un apôtre et la tendresse d'un père. Lorsque en 1896, pour des raisons de santé, M. Bédard dût abandonner la direction du Cercle, ce fut M. Wilfrid Hébert, P.S.S., qui lui succéda. Le nouveau directeur se dévoua tout entier à son œuvre, et son premier soin fut de réorganiser le Cercle selon les vues de son prédécesseur.

D'après le nouvel ordre de choses, aujourd'hui en vigueur, l'administration est aux mains d'un conseil de 24 membres, élus tous les ans par les trois sections qui composent le Cercle, à savoir : le Droit, la Médecine et les Arts. Chaque section est représentée par huit délégués qui choisissent entr'eux les membres du bureau : le président, les vice-présidents, les deux secrétaires et le trésorier.

Le choix de ses présidents n'a pas été non plus sans influence sur le succès du Cercle Ville-Marie. En effet, on a vu passer au fauteuil présidentiel, depuis quinze ans, des jeunes gens d'un mérite incontesté et d'un brillant avenir. On peut d'ailleurs s'en convaincre par la liste des présidents que nous donnons ci-après par ordre de dates :

L. T. Maréchal, avocat, 1885.
Gust. Labine, avocat, 1885-86.
J. T. Cardinal, avocat, 1886-87.
Emery Lafontaine, ingénieur civil, 1887-88.
Eug. H. Godin, avocat, 1888-89.
M. Féron, avocat, 1889-90.
L. Montpetit, M. D., 1890-91.
Eug. Primeau, avocat, 1891-92.
J. G. Boissonnault, avocat, 1892-93.
A. Bazin, avocat, 1893-94.



M. L. T. MARECHAL, avocat, ancien président, 1885.

T. Bruneau, M.D., 1894-95.
A. Désilets, avocat, 1895-96.
P. C. Lacasse, N. P., 1896-97.
Jean Décarie, M. D., 1897-98.
A Hurteau, avocat, 1898-99.

Grâce au concours de nos littéra-



Dr LUDGER MONTPETIT, ancien président, 1890-91
(Photographie Quéry)

teurs, de nos savants et de nos orateurs, le Cercle a pu donner nombre de soirées littéraires très-brillantes. Il serait trop long de faire ici la nomenclature de tous les conférenciers; cependant nous ne pouvons nous dispenser de citer quelques noms, en tête desquels se trouve Mgr Bruchési, notre distingué archevêque, M. L. Colin, supérieur de St-Sulpice, M. M. Léon de la Brière, l'hon. P. O. Chauveau, L. O. David, C. H. St-Pierre, Faucher de St-Maurice, N. Legendre, B. Suite, le lieutenant Chartrand, H. Bourassa, etc. etc... Les membres du Cercle appartiennent aussi leur appoint à la gloire de leur association. MM. Maréchal, G. Labine, G. Desaulniers, R. Baker, etc. etc., firent tour à tour des conférences qui furent remarquées et goûtées par le public intelligent.

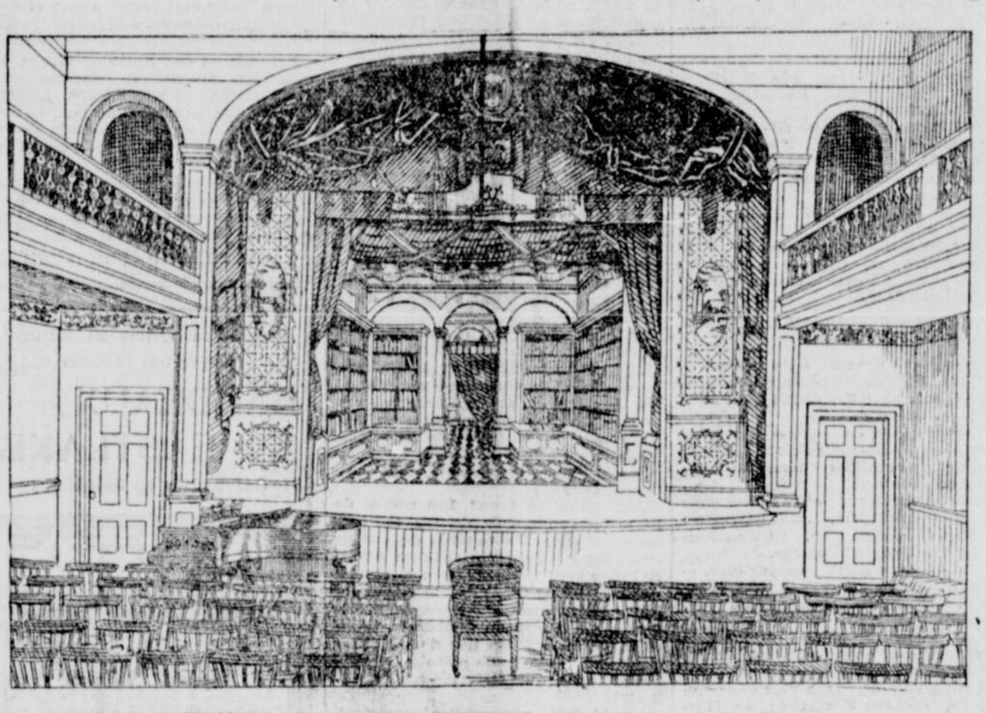


M. EUGENE PRIMEAU, avocat, ancien président, 1891-92
(Photographie Laprès & Lavergne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario.)

Depuis un certain nombre d'années, l'usage s'est établi que les prédicateurs de Carême à Notre-Dame terminent leur station quadragésimale par une conférence au Cercle Ville-Marie.



M. EUGENE GODIN, avocat, ancien président, 1888-89



SALLE ACADEMIQUE DU CERCLE VILLE-MARIE. (Photographie J. A. Dumas)



LA SALLE DE BILLARD DU CERCLE VILLE-MARIE. (Photographie J. A. Dumas)



M. l'abbé WILFRID HEBERT, Directeur. (Quéry Frères).



M. l'abbé HAMON, P.S.S., 1er directeur, 1885-90. (Photographie Quéry).



M. J. J. BOISSONNAULT, avocat, ancien président. (Photographie Quéry).



Dr J. P. DECARIE, ancien président 1897-98
(Photographie Laprès & Lavergne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario).



M. A. HURTEAU, avocat, 1898-99.
(Photographie Quéry)

Leur dernière parole est pour la jeunesse. Le public montréalais sait apprécier ce bienfait et ce jour-là la salle académique est toujours trop petite pour contenir la foule qui veut entendre une dernière fois les vaillants apôtres de la parole de Dieu.

En 1899 le R. P. Babonneau donna une conférence sur "Lacordaire et les jeunes gens" ; l'année suivante le P. Henriot parla sur les ordres religieux au point de vue social ; puis vinrent le R. P. Gaffre, qui choisit pour sujet: La Corse (pays de la vendetta), le R. P. Plessis, André Heffer ; le chanoine de Montigny nous entretint de la grande héroïne du beau pays de France, la glorieuse Jeanne d'Arc ; l'an dernier le R. P. Hébert nous a tracé de main de maître la silhouette de quelques orateurs dominicains; enfin, cette année, l'abbé Mignan nous a dessiné d'une façon admirable la grande figure de l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup.

Outre ces conférences, des discussions qui jusque-là avaient été réservées pour les séances privées, furent ajoutées au programme des séances publiques et cette inovation fut très appréciée. Plusieurs de ces discussions sont restées célèbres ; citons, entr'autres, celle qui fut présidée par Sir Wilfrid Laurier. La question était de savoir si la constitution canadienne est préférable à la constitution américaine ; celle où la question du jury fut étudiée à fond et demeura sans solution, malgré le jugement si clair et si élaboré de Sir J. A. Chapleau. Dans ces derniers temps, on discuta avec beaucoup de talent et dà propos deux questions d'actualité: La prohibition et le désarmement. Il est d'usage d'inviter à agir comme juge dans ces discussions, une autorité sur la matière, dignitaire ecclésiastique, homme d'Etat, magistrat, etc., et le jugement motivé rendu par ces personnes compétentes n'est certainement pas un des moindres attraits de ces brillantes séances.

Au mois de janvier de cette année, on essaya d'un nouveau genre de soirée. Il s'agit de la conférence de M. René Labelle, P. S. S., "Profils d'artistes contemporains." Niedermeyer, César Franck et Eug. Gigout, avec exécution d'extraits de leurs œuvres par Mademoiselle Cartier, Messieurs Dussault, Lavallée, Smith, appuyés d'un chœur nombreux sous l'habile direction de M. Guillaume Couture.

Le cercle a également représenté avec succès de nombreuses comédies, mais dernièrement, le drame est venu à son tour, qui a rencontré le plus chaleureux accueil. Des exploits du "Fils de l'Arétin", de "Louis XI" et de "Pour la Couronne" ont obtenu tellement l'approbation du public, que la direction a décidé de donner, en entier, cette année, pour la séance d'ouverture, le chef d'œuvre de François Coppée "Pour la Couronne", dans la grande salle du Monument National.

Nous avons publié dernièrement tout le programme de la saison d'automne. Disons qu'il est conçu de façon à satisfaire à toutes les exigences.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à souhaiter à nos jeunes amis de rencontrer toujours l'accueil sympathique que le public lui a réservé jusqu'à présent.

## Bataille d'Ames

### MUSIQUE A LA CATHEDRALE

**Demain 1er octobre, fete du St-Rosaire**

10 a.m.—"Messe de la Très Sainte Vierge", par M. J. A. Fowler, organiste de l'église St Patrice. A l'offertoire, "Ave Maria", solo pour basse, du même auteur.

7.15 p.m.—Vêpres et Salut. Psaumes harmonisés, "Cor Jesu", chœur par G. Couture; "Lex Domini immaculata," duo pour deux ténors, par Saint-Saëns; "Ave maris stella," solo de baryton et chœur, par Leclerc ; "Tantum Ergo," solo, basse et chœur, par A. Guilmant.

Solistes: MM. Ed. Lebel, Ant. Destroismaisons, M. Langlois, R. Duquette, E. Guillemette.



M. A. BAZIN, avocat, ancien président, 1893-94
(Photographie Quéry)

# Agriculture

## COMTE DE ROUVILLE

Rapport officiel de l'exposition agricole et industrielle du comté de Rouville, qui a eu lieu à Rougement, jeudi, le vingt et unième du mois courant :

Pour les meilleurs poulains de l'année, grosses races, avec sa mère, 13 entrées : 1er prix, Pierre Tremblay ; 2e prix, T. J. Standish ; 3e prix, Solime Ostiguy ; 4e prix, Frédéric Meunier ; 5e prix, J.-Bte Vincelette.

Pour les meilleurs poulains de l'année, race légère, avec sa mère, 13 entrées : 1er prix, Edmond Robert ; 2e prix, Nazaire Nadeau, fils ; 3e Denis Alix ; 4e prix, Pierre Paquette.

Pour les meilleurs chevaux de traits, 8 entrées : 1er prix, Joseph Giroux ; 2e prix, Alphonse Noiseux ; 3e prix, Alfred Gingras ; 4e prix, Richard Morin.

Pour les meilleures pouliches de deux ans, 13 entrées : 1er prix, Alfred Gingras ; 2e prix, Arthur Martel ; 3e prix, Paul Grenier ; 4e prix, Charles Paquette.

Pour les meilleures pouliches d'un an, 3 entrées : 1er prix, Joseph Giroux ; 2e prix, Alphonse Noiseux ; 3e prix, Napoléon Giroux.

Pour les meilleurs poulains entiers, de deux ans, 6 entrées : 1er prix, Hormidas Têtreault ; 2e prix, Pierre Nadeau ; 3e prix, Alfred Gingras.

Pour les meilleurs poulains d'un an, 6 entrées : 1er prix, Albert Robert ; 2e prix, Albert Standish ; 3e prix, Denis Alix.

Pour les meilleures quatre vaches à lait, croisées, 17 entrées : 1er prix, Hubert Fontaine ; 2e prix, Xéas Loiselle ; 3e prix, Arthur Fontaine ; 4e prix, George Arès ; 5e prix, Alexis Gladu ; 6e prix, Napoléon Arès ; 7e prix, Richard Fontaine ; 8e prix, John E. Standish.

Classe spéciale de 6 prix offerts par A. N. Dufresne, écr., M.P.P., pour les meilleurs poulains de l'année provenant de son étalon trotteur : 1er prix, Nazaire Nadeau, fils ; 2e prix, Robert S. Standish ; 3e prix, Félix Noiseux ; 4e prix, Napoléon Coiteux ; 5e prix, Joseph Brault ; 6e prix, Philippe Anger.

Pour la meilleure vache à lait, croisée, 19 entrées : 1er prix, Pierre Ménard ; 2e prix, Napoléon Bessette ; 3e prix, Charles Meunier ; 4e prix, Louis Ledoux ; 5e prix, Hubert Fontaine ; 6e prix, Alphonse Hamel ; 7e prix, Henri Ostiguy ; 8e prix, Pierre Paquette ; 9e prix, Joseph Vadenais.

Pour la meilleure génisse de deux ans, qui a mis bas, croisée, 13 entrées : 1er prix, Nap. Bessette ; 2e prix, Alfred Gingras ; 3e prix, Joseph Vadenais.

Pour la meilleure génisse d'un an, croisée, 13 entrées : 1er prix, John E. Standish ; 2e prix, Arthur Rainville ; 3e prix, Charles Meunier.

Pour le meilleure génisse de l'année, croisée, 8 entrées : 1er prix, Alfred Gingras ; 2e prix, Louis Ledoux ; 3e Isaac Forant.

Pour le meilleur taureau de trois ans et plus, croisé, 2 entrées : 1er prix, Alphonse Noiseux ; 2e prix, Pierre Paquette.

Pour le meilleur taureau de deux ans, race croisée, 7 entrées : 1er prix, Pierre Fontaine ; 2e prix, Achille Dubuc ; 3e prix, Matthew Standish ; 4e prix, J. E. Standish.

Pour le meilleur taureau d'un an, croisé, 6 entrées : 1er prix, Isaïe Charron ; 2e prix, Hubert Fontaine ; 3e prix, Napoléon Bessette.

Pour le meilleur veau mâle de l'année, croisé, 4 entrées : 1er prix, Louis Ledoux ; 2e prix, Matthew Standish ; 3e prix, Denis Alix.

Vache canadienne enregistrée : 1er prix, Pierre Ménard ; 2e prix, Siméon Noiseux ; 3e prix, Eudgère Guertin ; 4e prix, Emmanuel Noiseux ; 5e prix, Henrie Ostiguy.

Pour le meilleur taureau canadien d'un an enrégistré — 1er prix, Emmanuel Noiseux.

Pour la meilleure génisse canadienne de deux ans, pur sang — 1 entrée — 1er prix, Siméon Noiseux.

Pour la meilleure génisse canadienne d'un an, pur sang, enrégistrée — 2 entrées — 1er prix, Napoléon Noiseux ; 2e, Emmanuel Noiseux.

Pour la meilleure génisse canadienne du printemps, pur sang, enrégistrée — 1 entrée — 1er prix, Emmanuel Noiseux.

Pour le meilleur taureau Ayrshire de trois ans et plus, enrégistré — 1 entrée — 1er prix, Pierre Ménard.

Pour le meilleur taureau Ayrshire de deux ans — 2 entrées — 1er prix, Xéas Loiselle ; 2e, Philias Brodeur.

Pour le meilleur veau mâle de l'année, Ayrshire — 1 entrée — 1er prix, Edmond Rainville.

Pour la meilleure vache à lait Ayrshire, enrégistrée — 3 entrées — 1er prix, Pierre Ménard ; 2e, Edmond Rainville ; 3e, Alfred Ménard.

Pour la meilleure génisse de deux ans, Ayrshire — 1 entrée — 1er prix, Pierre Ménard.

Pour la meilleure génisse d'un an, Ayrshire — 1 entrée — 1er prix, Pierre Ménard.

Pour la meilleure génisse Ayrshire de l'année — 2 entrées — 1er prix, Pierre Ménard 2e, Alfred Ménard.

Pour la meilleure vache Jersey, enrégistrée — 1 entrée — 1er prix, Siméon Noiseux.

Pour la meilleure génisse Jersey de deux ans, qui a mis bas, enrégistrée — 2 entrées — 1er prix, Napoléon Noiseux ; 2e, Siméon Noiseux.

Pour la meilleure génisse Jersey d'un an — 2 entrées — 1er prix, Siméon Noiseux ; 2e, Napoléon Noiseux.

Pour la meilleure génisse Jersey de l'année — 1 entrée — 1er prix, Siméon Noiseux.

Le meilleur taureau Jersey, 3 ans — 1 entrée — 1er prix, Siméon Noiseux.

Pour le meilleur veau mâle Jersey — 1 entrée — 1er prix, Siméon Noiseux.

Pour le meilleur taureau Durham d'un an, enrégistré — 1 entrée — 1er prix, Alfred Gingras.

Pour la meilleure vache à lait Holstein, enrégistrée — 1 entrée — 1er prix, Alfred Gingras.

Pour le meilleur taureau Durham, enrégistré — 1 entrée — 1er prix, Alfred Gingras.

### ESPECE PORCINE

Pour le meilleur verrat de deux ans et plus, enrégistré — 1 entrée — 1er prix, Alfred Gingras.

Pour les meilleurs verrats de grandes races, enrégistrés, d'un an — 3 entrées — 1er prix, Xéas Loiselle ; 2e, Alfred Gingras ; 3e, Uldéric Girard.

Pour les meilleurs verrats de l'année, enrégistrés — 5 entrées — 1er prix, Alfred Gingras ; 2e, J.-B.te Bathalon ; 3e, Isaïe Charron ; 4e, Joseph Fontaine ; 5e, B. T. Standish.

Pour les meilleures truies de deux ans et plus, enrégistrées, grandes races — 2 entrées — 1er prix, Alfred Gingras ; 2e, Xéas Loiselle.

Pour la meilleure truie d'un an, enrégistrée, — 3 entrées, grandes races — 1er prix, Xéas Loiselle ; 2e, Alfred Gingras ; 3e, Ephrem Charron.

Pour la meilleure truie de l'année, grande race enregistrée, 2 entrées — 1er prix, Alfred Gingras ; 2e, Xéas Loiselle.

Pour la meilleure truie âgée, croisée, 4 entrées — 1er prix, Alfred Gingras ; 2e, Richard Fontaine ; 3e, T. J. Standish.

Pour la meilleure truie d'un an croisée, 6 entrées — 1er prix, Damien Ouimette ; 2e, Alfred Gingras ; 3e, Henri Sansoucy ; 4e, Philias Brodeur ; 5e, Alexis Gladu.

Pour la meilleure truie de l'année croisée, 8 entrées — 1er prix, Alfred Gingras ; 2e, Damien Ouimette ; 3e, B. T. Standish ; 4e, John E. Standish.

### ESPECE OVINE ENREGISTREE

Pour les meilleurs béliers de deux ans et plus, Cotswold ou Leicester, enregistrés, 2 entrées — 1er prix, B. T. Standish ; 2e, Etienne Poulin.

Pour le meilleur bélier d'un an, race pure, Costwold ou Leicester, 3 entrées — 1er prix, Elie Beaudry ; 2e, Henri Ostigny ; 3e, Etienne Poulin.

Pour la meilleure brebis de deux ans et plus, Costwold ou Leicester, 2 entrées — 1er prix, Henri Ostiguy ; 2e, Etienne Poulin.

Pour la meilleure femelle d'un an, Leicester ou Costwold, 2 entrées — 1er prix, Etienne Poulin ; 2e, Henri Ostiguy.

Pour la meilleure femelle de l'année, Leicester ou Costwold enregistrée, 2 entrées — 1er prix, Etienne Poulin ; 2e, Henri Ostiguy.

Pour le meilleur bélier de deux ans et plus, à laine courte enregistrée, 3 entrées — 1er prix, Alfred Gingras ; 2e, Frédéric Noiseux ; 3e, Eudgère Guertin.

Pour le meilleur bélier d'un an à laine courte, enregistré, 2 entrées — 1er prix, Pierre Maynard ; 2e, Alfred Gingras.

Pour le meilleur bélier de l'année, à laine courte, enregistré, 2 entrées — 1er prix, Frédéric Noiseux ; 2e, Alfred Gingras.

Pour la meilleure brebis de deux ans et plus, à laine courte, enregistrée, 2 entrées — 1er prix, Alfred Gingras ; 2e, Pierre Maynard.

Pour la meilleure femelle d'un an à laine courte, enregistrée, 2 entrées — 1er prix, Alfred Gingras ; 2e, Frédéric Noiseux.

Pour la meilleure femelle de l'année à laine courte, enregistrée, 2 entrées — 1er prix, Alfred Gingras ; 2e, Pierre Ménard.

### BREBIS DE RACES CROISEES

Pour la meilleure brebis de race croisée, deux ans et plus, à laine longue, 6 entrées — 1er prix, Philias Brodeur ; 2e, Sias Standish ; 3e, Frédéric Noiseux.

Pour la meilleure brebis croisée d'un an, à laine longue, 3 entrées — 1er prix, Frédéric Noiseux ; 2e, Henri Ostiguy ; 3e, Etienne Poulin.

Pour la meilleure brebis de l'année, race croisée, à laine longue, 2 entrées — 1er prix, Frédéric Noiseux ; 2e, Etienne Poulin.

Pour la meilleure brebis croisée, deux ans et plus, à laine courte, 9 entrées — 1er prix, Damien Ouimette ; 2e, Eudgère Bessette ; 3e, Israël Chouette.

Pour la meilleure brebis d'un an, race croisée, à laine courte, 8 entrées — 1er prix, Damien Ouimette ; 2e, Eudgère Bessette ; 3e, Frédéric Noiseux.

Pour la meilleure brebis de l'année, race croisée, à laine courte, 9 entrées — 1er prix, Damien Ouimette ; 2e, Alfred Gingras ; 3e, Eudgère Bessette.

### GALLINACEES

Pour le meilleur couple de poules et le coq Plymouth Rock, 4 entrées — 1er prix, Xéas Loiselle ; 2e, Siaz Standish ; 3e, Joseph Vadenais.

Pour le meilleur couple d'oies mâle et femelle, 8 entrées — 1er prix, Henri Ostiguy ; 2e, James Downing ; 3e, Matthew Standish.

Pour le meilleur couple de dindes, 6 entrées — 1er prix, Wilfrid Touchette ; 2e, Ulderic Meunier ; 3e, F. J. Standish.

Pour le meilleur couple de canards, 3 entrées — 1er prix, Frédéric Leroux ; 2e, J.-Bte Leroux ; 3e, Wilfrid Touchette.

### PRODUITS DE LA LAITERIE ET SAVON

Pour les meilleures 50 lbs. de beurre de beurreries, 2 entrées — 1er prix, Alfred Ostiguy ; 2e, Joseph Ostiguy.

Pour les meilleurs 25 lbs de beurre, domestique, 11 entrées — 1er prix, Pierre Paquette ; 2e, Alfred Gingras ; 3e, Hubert Fontaine ; 4e, Isaïe Charron ; 5e, F. X. Meunier ; 6e, Richard Fontaine ; 7e, F. J. Standish ; 8e, Ulderic Meunier.

Pour les meilleures 40 lbs ou plus de fromage, 3 entrées — 1er prix, Louis Robert ; 2e, J. P. Rocheleau ; 3e, Ephrem Leroux.

Pour les meilleures 5 à 20 lbs de petit fromage, 2 entrées — 1er prix, Solime Bessette ; 2e, Alfred Ostigny.

Pour les meilleures 6 lbs de savon du pays, fait avec les produits des concurrents, 8 entrées — 1er prix, Emmanuel Noiseux ; 2e, Louis Saurette ; 3e, Louis Barré.

### INDUSTRIE DES DAMES

Pour les meilleures dix verges de crosse étoffe — 1er prix, Alfred Fournier ; 2e, Janvier Alix ; 3e, J.-Bte Messier ; 4e, Joseph Barsalou.

Pour les meilleures dix verges de petite étoffe — 1er prix, Honorius Choquette ; 2e, Alexis Dame ; 3e, Napoléon Théberge.

Pour les meilleures dix verges de flanelle blanche — 1er prix, Alfred Fournier ; 2e, Nap Noiseux ; 3e, Alexis Dame ; 4e, Honorius Choquette.

Pour les meilleures dix verges de flanelle de couleur — 1er prix, Alphonse Noiseux ; 2e, Paul Brodeur ; 3e, Joseph Halde ; 4e, Pierre Dion, dix terres ; 5e, Emmanuel Noiseux ; 6e, Darvini Roireau.

Pour les meilleures dix verges de toile blanche, pur lin — 1er prix, Joseph Halde ; 2e, Eudgère Authier ; 3e, Alfred Fournier ; 4e, Hector Crisé.

Pour le meilleur tapis de plancher — 1er prix, Alfred Fournier ; 2e, Joseph Fournier ; 3e, Nazaire Bédard ; 4e, Louis Saurette ; 5e, Joseph Fontaine ; 6e, F. X. Meunier.

Pour le meilleur tapis crocheté — 1er prix, Louis Saurette ; 2e, Charles Meunier ; 3e, Pierre Paquette ; 4e, Nazère Bédard ; 5e, Hormisdas Têtreault.

Pour le meilleur tapis de table — 1er prix, Charles Meunier ; 2e, Emile Arès ; 3e, Aldège Sicard.

Pour la meilleure paire de couvertes en laine — 1er prix, Joseph Bessette ; 2e, John Murphy ; 3e, Augustin Ducharme ; 4e, Eudgère Auclair ; 5e, Pierre Fontaine.

Pour les meilleures couvertes en laine et coton — 1er prix, Félix Noiseux ; 2e, Pierre Ménard ; 3e, Joseph Fournier ; 4e, Xavier Morier ; 5e, Alfred Fournier.

Pour le meilleur couvrepieds en soie — 1er prix, Toussaint Glalipeau ; 2e, Joseph Archambault ; 3e, Pierre Denis.

Pour le meilleur couvrepieds en coton — 1er prix, Louis Saurette ; 2e, Pierre Ménard ; 3e, Honorius Choquette ; 4e, Pierre Chabotte ; 5e, Augustin Ducharme.

Pour le meilleur couvrepieds d'étoffe tout laine — 1er prix, Paul Brodeur ; 2e, L. H. Bachelder ; 3e, Richard Fontaine ; 4e, R. H. Standish ; 5e, Augustin Ducharme.

Pour le meilleur châle ou écharpe — 1er prix, Honorius Choquette ; 2e, Eudgère Authier ; 3e, Soline Bessette ; 4e, Joseph Mailloux.

Pour la meilleure paire de bas en laine — 1er prix, R. A. Standish ; 2e, Augustin Ducharme ; 3e, Joseph Blanchard.

Pour la meilleure paire de bas en coton — 1er prix, Joseph Blanchard ; 2e, R. A. Standish ; 3e, Matthew Standish.

Pour la meilleure paire de chaussons en laine — 1er prix, Joseph Blanchard ; 2e, Augustin Ducharme ; 3e, John E. Standish.

Pour la meilleure paire de chaussons en coton — 1er prix, Joseph Blanchard ; 2e, John E. Standish.

Pour la meilleure paire de gants et mitaines — 1er prix, John E. Standish ; 2e, Alfred Fournier ; 3e, Napoléon Noiseux.

Pour les meilleures paires de couvertes à chevaux — 1er prix, J. P. P. Robert ; 2e, Pierre Paquette ; 3e, Pierre Loiselle.

### POUR LES MEILLEURS OBJETS D'ARTS.

Ouvrage des dames faits en cire — 1er prix, Jérémie Théberge ; 2e, Napoléon Noiseux ; 3e, Alfred Fournier ; 4e, R. S. Standish.

Ouvrages faits en soie — 1er prix, Mme Alex. Archambault ; 2e, J. M. A. Fournier ; 3e, Alfred Fournier ; 4e, Napoléon Noiseux.

Pour les meilleurs objets faits avec cheveux — 1er prix, Louis Saurette ; 2e, Nap. Théberge ; 3e, Siméon Noiseux ; 4e, Jérémie Théberge.

Pour ouvrage d'art en peinture — 1er prix, Pierre Paquette ; 2e, Florentin Duclos ; 3e, Pierre Denis ; 4e, Toussaint Galipeau.

Pour le meilleur objet et manufactures, en laine, ou coton, à l'aiguille ou au métier, sept prix — 1er prix, Alfred Gingras ; 2e, Honorius Choquette ; 3e, Richard Fontaine ; 4e, Hormisdas Têtreault ; 5e, Télesphore Fontaine ; 6e, Pierre Fontaine ; 7e, Damase Boulais.

Pour le meilleur objet d'art, ouvrage des hommes faits par le concurrent — 1er prix, F. X. Boulais ; 2e, Alphonse Brouillet ; 3e, Emerie Côté ; 4e, Mark Ward ; 5e, Nazaire Bédard.

La meilleure voiture — 1er prix, Fortunat Ostiguy.

Pour les meilleurs harnais faits par les concurrents — 1er prix, Frs Mercure.

### POMMES.

Meilleure collection — 1er prix, Pierre Chabot ; 2e, Joseph Blanchard ; 3e, Alida Noiseux ; 4e Aldège Sicard.

Pour les cinq plus pesantes — 1er prix, Joseph Blanchard ; 2e, Pierre Chabot ; 3e, Sias Standish.

Alexandre, meilleur échantillon — 1er prix, Alida Noiseux ; 2e, Pierre Chabot ; 3e, Augustin Ducharme.

Ben Davis, meilleur échantillon — 1er prix, Pierre Germain ; 2e, Alida Noiseux ; 3e, Pierre Dion.

Calville Blanche — 1er prix, Alida Noiseux ; 2e, Pierre Chabot ; 3e, Sias Standish.

Arabskœ — 1er prix, Pierre Chabotte ; 2e Pierre Dion ; 3e, L. H. Bachelder.

Duchesse — 1er prix, Pierre Chabotte ; 2e, Joseph Blanchard ; 3e, Pierre Dion.

Fameuses — 1er prix, Pierre Germain ; 2e, R. S. Standish ; 3e, Alida Noiseux.

Golden Russetts — 1er prix, Joseph Fontaine ; 2e, Augustin Ducharme ; 3e, Joseph Blanchard.

Wealthy — 1er prix, Pierre Germain ; 2e, Sias Standish ; 3e, Joseph Blanchard.

St-Laurent — 1er prix, Jéthro Bachelder ; 2e, Alida Noiseux ; 3e, Pierre Germain.

Blue Pearmain — 1er prix, Pierre Germain ; 2e, Joseph Blanchard ; 3e, Sias Standish.

St-Hilaire : 1er prix, Sias Standish ; 2e prix, Alida Noiseux ; 3e prix, Joseph Blanchard.

Jaune transparente : 1er prix, Joseph Blanchard ; 2e prix, Augustin Ducharme.

Elzéard : 1er prix, Sias Standish ; 2e prix, Pierre Germain ; 3e prix, Alida Noiseux.

Fraises d'automne : 1er prix, Augustin Ducharme.

Pêches irlandaises : 1er prix, Joseph Blanchard ; 2e prix, Pierre Chabot.

Fraises d'été : 1er prix, Joseph Blanchard.

Poires, Beauté de Flandres : 1er prix, Pierre Germain ; 2e prix, Alida Noiseux ; 3e prix, Joseph Blanchard.

Prunes, meilleur échantillon : 1er prix, Jethro Bachelder ; 2e prix, Sias Standish.

Raisins, meilleure collection : 1er prix, Jethro Bachelder.

Pour les deux plus grosses grappes noires : 1er prix, Augustin Ducharme ; 2e prix, Jethro Bachelder.

Pour les deux plus grosses grappes blanches : 1er prix, Jethro Bachelder.

Pour les deux plus grosses grappes rouges : 1er prix, Jethro Bachelder.

### DIVERS

Meilleur ½ minot d'oignons tressés : 1er prix, Joseph Blanchard ; 2e prix, Pierre Paquette ; 3e prix, Anthime Arès.

Patates, meilleure collection : 1er prix, Pierre Paquette ; 2e prix, Anthime Arès ; 3e prix, L. H. Bachelder ; 4e prix, Félix Noiseux.

**Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.**

# MARIE

Marie n'est pas riche : des nattes brunes et des yeux bleus, des joues roses, une main d'enfant, voilà sa dot.

Un jour, j'ai dit à Marie : " Donnez-moi votre main ! " Marie m'a donné sa main et, sans plus de façon, je l'ai conduite à la mairie ; je l'ai conduite à l'autel, au petit autel de la Vierge.

Marie a voulu se marier à l'église de son village, pauvre église blanche et nue comme une main de sainte, ornée, si l'on veut, d'un apôtre manchot et d'un nid de cigogne dans la fenêtre du clocher.

On a dit que j'étais fou d'épouser Marie. J'ai regardé ses yeux bleus et je me suis mis à sourire. Que d'autres consultent leur notaire ; moi j'écoute mon cœur.

Il n'y avait à l'église ni carrosse à la porte, ni tentures, ni musique, mais de belles filles en habits de fête, des garçons fleuris comme des parterres, des bouquets d'enfants et des vieillards rajeunis, aussi joyeux que les enfants.

C'est le suisse, vieux soldat d'Afrique, portant fièrement sa hallebarde rouillée, ses moustaches blanches et ses trois blessures reçues à Constantine.

C'est le curé, encore alerte malgré ses quatre-vingts ans, rasé de frais, dès l'aurore et paré de sa plus belle étole.

C'est enfin une douzaine d'hirondelles, allant, venant de la chaire à l'autel, rasant dans leur vol capricieux le voile de la mariée, se posant sur la tête de l'apôtre manchot ou buvant sans façon dans le bénitier en coquillage — que Dieu leur pardonne !

Tout est joie, fraîcheur, espérance, amour, autour du petit autel embrasé par les cierges, tout parfumé de roses et d'encens.

" Ite missa est ! " Sortons, la messe est dite, Marie, tu es ma femme. Sortons, le soleil nous attend !

—o—

Quelle joie ! quels transports ! on chante, on rit, on crie, on se bouscule, on se presse, on s'embrasse, on se bat pour arriver le premier à la mariée dont les joues rougissantes, tendues coquettement à toutes les lèvres, semblent converties en album de noces où l'on vient s'inscrire de la bouche et du cœur.

Et ni la cloche qui chante dans le clocher, ni le fifre du ménétrier, ni le violon de l'instituteur, ni le tambour du garde, ni la cornemuse du géomètre ne parviennent à couvrir ces bruyants éclats de rustique gaieté. Mais tout ce bruit de fête ne m'empêche pas d'entendre la voix douce et lente de Marie, qui me dit, tout bas, des mots d'amour.

Ah ! qu'est-ce donc ? Des coups de feu ? Rassurons-nous. On n'a tué personne. Seuls, les canards du village ont gagné l'étang et quelques hirondelles se sont envolées dans le ciel.

Ces coups de feu, c'est le signal du festin. C'est ainsi que le paysan vous dit en sa langue de poudre : "Monsieur est servi !" Au lieu d'un laquais chamarré, un coup de pistolet campagnard annonce : "Mettez-vous à table !"

A table ? Nous y sommes ! comment décrire ces soupes fumantes et ces omelettes au cerfeuil baignant dans leur sauce d'or, ces poulets miroitants qu'enguirlandent une ceinture de lard artistement festonné, ces daubes opulentes qui feraient loucher un ermite et ces pâtés succulents qui damneraient un saint, ces tartes larges comme une rosace de cathédrale, ces crêpes fines et trouées comme de la dentelle, ces pichets fleuris d'où s'épanche en cascade rosée, le vin clairet, ces bouteilles trapues dont le cidre impétueux envoie crânement les bouchons dans l'oreille du voisin au milieu des éclats de rire et des refrains gaulois.

Ce n'est point ce tableau qui me touche. C'est ma chère Marie, c'est ma petite femme aux nattes brunes et aux yeux bleus que je regarde et que j'admire, que j'écoute, que j'aime. Au milieu de tout ce monde avide de daubes plantureuses et de poulets gras, elle apparaît à mes yeux ravis, avec ses scintillements de grâce et de beauté, comme une étoile au ciel.

—o—

Soudain, il se fait un profond silence et tous les regards se tournent vers M. le curé qui vient de mettre ses lunettes d'argent. Il se lève, pose lentement la serviette attachée à son rabat pour préserver sa soutane neuve, passe d'une main à l'autre sa tabatière de gala et, d'une voix chévrotante, commence :

—Mes enfants, aimez-vous bien, vivez honnêtement et Dieu fera le reste !

Ne pouvant en dire davantage, le vieillard reprend sa chaise en s'essuyant le front comme s'il venait de prononcer un discours en trois points.

Puis, c'est au tour de l'oncle César Boby qui se dresse vivement, commence, tousse, regarde, se détourne, reprend, hésite, balbutie, sourit, renverse un verre, ramasse sa serviette, s'excuse et prend le vaillant parti de quitter sa place pour aller embrasser la mariée. C'est le meilleur des oncles et le plus intrépide des convives, mais ce n'est pas un orateur !

A Marie, qui est orpheline il servit de père et, comme un père, je l'aime, bien qu'il ne soit mon oncle que depuis ce matin.

Très pittoresque, l'oncle Boby : une sorte de nain avec une grosse tête et un grand cœur. Un front sans rivage et un nez sans fin, de grands bras disloqués comme on en voit dans la "Danse des morts" d'Holbein.

Une voix des plus singulières, je ne sais quel roulement de tambour, accompagné des gémissements d'une harpe éolienne. Quand il s'anime ce ne sont plus des phrases qu'il débite, mais des bobines qu'il dévide. Ce n'est plus un homme, c'est un rouet.

Comme nous, l'oncle César habite Paris, où, depuis un demi-siècle il est employé dans le commerce des fourrures, il y débuta dès l'âge de huit ans, d'une façon bien originale. C'est lui qui, chez un grand fourreur de la rue Saint-Martin, était chargé d'épousseter toute la ménagerie de l'étalage. Il lustrait les crinières, fourbissait les crocs, lavait les yeux des ours et des léopards.

Le soir, son rôle devanait plus rude et plus important. Comme il était d'une petitesse miraculeuse on l'introduisait dans le corps des grands fauves ainsi que dans une boîte et son travail consistait à faire mouvoir, à la grande stupéfaction des passants, les yeux des tigres, les mâchoires articulées des ours et les crinières des lions.

Un jour, comme il avait engraissé peut-être, on le tira à moitié asphyxié du ventre d'un grand ours polaire et il quitta l'étalage pour faire les courses du magasin. Il y avait vraiment plaisir à entendre l'oncle Boby nous raconter ses débuts commerciaux avec accompagnement de tambour et de harpe éolienne.

—o—

Pendant que je m'attarde à vous présenter un peu complaisamment l'oncle César, ma chère Marie a disparu. Ah ! la voici toute métamorphosée : plus de robe blanche, plus de bouquet, plus de couronne, mais une robe bleue, une écharpe rose, un chapeau de paille fine. Ciel ! qu'elle est jolie ! on l'entoure, on l'admire, on l'acclame, on veut nous retenir encore, tandis que du bout du doigt, ma petite femme me montre la pendule en souriant.

C'est que le chemin de fer n'attend personne, pas même les amoureux. Amis, parents se disputent les joues de Marie et toute la noce, précédée des fifres et des cornemuses, nous accompagne à la station. Le train est là, nous partons, nous sommes partis. Les mouchoirs s'agitent et le vent nous apporte ces mots que toutes les bouches répètent : "Sont-ils heureux !"

Marie, de sa main mignonne, adresse un dernier adieu à ses amis, le train file et je couvre de baisers les joues roses qu'elle m'abandonne, tandis que, dans le compartiment voisin, l'oncle Boby rêve déjà des poulardes et des lapins de la noce.

Paris ! ces toits, ces maisons, ces rues, ces édifices, c'est Paris où la vie nous attend...

La vie ? N'est-ce pas plutôt la mort !

Mon bonheur ne dura que trois ans à peine, l'espace d'un beau jour.

Ma pauvre Marie succomba, aux atteintes cruelles d'un mal impiacable, dans toute la fleur de la jeunesse, après avoir demandé au ciel du midi l'aumône d'un peu de santé que le ciel nous refusa.

Las peut-être de la voir souffrir, l'oncle Boby était mort avant elle en lui disant, entre deux sourires, d'espérer.

Les enfants que Marie me confia, ne sont plus, eux-mêmes. Comme s'ils s'ennuyaient de leur mère, ils sont partis aussi au pays d'où on ne revient pas, et, quand je regarde autour de moi, je ne vois plus aujourd'hui que des tombes...

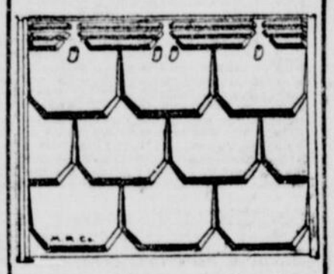
Je ne vois plus, vieillard, que des tombes — à peine égayées, de loin en loin, par le rare sourire de mes petits-enfants à jamais dispersés...

FULBERT - DUMONTEIL.


Quand vous arrivez au toit employez nos célèbres

**BARDEAUX EASTLAKE**

**Galvanisés ou Peinturés**



Ils ont une belle apparence et durent longtemps ; ils sont à l'épreuve du feu, de la foudre et de la rouille ; on les pose plus rapidement à cause de leur emboîture télescopique latérale.

Assurez-vous la protection en vous procurant les véritables Eastlakes ; ils ne font jamais défaut.

Ecrivez-nous pour obtenir des informations complètes.

**Metallic Roofing Co., Limited,**

TORONTO

H. McLAREN & CO, Agents, Vendeurs
706 rue Craig, Montréal.

**Avis Public**



**NE LAISSEZ-VOUS PAS ENFLER LA TETE**

Pour vos Sets de Dents, $15, $20 et $25 par Set

C'EST T[illegible]CHER !

Tandis que pour $5.00 vous avez le même ouvrage, la même qualité, etc.

Sets de Dents Garantis . . . **$5.00**

Dents extraites 10 cents.
C'est la seule place à Montréal.
Venez et Voyez à

**L'American Dental Parlors,**

No 268 ST-LAURENT

Au-dessus du magasin J. B. Larue & Fils, Marchands-Tailleurs. 26 28 30

**Drummond, McCall & Cie,**

Canada Life Building, Montreal.

FER, ACIER ET METAUX DE TOUS GENRES

Conduits en fonte pour l'eau, Soupapes, bornes-fontaines, etc.
Fournitures pour chemins de fer et entrepreneurs.

APPAREILS . . . ABAT-JOUR . . . FOURNITURES. **Electriques**

. . . DE TOUT GENRE . . .

**MUNDERLOH & CIE.,**

6 rue St-Sulpice - - - Montréal

107-1 an. ma-j-s

**AVERTISSEMENT**

**Ceci est la boite que l'on imite**




C'est sa merveilleuse popularité qui est la cause de cette imitation.
Soyez sur vos gardes
Procurez-vous le véritable Café " SEAL BRAND "
CHEZ TOUS LES BONS EPICIERS

**Chase & Sanborn,** Montréal et Boston

ma-j-a j-n-o

**Une Lettre Eloquente**

THE CANADA ELECTRIC COMPANY
2501 Rue Ste-Catherine
Montréal, 14 Septembre 1899

Mr. G. I. GODDARD, gérant de " The Identification and Protective Company of Canada,

Cher Monsieur,

Il me fait plaisir d'accuser reception de votre chêque de cent neuf dollars 24|100 ($109.24), en règlement de ma réclamation que me donnait droit ma police No. 10727 issue par la compagnie **The Ontario Accident Insurance Company** affiliée à votre compagnie, pour les fièvres typhoides que j'ai eues dernièrement,

Soyez certain, Monsieur, que je ne perdrai jamais une occasion pour recommander à mes amis les nombreux avantages qu'offre votre compagnie en ces circonstances et la promptitude que vous apportez à règler vos reclamations.

Veuillez me croire, Monsieur,
Votre dévoué,
Signé, J. M. A. Lacasse Rousseau,
Prop., The Can., Electric Company.

Cette lettre en est une entre mille du même genre. Notre compagnie, n'assure pas seulement en cas de maladie, mais aussi en cas d'Accidents Evanouissement ou Mort, Pertes de Portefeuille, Clefs, etc, c'est-à-dire que notre compagnie prend soin de ses membres dans la détresse et dans presque tous les cas retrouve les objets perdus qui sont enregistrés par nous.

Demandez nos circulaires à nos agents ou au bureau principal

j-s Edifice—TEMPLE BUILDING, Montreal.

**LES VITRES CASSEES**

n'ont plus leur raison d'être à l'approche des pluies, du vent, du froid. Remplacez-les par des

**Bonnes Vitres**

Notre assortiment de Vitres est complet. Grandes, Petites, Carrées, Ovales ou Rondes.

Vitres taillées sur commande.

Plastic.
Pointes,
Couteaux à Mastic.

**MAGNAN FRERES,**

28 30 306 et 308 Rue Saint-Laurent.

. . LE SAVON . .

**..IMPERIAL..**

VEUT DIRE



Tous les Epiciers le vendent

SAVON pur
SAVON qui lave bien.
SAVON qui pèse le poids, 14 onzes, (c'est le seul)
SAVON qui assure un présent.
SAVON d'un fabrique canadienne-française.

Une tête de Cheval sur chaque barre

Demandez le **Savon Impérial**

**J. Barsalou & Cie**

Fabrique, 144 Plessis, - Montréal

Quand vous acheterez des . . .

MACKINTOSHES
(EN CAOUTCHOUC)

Demandez **LA MARQUE BEAVER**

C'est la meilleure et la meilleur marché.

FABRIQUÉS PAR LA
**Beaver Rubber Clothing Co.,**

138 majem 1490 RUE NOTRE-DAME



Fac-simile du Roi des Cigares à 5c

**ROMEO ET JULIETTE**

Exigez toujours le cigare avec notre étiquette sur laquelle est

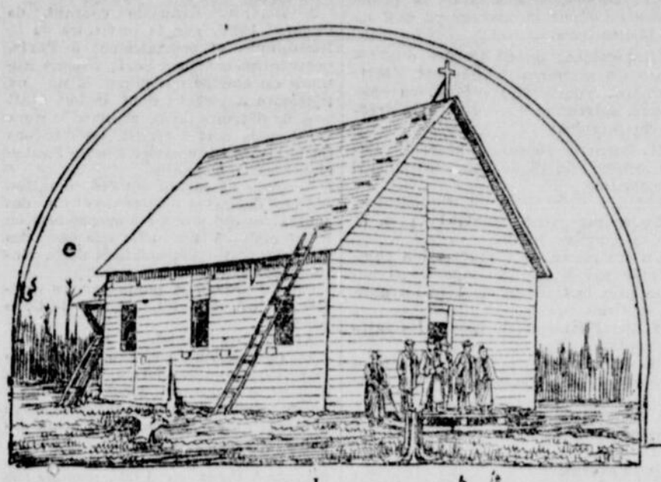
**LIBERTY,** Le Meilleur Cigare à 10c

**HADD & PELLETIER,** Manufacturiers, MONTREAL

# LA CHAPELLE DE PERIBONCA

## Benite le 20 courant

Au nombre des personnes qui assistaient à la bénédiction, se trouvaient l'Hon. M. Marchand, Sir A. P. Pelletier, M. P. V. Savard, M. P., etc.





L'entrée de la rivière Peribonca, au lac St-Jean

# SIMPLES NOTIONS

## Sur les principales espèces animales

XL. LES FOURMIS

Les fourmis, comme les abeilles, présentent trois catégories d'individus: les mâles et les femelles, chargés de la reproduction de l'espèce, et les neutres, ou fourmis ouvrières, qui doivent pourvoir aux besoins de toute la société, rassembler les matériaux de la fourmilière, procéder à sa construction, pourvoir aux vivres nécessaires à la nourriture des larves et à celle des individus parfaits. On les voit continuellement en mouvement, marcher à la suite les unes des autres pour aller aux provisions, et sur deux files, d'un côté celles qui s'éloignent de la fourmilière, et de l'autre celles qui y reviennent. Les unes roulent laborieusement des grains quelquefois plus gros qu'elles, d'autres se réunissent pour voiturer une paille, un brin d'herbe ou de bois. Pendant ce temps, celles qui sont restées au logis continuent à creuser des galeries, les étançonnent, et construisent des magasins où leurs larves trouveront les provisions nécessaires.

Les fourmis se nourrissent surtout de matières sucrées: aussi les voit-on souvent envahir par bandes innombrables les armoires où l'on serre des confitures, du sucre, du miel. Elles donnent la chasse d'une façon fort curieuse aux petits insectes appelés pucerons, que l'on trouve particulièrement sur les rosiers, les pêchers, les amandiers, les platanes: non pas qu'elles fassent leur proie des animaux eux-mêmes; elles se bornent à leur dérober une matière gommeuse et sucrée qui enduit leur corps. Elles sont d'autant plus à leur aise pour dépouiller ces insectes, que ceux-ci restent à peu près invariablement fixés sur la branche ou la feuille où ils sont éclos.

On exagère beaucoup le tort que les fourmis font à la culture. Elles ne dévorent point les feuilles des arbres: tout au contraire, elles font la guerre aux insectes qui les dépouillent, n'attaquent presque jamais les fruits, et n'y touchent que lorsque d'autres insectes, comme les guêpes ou les perce-oreilles, ont commencé à les entamer. Mais en creusant les fourmilières au pied des arbres, elles fouillent le terrain, dépouillent les racines, et quelquefois même les coupent pour percer leurs galeries.

Les fourmis, à l'approche des froids, s'enferment dans la fourmilière et y demeurent ensevelies dans un sommeil léthargique que partagent aussi les pucerons élevés par elles en captivité. Leurs provisions sont donc pas faites particulièrement en vue de la saison d'hiver, puisqu'alors elles n'en peuvent jouir. Ainsi la fable de la "Cigale et la Fourmi", toute charmante qu'elle soit, a le grave tort de donner aux enfants deux idées fausses, car la cigale meurt à l'automne et la fourmi s'endort pendant l'hiver. Nous ne parlons pas de ce vice d'égoisme dont elle semble faire un mérite à la fourmi.

XLI. — LES SAUTERELLES: RAVAGES DE CES INSECTES

La Syrie, l'Egypte, la Perse, et en général les contrées de l'Asie méridionale, et du nord de l'Afrique, sont exposées aux ravages d'un fléau aussi destructeur que les inondations ou l'incendie. Des nuées de sauterelles remplissent les airs et, se précipitant sur les terres cultivées et sur les arbres, les réduisent à l'état de nudité le plus complet. La terre en est couverte sur une immense étendue, et, à mesure qu'elles dépouillent le sol, elles avancent rapidement, portant avec elles la dévastation et la ruine, et faisant retentir l'air du bruit de leurs ailes. Toute verdure disparaît de la surface de la terre; les arbres sont dépouillés de leurs feuilles et de leurs bourgeons; la nature tout entière semble replongée dans les horreurs de l'hiver le plus rigoureux. Lorsqu'elles quittent une contrée pour aller ravager une autre, elles s'élèvent à une assez grande hauteur, et leurs armées innombrables interceptent les rayons du soleil, comme le ferait le nuage le plus épais.

Ces invasions, heureusement assez rares, ont lieu surtout à la suite d'hivers trop doux, qui n'ont pu détruire en assez grande quantité les œufs et les larves déposés par ces insectes dans le désert. Trop nombreuse alors pour trouver dans les sables une nourriture suffisante, les sauterelles émigrent, et leurs légions envahissent les pays voisins.

Vainement on cherche à arrêter leur marche en leur opposant comme barrière les nuages de fumée produits par les herbes ou la paille humide auxquelles on a mis le feu, ou bien en creusant sur leur route des tranchées verticales assez profondes: elles parviennent presque toujours à tourner l'obstacle.

En Egypte et en Syrie, les habitants éprouvés par ce terrible fléau ont quelquefois le bonheur de voir arriver à leur aide les vents du sud et du sud-est, qui entraînent au loin ces nuées de sauterelle et les jettent à la mer. Leurs cadavres ramenés par les flots viennent encombrer les anses du rivage.

Le midi de la France, la Provence surtout, n'est pas à l'abri des ravages de ces insectes. En 1613, les environs d'Arles furent littéralement dévastés par des nuées de sauterelles tellement épaisses, que, malgré les efforts des cultivateurs qui en détruisirent un nombre considérable, malgré la chasse que leur firent les oiseaux, on recueillit plus de trois mille mesures contenant chacune en moyenne environ deux millions d'œufs.

Au surplus, pour les Orientaux, la sauterelle voyageuse n'apporte pas seulement la ruine et la disette: ils recueillent ces animaux dans des paniers, et les font sécher dans la saumure, comme nous faisons des sardines. Ainsi préparées, les sauterelles deviennent pour eux un aliment très recherché, qui est l'objet d'un commerce considérable.

XLII. — SCORPIONS ET ARAIGNEES VENIMEUSES; LA TARENTULE.

Les araignées et les scorpions forment une classe distincte de celle des insectes, quoique souvent on les réunisse dans un même groupe. Il y a en effet des différences assez tranchées; ainsi les araignées ont une paire de pattes de plus que les insectes et respirent pour la plupart par des poumons, organes qui, chez les insectes, sont remplacés par des vaisseaux appelés trachées, qui portent l'air dans toutes les parties du corps.

De plus chez les insectes la tête est distincte du thorax, qu'on appelle aussi corselet; tandis que chez les araignées, la tête est confondue avec le thorax et forme une pièce unique appelée céphalothorax.

Les scorpions ont le corps allongé et recouvert d'une espèce de cuirasse analogue à celle de l'écrevisse. Leur queue, composée de six anneaux, se termine par une sorte de crochet dur et aigu, communiquant avec une bourse qui produit un poison très actif. Ils ont cinq paires de pattes, et les deux pattes de devant sont armées de pinces. "On en connaît plusieurs espèces, de taille et de force très différentes: on les rencontre dans les deux mondes, et leur piqûre, comme celle des serpents, est d'autant plus dangereuse que le climat est plus chaud. Les scorpions se réfugient ordinairement sous les pierres.

Dans nos pays chauds de l'Europe, la Provence, l'Espagne, l'Italie, la taille des scorpions ne dépasse guère 6 ou 8 centimètres; mais en Afrique on en trouve qui atteignent 25 ou 30 centimètres, et dont la piqûre est mortelle comme celle du serpent à sonnette ou de l'aspic.

On regarde fort à tort les araignées, au moins celles de nos climats, comme des animaux dangereux. La tarentule elle-même, sur le compte de laquelle on a fait tant de récits effrayants, est sinon complètement inoffensive, tout au moins incapable de causer la mort. Sa piqûre, comme celle de la guêpe, produit une inflammation, qu'on peut adoucir singulièrement en lavant la plaie avec de l'eau salée ou de l'alcali volatil. Si ce moyen ne suffit pas, on aurait recours à un petit vésicatoire saupoudré de camphre et appliqué sur la partie malade.

Quoiqu'il n'y ait aucun danger réel à craindre du contact des araignées de nos climats tempérés, même les plus grosses et les plus hideuses, il est néanmoins prudent d'éviter celles qui vivent dans les lieux sombres et humides, comme par exemple la grosse araignée des caves, ne fut-ce que pour échapper à la petite éruption de boutons qu'elles déterminent sur les peaux un peu délicates.

XLIII. LES HUITRES, LA NACRE, PECHE DES PERLES

L'huître est ce que l'on appelle un mollusque; son organisation diffère entièrement de celle des poissons.

Au moment où elle se détache de sa mère, elle n'a point encore d'écailles, elle flotte alors librement, mais bientôt elle se fixe sur un rocher, et elle produit une matière calcaire qui forme la coquille double dans laquelle on la trouve cachée.

La pêche des huîtres se fait à l'aide de pelles en fer appelées dragues, qui les détachent du rocher; on les transporte ensuite habituellement dans des bassins d'eau salée et limpide, nommés parcs; elles y perdent le goût saumâtre qu'elles ont presque toujours en sortant de la mer, et deviennent beaucoup plus savoureuses.

Les huîtrières de Cancale sont renommées ainsi que celles de Marennes, d'Ostende, etc. Les huîtres vertes prennent leur coloration dans les parcs, et cette coloration est due à la nourriture particulière qu'elles y reçoivent.

Un très grand nombre de coquilles marines sont revêtues à l'intérieur d'une couche plus ou moins épaisse d'une substance dure, lisse et blanche, avec des reflets irisés, que tout le monde connaît sous le nom de nacre. C'est particulièrement le genre avicule qui fournit la nacre au commerce, on trouve ces mulluscues dans la Méditerranée, mais surtout dans les mers d'Asie, où ils sont très communs. Avec des outils tranchants on enlève la partie rugueuse qui recouvre la nacre, dont on fait mille petits objets, des jetons, des bonbonnières, des boutons, etc.

Les perles sont de la même nature que la nacre; elles sont sécrétées aussi par des huîtres du genre avicule. La présence d'un corps étranger dans la coquille produit sur la peau de l'animal une irritation locale qui augmente l'activité de la sécrétion. La matière nacrée se dépose autour de ce petit corps qui lui sert de noyau, et se façonne en boule.

Les huîtres perlières sont très abondantes sur les côtes de l'île de Ceylan; on en fait la pêche dans les mois de février, mars et avril. Chaque plongeur, ayant à la main une petite corde dont l'autre extrémité est tenue par l'un des rameurs de la barque à laquelle il appartient, et un sac où il met les huîtres, descend au fond de la mer, grâce à une pierre qui lui sert de lest et qui est attachée à une corde que tiennent aussi les hommes de la barque. Il ramasse alors rapidement les huîtres qui sont à sa portée, puis, après être resté trois ou quatre minutes sous l'eau, il agite la moitié de sa corde, à ce signal on le remonte. Cette opération, que chaque homme répète jusqu'à cinquante ou soixante fois par jour, est, comme on le conçoit facilement, des plus pénibles, et il n'est pas rare de voir le plongeur, au moment où il sort de l'eau, rendre le sang par le nez et les oreilles. On rejette à la mer les huîtres qui ne contiennent point de perles; les autres sont rassemblées dans des fosses où elles ne tardent pas à mourir, on les ouvre alors et on en retire les perles.

On imite dans le commerce de fausses perles avec des écailles de l'ablette, que l'on dissout dans l'alcali volatil; on obtient ainsi une pâte nacrée que l'on moule en petites boules.

XLIV. — L'EPONGE, LE CORAIL

Les éponges présentent des formes très variées et souvent très bizarres: ce sont des êtres aquatiques; on les rencontre plus particulièrement dans la mer, et ce sont les éponges marines qu'on emploie de préférence; leur grandeur, leur forme, l'élasticité et la consistance de leur tissu, se prêtent beaucoup mieux à nos besoins. Les mers tropicales nous en fournissent de très grandes et de très belles. On en trouve aussi en abondance dans la mer de l'Archipel. Elles sont attachées aux rochers à une assez petite profondeur. Avant de les employer, on les lave à grande eau, pour enlever la matière animale qui les recouvre et les corps étrangers qui y adhèrent. On les blanchit à l'aide du chlore.

Le corail est un polypier: il est habité par une république de petits animaux d'une structure extrêmement simple, appelés polypes. Il a la forme d'un arbre dont le tronc est fixé au rocher par un solide empâtement. Le corail est rouge ou rose, il est de nature calcaire, et sa surface offre une infinité de petits trous dans chacun desquels est logé un polype. Ce sont ces animaux eux-mêmes qui sécrètent la substance calcaire dont est formé le corail; en outre, une sorte de peau membraneuse recouvre l'arbre tout entier, réunissant entre eux tous les petits animaux qui l'habitent, de manière à leur donner une vie commune: la nourriture prise par l'un d'eux profite à tous les autres.

Le corail est ordinairement attaché aux rochers dans la position d'un arbre renversé, le tronc en haut, les branches en bas; on le pêche à l'aide d'une machine formée de deux branches de fer croisées et placées dans une position horizontale; un filet est disposé au-dessous et convenablement lesté; à l'aide des branches de fer, on brise le corail à sa base; il tombe alors dans le filet, où on le retrouve en sortant l'appareil de la mer.

On rencontre le corail en grande quantité sur les côtes de la Méditerranée; on en fait une multitude de petits objets de bijouterie; on lui a pendant bien longtemps attribué des vertus chimériques: on le regardait comme un préservatif contre les sortilèges, le mauvais œil, etc. Sa vertu préservatrice n'a pas plus de réalité que les maux imaginaires auxquels il était censé porter remède.

## L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

De "l'Evénement" de Paris:

On va chercher bien loin les causes du développement économique de l'Allemagne au dehors depuis vingt-cinq années. On parle surtout de l'ascendant que ses victoires de 1866 et de 1870 lui ont donné dans le monde. Il y a peut-être là un fonds de vérité, mais l'expansion commerciale de cette nation, pour n'être pas sans rapport avec ses succès politiques et militaires, tient surtout à ce qu'elle a su organiser un outillage qu'elle agrandit et perfectionne chaque jour.

Nous ne voudrions pas mériter le reproche de vanter la suprématie commerciale de l'Allemagne, car il est bon qu'on sache que les négociants d'outre-Rhin se font un malin plaisir de reprodaire sur leurs circulaires qu'ils adressent à l'étranger les louanges que leur décernent les publicistes français et s'en servent pour battre le commerce français. Mais il est des vérités qu'on ne peut se dispenser de dire.

Relativement à l'enseignement commercial, il est hors de doute que nous sommes en état d'infériorité sur nos rivaux, quelques sérieux efforts qu'on ait faits dans ce sens.

Ainsi, la France compte deux établissements: l'Ecole des hautes études commerciales de Paris (292 élèves) et l'Ecole supérieure de commerce, la première destinée surtout à former des consuls. Pour l'enseignement secondaire commercial, nous avons les écoles de Bordeaux, (127 élèves), du Havre (89), de Lille (190), de Lyon (195), de Marseille (164), de Nancy et de Rouen (150), de Montpellier (70), de Paris (190).

275 élèves environ suivent les cours des sections commerciales des collèges Chaptal et Rollin et 38 auditeurs ceux de la Section communale de l'Ecole des langues orientales.

En tout 1,200 élèves. Nous ne parlons pas des élèves des écoles primaires supérieures dont l'enseignement commercial est fort trop élémentaire.

Voyons ce qu'il est en Allemagne: 73 écoles donnant l'enseignement commercial secondaire et 16 écoles supérieures de commerce, dont 6 en Prusse, 6 en Bavière, 3 en Saxe, 1 dans le Wurtemberg, 1 en Hesse et 1 dans la principauté de Reuss.

Huit autres écoles, sous les appellations de gymnase, enseignent le même programme.

L'Allemagne possèdent en outre dans les principales villes, des écoles commerciales et des écoles d'apprentis du commerce, où les élèves reçoivent un enseignement commercial secondaire.

Ces dernières écoles comptent plus de 12,000 élèves.

A Munich, l'école supérieure compte 250 élèves; à Nuremberg 450, à Leipzig plus de 500.

Dans cette dernière ville, on construit un véritable palais, qui pourra recevoir plus de 1,000 élèves.

C'est dans toutes ces écoles, les secondaires surtout, où se donne un enseignement technique très pratique, que se forment les bataillons de commis-voyageurs qui essaiment des centres commerciaux allemands vers tous les points du globe emportant avec eux, outre des marchandises, le prosélytisme en faveur de l'Allemagne et la haine de tout ce qui est français, remplissant partout leur triple rôle d'agent politique, de soldat et de commerçant.


# Bataille d'Ames

PATES DE BOIS DU CANADA


(Du Bulletin de la Chambre de Commerce française de Montréal:)

M. Wohlfarth, directeur-général de la Compagnie du Commerce Extérieur, de Paris, et représentant en France de la compagnie de pâte de bois du Sault Ste-Marie, est en ce moment au Canada, et nous a fait l'honneur d'assister à la dernière réunion de notre Comptoir. Voici les renseignements qu'il a bien voulu nous donner au sujet du commerce possible entre le Canada et la France en pâtes à papier.

Le marché français n'est accessible qu'aux pâtes sèches en raison des frets élevés que paie cette marchandise, plus encombrante que lourde. La pâte sèche occupe 90 pieds cubes à la tonne de poids, tandis que l'espace régulier compté pour une tonne n'est que de 40 pieds cubes. Ce sont donc des taux spéciaux de fret qu'on lui applique et tout ce qu'elle peut supporter c'est un fret de 20s par tonne pour l'Espagne et Marseille. La Compagnie Transatlantique prend 20 francs de New-York au Havre.

Il n'y a guère que la compagnie du Sault Ste-Marie qui fasse de pâte sèche quoique récemment, la compagnie de la Grand'Mère soit aussi entrée dans cette voie. Toutes nos petites fabriques sont outillées pour la pâte humide seulement; et comme cette pâte humide contient 50 p. c. d'eau, il lui faudrais trouver un fret de 10 francs ou de 10s tout au plus pour pouvoir se placer en Espagne, en Portugal ou en Belgique, en concurrence avec les pâtes de Norvège.

Si elles pouvaient livrer la pâte sèche, elles auraient un agantage considérable sur la fabrique du Sault Ste-Marie qui est obligée de payer un fret supplémentaire assez lourd, du Sault à Montréal ou à New-York.

Quant à l'exportation des rondins pour les fabriques françaises de pâtes à papier, elles est actuellement en dehors des possibilités, toujours à cause du fret trop élevé qu'elle aurait à supporter.

Axiome auvergnat.

—Quand on donne à plus riche que soi, le diable en rit.

Correlaire:

—Il faut toujours supposer tout le monde plus riche que soi.

# LA HAUTE COUR

## L'opinion d'un sénateur

Paris, septembre.

Le directeur du "Gaulois" rapporte qu'il a rencontré, ces jours derniers, un sénateur de la majorité républicaine, un opportuniste bon teint, un ami de M. Loubet; il lui a demandé son opinion sur la convocation de la haute cour, et voici ce que le sénateur a répondu:

—Mon opinion sur la convocation de la haute cour? Comment voulez-vous que je puisse la préciser? Je ne connais que le rapport de M. Bernard qui affirme des choses extraordinaires. Nous verrons le dossier.

"Ce que je crains, c'est que le sénat, où les esprits sensés font de plus en plus défaut, où l'on ne voit plus beaucoup de ceux qui ont fondé la République, où l'on obéit la plupart du temps soit à quelques énergumènes de l'extrême-gauche, soit à quelques politiciens cauteleux qui restent toujours fort prudemment dans la coulisse, je crains, dis-je que le sénat n'oublie qu'il est, cette fois, une "haute cour de justice", pour rester une assemblée politique obéissant aux pires entraînements.

"Et alors, c'est le sénat qui, en fin de compte, payera les pots cassés, comme l'on dit.

"Si l'opinion publique, mise en présence des faits, ne ratifie pas le jugement politique qu'on nous demande, vous verrez que toute la responsabilité retombera sur le sénat.

"Déjà, à la chambre, il y a une majorité pour nous "reviser", pour employer le mot à la mode. Déjà un député radical-socialiste, M. Gervais, déclare, cette semaine, dans la "Revue bleue", qu'il faut avant tout reviser le sénat. La majorité actuelle deviendra l'unanimité. Le sénat sera "le pelé, le galeux, d'où sera venu tout le mal."

"Et c'est mon cher ami Loubet, ancien président du sénat, à qui nous avons donné deux cent cinquante voix pour la présidence de la République, qui aura signé notre arrêt de mort."

LA COMMISSION D'INSTRUCTION

La commission de la haute cour, chargée de l'instruction préliminaire du prétendu complot, se compose de neuf membres dont M. Bérenger est le président. Voici quelques notes biographiques sur chacun de ces sénateurs:

M. Bérenger. — Le président de la commission compte parmi les personnalités politiques éminentes du sénat, et il est bien rare que les événements ne se chargent pas, de temps à autre, de le mettre en avant.

Né à Valence le 22 avril 1830. Compatriote, par conséquent, de M. Loubet dont il est du reste un des amis personnels. Ancien procureur général. S'engagea pendant la campagne de 1870, dans les mobiles du Rhône, et fut blessé au combat des Nuits.

Elu à l'assemblée nationale de 1871 simultanément par le Rhône et par la Drôme, il opta pour la Drôme, son pays natal. Fut ministre des travaux publics dans le premier cabinet de M. Thiers, dont il soutint toujours la politique.

M. Bérenger est sénateur inamovible et vice-président du sénat. Jurisconsulte éminent, il a attaché son nom à cette loi d'humanité que le code dénomme la loi de sursis, mais que l'on n'appelle partout que la loi Bérenger. Le sénateur, en dépit de toutes les railleries s'est également signalé par une ardente campagne contre la pornographie sous toutes ses formes, et cela lui a valu, dans les cabarets de Montmartre, le surnom de "Père la Pudeur."

M. Chovet. — Sénateur de l'Oise, soixante-huit ans, avocat et avoué hon rare, maire de Compiègne, dont il est également conseiller général. Président de la Société des sauveteurs de l'Oise, médaillé lui-même pour avoir accompli un acte de dévouement. Elu, pour la première fois, sénateur en 1888.

Chevalier de la Légion d'honneur. Siège à la gauche républicaine. Longs favoris blancs; une certaine ressemblance avec M. Louis Ricard qui a, comme on sait, les plus beaux favoris du monde. En sa qualité d'ancien avoué très au fait de toutes les questions de procédure.

M. Franck Chauveau. — Représente également le département de l'Oise, qui se trouve ainsi avoir deux sénateurs dans la commission de la haute cour.

Cinquante-trois ans. Né à Paris. Avocat à la cour d'appel. Elu député en 1876, fit partie des 363. Fut réélu en 1877 et 1881. Echoua en 1885 au scrutin de liste, avec toute la liste républicaine de l'Oise. Fut nommé pour la première fois au sénat en 1888.

Vice-président du Sénat. Appartient au centre gauche. Ce fut lui qui, en sa qualité de vice-président — M. Loubet ayant été élu président de la République — parla au nom du sénat aux funérailles de M. Félix Faure.

De taille moyenne, le front dégarni, la barbe en pointe. Un des derniers élèves de Léon Say. C'est d'ailleurs, malgré l'excellente situation qu'il a au Sénat, à ses opinions un peu trop pâles pour la haute assemblée qu'il dut de ne pas être élu président en gux funérailles de M. Félix Faure.

M. Edmond Develle. — Sénateur de la Meuse, soixante-huit ans. Né à Bar-le-Duc, ancien avoué comme M. Chovet. On ne dira pas jusqu'au point de vue juridique la commission marque de gens retors. Conseiller général de la Meuse. Président de la Société d'agriculture de ce département. Comme beaucoup de sénateurs a passé par la chambre des députés. Siégea au palais Bourbon de 1879 à 1885. Fut à ce moment-là nommé sénateur à une élection partielle, en remplacement de M. Vivenot, décédé. Réélu en 1888, sans concurrent, ce qui est toujours une bonne note pour un homme politique.

Aimable homme, modeste, ne se mettant jamais en avant et prenant part, néanmoins, avec compétence aux travaux des commissions et aux discussions d'affaires.

M. Cordelet. — Sénateur de la Sarthe. Encore un avoué! Le sénat, on le voit, sait mettre les gens aux postes qui leur conviennent, et il ne va pas chercher des danseurs là où il faut des calculateurs.

Soixante-cinq ans, ancien conseiller général, ancien maire du Mans, chevalier de la Légion d'honneur. Nommé sénateur en 1882. Etait déjà membre de la commission d'instruction de la haute cour lors du procès intenté au général Boulanger, et a été, depuis, constamment réélu commissaire.

Tout à fait le type de l'ancien magistrat. De tout petits favoris blancs, des pattes de lapin, oserions-nous dire; la figure glabre, très maigre; toujours sanglé dans une longue redingote. Fut un des fondateurs du parti républicain dans la Sarthe. Très estimé au sénat dont il est un des membres les plus travailleurs et les plus écoutés.

M. Dusolier. — Sénateur de la Dordogne. Celui-là n'est pas un avoué, bien loin de là. Homme de lettres et journaliste, et même poète, ainsi que l'indiquent ses longs cheveux et sa barbe légèrement inculte. Porte d'ailleurs, le romantique pronom d'Alcide.

Soixante-trois ans. Né à Nontron, dont il fut conseiller général. Collabora sous l'empire, à divers journaux de l'opposition. Fut même, au 4 septembre, sous-préfet de Nontron, puis devint secrétaire de Gambetta, alors ministre de la défense nationale. Elu député en 1881, il entra au sénat en 1885.

Un des membres les plus sympathiques de la haute assemblée. Très lettré, de relations charmantes, de manières très affables, il a des amis dans tous les partis, ce qui ne l'empêche pas d'être aussi ferme dans les questions de principes qu'il est tolérant dans les questions de personnes.

M. Cazot. — Sénateur inamovible. Un des gros bonnets de la commission d'instruction et même du sénat entier.

Soixante-dix-huit ans. Né à Alais. Prit en 1848, dans le Gard, la tête du mouvement républicain. Il y plaida de nombreux procès politiques. Arrêté au 2 décembre 1851, il vint, après sa mise en liberté, se fixer à Paris, où il se consacra à l'enseignement libre du droit jusqu'à la chute de l'empire.

Au 4 septembre, il fut nommé secrétaire général du ministre de l'intérieur, et suivit, en cette qualité, la délégation du gouvernement à Tours, puis à Bordeaux. Il démissionna dans la suite en même temps que Gambetta. Fut élu député du Gard à l'assemblée nationale le 2 juillet 1871, et sénateur inamovible le 16 décembre 1875.

M. Cazot fut successivement ministre de la justice dans les ministères Freycinet, Ferry et Gambetta. Nommé en 1883 premier président de la cour de cassation, il n'hésita pas, par un scrupule des plus honorables, à donner sa démission à la suite de la mise en faillite de la Société d'Alais au Rhône, par le seul fait qu'il avait été auparavant le président du conseil d'administration de cette société.

M. Cazot a été nommé, depuis, questeur du sénat.

D'une honorabilité reconnue de tous, d'une science juridique incontestée, M. Cazot occupe une des premières places au sénat, et il y est universellement respecté. Toujours fidèle à la mémoire de Gambetta, dont il fut le collaborateur et l'ami, l'éminent sénateur est le président de l'Association des gambettistes.

M. Morellet. — Sénateur de l'Ain. Cinquante-quatre ans. Ancien magistrat. Avocat au barreau de Paris. Elu sénateur en décembre 1885. Secrétaire du sénat. Nommé en 1889, membres de la commission d'instruction de la haute cour.

Petit, blond, très actif, très au courant de toutes les questions judiciaires, qu'il a plusieurs fois traitées à la tribune. Etait tout dernièrement rapporteur du projet de loi sur l'espionnage, auquel les événements actuels ont donné tant d'actualité.

M. Tillaye. — Sénateur du Calvados. Entré il y a quelques années à peine au sénat, à une élection partielle, ce qui ne l'empêcha pas d'être peu après nommé ministre. M. Tillaye ne faisait partie de la commission de la haute cour que comme membre suppléant, mais il y remplace aujourd'hui, comme membre titulaire, M. Isaac, récemment décédé.

M. Tillaye était arrivé au parlement précédé d'une réputation juridique qu'il ne semble pas avoir justifiée. Orateur jovial, il émaille ses discours de saillies qui amusent ses collègues, sans beaucoup les convaincre. C'est dans le cabinet de M. Henri Brisson que M. Tillaye fut ministre des travaux publics. On se souvient que lorsque la question de la revision se posa devant le conseil, M. Tillaye refusa de s'y associer, et il donna sa démission en même temps que le général Zurlinden.

On n'a jamais su, d'ailleurs, si c'était pour une question de forme ou pour une question de fond. M. Tillaye fit valoir des scrupules juridiques, mais il ne s'expliqua jamais sur la question d'innocence ou de culpabilité.

M. Tillaye n'est pas Normand pour rien.

Tels sont, très rapidement esquissés, les membres titulaires qui composent la commission d'instruction.


# L'ASTHME GUERI POUR TOUJOURS

**Un notaire public canadien bien connu a souffert pendant 35 ans—Guéri pour toujours par le composé Kola de Clarke**

R. D. Pitt, Ecr., Kamloops, écrit:

"J'avais souffert au moins 35 ans de la grande oppression de l'asthme, et de la courte haleine. J'avais durant ces années consulté plusieurs médecins et essayé tous les remèdes, jusqu'à ce que le docteur me dit, que je ne pourrais avoir qu'un soulagement temporaire, mais que je serais toujours incommodé. J'essayai le composé Kola du Dr Clarke, et après avoir pris la première bouteille, je fus grandement soulagé, et trois bouteilles m'ont complètement guéri. Je puis maintenant respirer aussi naturellement que jamais, et l'asthme ne m'incommode pas le moins du monde. Je sens qu'il est de mon devoir de rendre témoignage du merveilleux effet que ce remède a eu dans mon cas, et je conseillerais à ceux qui souffrent de cette maladie d'essayer le composé Kola de Clarke, comme seulement ceux qui ont souffert durant ces années comme moi, peuvent apprécier quelle bénédiction ce remède apporte à ceux qui souffrent de l'asthme." Trois bouteilles du composé Kola de Clarke sont garanties guérir. Un échantillon gratuit sera envoyé à toute personne souffrant de l'asthme. S'adresser à The Griffith's & Macpherson Co., 121 rue Church, Toronto et Vancouver, C. A., seule agents canadiens.

Vendu par tous les pharmaciens. Lorsque vous écrivez pour un échantillon, mentionnez ce papier.

Le composé Kola de Clarke est le seul remède permanent pour l'asthme; il est maintenant employé avec succès dans tous les hôpitaux d'Angleterre et du Canada.

# L'Extrait de Malt Liquide D'O'KEEFE



**Est le meilleur qui existe**

Depuis quelques mois un grand nombre de soi-disant Extrait de Malt Liquide ont été placés sur le marché et vendus à des prix pour lesquels il serait impossible de faire un véritable Extrait de Malt Liquide. Si vous voulez le meilleur demandez celui d'O'Keefe, et insistez pour avoir celui d'O'Keefe.

**Prix 25 cents la bouteille** ou déduit 50c par douzaine de bouteilles vides renvoyées.

W. LLOYD WOOD, Pharmacien en Gros, Agent Général. Toronto.

# DEWAR'S WHISKY

**Est sans egal ! !**

# Importante Ouverture d'Automne

Au Magasin qui fait une spécialité de . .

## Chaussures pour Hommes

Nous sommes les seuls agents au Canada pour la vente des célèbres chaussures Américaines de **STETSON,** les meilleures en **Amérique.** Chaussures lacées et boutonnées, cuir patent, Box-Calf, cuir jaune, cuir noir, semelles souples, talons et renforts solides coupe et forme élégantes. Prix à la portée de toutes les bourses. Les hommes qui apprécient des bonnes chaussures achalandent notre magasin.

CHAUSSURES CIREES GRATUITEMENT

# TETRAULT & HETU

1520 rue Ste-Catherine, 4ème porte de la rue Amherst

# L'UNION FRANCO-CANADIENNE

Association catholique et nationale d'assurance populaire à prix fixes et d'économie sociale

**Approuvée et fortement recommandée par**

TOUS NN. SS. LES ARCHEVEQUES ET EVEQUES du Canada français et par un grand nombre de laiques éminents.

SECOURS AUX MALADES—En temps de maladie, $3.00 par semaine, les deux premières semaines, $5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et de plus, douze autres semaines à $3.00 et quatorze semaines à $2.00, tant que le fonds de réserve de la Caisse des Malades aura au moins $10,000.00, formant un total de 38 semaines et $120.00 par année.

CAISSE DE DOTATION DE

**$500, $1,000, $2,000 ou $3,000**

SIEGE SOCIAL: 73 RUE ST-JACQUES - - - - MONTREAL

# UP TO DATE

Nouvelles marchandises pour Pardessus légers d'Automne, et Pardessus pesants d'Hiver, aussi Habillements complets, et Pantalons. Les plus beaux patrons en

***Tweed Ecossais, Tweed à Pantalons, Cheviots Fins et de Goût, Coupe garantie, Styles Elégants,***

Pour un vêtement chic, venez sans crainte au

**No 138½ Rue St-Laurent**

**N. LEVEILLE,**

Tél. des Marchands 182. Marchand-Tailleur

# Les Brosses D'Eddy

**Pour la Maison**
**Les Chevaux**
**Le Plancher**
**Et le Poêle**

Sont maintenant sur le marché. Demandez-les à votre fournisseur. Elles sont faites selon un nouveau procédé et dureront plus longtemps que n'importe quel autre genre de brosses qui soit en vente.

# HARNAIS de Luxe de Travail Simples Doubles

Tous nos **HARNAIS** sont faits à la main. Le cuir, le ligneux, les boucles, les bourrures, le métal, enfin tout dans la confection de nos Harnais est ce qu'il y a de mieux, de meilleur—Le travail est solide puisqu'il est garanti—Les prix sont bas, raisonnables.

Racommodage fait promptement et à bon marché.

**Venez nous voir avant d'acheter vos Harnais.**

**A. DAOUST, 484 rue Craig**

272-15-21-30-7-14

# Lettre de France

## Une entrevue du " Figaro " avec l'hon. M. Tarte

LE CREDIT AGRICOLE EN FRANCE.—L'ETAT DES ESPRITS APRES LE VERDICT DE RENNES. — UNE GRAVE NOUVELLE. — INTERVIEW D'UN SENATEUR. — LA REUNION DE LA HAUTE - COUR. —UNE DECLARATION DE M. CHARLES DUPUY.

(Service spécial à la "Patrie".)

Paris, 20.

UNE CONVERSATION DE L'HON J. I. TARTE AVEC UN REDACTEUR DU "FIGARO."

La veille du jour où il quittait Paris, complètement guéri, à la suite de la grave opération qu'il avait subie à Neuilly-sur-Seine, l'hon. M. Tarte voulait bien recevoir un de nos confrères du "Figaro", M. F. Hauser, qui rend compte dans les termes suivants de sa conversation avec le très distingué ministre :

" M. J. I. Tarte, ministre des travaux publics du Canada, vient de s'embarquer en Angleterre, à destination de Montréal. Cet éminent homme d'Etat était venu en Europe, à la fois pour se faire opérer un kyste au foie et pour s'occuper de diverses affaires intéressant au plus haut point son pays ; M. Tarte a été opéré à Paris, avec succès, et trois semaines après cette terrible opération, il était si complètement rétabli, qu'il pouvait engager des conversations et des pourparlers avec M. Delcassé.

" Voici huit jours, enfin, il se rendait à Londres, emportant de Paris les meilleurs souvenirs et l'espoir de voir bientôt des traités de commerce conclus entre le Canada et la France.

" Aujourd'hui, il vogue vers son pays...

" Il n'est pas inutile, au moment où cet ami de la France rentre dans la France d'Amérique, de rendre compte, ici, d'une "conversation" qu'il voulut bien nous accorder.

" C'était la veille de son départ ; dans le jardin d'une maison de Neuilly, allongé sur une chaise de paille, M. J. I. Tarte, consultant un Baedecker, nous attendait ; auprès de lui se trouvaient ses deux filles et M. Fred. Gélin, son secrétaire.

" Il fut de suite, la conversation s'engagea. On parla, naturellement, de la France... et de l'Affaire.

" Sur l'Affaire, M. Tarte ne veut point que ses paroles soient rapportées.

" Je n'ai pas, m'a-t-il dit, à m'immiscer dans votre politique intérieure, cela ne me regarde pas ; ce que je vous ai dit, ne l'imprimez point. Je vous l'ai dit à vous, à vous seul... Dites cependant que je souffre vivement des souffrances de votre pays... de mon pays"

" Ces trois mots, M. J. I. Tarte les prononça d'une voix très basse, d'une voix très lointaine.

" Car, après tout, dit-il, nous sommes bien un peu Français, au Canada ; songez que chez nous, il y a deux millions de personnes qui ne parlent, pour ainsi dire que le français. Les paysans de Montréal traitent de leurs intérêts en français ; aux jours de fêtes nationales, dans la province de Québec, il n'est pas une maison qui ne soit pas pavoisée aux couleurs de France. J'ai même vu, un jour, parmi les innombrables drapeaux tricolores, deux ou trois oriflammes blanches fleurdelisées... des reliques.

" Les événements de France sont suivis, chez nous, avec le plus vif intérêt ; par malheur, les dépêches concernant les choses de France, qui nous arrivent chaque jour, ne sont pas des dépêches françaises. Elles sont fausses, très souvent ; hostiles à la France, toujours. L'association des journaux américains, qui nous envoie de nombreux câblegrammes, est loin d'être sympathique à la France.

" Songez que mes fils, qui sont directeurs d'un grand journal canadien, sont obligés de faire chaque jour une réfutation des dépêches concernant les choses de France.

" Vous ne pouvez vous douter de ce qu'on nous a câblé au moment de l'affaire de Fashoda. Ces événements étaient dénaturés et grossis à plaisir.

"Ah! pourquoi n'avez-vous pas, comme les Anglais, des câbles à vous? Pourquoi n'organisez-vous pas une association de journaux, capable de "faire l'opinion" de l'étranger, comme l'Association anglaise des journaux américains?

"Envoyez aux journaux des dépêches intéressantes, on les imprimera, et on les payera. Faites concurrence à l'Association anglaise de la presse...

—"Mais, disons-nous, les dépêches parties de Paris ne sont donc pas transmises directement?"

"M. Tarte hoche la tête:

—"Elles passent par New-York ou par Londres...

—"Croyez-vous qu'elles y soient tronquées, dénaturées?..."

"Un silence. Puis: ...

—"Je ne veux pas rien vous dire, je ne sais pas ; tout ce que je sais, c'est que nous ne recevons que des dépêches hostiles à la France, et que nous devons les réfuter... C'est tout ce que j'ai à dire."

"Encore un silence;

—"Enfin, reprend M. Tarte, pourquoi ne venez-vous jamais nous voir? Nous serions si heureux de recevoir des journalistes français, de leur montrer notre pays... Ne savez-vous donc pas que "nous sommes la plus belle colonie française du monde?"

—"Voulez-vous que j'écrive cette phrase?...

—"Mais oui..."

"Il réfléchit, et, tout à coup:

—"Relisez-moi cette phrase."

"Je relis. M. Tarte, alors, me dit:

—"Ajoutez : "Tout en étant très loyaux à l'Empire britannique....." Comme cela tout ira bien, et je vous aurai dit tout ce que je pense."

"M. Tarte, après avoir pensé, reprend la parole:

"Nous sommes au Canada, deux millions de Français ; il y a, aux Etats-Unis, un million de Français ; cela fait trois millions de personnes, au bas mot, qui parlent français en Amérique.

"Chez nous, le chef du gouvernement, M. Wilfrid Laurier est Canadien français ; nous avons, au Parlement, un tiers de députés et de sénateurs français, puisqu'il y a, sur six millions d'habitants, au Canada, quatre millions d'Anglais.

"Nous avons, quatre et, parfois, cinq ministres Français sur douze; le président du Sénat est Français ; le vice-président de la chambre est français ; voyez la province de Québec, elle devient de plus en plus française, car des Français émigrants y arrivent chaque jour, et quand les Anglais ne sont pas en majorité dans un pays, quand ils n'y sont pas les maîtres, ils s'en vont...

" Pourquoi n'émigre-t-on pas plus de France au Canada ? M. Hanotaux se l'est demandé jadis. Nous nous le demandons aussi.

"Chez nous, un petit fermier, possesseur de deux mille francs, s'il est courageux et honnête, devient sinon riche, du moins très heureux en peu de temps.

"Nous avons au Canada un nouveau petit village qui porte le nom de Montmartre; il a été fondé par des Français de Passy et d'Auteuil. Ce village comprend aujourd'hui une trentaine de familles très unies, très heureuses; il a été fondé voici cinq ans.

"Au Canada, nous avons au moins deux cents journaux quotidiens ou périodiques imprimés en langue française. Nous avons des Universités françaises MM. Brunetière et Doumic sont venus nous voir et ont obtenu chez nous un très vif succès.

"Pour vous donner une idée de l'influence des Canadiens-français au Canada, je peux vous dire que nous avons plusieurs régiments de volontaires composés uniquement d'officiers et de soldats français. On en compte vingt dans la seule province de Québec.

"Le général Dutton a décidé voici quelques mois, que les commandements devraient être faits, dans ces régiments, en langue française, et non plus en anglais, un grand nombre de soldats ne connaissant pas un mot d'anglais."

"Ici, M. Tarte me parle de la Constitution politique canadienne, très libérale, qu'il compare à la nôtre... Mais ici, nous n'avons pas le droit de répéter ce que nous a dit M. Tarte. Contentons-nous de rapporter ici les dernières paroles du ministre canadien :

"Tout enfant, j'ai porté des sabots de France, et, dans la chambre de ma mère, c'était une horloge de France qui nous sonnait l'heure, durant qu'autour de moi, l'on chantonnait des refrains de France... Vous pensez que dans ces conditions, je dois aimer votre pays...

"Nous sommes deux millions à penser ainsi, au Canada; tout ce qui arrive de malheureux à la France nous déchire le cœur; et nous nous réjouissons quand la France est heureuse... Dites-le. Et dites aussi qu'il est de la plus haute importance, pour la France, qu'une organisation télégraphique soit créée pour lutter contre le mensonge et la haine.

"Pourquoi Londres, qui est dans une île, devient-elle plutôt le centre du monde, que Paris, la ville idéale, la ville de la civilisation, la ville de la justice ?..."

"Et là-dessus M. J.-I. Tarte se lève...

"Nous prenons congé de lui, ravis d'avoir conversé des choses de France, avec un bon Français d'outre-Mer."

Je comprends la satisfaction éprouvée par mon confrère du "Figaro" à la suite de sa conversation avec l'hon. M. Tarte, ce sincère ami de la France qui "tout en étant très-loyal à l'Empire Britannique" professe un culte tout particulier pour la patrie de ses ancêtres.

—o—

UNE DECLARATION DE M. CHARLES DUPUY

Consulté sur la question de savoir s'il y avait lieu de procéder à la convocation anticipée du Parlement, M. Charles Dupuy, l'un de nos hommes politiques les plus éminents, s'est très nettement, — avec sa franchise habituelle, — prononcé pour la négative. L'honorable ancien président du conseil a répondu que "l'initiative prise en cette matière par le groupe nationaliste ne pouvait inspirer aux républicains que de la répugnance, et qu'il était disposé à s'abstenir." Aucun homme de bon sens ne pourra récuser la valeur d'une pareille déclaration.

S. S. LEON XIII ET LA FRANCE

Voici les grandes lignes de l'encyclique que le Souverain Pontife vient d'adresser à l'épiscopat français, et qui est consacrée tout entière à la formation du clergé à sa mission :

Le pape rappelle d'abord les desseins de Dieu, choisissant de préférence la France comme défenseur de l'Eglise, instrument des grandes œuvres, fournissant des hommes apostoliques pour prêcher la foi jusque sur les confins du globe.

Léon XIII fait un magnifique éloge des qualités traditionnelles du clergé français, à savoir la dignité de la vie, l'ardeur de la foi, l'esprit de dévouement et de sacrifice, l'élan et la générosité, le zèle et la charité inépuisables envers le prochain, l'énergie dans les nobles et fécondes entreprises pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et le bonheur de la patrie.

Il loue l'abnégation des curés de campagne instruisant les enfants dans lesquels ils remarquent des dispositions à la piété et une aptitude à l'étude.

Il loue aussi comme une des gloires de l'Eglise de la France la multiplication des petits séminaires.

Relativement à leurs plans d'études, il constate la nécessité de compter avec les programmes de l'Etat, afin de maintenir l'influence du clergé sur la société et de fournir beaucoup de prêtres ne le cédant nullement pour la science, dont les grades sont la constatation officielle, aux maîtres que l'Etat forme pour ses lycées et universités.

Relativement à l'action et à la conduite sacerdotales, le pape loue les prêtres dociles aux conseils de l'encyclique "Rerum novarum", allant au peuple, aux ouvriers, aux pauvres, les moralisant, rendant leur sort moins dur, fondant des patronages, des cercles, des caisses rurales, des bureaux d'assistance, de placement, écrivant des livres, des articles, donnant la preuve d'un intelligent dévouement aux besoins pressants de la société contemporaine.

Toutefois, ce zèle doit être accompagné de discrétion, rectitude et pureté.

Il est indispensable pour cela de respecter l'autorité des évêques.

" Ne faites rien sans votre évêque. Rappelez-vous que les prêtres groupés autour de Judas Maccabée furent vaincus parce qu'ils avaient voulu s'affranchir des règles de la discipline. N'écoutez pas les hommes néfastes, semant la division, attaquant, calomniant les évêques. Ne lisez ni leurs brochures ni leurs journaux."

Les prêtres manqueraient à leurs devoirs de prêtres en adoptant dans la prédication un langage peu en harmonie avec la dignité du sacerdoce ou en assistant à des réunions populaires dans lesquelles leur présence servirait seulement à exciter les passions impies.

L'encyclique rappelle le mot de saint Augustin : "Plus on marche avec force et rapidité quand on est hors du bon chemin, plus on s'égare."

Assurément, dit Léon XIII, il y a des nouveautés avantageuses pour faire avancer le royaume de Dieu dans les âmes et la société, mais il appartient aux pères de famille, non aux enfants ou aux serviteurs de les examiner.

Ces sages conseils du grand pontife Léon XIII présentent une actualité saisissante.

En France, la parole du pape sera accueillie avec autant de respect que de gratitude, et tous les fils de la vieille Gaule d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, salueront avec joie les sages conseils donnés au clergé par l'illustre et très subtil successeur de Saint Pierre.

LE PROCES DREYFUS ET L'EXPOSITION

Depuis quelques jours certains journaux étrangers, hostiles à la France et à sa rayonnante influence dans le monde, ont fait courir le bruit que certaines nations voulaient nous punir du jugement de Rennes en laissant s'organiser, parmi leurs exposants, une grève contre l'Exposition Universelle de 1900, à Paris.

Ma situation personnelle de commissaire adjoint d'une section de l'Exposition me met à même de dire, en toute sûreté de conscience, aux lecteurs du grand quotidien libéral de Montréal que ces rumeurs, répandues à plaisir, ne reposent sur aucun fondement sérieux. J'ai causé avec plusieurs de mes collègues, commissaires de divers pays étrangers, et je puis affirmer que pas plus du côté de la triple alliance que du côté de l'Angleterre, de la Suisse ou des Etats-Unis, rien ne peut justifier l'idée d'une grève des exposants et moins encore des gouvernements.

M. Richter, commissaire général d'Allemagne, est rentré à Paris, abrégeant sa villégiature, et, hier matin, il recevait sur son chantier la commission d'incendie. De son côté, le représentant de l'Italie a quitté Rome après avoir été reçu par le président du conseil et dès sa rentrée, il a donné des instructions pour poursuivre activement les travaux du Pavillon-Royal.

D'autre part, à Londres, a été tenue une réunion de l'Association internationale pour l'arbitrage et la paix des nations. Un ordre du jour a été voté, à l'unanimité, condamnant le mouvement produit en Angleterre, en Amérique, et sur le continent pour le boycottage de l'Exposition. L'ordre du jour dit que c'est là une action non justifiée contre le bien-être du peuple français et qu'il faut se garder des extrémités auxquelles conduit une passion exagérée.

Je terminerai par ce mot qui m'a été dit par un commissaire étranger: "Si un exposant quelconque, d'un pays ou d'un autre, est de caractère assez faible et se laisse circonvenir, tant pis pour lui, il peut être assuré qu'il se rencontrera de nombreux concurrents pour prendre la place qu'il aura laissée libre."

Ces paroles, marquées au double coin du bon sens et de l'expérience, sont bonnes à répéter à l'heure actuelle.

DEMANDE DE CREDITS

A l'exemple de ce qui s'est fait en 1889, le gouvernement va demander, dans le budget de 1900, des crédits spéciaux pour frais de représentation du président de la République et des ministres, à l'occasion de l'Exposition et pour indemnité aux petits fonctionnaires résidant à Paris.

Le crédit affecté au président de la République sera de 500,000 francs ; 1 million sera demandé pour être réparti entre les onze ministres.

Enfin, un crédit variant entre 18 et 1,400,000 francs servira à attribuer des indemnités, pendant toute la durée de l'Exposition aux petits employés et fonctionnaires de l'Etat en résidence à Paris.

Ces indemnités, qui seront de 10 pour cent du traitement, seront accordées seulement aux fonctionnaires et employés dont le traitement est inférieur ou, au plus, égal à 2,000 francs.

La mesure ne peut qu'être approuvée, car l'immense quantité de visiteurs annoncée pour l'Exposition Universelle fera certainement hausser le prix des vivres, et il est honnête de ne pas laisser souffrir les petits employés qui, eux, ne retireront aucun profit du grand tournoi qui se prépare.

Quant au chef de l'Etat, et aux ministres, il n'est que juste qu'ils puissent recevoir avec distinction les hôtes de la France.

LE CREDIT AGRICOLE

Au Canada, où l'on possède à un si haut point l'étude de tout ce qui touche au développement de l'agriculture, on lira certainement avec grand plaisir le bel article suivant que M. Rambaud, ancien membre du cabinet Méline, vient de consacrer au "Crédit Agricole."

"Je suis de quelques jours en retard pour parler de s'œuvre qui s'accomplit, avec une précision et un entrain tout particuliers, dans une de nos provinces de l'Est, mais qui passionne, avec plus ou moins de vivacité, suivant les pays et les tempéraments, toute la France agricole.

Heureusement, l'intérêt de la question n'est pas une affaire de date. Elle est toujours d'actualité, parce qu'elle est d'avenir, d'un avenir indéfini.

On n'a pu oublier ce que fut l'œuvre agricole de M. Méline pendant son ministère de deux ans. Elle comprend un ensemble très logique, très bien lié, de mesures, de lois concourant tous au même but: le relèvement de notre agriculture.

Les primes et détaxtes sur l'exportation des sucres, la loi sur les vins artificiels, les lois de protection contre les épizooties, la loi sur la tuberculose du bétail, la loi contre les fraudes sur les beurres, l'énergie avec laquelle fut maintenu, dans des circonstances difficiles et jusqu'à l'instant critique, le droit de sept francs sur les blés, la loi sur les colis agricoles,—tout concourait à assurer la protection de notre agriculture, à lui ouvrir des débouchés nouveaux ou à lui garder les anciens.

D'autres mesures tendaient à organiser le travail, le projet de loi sur les chambres d'agriculture, ou à instituer — enfin! — le crédit agricole.

Et ce crédit, qui avait paru longtemps une pure utopie, fut réellement créé. La loi sur les warrants agricoles fut votée, après la retraite de M. Méline, telle qu'il l'avait rédigée. La convention avec la Banque de France mit à la disposition du gouvernement, pour des prêts à l'agriculture, environ 80 millions (un capital de 40 millions, plus vingt annuités de 2 millions). La loi du 30 mars 1899, sur les caisses régionales agricoles, n'a fait que consacrer une proposition de M. Méline, datant de son ministère.

Après sa retraite, il s'est attaché, dans le pays où s'exerce son influence comme député ou président du Conseil général, à poursuivre l'application des lois qu'il avait préparées et fait voter comme ministre.

Cette phase de son activité n'est pas moins intéressante à étudier que la précédente. On ne peut dire que son action se soit restreinte; simplement, elle a gagné en intensité ce qu'elle perdait en étendue.

Comme il disait naguère au Comice agricole de l'arrondissement de Remiremont, "nous ne sommes pas de ces Français, trop nombreux, qui laissent les lois dormir dans les cartons quand elles sont votées et qui négligent de s'en servir quand ils peuvent en tirer profit."

Déjà il avait amené ses compatriotes des Vosges à fonder un syndicat "devenu comme le pivot autour duquel gravite toute notre organisation agricole." Sur ce syndicat, ils avaient "greffé" une Société d'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail, et une petite banque mutuelle agricole.

Ces deux institutions ont prospéré. La première paie aux éleveurs une indemnité des trois quarts pour leurs pertes de bétail, en échange d'une très faible prime d'assurance. La seconde en moins de deux ans, est arrivée à un chiffre d'opérations de près de 65,000 francs comprenant 216 prêts consentis à des cultivateurs.

L'exemple a été suivi, de proche en proche, dans tout le département des Vosges et dans les départements voisins. Partout, on demande communication des statuts de l'Assurance et de la Banque de Remiremont.

La loi sur les caisses régionales agricoles est votée, à Paris, le 31 mars 1899. Dès le mois d'avril, la "Banque régionale de l'Est" est fondée à Epinal, avec un capital de 60,000 francs. Elle est, dès lors, en mesure de solliciter de l'Etat, sur les fonds mis à sa disposition par la Banque de France, une avance de quotité à peu près égale.

Elle reçoit cette avance sans avoir à payer d'intérêts. Elle peut donc réduire d'environ 50 p.c. l'intérêt des prêts qu'à son tour elle va consentir aux banques d'arrondissements ou de canton.

La "Banque régionale agricole de l'Est" aurait été, dans toute la France, la première en date. Les Vosgiens auront "montré le chemin à tous les autres départements". Et telle est la force d'une initiative énergique, que le Territoire de Belfort, et, dans la Haute-Marne, l'arrondissement de Chaumont, ont demandé à être reliés à la Banque vosgienne.

Peut-être les lois votées seraient-elles longtemps restées lettre morte. Les cultivateurs sont lents à saisir les avantages inespérés quelles leur apportent.

Il est difficile d'imaginer quelles difficultés on rencontre pour organiser des syndicats même de canton. On ne se heurte pas seulement à la défiance du cultivateur contre tout ce qui est nouveauté, à la répugnance qu'il éprouve à verser dans une caisse commune (comme s'il était certain de n'avoir jamais besoin d'y puiser !) il faut compter aussi avec les divisions que la politique a jetées dans les villages ; elles persistent même quand il s'agit de la mortalité du bétail : on dirait qu'il y a des bœufs républicains, des vaches réactionnaires !

La politique ! Est-ce bien de la politique ? Car, parfois, sous les dénominations de républicains, de radicaux, de cléricaux, ce ne sont pas des partis politiques qu'il faut chercher mais simplement des coteries locales, la rivalité entre le groupe installé à la mairie et les groupes qui méditent de l'en déloger, les rancunes d'anciennes compétitions, les ressentiments provoqués par tel tracé de chemin, l'emplacement de telle fontaine, la répartition de l'affouage.

Presque dans chaque village il y a d'irréconciliables Capulets et d'intraitables Montaigus. Il y a souvent le parti de M. le maire d'aujourd'hui, du maire d'avant-hier, du maire de demain. Si l'une de ces fractions prend l'initiative d'un syndicat, les autres esquissent aussitôt un mouvement de recul.

L'intérêt si puissant sur l'esprit des cultivateurs, l'intérêt si évident, puisque, pour chaque pièce de cent sous qu'on versorait dans la caisse, le gouvernement ajoutera 5 francs, n'est pas toujours assez fort pour vaincre les susceptibilités et triompher des rancunes. Le Capulet n'entend pas que sa Juliette, génisse "suitée", soit inscrite au même syndicat que Roméo, taureau de deux ans, qui appartient aux Montaigu.

Survienne une épizootie, et l'on assiste à des drames d'étable aussi poignants que le cinquième acte de celui de Shakespeare. Tant pis pour les bêtes! Ou plutôt tant pis pour leurs propriétaires qui, au lieu d'être indemnisés des trois quarts de leurs perte, comme les syndiqués de M. Méline, en sont réduits à mendier dix francs à la préfecture.

Et, pourtant, c'est dans l'esprit d'association, c'est dans les applications du principe de mutualité, c'est dans la création des syndicats, des mutuelles", des banques locales ou régionales, qu'est le salut de notre agriculture.

C'est peut-être là aussi, ainsi que le pronostiquait M. Méline au Comice de Remiremont, qu'est le salut de notre petit commerce, de notre petite industrie.

En face du socialisme, qui s'est révélé, jusqu'à ce jour, uniquement comme une force de destruction, le seul remède, c'est l'association des travailleurs, qui est une force de création.

Celui-là tend à la spoliation universelle ; celui-ci donnerait l'aisance à tous, car ceux-là mêmes qui n'ont pas de propriété individuelle jouirait de la propriété collective.

Comme l'a dit encore M. Méline, "c'est ainsi que les travailleurs, en s'entendant, en s'entr'aidant les uns les autres, arriveront à corriger, par leur union, les inégalités sociales dont ils se plaignent le plus."

J'ai la conviction que les sages conseils donnés par M. Rambaud seront accueillis avec faveur par tous les amis de l'agriculture au Canada, et que certains de ses conseils pourront même être mis en pratique sur le nouveau continent.

L'ETAT DES ESPRITS EN FRANCE

Toujours pour me conformer aux judicieux désirs de la direction de la "Patrie," je vous transmets d'une manière très-impartiale, les constatations que je note chaque jour sur l'état des esprits en France au lendemain du jugement qui a recondamné Dreyfus.

Je remarque tout d'abord que les attaques injustes et jalouses d'hypocrites adversaires du génie français ont déjà beaucoup fait pour la pacification des esprits et la cause de l'apaisement souhaitées par tous les gens sérieux.

A remarquer, d'autre part, que maintenant que le conseil de guerre de Rennes s'est prononcé dans la plénitude de sa souveraineté et a eu toute l'impartialité désirable, l'immense majorité du public est aussi unanime à demander l'apaisement et l'oubli, non seulement pour Dreyfus, mais encore pour les différentes affaires en cours.

Si le Président de la République use largement de son droit de grâce, le pays lui en saura gré; et le gouvernement ne pourra que bénéficier lui-même de toute mesure de clémence ou d'amnistie.

L'ARCHIDUC LOUIS-VICTOR

Les Parisiens, même ceux qui se piquent le plus de républicanisme et d'idées démocratiques, aiment voir des princes authentiques visiter la capitale. Cela flatte toujours l'orgueil national. A ce titre, je vous signale l'arrivée parmi nous de l'archiduc Louis-Victor, frère de l'Empereur d'Autriche, qui est arrivé hier matin à Paris, venant directement de Vienne, accompagné de son aide de camp, le comte Blome.

Le prince voyage incognito sous le nom de comte de Glesheim. Il a cinquante-sept ans et il est célibataire. Passionné pour la musique et les arts, il a adopté un genre de vie des plus simples, et, comme il a trouvé l'hôtel où il voulait descendre envahi par les ouvriers, il n'a fait aucune difficulté quand on lui a proposé... une chambre au troisième.

Une chambre pour lui, une autre pour son aide de camp, et l'archiduc s'est déclaré satisfait.

La simplicité et la bonne humeur de ce prince lui ont concilié de suite de nombreuses sympathies à Paris.

LES CARLISTES

En France, on suit toujours avec grand intérêt les préparatifs faits par les Carlistes pour s'emparer du pouvoir au-delà des Pyrénées. Ce que je vous annonçais, il y a quelque temps déjà, grâce à des renseignements particuliers, est en train de se réaliser : le gouvernement espagnol est le premier à reconnaître aujourd'hui qu'une vive agitation se manifeste à Borjus, à Alforja, à Pratdir et dans de nombreuses localités de la Catalogne. On dit que des agents du duc de Madrid parcourent les villes principales de la province. Les autorités redoublent de vigilance. Sur la frontière franco-espagnole, la grande majorité de la population est traditionnellement acquise aux Carlistes, et prête à les seconder plus ou moins directement si Don Carlos fait un appel à ses partisans.

UNE GRAVE NOUVELLE

Le bruit court que parmi les documents qui vont être fournis à la commission d'instruction de la Haute Cour de Justice se trouvent un certain nombre de pièces établissant la participation d'un certain nombre de congrégations religieuses à la propagande menée depuis moins de trois ans contre les institutions républicaines. Je ne vous rapporte ce bruit que sous les plus expresses réserves, déplorant une fois de plus que le clergé, qui devrait se consacrer uniquement à la mission si haute qui lui est dévolue par l'Eglise, puisse être accusé de subventionner des journaux politiques et d'organiser des propagandes électorales. Le rôle du prêtre et du religieux est si beau, tellement au-dessus des misères et des compétitions humaines, qu'il serait profondément triste de voir une question aussi délicate mêlée aux débats de la Haute Cour de Justice, ainsi que l'annoncent plusieurs personnages politiques généralement bien informés.

INTERVIEW D'UN SENATEUR

J'ai pu causer quelques instants avec un sénateur de l'opposition, que la majorité républicaine écoute volontiers tant pour son beau talent de parole qu'à cause de la grande droiture de sa vie politique.

Voici, brièvement rapporté, ce qu'il m'a répondu à ma demande de renseignements sur le procès que va juger la Haute Cour de Justice :

" Je ne connais rien encore du dossier. Le ministère fait affirmer qu'il a des documents irréfutables contre les prévenus. Je veux bien le croire, mais je suis loin d'en être persuadé, je vous l'avoue en toute franchise.

" Le Sénat n'a aucune idée préconçue et il se fera un devoir d'examiner le cas de chaque accusé en toute liberté d'esprit.

" Avant tout, le Sénat décidera — il n'en faut pas douter — que les avocats assisteront à l'instruction. Cela n'est pas dit dans la loi d'organisation de la Haute Cour. Mais la loi Constans, votée depuis par le Parlement, a introduit dans nos codes cette disposition libérale. Une seconde loi en a étendu ensuite le bénéfice aux accusés des conseils de guerre, et cela en vue du colonel Picquart et du capitaine Dreyfus. Il n'est pas possible qu'on refuse le même avantage aux prévenus du procès politique actuel.

" On soulèvera aussi la question de compétence. Sur ce point, je vous demande de réserver mon opinion jusqu'à la connaissance complète des documents qui nous seront lus et des raisons qui nous seront données.

" Membres de l'opposition et républicains, nous ne pouvons nous expliquer, au Sénat, la façon dont a été conduite l'affaire du fort Chabrol. Si le garde des sceaux et le gouvernement n'ont pas su faire arrêter à temps M. Guérin et ses compagnons, cette tâche ne saurait incomber au Sénat, auquel les inculpés doivent être livrés "sous main de justice."

LA REUNION DE LA HAUTE COUR

La réunion constitutive de la Haute Cour de Justice qui a eu lieu hier, lundi, au Palais du Luxembourg, s'est faite dans les conditions prévues, c'est-à-dire avec le calme le plus complet. On ne remarquait même dans les alentours du Sénat aucun attroupement; le public se désintéressant de plus en plus des événements actuels, contrairement à ce que disent certaines dépêches tendancieuses, d'origine aussi étrangère que suspecte.

A deux heures précises, M. Falliéres, président de la Haute Cour, monte au fauteuil, ayant auprès de lui M. Albert Sorel, de l'Académie Française, secrétaire général de la présidence du sénat et greffier en chef de la Haute Cour.

Le président donne l'ordre d'introduire les membres du parquet. MM. Bernard, Fournier, Herbaux, en robe rouge, entrent et s'assoient à la droite du président.

M. Bernard, procureur général, donne lecture du réquisitoire introductif d'instance.

Voici le préambule du réquisitoire:

Nous, procureur général près la Haute Cour de justice,

Vu les pièces de l'information commencée par M. Fabre, juge d'instruction près le tribunal de 1ère instance de la Seine,

Avons l'honneur d'exposer les faits suivants:

M. le préfet de police, agissant en exécution de l'article 10 du Code d'instruction criminelle, et à la date du 12 août dernier, a fait procéder à diverses perquisitions et arrestations, à la suite desquelles une instruction a été ouverte.

Cette instruction laisse en dehors de ses recherches l'acte personnel de MM. Déroulède et Marcel Habert, qui a été déféré au mois de mai 1899 à la cour d'assises de la Seine.

Ces deux inculpés étaient poursuivis pour infraction à certaines dispositions des lois sur la presse.

L'instruction relève les crimes de complot et d'attentat en vue de changer le gouvernement, crimes prévus et punis par les articles 87 et 89 du Code pénal.

Aux termes de ces articles, il y a complot dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs personnes.

Les désordres qui se sont produits en février 1899, ceux qui les avaient précédés et qui les ont suivis ont-ils été le résultat spontané d'une initiative ou délictueuse ou criminelle ou soudaine, ou bien ont-ils été préparés par une entente organisée en vue de changer le gouvernement?

La résolution d'agir dans ce but précis a-t-elle été concertée et arrêtée entre les inculpés? Entre Déroulède, Marcel Habert et un ou plusieurs membres de la Ligue des patriotes; entre Guérin et un ou plusieurs membres de la Ligue antisémite; entre Dubuc et un ou plusieurs membres de la Jeunesse antisémite; entre Buffet, Godefroy, de Chevilly et d'autres membres du parti royaliste?

La même résolution a-t-elle été arrêtée et concertée entre ces divers groupes?

Telles sont les questions posées par la poursuite actuelle et auxquelles, dès à présent, avant toute enquête et toute audition de témoins, il est permis de répondre d'une manière affirmative.

Le procureur-général conclut en ces termes :

Tels sont les faits relevés jusqu'à ce jour par l'instruction contre :

1. Buffet, (Anne - Joseph - Paul - André), avocat, né à Paris le 10 mars 1857, domicilié à Paris, 97, rue du Bac. — Détenu.

2. De Chevilly (Marie - Robert - Hippolyte), né à Paris le 13 février 1847, domicilié à Paris, 9, rue des Ecuries-d'Artois. — Détenu.

3. De Grimaud de Monicourt (Gaston - Louis - Marie - Joseph), né à Ivry (Seine), le 25 août 1852, domicilié à Paris, 23, rue de Constantinople. — Détenu.

4. Poujol, dit de Fréchencourt (Marie - Adrien - Raoul), publiciste, né à Souès, le 2 juin 1863, domicilié à Paris, 11, rue de Lille. — Détenu.

5. Godefroy (Joseph - Eugène), avocat, né à Paris le 29 avril 1862, domicilié à Paris, 176, boulevard St Germain. — Détenu.

6. De Pontevès de Sabran (Jean - Baptiste - Elzéar - Marie - Casimir), né à Grignols le 6 septembre 1851, domicilié à Paris, 81, avenue Victor Hugo. — Détenu.

7. Guixou, dit Guixou - Pagès Jean Honoré - Pierre), publiciste, né à Torreilles le 5 décembre 1852, domicilié à Paris, 14, rue Halévy.

8. De Ghaisne de Bourmont (Marie - Adolphe - Armand - Charles - Henry - Amédée), né à Caen le 14 avril 1860, domicilié à Paris, 24, rue Las-Cases.

9. De Parseval (Fernand), né à Lyon le 17 février 1840, domicilié à Paris, 1, rue Pierre-Charron.

10. De Ramel (Augustin - Fernand), avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation, député, né à Alais le 27 mars 1847, domicilié à Paris, 37 bis, rue de Bourgogne.

11. Moisson de Vaux (Amédée - Antoine - Arthur - Raoul), né à Paris le 29 janvier 1875, domicilié à Paris, 8, rue Royale. — En fuite.

12. De Lur-Saluces (Eugène - Henri - Marie), né à Sauternes le 21 août 1852, domicilié à Paris, 1, avenue de Tourville. — En fuite.

13. Déroulède Paul - Marie - Joseph), homme de lettres, député, né à Paris le 2 septembre 1846, domicilié à Paris, 108, avenue Kléber. — Détenu.

14. Habert (Henri - Ernest - Marcel), avocat, député, né à Montfort-l'Amaury le 20 septembre 1862, domicilié à Paris, 9, rue de Berlin. — En fuite.

15. — Thiébaud (Eugène-Georges - Cial), publiciste, né à Toulouse le 16 mars 1850, domicilié à Paris, 33, quai Voltaire. — En fuite.

16. — Ballière (Edouard - Achille), architecte, né le 17 octobre 1840 à Sannerville, domicilié à Paris, 17, rue Blondel. — Détenu.

17. Barillier (Ernest - Henri), marchand-boucher, né à Noisiel le 30 avril 1859, domicilié à Paris, 3, rue des Martyrs. — Détenu.

18. Guérin (Jules - Napoléon), publiciste, né à Madrid le 14 septembre 1860, domicilié à Paris, 51, rue de Chabrol. — En état de rébellion.

19. Dubuc (Edouard - Maximilien) ingénieur, né à Paris le 12 novembre 1872, domicilié à Paris, 22, rue Grange-aux-Belles. — Détenu.

20. Brunet (Edouard - Gustave - Alfred), employé de commerce, né à Caen le 1er juillet 1879, domicilié à Caen, 2, rue des Fossés-du-Château.— Détenu.

Davout (Louis - Ferdinand - Emile), dit Jacques Cailly, dessinateur, né à Segrie-Fontaine le 25 février 1877, domicilié à Paris, 5, rue Flatters. — Détenu.

22. Girard (Jean - Flavien - Jules-Emmanuel), publiciste, né à Marseille le 22 août 1871, domicilié à Paris, 4, rue Christiani.

Attendu qu'il existe contre les personnes ci-dessus dénommées prévention :

1o D'avoir, depuis moins de dix ans, notamment en 1898 et 1899, sur le territoire de la République, concerté et arrêté ensemble un complot ayant pour but soit de détruire ou de changer le gouvernement, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité constitutionnelle, avec cette circonstance que ledit complot a été suivi d'actes commis ou consommés pour en préparer l'exécution ;

2o D'avoir, dans le courant de l'année 1899, sur le territoire de la République, et spécialement à Paris, volontairement pris part, comme auteurs ou comme complices, à un ou plusieurs attentats dont le but était soit de détruire ou de changer le gouvernement, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité constitutionnelle ;

Lesquels attentats ont été manifestés par des actes d'exécution ou des tentatives qui n'ont été suspendues ou n'ont manqué leur effet que par des circonstances indépendantes de la volonté des auteurs :

Crimes prévus et punis par les articles 2, 87, 88, 89, 59, 60 du Code pénal.

Attendu qu'il existe en outre :

1o Contre Guérin et tous autres que la procédure découvrira, prévention d'avoir, à Paris, en 1899, en réunion armée, résisté à des agents de la force publique agissant pour l'exécution des lois ;

2o Contre Guérin spécialement, d'avoir à Paris, en 1899, commis sur ces agents une tentative d'homicide volontaire avec préméditation.

Ces faits sont connexes au complot et autres attentats ci-dessus spécifiés, ayant été commis pour assurer l'impunité des dits crimes, et tombent sous l'application des articles 221, 2, 295 et suivants du Code pénal, 226, 227 du Code d'instruction criminelle.

Attendu qu'il existe contre :

1o "Gou'at" dit "Maillard" (Charles - Louis), publiciste, né à Bordeaux le 26 novembre 1872, domicilié à Paris, 36 rue Saint-Ferdinand ;

2o "De Susini" (Paul-François), employé d'imprimerie, né le 8 décembre 1878 à Buenos-Ayres, domicilié à Paris, 31 rue Demours,

Prévention d'avoir, à Paris, en 1899, adressé des provocations à des militaires des armées de terre ou de mer, dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans ce qu'ils leur commandent pour l'exécution des lois et règlements militaires et la défense de la Constitution républicaine ;

Délit qui est connexe au complot ci-dessus spécifié, — ayant été commis

# L'EXPOSITION DE JOLIETTE

## Liste officielle des exhibits et des heureux gagnants

(De notre correspondant particulier)

Joliette, 29.— J'ai pu me procurer la liste des heureux gagnants à l'exposition de la Société d'Agriculture No 1 du comté de Joliette, qui a été tenue le 19 courant en notre ville. Je suis heureux de la publier dans les colonnes de la "Patrie" qui a toujours encouragé l'agriculture. Je tiens à remercier M. le secrétaire de la Société d'Agriculture, M. Adolphe Fontaine, Ecr., avocat, de la bonne grâce qu'il a mise à me fournir les détails qui vont suivre.

Etalons âgés.— 1er prix, Médard Rivest; 2e, Octavien Casaubon; 3e, Théophile Goyet; 4e, Néry Pelletier.

Etalons de 3 ans.—1er prix, Octavien Robillard; 2e, Pierre Pelletier; 3e, Charles Bonin.

Etalons de 2 ans.—1er prix, Alexandre Bonin; 2e, Louis Roch; 3e, Wilfrid Roy.

Etalon d'un an.—1er prix, Magloire Perreault; 2e, Jean Louis Bazinet; 3e, Léon Desrosiers.

Jument poulinière avec poulain. — 1er prix, Louis Roch; 2e, Joseph Payette; 3e, Damase Massé; 4e, Fleurent Fernet; 5e, Octavien Poulette; 6e, Maxime Laporte.

Juments d'usage général.— 1er prix, Frs.-Xavier Amyot; 2e, Joseph Lagarde; 3e, Louis Roch; 4e, Eugène Fréchette.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Charles Loiseau; 2e, Benjamin Champagne; 3e, Joseph Léon Joly.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Ovide Lafortune; 2e, Onézime Lafortune; 3e, Eucharist Goutu.

RACE BOVINE ENREGISTRÉE CANADIENNE. — JERSEY CANADIENNE

Taureaux âgés de 3 ans et plus. — 1er prix, Joseph Massé; 2e, Eugène Fréchette; 3e, Delphis Bellerose.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Delphis Bellerose; 2e, Damien Comtois; 3e, Joseph Clément; 4e, Clément Laporte.

Taureaux d'un an.— 1er prix, Damien Comtois; 2e, Mathias Ferland; 3e, Delphis Bellerose.

Veaux de 1899.—1er prix, Eugène Fréchette; 2e, Delphis Bellerose.

Vaches à lait de 4 ans et au-dessus. 1er prix, Adélard Barrette; 2e, Magloire Perreault; 3e, Charles Leblanc; 4e, Edouard Coutu.

Taures de 2 ans.—1er prix, Adélard Barrette; 2e, Delphis Bellerose; 3e, Damien Comtois.

Taures d'un an.—1er prix, Damien Comtois; 2e, Delphis Bellerose; 3e, Edouard Coutu.

Génisses nées en 1899. — 1er prix, Delphis Bellerose; 2e, Eugène Fréchette; 3e, Damien Comtois.

Taures de 3 à 4 ans. — 1er prix, Charles Rivest; 2e, Joseph Clément; 3e, Eugène Fréchette.

AYRSHIRE ENREGISTRES

Taureaux de 3 ans et plus. — 1er prix, Médard Rivest.

Taureaux de 2 ans. — 1er prix, Charles Rivest; 2e Aristide Boucher.

Taureaux d'un an. — 1er prix, Charles Rivest; 2e, Médard Rivest.

Veaux de 1899. — 1er prix, Médard Rivest; 2e, Wilfrid Tellier; 3e, Arthur Marion.

Vaches de 4 ans et plus. — 1er prix, Wilfrid Tellier; 2e, Edouard Coutu; 3e, Médard Rivest; 4e, Charles Rivest.

Vaches de 3 à 4 ans. — 1er prix, Charles Rivest; 2e, Médard Rivest; 3e, Wilfrid Tellier.

Taures de 2 ans. — 1er prix, Médard Rivest; 2e, Wilfrid Tellier; 3e, Charles Rivest.

Taures d'un an. — 1er prix, Wilfrid Tellier; 2e, Charles Rivest; 3e, Médard Rivest.

Génisses de 1899. — 1er prix, Médard Rivest; 2e, Edouard Coutu.

Vaches de 4 ans (non enregistrées). —1er prix, Léon Desrosiers; 2e, Charles Bonin; 3e, Cyprien Lassalle; 4e, Joseph Clément; 5e, Adélard Barrette.

Vaches de 3 ans. — 1er prix, Charles Rivest; 2e, Joseph Fafard; 3e, Henri Rondeau; 4e, Charles Bonin.

Taures de 2 ans. — 1er prix, Médard Rivest; 2e, Charles Rivest; 3e, Wilfrid Tellier.

Taures d'un an. — 1er prix, Médard Rivest; 2e, Charles Rivest; 3e, Wilfrid Tellier.

Taures d'un an. — 1er prix, Médard Rivest; 2e, Adélard Barrette; 3e, Wilfrid Tellier.

Génisses de 1899. — 1er prix, Eugène Fréchette; 2e, Delphis Bellerose; 3e, Charles Rivest.

RACE OVINE ENREGISTRÉE

Bélier d'un an. — 1er prix, Delphis Bellerose; 2e, Ls Roch; 3e Médard Rivest.

Agneaux. — 1er prix, Médard Rivest; 2e, Hormisdas Roch; 3e, Louis Roch.

Brebis de 2 ans. — 1er prix, Louis Roch; 2e, Delphis Bellerose; 3e, Eugène Fréchette.

Brebis d'un an. — 1er prix, Louis Roch; 2e Delphis Bellerose.

Brebis non enregistrées de 2 ans et plus. — 1er prix, Médard Rivest; 2e, Eugène Fréchette; 3e, Félix Dauphin.

Brebis d'un an. — 1er prix, Delphis Bellerose; 2e, Eugène Fréchette; 3e, Louis Roch.

Agnelles. — 1er prix, Félix Dauphin; 2e, Louis Roch; 3e, Delphis Bellerose.

RACE PORCINE ENREGISTREE.

Verrats d'un an ou plus G. Yorkshire.—1er prix, Charles Bonin, $3 00.

Verrats de 1899 G. Yorkshire. —1er prix, Médard Rivest; 2e, Charles Leblanc; 3e, Aristide Boucher.

Truies d'un an G. Yorkshire. — 1er prix, Charles Bonin.

Truies 1899, G. Yorkshire. — 1er prix, Médard Rivest.

Volailles (coqs et poules) — 1er prix, D. Bellerose; 2e, Fleurent Fernet; 3e, Edouard Coutu.

Oies — 1er prix, Eugène Fréchette; 2e, Louis Poulette; 3e, Delphis Bellerose.

Dindons — 1er prix, Delphis Bellerose; 2e, Aristide Boucher; 3e,Louis Poulette.

Beurre de crèmerie — 1er prix, Clément Laporte; 2e, Evangéliste Ducharme.

Beurre domestique — 1er prix, Arcade Turgeon; 2e, Nicholas Geoffroy; 3e, Joseph Payette; 4e, Joseph Clément.

Miel—1er prix, Octavien Casaubon; 2e, Octave Pelletier; 3e, Clément Laporte; 4e, Edouard Coutu.

Sucre d'érable — 1er prix, Aristide Boucher; 2e, Mathias Ferland; 3e, Octavien Casaubon; 4e, Octavien Poulette.

Savon — 1er prix, Désiré Hétu; 2e, Emmanuel Houle; 3e, Jean Léon Joly.

Vin canadien — 1er prix, Barthélemy Sylvestre; 2e, Louis Poulette; 3e, Norbert Comtois; 4e, Olivier Pelletier.

Pommes — 1er prix, Isidore Parent; 2e, Nicholas Geoffroy.

Raisin — 1er prix, Fleurent Fernet; 2e, Louis Poulette; 3e, Aristide Boucher.

Patates — 1er prix, Edouard Coutu; 2e, Mathias Ferland; 3e, Norbert Comtois; 4e, Jos. Renaud.

Navets — 1er prix, Israël Latour; 2e, Désiré Hétu; 3e, Mathias Ferland.

Carottes — 1er prix, D. Bellerose; 2e, Frs Arnois; 3e, J. L. Joly.

Betteraves fourragères — 1er prix, Joseph Payette; 2e, Frs Arnois; 3e, N. Comtois.

Oignons — 1er prix, N. Comtois; 2e, Louis Poulette; 3e, N. Champagne.

Tomates — 1er prix, F. Fernet; 2e, Léon Desrosiers; 3e, Frs Arnois.

Choux—1er prix, Louis Poulette; 2e, Jos. L. Joly; 3e, Frs Arnois.

Choux de Siam — 1er prix, J. L. Joly; 2e, Jos. Payette; 3e, Frs Arnois.

Tabac — 1er prix, Clément Laporte, 2e, Jos. Payette; 3e, Jos. L. Joly.

Articles de fabrication domestique (étoffes du pays) — 1er prix, Israël Latour; 2e, Adélard Barrette.

Flanelle blanche — 1er prix, Désiré Hétu.

Flanelle de couleur — 1er prix, Israël Latour.

Toile à drap — 1er prix, Frs Arnois; 2e, N. Champagne.

Toile à serviette — 1er prix, Pierre Nadeau; 2e, Joseph Desrosiers.

Couvertes en laine — 1er prix, F. Fernet; 2e, D. Hétu, fils; 3e, D. Hétu, père; 4e, Jos. Clément.

Couvrepieds piqué à la main.— 1er prix, Urgel Perreault; 2e, N. Comtois; 3e, Léon Desrosiers; 4e, Joseph Desrosiers.

Couvertes à cheval.—1er prix, Eugène Fréchette; 2e, Joseph Payette.

Châles de laine tissés.—1er prix, Joseph Desrosiers; 2e, D. Hétu; 3e, Octavien Poulet.

Châles tricotés.— 1er prix, Emmanuel Houle; 2e, Médard Rivest; 3e, Louis Poulet.

Bas et chaussons de laine.— 1er prix, Aristide Boucher; 2e, O. Pelletier; 3e, P. Nadeau.

Tapis domestiques. — 1er prix, O. Pelletier; 2e, Octave Poulet.

Habillements d'hommes (en étoffe du pays).—1er prix, Ed. Coutu; 2e, Benj. Champagne; 3e, Ls. Roch; 4e, Ls. Poulet.

Robes en flanelle du pays.—1er prix, Arcade Turgeon; 2e, Urgel Perreault.

Imitation de mouton de perse, faite à l'aiguille.—1er prix, Adélard Guilbeault; 2e, O. Pelletier.

Mention honorable.— Delles Barthélemy Sylvestre, de Joliette, collection de broderies; Jos. Desrosiers,tricot.

Mention honorable par les juges et prix spécial offert par des Dames de la ville à Madame Emmanuel Houle, de St Paul, pour couvre-pieds piqué à la main.

Concours de vaches laitières.— 1er prix, Joseph Lavallée; 2e, Cr. Lasalle; 3e, Oscar Racette; 4e, Stanislas Landry; 5e, Ildaige Arnois; 6e, Magloire Desrosiers; 7e, Auguste Forget; 8e, Télesphore Forget; 9e, H. Roch; 10e, Léon Desrosiers; 11e, Frs. Arnois; 12, J. Ls. Bazinet; 13e, Edouard Coutu.

—Le soir de l'excursion, il est arrivé un léger accident aux convois du Grand Nord qui ramenaient les passagers à Ste Elizabeth. Avant d'arriver au village, comme il faisait très noir, le conducteur ne vit pas un char de rails qui était placé sur la voie ferrée. Heureusement que le train n'allait que lentement, sans cela, on aurait eu beaucoup de dommages à enregistrer, et peut-être des accidents de personnes. L'engin frappa dur sur ce convoi chargé de rails. Le choc mit durant quelques minutes l'émoi parmi les passagers au nombre desquels se trouvaient une quarantaine de femmes, mais ce fut de courte durée.

## ENTENDU DANS UN TRAIN DE FAUBOURG

—Ouf ! dit M. Banlieue, tombant d'épuisement sur un fauteuil à moitié occupé par son ami, M. Rhubarbe, dans le fumoir d'un train de faubourg.

—On dirait que vous avez fait une course furibonde, ou que vous avez pataugé dans la terre mouvante, à travers les champs, pendant des milles !

—M. Banlieue s'essuya le front.

—J'ai été obligé de courir à toutes jambes, ce matin, dit-il tout essoufflé, j'ai fait le trajet à la gare en 11 minutes 44 secondes.

—Vous êtes un coureur ! dit M. Rhubarbe.

J'ai pris mon repas en courant, continua M. Banlieue.

—Il n'y a rien comme vivre en campagne, fit tranquillement remarquer M. Rhubarbe.

—Combien longtemps, pensez-vous, que je puisse résister à ce jeu-là ? demanda M. Banlieue anxieusement.

—Oh ! à peu près deux ans encore, répondit M. Rhubarbe. Il est rare que ça dure plus longtemps que cela à votre âge.

—Y a-t-il longtemps que vous êtes à la campagne, fit M. Banlieue.

—Ma femme a pris cette fantaisie en 1895, répondit Rhubarbe.

—Et comment vous en trouvez-vous ?

—Moi ? Ma foi ! Je pourrais vivre de cette manière éternellement, répondit Rhubarbe.

—Voulez-vous insinuer que courir après les trains aussitôt après le déjeûner, le matin, et s'effieller pour les rattrapper le soir, surtout lorsque vous avez l'estomac vide, ne produit aucun effet sur vous ? interrogea Banlieue.

—Pas le moins du monde ! riposta Rhubarbe.

—Comment cela ?

—Je vais vous le dire : c'est parce que je fais usage des Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, monsieur. C'est la dyspepsie qui nous brise, nous qui vivons à la campagne, et vous savez, monsieur, que les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie sont les meilleures pour la dyspepsie sur le marché.

—Je suis porté à le croire, répondit Banlieue. Il faut que j'en fasse l'essai.

—C'est bien, conclut Rhubarbe; vous pouvez en acheter chez n'importe quel pharmacien, pour 50 cents la boite.

# LES BOERS ET LA GUERRE

## Leur organisation militaire

Johannesburg, sept. — Il est difficile de se faire une idée de l'émoi et de la colère qui règnent dans les familles de vieille race hollandaise au Transvaal, c'est-à-dire des vrais Boers, depuis que l'on voit, à n'en plus douter, que le gouvernement actuel de l'Angleterre cherche des prétextes pour s'emparer du pays et le soumettre au joug anglais.

Les préparatifs se font activement pour la résistance à outrance, résistance qui se transformerait peut-être cette fois en offensive si les premières rencontres donnaient la victoire aux patriotes transvaaliens.

Ceux-ci ne se dissimulent pas toutefois qu'ils auront plus difficilement raison de la perfide Albion que dans les guerres précédentes, où le sang-froid, l'habileté extraordinaire des tireurs boers ont rapidement jeté le désordre dans les rangs anglais et transformé les assaillants en fuyards. Aussi les Boers ont-ils renforcé considérablement leur artillerie, réorganisé leurs armements, rassemblé des munitions en grandes quantités. La guerre, si elle a lieu, sera très meurtrière pour les Anglais. Ils ne vincront qu'au prix d'énormes sacrifices. Ils y sont sans doute décidés, s'ils risquent l'entreprise.

La brillante campagne de 1881 et plus récemment l'anéantissement des bandes de Jameson ont montré que les troupes boers joignaient la bravoure à la tactique. En 1881, l'attaque du mont Majouba fut considérée comme un fait d'armes remarquable à tous les points de vue. A son propos, un correspondant militaire anglais, c'est-à-dire un témoin particulièrement partial, écrivait: "On ne saurait trop appeler l'attention sur l'habileté avec laquelle les Boers, ayant affaire à un adversaire retranché dans une position très forte, surent avancer progressivement pendant six heures, tout en se défiant du feu de l'ennemi, pour se masser au moment décisif et culbuter, par un assaut impétueux, la ligne des défenseurs. En un mot, ils paraissent avoir suivi à la lettre les principes contenus dans les règlements les plus modernes sur l'attaque d'une position. Nos soldats semblaient complètement ahuris par la rapidité avec laquelle toute cette affaire fut conduite."

Mais si les Transvaaliens semblent moins certains du succès final, s'ils ont en quelque sorte la sensation de la possibilité, de la probabilité même, d'un écrasement, ils ne se résignent pas facilement à l'idée de rester les victimes de ce qu'on appelle "l'impérialisme" anglais et qu'ils appellent eux, le brigandage. Ils n'admettent pas le droit de la guerre et considèrent la réussite possible de l'invasion de leur pays comme la consommation d'un crime qui crie vengeance au ciel.

Si, grâce à sa puissance financière et matérielle, l'Angleterre parvient à ses fins, à force de sang et d'argent, il est parmi les Boers, un grand nombre de gens qui considèrent ce succès même des armes anglaises comme un attentat qui mérite un châtiment, et dont ils demanderont compte à ceux qui l'ont perpétré, c'est-à-dire aux chefs politiques qui ont ordonné la guerre.

Les prétentions anglaises, en ce qui concerne les Uitlanders, sont tellement exorbitantes, disent-ils, que si on en mettait de semblables en Angleterre, c'est-à-dire si l'on voulait dicter aux Anglais les conditions auxquelles doit être subordonné l'indigène chez eux, ils n'auraient pas assez de sarcasmes pour qualifier une telle outrecuidance. C'est cependant ce qu'ils veulent faire chez les Boers.

J'ai entendu dans une réunion d'hommes sérieux discuter les mesures à prendre vis-à-vis des Uitlanders en cas de déclaration de guerre. Il y était question, ni plus ni moins, que d'incorporer dans l'armée transvaalienne, pour les mettre au premier rang à la bataille, tous ceux de ces Uitlanders qui ont antérieurement acquis les droits de citoyen boer. Ceux qui refuseraient seraient impitoyablement chassés du pays comme suspects. — S.

En ce qui concerne l'organisation militaire du Transvaal, on peut dire qu'elle est l'idéal de la "nation armée." Tous les hommes valides de dix-huit à soixante ans sont astreints à prendre effectivement les armes : ceux de dix-huit à trente-quatre ans marchent d'abord ; ceux de trente-cinq à cinquante ensuite ; ceux de plus de cinquante en dernier lieu, en même temps que les volontaires de moins de dix-huit ans.

Comme troupes permanentes, il n'y a qu'un corps de police et un corps d'artillerie composé de sept ou huit batteries. En cas de guerre, on ajouterait aux troupes constituées par les appels de contingents des corps de télégraphistes de campagne et de vélocipédistes militaires.

De plus, en cas de péril extrême, on ferait appel aux indigènes qui ont accepté la domination de la République. Cinquante à soixante mille auxiliaires zoulous viendraient apporter ainsi aux trente mille combattants qu'elle peut mettre en ligne un appoint qui ne serait pas à dédaigner.

# LES CONSEILS DE GUERRE

## Une entrevue avec le général du Barail

Dans son château de Sancy, seigneuriale demeure, le général du Barail donnait ces jours derniers à un rédacteur du "Gaulois," et avec l'énergie qui lui est habituelle, son sentiment sur le projet de loi qu'un député, M. Berton (de la Creuse), déposera dès la rentrée des Chambres, tendant à ce qu'en temps de paix les conseils de guerre soient remplacés désormais par les tribunaux ordinaires, pour la connaissance des délits ou des crimes que commettraient des militaires.

— Elle n'a pas même le mérite de l'inédit, cette proposition, nous disait le général du Barail, car voici déjà plusieurs semaines qu'elle traîne dans le cerveau de ces gens qui font profession de s'en prendre à l'armée. Mais vraiment, que n'ont-ils le courage de leur triste campagne! Pourquoi ne nous disent-ils pas : "Nous ne voulons plus d'armée permanente, nous voulons à sa place une garde nationale..." ou bien encore : "Nous en avons assez des guerres et, quoi que l'on nous fasse, quelque outrage qui jamais nous atteigne, nous sommes résolus à ne plus verser de sang, à ne plus courir le risque des combats, et dans ce but, nous allons nous placer sous le protectorat de l'Europe, lui demander de décréter la neutralité de notre territoire?" S'ils parlaient ainsi ce serait plus net dans tous les cas plus franc.

"S'attaquer aux conseils de guerre, ce serait enfantin si ce n'était pas criminel. Trouvez-moi en effet un tribunal qui soit mieux composé pour rendre la justice!... Je vous en défie bien. Que décident en effet ces fameux Droits de l'homme dont on nous a tant rabattu les oreilles ces temps derniers? Ils proclament, les Droits de l'homme, que le citoyen devra être jugé par ses pairs, désormais. Or, il est bien jugé par ses pairs, le soldat, l'officier qui passe en conseil.

"Mais ce n'est pas tout. Il me semble, à moi, simpliste, que l'idéal, le rêve, pour un prévenu, serait de trouver devant lui des magistrats ayant exercé la profession que lui-même exerce, vécu dans le même milieu, de la même existence... Il y aurait là des chances pour que l'acte commis fût davantage expliqué, mieux compris, peut-être même admis, excusé ou atténué dans tous les cas. Or, il n'est que la justice militaire pour présenter cet avantage. Il est clair que dans le civil il est impossible de faire juger un comptable par des comptables, un zingueur par des zingueurs.

"Les conseils de guerre donnent donc à l'accusé les garanties d'un jury avec, en plus, la compétence que les jurys n'ont pas parce qu'ils ne peuvent en aucun cas l'avoir... Et l'on voudrait les remplacer par les tribunaux ordinaires? Ah! que ne consulte-t-on les intéressés, les soldats eux-mêmes! Nul doute qu'ils ne préféreraient le jugement de leurs pairs, de leurs camarades... Oui, je sais : on a parlé de la sévérité des conseils de guerre, mais d'abord ils ne le sont pas autant que nos adversaires le prétendent ; elles sont rares, à présent, les condamnations à mort suivies d'exécution. Puis les magistrats civils ne donnent pas non plus l'exemple de l'indulgence, et il suffit d'avoir passé une heure dans le prétoire d'une chambre correctionnelle pour être édifié sur la prodigalité avec laquelle s'y distribuent les mois, les années de prison.

"Un autre argument est celui-ci : Les officiers n'ayant jamais fait la moindre étude de droit ne sauraient s'ériger en juges. Mais ont-ils fait leur droit, les jurés de nos cours d'assises? Puis, est-il bien nécessaire d'être docteur ou licencié pour décider si un homme est oui ou non coupable? Je ne le pense pas, et j'estime, au contraire, qu'il suffit d'avoir un cerveau sain et d'être un brave homme.

"La suppression des tribunaux militaires, dût-on les rétablir en temps de guerre, ce serait la fin de tout, le coup suprême porté à l'armée. Et ils le savent bien tous ces gaillards pour lesquels l'étranger n'a que des sourires... Ils le savent bien, et c'est pour cela qu'ils la veulent, qu'ils la réclament, cette suppression...

"Non, cela ne tient pas debout!..... Le soldat a besoin d'être soumis à une discipline plus étroite que celle établie par la crainte de condamnations prononcées par des juges civils, et c'est en temps de paix qu'il doit faire l'apprentissage de l'obéissance. S'il en était autrement, il faudrait, au lendemain de la mobilisation, fusiller la moitié des hommes pour faire marcher les autres. A l'armée, il faut un code particulier, une juridiction spéciale. Certains manquements, qui dans le civil ne seraient que de légers délits, deviennent des fautes graves, des crimes mêmes dans le militaire. Détériorer volontairement les armes, les munitions que l'Etat lui confie, c'est autre chose, vous en conviendrez, pour un soldat, que le fait, pour un bourgeois, de démolir le fusil de chasse que lui a prêté son voisin de campagne. Et qui jugerait, par exemple, un escadron se mettant en grève au moment du pansage? Seraient-ce ces messieurs de la Bourse du Travail?

"Enfin, suprême mérite, la justice militaire est rapide. Et ceux-là qui ont vu commettre la faute sont les témoins de sa répression. L'exemple est toujours salutaire..."

Et comme maintenant nous demandons à notre aimable interlocuteur s'il croit que la proposition de M. le député Berton a chance d'être agréée par les Chambres, il nous répond qu'à son avis le Parlement ne fera point cette nouvelle folie.


## CHOLERA DES ENFANTS

Combien d'enfants qui meurent durant les mois d'été de Diarrhée ou Choléra. Le nombre de ces mortalités pourrait être de beaucoup diminué en donnant à l'enfant le Contraloum.

En vente partout. 2,9,16,23,30

## ELDORADO

A partir de lundi prochain, 2 octobre et pour toute la saison d'hiver, un droit d'admission de 10 cents sera perçu au café-concert de la rue Cadieux. 183 2

## "LA VIE PARISIENNE"

"La Vie Parisienne" publie cette semaine: Le Char de l'Etat, par Ermeline; Frontispice, par Sahib; Ça ne finira jamais, par Liseron; Grande page, Chauffeurs et Chauffeuses, dessins, par Crafty; Grande page, Chauffeurs et Chauffeuses, légendes, par Cy; Sur les rails, par Cleg; Bis in idem, par Ia; Un peu d'histoire naturelle, dessin par H. Gerbault; Choses et Autres, par X. Paris partout, par Pitt; Auto - Aéro - Cycle Rapide Revue, par F. Vasseur.

## UNE COMMODITE

On prend le BAUME RHUMAL en tout temps et partout quand on en sent le besoin. 183 2

## MAISONS D'EDUCATION

MEILLEURS QUE JAMAIS

Sont les avantages offerts par le

CENTRAL BUSINESS COLLEGE

Rues Yonge et Gerrard, Toronto.

Neuf professeurs attitrés. Pas de présidents ou de personnages décoratifs. Quarante clavigraphes. Locaux agrandis. Toutes les facilités pour obtenir de bons résultats.

Entrée à n'importe quelle date.

Ecrivez pour avoir des circulaires à

W. H. SHAW, Principal.
2 Sept—1 m

COURS DU SOIR

Sténographie, Française et Anglaise
Comptabilité,
Par deux Professeurs très compétents
Prix - $2.00 par mois.

Pour l'inscription, s'adresser au No 20, rue St-Denis, de 6 h. à 8 h. p.m. le lundi, le mercredi et vendredi.

Ouverture : Lundi, le 9 Octobre 1899

183-2

## UNIVERSITE LAVAL

Ecole Vétérinaire Française de Montréal

FONDEE EN 1886

Sous les auspices du Ministre de l'Agriculture à Québec, et agrégée à l'Université Laval.

Les cours commenceront le 27 septembre 1899 à 10 heures du matin, dans la bâtisse universitaire à Montréal, rue St-Denis.

L'élève boursier suit les cours gratuitement, mais doit payer $2 seulement pour sa carte d'entrée et son immatriculation sur le régistre de l'école.

S'adresser immédiatement pour obtenir une bourse (25 sont disponibles).

Au directeur V. T. Daubigny, Sr. Dr. M. V., 380 rue Craig à Montréal.

Ou à M. Sylvestre, secrétaire du département de l'agriculture à Québec.

LE DIRECTEUR,
V. T. DAUBIGNY, Sr. Dr. M. V.
163 3 f. par s.

6 sept. 1 m - 3 ps.

International Business College

Place d'Armes, MONTREAL

Les cours du jours recommenceront le Lundi 28 Août.

Les cours du soir recommenceront le lundi 2 Octobre.

Demander le prospectus. Tel., Main 309.

CAZA & LORD, directeurs.

17 août, 3 m. q. et h.

Instruction Individuelle du Soir au

The Montreal Business College

les LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI SOIR. A partir du 2 OCTOBRE la sténographie, la clavigraphie, l'anglais, le français, l'arithmétique commerciale, la comptabilité et les travaux de bureaux seront enseignés par neuf experts. Pas de classes. Venez examiner nos nouvelles méthodes pour l'enseignement des anciennes matières, ou téléphonez (Main 2890) pour avoir un prospectus. J. D. DAVIS, 42 square Victoria.

## Collège Dentaire

PROVINCE DE QUEBEC

AFFILIE A L'UNIVERSITE BISHOP

Les lectures commenceront le 2 Octobre, à 8 hrs p. m., pour la session d'hiver.

L'adresse d'ouverture sera faite par le Dr J. H. SPRINGLE. 183 2

## Ecole St-Jean l'Evangéliste

1773 rue Ontario, - MONTREAL, P.Q.

Recteur : Le Rév. Chanoine EDMUND WOOD, M. A., Durham.
Principal : Le Rév. WILLIAM C. RODGERS, M.A., Cambridge.
Matronne : Mme RODGERS.
(25 internes, 40 externes)

Une école supérieure pour fils de bonnes familles, dirigée par des professeurs des Universités anglaises, et des Ecoles publiques. Personnel compétent, petit nombre d'élèves dans chaque classe. La perfection de l'éducation et des bonnes manières est une caractéristique bien connue de cette école ; elle est développée par une agréable vie domestique et la bonne discipline. L'anglais est enseigné parfaitement.

On s'occupe spécialement des élèves arriérés et délicats. Préparations pour McGill ou autres universités, Kingston et commerce. Terrain privé pour le cricket et rink. Rentrée le 12 sept. Tembloa. s'adresser au principal à l'école.

8 aout 13j-2m

## Conseil des Arts et Manufactures

OUVERTURE DES COURS GRATUITS

Lundi, le 9 Octobre 1899

A 7.30 HEURES P. M. AU

Monument National, 218 rue St-Laurent

Ci-suit le programme des cours devant être donnés : Dessin à main levée, Architecture, Mécanique, Peinture décorative, Lithographie, Moulage, Construction de bâtisses et d'escaliers, Confection des patrons de chaussures, Plomberie, (dans l'ancienne église, coin des rues St-Gabriel et St-Jacques), Confection des robes.

Aussi classe de Dessin des Machines au No 153 rue Congrégation, Pointe St-Charles.

Chaque élève devra payer la somme d'une piastre qui lui sera remise à la fin du terme s'il n'a pas été absent plus que quatre fois.

Pour information s'adresser au bureau, 218 rue St-Laurent, (Monument National).

J. P. L. BERUBE,
Assistant-Secrétaire.
Téléphone, Main 1109.
25-26-28-30 et 2-3-4-5-6-7

THE MERCHANTS BANK OF CANADA

CAPITAL . . . . $6,000,000
FONDS DE RESERVE $2,600,000

SUCCURSALE STE-CUNEGONDE

Angle des rues Notre-Dame et Vinet

Bureau jadis occupé par la Banque Jacques-Cartier, dont le département d'épargne a été passé à la Merchants Bank.

Transaction des affaires de banque en général

BRANCHE RUE ST-LAURENT

1086 rue St-Laurent

23 25 27 29 30 2 4 6 7.

## Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. . . . .

Quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

JOS RIENDEAU, Propriétaire.

## Campbell & Gilday

COUVREURS ET POSEURS D'ASPHALTE

Ciment Spartan à l'épreuve du Feu
Ciment de Gravier et de Résine

809 Rue St-Jacques. Tel. Bell East 1178

## OUVERTURE DES... MODES D'AUTOMNE

Samedi le 30 Septembre et Lundi et Mardi les 2 et 3 Octobre . . . .

Nous invitons d'une manière toute spéciale les Dames à venir voir notre ouverture des Modes dans notre nouveau salon.

Nous ne croyons pas anticiper le verdict populaire qui sera en notre faveur, en disant que peu de ville en Amérique possède un Salon du genre de celui que nous inaugurons cet automne.

Nous ajouterons que les Modes sont en harmonie avec l'installation du local.

Les amatrices du beau et de l'exclusif trouveront que Chapeaux, Toques et Garnitures sont des hors-d'œuvre à plus d'un titre.

## Létendre & Arsenault

1493 RUE STE-CATHERINE

## ARCHAMBAULT

ARTISTE-PHOTOGRAPHE

Appareils modernes. Cabinet Parisien Artistique.
Cabinet cartes de visite relief.
Fini des portraits par les touchés les plus délicats.
PRIX MODERES. OUVRAGES GARANTIS.

2192 Rue Notre-Dame, Montréal.

Salons confortables. Lumière, la meilleure au pays. 9-ine

## Le Public !

Répond Généreusement à nos annonces !
Il apprécie Nos Bas Prix, et notre manière obligeante de faire le commerce.

C'est la saison des Flanelles, le prix des laines a considérablement augmenté en dépit de cette hausse. Flanelles Nos Flanelles sont bon marché, deux spécialités bien bonnes, grise et blanche à.....25 cents.

Corps et Caleçons pour Hommes, tout laine, très bien finis, bonne pesanteur, ils se vendent à vue d'œil parce qu'ils sont offerts à - - - - - - - - - - - - 37½c

Chemises Flanelle Grise unies et rayées, le collet et les poignets s'ajustent à la perfection, elles sont 49c amples et longues, nous les vendons 49c. Ça ne paie que la façon.

ETOFFES A ROBES de toutes couleurs, de tous dessins.

NOS NOUVEAUTES EN PLAIDS sont très jolies.

MARCHANDISES NOIRES, CACHEMIRE, SERGE, drap Vénitien, Diagonal, Cheviot, Shooda, etc, à - - - 44 cents

Nous offrons une spécialité en SERGE et CACHEMIRE noir, 44 pouces, tout laine, beau fini, teinte garantie pour costumes noirs, ils sont incomparables.

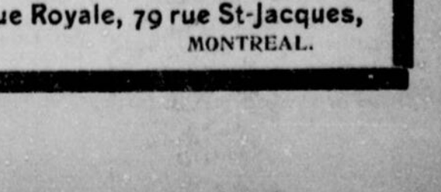
N'oubliez pas notre assortiment de BAS, le mieux assorti en ville.

## DESJARDINS & VIENS,

Coin Est Ste-Catherine et St-Laurent.

$5.95

Découpez cette annonce et faites nous la parvenir avec le nom bureau de l'Express le plus près de votre residence et il n'y en a pas dans votre endroit) et nous vous enverrons cette magnifique mandolin et pièce assemblée par experts sujet à examen. Vous l'examinerez au bureau de l'express et si elle est bien telle que représentée vous paierez à l'agent notre prix spécial $5.95 et le port de 1 express. Cette mandoline a sont manche dieuz est faite en chêne et érable piqué, à neuf côtes, tête brevetée et finie en mahogany, table de dalgés en bois de rose et le tour de l'ouverture de la caisse fini en nacre ; tambour en bois instrument parfait comme fini et qualité, regulièrement vendu à dix dollars.



Johnston & McFarlane, Boite LY Toronto, Ont.

## Les Tablettes Royales

Du Dr ROLLENS

Seul spécifique pour jeunes filles, femmes Pales et Débiles.

Recommandées par les meilleurs médecins.

Elles sont composées des médicaments chimiquement purs, tels que :

Protoxalate de fer, Extrait de Noix Vomique, Acide Arsenieux, Extrait de Cascara Sagrada

Et d'une autre MASSE dont le Dr Rollens a seul le secret. Essayez-les, en vente chez tous les pharmaciens à 50c la boite ou expédiées par

Dépôt de la partie ouest :
J. N. NAULT, Coin Notre-Dame et Richmond.
Pharmacie SENECAL, rue St-Antoine.
Pharmacie LEDUC, Carré Chaboillez.
Sud de la ville :
Pharmacie LAVIOLETTE, rue Notre-Dame.
Pharmacie ROBERT, coin Craig et St-Laurent.

Nord de la ville :
Pharmacie VAILLANCOURT, coin St-Denis et Roy.
Pharmacie SAVARD, coin St-Denis et Rachel.
Partie Est de la ville :
Pharmacie GAUVIN rue Ste-Catherine.
Pharmacie, LECOURS, coin Craig et St-Denis.

La Cie Chimique Royale, 79 rue St-Jacques,
B. P. 974. MONTREAL.

# L'EXPOSITION DE BERTHIER

## Liste des prix

CHEVAUX

**Etalons de 4 ans et plus.** — 1er prix, Archille Champagne.

Etalons de 3 ans. — 1er prix, Tancrède Denis ; 2e, Urgel Dumontier.

Etalons de 2 ans — 1er prix, P. O. Dumontier ; 2e, Prosper Dauphin.

Etalons de 1 an. — 1er prix, Dr S. Brainville ; 2e, Dolphis Lagacé ; 3e, Honoré Lincourt.

Juments poulinières. — 1er prix, Ligori Généreux ; 2e, Ar. Champagne ; 3e, Lazarre Laporte ; 4e, Jos Laporte.

Juments extra. — 1er prix, Joseph Marion ; 2e, Jos. Savignac ; 3e, Dieudonné Houle ; 4e, Z. Beaucage. 3e Jos. Ayotte, extra.

Pouliches de 3 ans. — 1er prix, A. Champagne ; 2e, Honoré Lincourt ; 3e, Oct Falardeau.

Pouliches de 2 ans. — 1er prix, A. Côté ; 2e, Urgel Dumontier.

Pouliches de 1 an. — 1er prix, Joseph Marion ; 2e, O. Courchène ; 3e, Urgel Dumontier.

Paires de chevaux de traits. — 1er prix, Norbert Dauphin ; 2e, D. Lagassé ; 3e, Jos. Bacon.

Chevaux canadiens enregistrés. — Etalons de tout âge. — 1er prix, Siméon Dufort ; 2e, Moïse Gadoury. 3e, Jos. Ayotte, extra.

Femelles de tout âge. — 1er prix, Michel Lavallée ; 2e, Sam Champagne ; 3e, Jos. Côté.

BESTIAUX

Bétail Ayrshire. (enregistré). — Taureaux de 3 ans et plus. — 1er prix, Paul Lavallée ; 2e, Gustave Lavallée ; 3e, Adelme Côté.

Taureaux de 2 ans. — 1er prix, A. Mousseau ; 2e, Paul Lavallée ; 3e, A. Denis ; 4e, Jos. Laporte.

Taureaux de 1 an. — 1er prix, A. Denis ; 2e, Paul Lavallée ; 3e, Ide Laferrière.

Veaux de l'année. — 1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 3e, A. Mousseau ; 4e, A. Côté.

Vaches à lait de 4 ans et plus. — 1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 3e, A. Mousseau ; 4e, A. Côté ; 5e, Ide Laferrière.

Vaches de 3 ans. — 1er prix, A. Denis ; 2e, A. Mousseau ; 3e, P. Lavallée ; 4e, A. Côté.

Taures de 2 ans. — 1er prix, A. Mousseau ; 2e, P. Lavallée ; 3e, A. Denis ; 4e Ide Laferrière.

Taures de 1 an. — 1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 3e A. Mousseau ; 4e, A. Côté.

Génisses de l'année. — 1er prix, A. Denis ; 2e, A. Mousseau ; 3e, Ide Laferrière ; 4e, A. Côté.

PRIX SPECIAUX

Troupeaux Ayrshires enregistrés. — 1 taureau et 4 femelles. — 1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 3e, A. Mousseau.

Bétail Canadien, enregistré. — Taureaux de 3 ans et plus. — 1er prix, A. Denis ; 2e, A. Mousseau.

Taureaux de 2 ans. — 1er prix, A. Denis ; 2e, Jos. Laporte ; 3e, P. Lavallée.

Taureaux de 1 an. — 1er prix, A. Denis ; 2e, Jos. Laporte ; 3e, P. Lavallée.

Veaux de l'année.—1er prix, Jos. Laporte ; 2e, A. Mousseau ; 3e, Jos. Laporte ; 4e, P. Lavallée.

Vaches de 3 ans.—1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 4e, Jos. Laporte.

Taures de 2 ans.—1er prix, A. Denis ; 2e, A. Mousseau ; 3e, P. Lavallée ; 4e, Jos. Laporte.

Taures de 1 an.—1er prix, A. Denis ; 2e, A. Mousseau ; 3e, Jos. Laporte-Laporte, 4e, Paul Lavallée, recommandé.

Génisses de l'année.—1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée, 3e, Jos. Laporte.

PRIX SPECIAUX. — Troupeau canadien (enregistrés)

1 taureau et 4 femelles.—1er prix, A. Denis, 2e, A. Mousseau, 3e, Jos. Laporte ; 4e, Paul Lavallée, recommandé.

BETAIL JERSEY CANADIEN (enregistré)

Taureaux de 3 ans et plus.—1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, P. Lavallée ; 2e, A. Denis.

Taureaux de 1 an.—1er prix, P. Lavallée ; 2e, A. Mousseau ; 3e, A. Denis.

Veaux de l'année.—1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 3e, A. Mousseau.

Vaches à lait de 4 ans et plus.—1er prix, P. Lavallée ; 2e, A. Denis ; 3e, A. Mousseau.

Vaches de 3 ans.—1er prix, P. Lavallée ; 2e, A. Côté.

Taures de 2 ans.—1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 3e A. Mousseau ; 4e, A. Côté.

Génisses de l'année.—2e prix, A. Mousseau ; 3e, A. Denis ; 4e, Alfred Lavallée.

PRIX SPECIAUX. — Troupeau Jerseys Canadiens (enregistrés)

1 taureau et 4 femelles.—1er prix, P. Lavallée ; 2e, A. Denis ; 3e, A. Mousseau.

Taureaux de tout âge, race pure, non primés dans ce programme.— 1er prix, P. Lavallée.

Femelle aussi de race pure et non primée.—1er prix, P. Lavallée.

ANIMAUX CROISES

Vaches à lait de 4 ans et plus.—1er prix, A. Mousseau ; 2e, A. Bernèche ; 3e, P. Lavallée ; 4e, A. Lavallée ; 5e, Ide. Laferrière ; 6e, A. Denis ; 7e, Jos. Laporte.

Vaches de 3 ans.—1er prix, P. Lavallée ; 2e, Jos. Laporte ; 3e, A. Côté ; 4e, A. Denis.

Taures de 1 an.—1er prix, A. Mousseau ; 2e, N. Dauphin ; 3e, E. Ayotte, Paul Lavallée ; 4e, A. Denis.

Génisses de l'année.—1er prix, Jos. Laporte ; 2e, Ide Laferrière ; 3e, A. Denis ; 4e, A. Mousseau.

PRIX SPECIAUX — Animaux croisés Troupeaux de 1 taureau et 4 femelles, (enregistrés).—1er prix, A. Mousseau ; 2e, A. Denis.

MOUTONS. — COTSWOLDS ET AUTRES RACES BLANCHES,

(Enregistrés).

Béliers de 2 ans et plus.—1er prix, Paul Lavallée ; 2e, Arsène Denis ; 3e, Jos. Laporte.

Béliers de 1 an.—1er prix, A. Denis ; 2e, Ls. Bellerose ; 3e, Jos. Laporte ; 4e, Alexis Gadoury.

Béliers de l'année.—1er prix, A. Denis ; 2e, Jos. Laporte ; 3e, P. Lavallée ; 4e, A. Gadoury.

Brebis de deux ans et plus.— 1er prix, A. Denis ; 2e, Jos. Laporte ; 3e, Norbert Dauphin ; 4e, Paul Lavallée.

Brebis de 1 an.—1er prix, A. Denis ; 2e, A. Côté ; 3e, P. Lavallée ; 4e, Jos. Laporte.

Brebis de l'année.—1er prix, Paul Lavallé ; 2e, A. Denis ; 3e, Jos. Laporte ; 4e, A. Gadoury.

SHROPSHIRES ET AUTRES RACES A TETE NOIRE (enregistrés)

Béliers de 1 an et plus.—1er prix, A. Denis.

Béliers de l'année.—1er prix, A. Denis.

Brebis de 2 ans et plus.—1er prix, A. Mousseau.

Brebis, 1 an — 1er prix, A Mousseau.

RACES CROISEES

Brebis de 2 ans et plus — 1er prix, P. Lavallée ; 2e, A. Denis ; 3e, N. Dauphin ; 4e, Ls. Bellerose.

Brebis, 1 an — 1er prix, N. Dauphin ; 2e, A. Denis ; 3e, P. Lavallée ; 4e, A. Gadoury.

Brebis de l'année — 1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 3e, Oct. Falardeau ; 4e, Jos. Lefebvre.

COCHONS

(Berkshires, enrégistrés)

Mâles de 1 an et plus — 1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée.

Mâles de l'année — 1er prix, A. Denis ; 2, G. Lavallée.

Truies de 2 ans et plus — 1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 3e, A. Mousseau.

Truies de 1 an — 1er prix, P. Lavallée ; 2e A. Denis.

Truies de l'année — 1er prix, A. Mousseau ; 2e, A. Denis.

YORKSHIRES (enrégistrés)

Mâles de 1 an et plus — 1er prix, P. Lavallée ; 2e, A. Denis.

Mâles de l'année — 1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 3e, Oscar Lavallée ; 4e, A. Mousseau.

Truies de 2 ans et plus — 1er prix, A. Mousseau ; 2e, A. Denis ; 3e, P. Lavallée.

Truies de 1 an — 1er prix, A. Denis ; 2e, A. Mousseau.

Truies de l'année — 1er prix, A. Denis ; 2e, Oscar Lavallée ; 3e, P. Lavallée.

RACES CROISEES

Truies de 2 ans et plus — 1er prix, H. Mousseau.

Truies de 1 an — 1er prix, Sinaï Joly ; 2e, Jos. Laporte ; 3e, Jos. Bacon ; 4e, H. Mousseau.

Truies de l'année — 1er prix, H. Lincourt ; 2e, A. Mousseau ; 3e, H. Mousseau ; 4e, P. Lavallée.

GALLINACES

Un coq et deux poules — 1er prix, A. Mousseau ; 2e, J. A. Trempe ; 3e, Oscar Lavallée.

Un couple de dindes — 1er prix, Jos. Laporte ; 2e, Michel Lavallée ; 3e, Prosper Dauphin.

Un couple d'oies — 1er prix, Jos. Laporte ; 2e, Paul Lavallée ; 3e, Ide Laferrière.

Un couple de canards — 1er prix, A. Côté ; 2e, A. Mousseau ; 3e, A. Denis.

**LEGUMES, FRUITS ET PRODUITS DE L'INDUSTRIE**

LEGUMES

Betteraves à vache, 12 — 1er prix, Paul Savignac ; 2e, Sinaï Joly ; 3e, Sam. Champagne.

Carottes à vache, 12 — 1er prix, Ed. Ferland ; 2e, S. Joly ; 3e, D. Boivin.

Choux de Siam et navets, 12 — 1er prix, J. E. Archambault ; 2e, Sam. Champagne ; 3e, Michel Lavallée.

Patates, 1½ minot — 1er prix, Alfred Coulombe ; 2e, G. Beaucage ; 3e, E. Olivier.

Oignons, 1 minot — 1er prix, Ed. Olivier ; 2e, Octave Desy ; 3e, Oscar Lavallée.

Tabac, 5 lbs — 1er prix, Ed. Olivier ; 2e, N. Lafrenière ; 3e, S. Joly.

Choux, 6 pommes — 1er prix, Octave Desy ; 2e, Oscar Lavallée ; 3e, Sinaï Joly.

Pommes, 2 douzaines — 1er prix, Paul Lavallée ; 2e, H. Fréchette ; 3e, N. Lafrenière.

Raisin, 6 grappes — 1er prix, Octave Falardeau ; 2e, Gasp. Comtois ; 3e, Jos. Laporte.

Sucre d'érable, 20 lbs — 1er prix, P. O. Dumontier ; 2e, Ed. Ferland.

Sirop d'érable, un pot — 1er prix, S. Champagne ; 2e, Oscar Lavallée ; 3e, J. A. Trempe.

Miel coulé, 5 lbs — 1er prix, Oscar Lavallée ; 2e, H. Fréchette ; 3e, Vincent Lavallée.

Savon, 10 lbs — 1er prix, A. Denis, 2e, S. Champagne ; 3e, Oct. Falardeau.

Pain fait de farine de blé récolté sur la ferme, 6 livres. — 1er prix, A. Lavallée ; 2e, Oscar Lavallée ; 3e, Hy. Mousseau ; 4e, Ide Laferrière.

Beurre, 10 livres. — 1er prix, Hy. Mousseau ; 2e, Oct. Falardeau ; 3e, P. Lavallée ; 4e, Oct. Champagne.

Fromage. — 1er prix, Isaac Grégoire ; 2e, Ad. Frappier.

Beurre de beurrerie (Fabrique) 50 livres. — 1er prix, Al. Mousseau ; 2e Ad. Frappier.

**MANUFACTURE DOMESTIQUES**

Etoffe du pays, 10 verges. — 1er prix, Ed. Ferland ; 2e, G. Landry ; 3e, D. Fafard ; 4e, Vincent Lavallée.

Etoffe légère, pure laine 10 verges. — 1er prix, Alfred Lavallée ; 2e, P. Lavallée ; 3e, Jos. Lavallée, fils P. Ls. ; 4e, A. Denis.

Toile du pays, 10 verges. — 1er prix, Ed. Ferland ; 2e, J. A. Trempe ; 3e, S. Champagne ; 4e, P. Lavallée.

Serviettes de fil de lin, 10 verges.— 1er prix, S. Champagne ; 2e, Ed. Ferland ; 3e, P. Lavallée ; 4e, Jos. Laporte.

Flanelle blanche croisée, 10 verges.— 1er prix, E. Ayotte ; 2e, A. Denis ; 3e, S. Champagne.

Flanelle blanche simple, 10 verges.— 1er prix, Alfred Lavallée ; 2e, Oscar Lavallée ; 3e, Jos. Lavallée.

Flanelle de couleur, 10 verges. — 1er prix, Ed. Ferland ; 2e, P. Lavallée ; 3e, Oct. Champagne ; 4e, P. O. Dumontier.

Courte-pointe en laine. — 1er prix, Jos. Lavallée ; 2e, A. Denis ; 3e, O. Champagne ; 4e, Oscar Lavallée.

Coarte-pointe laine et coton. — 1er prix, Jos. Laporte ; 2e, A. Denis ; 3e, H. Frechette ; 4e, N. Lafrenière.

Paire de couvertes pure laine.— 1er prix, P. O. Dumontier ; 2e, O. Lavallée ; 3e, P. Lavallée ; 4e, S. Joly.

Châles en laine. — 1er prix, Vve C. Olivier ; 2e, Vincent Lavallée ; 3e, Jos. Lavallée ; 4e, E. Ayotte.

Chappes. — 1er prix, Vve C. Olivier ; 2e, P. Lavallée ; 3e, Jos. Laparte.

Couvrepieds.—1er prix, A. Côté ; 2e, Ls. Courchène ; 3e, Vincent Lavallée, 4e, Vve Chs. Olivier.

Paire de chaussons ou bas.—1er prix, O. Lavallée ; 2e, E. Ayotte ; 3e, Vincent Lavallée ; 4e, Ed. Ferland.

Paire de mitaines.—1er prix, E. Ferland ; 2e, Vve C. Olivier ; 3e, Jos. Lavallée ; 4e, Vincent Lavallée.

Collection de tricots, 5 articles.— 1er prix, A. Denis ; 2e, P. Lavallée ; 3e, V. Lavallée ; 4e, E. Ferland.

Les prix spéciaux offerts pour les meilleurs troupeaux de bestiaux Ayrshires, Canadiens, Jerseys Canadiens et Croisés, étaient des dons offerts par MM. les députés du comté de Berthier.

M. C. Beausoleil, député au fédéral, $25.00 ; C. A. Chênevert, député au local, $20.00.

Les prix pour pain d'habitant ont été offerts par M. A. L. Aubin, secrétrès.

Les prix spéciaux (extra) suivants ont été accordés pour articles et objets exhibés selon l'ordre de mérite attribué par les juges à tels articles ou objets ainsi exhibés. Les animaux sont exclus.

1er prix, P. Lavallée ; 2e, V. Lavallée ; 3e, E. Ayotte ; 4e, E. Ferland.

Les entrées pour les animaux, légumes, etc., effets de manufacture domestique et choses indiquées dans le programme ci-dessus écrit devront se faire au bureau du secrétaire-trésorier, en la ville de Berthier, jusqu'à mercredi, le vingt septembre prochain, 1899, avant huit heures du soir.

# Bataille d'Ames

## EXPORTATION DES VOLAILLES CANADIENNES

Du "Moniteur du Commerce" :

Le temps approche où il y aura demande de volailles pour l'exportation, et les quelques renseignements qui suivent ne seront pas hors de propos.

Et d'abord il faut plumer la volaille dès qu'on l'a tuée. Les plumes s'arrachent plus facilement, on risque beaucoup moins de déchirer la peau, et la peau a meilleure apparence. Dans quelques endroits il y a une certaine demande de volailles emplumées, en particulier à Liverpool. Quelques-uns qui connaissent les volailles du Canada les prennent ainsi quand ils les prennent emballées dans des barils ; mais les marchands de volailles en général ne prennent pas des volailles emplumées, sauf s'ils les ont très bon marché, car ils n'ont pas le temps ni les commodités pour les plumer, et les ménagères ne les veulent pas emplumées.

Le deuxième point important c'est d'assortir les volailles suivant leur grosseur, sans laisser de plus grande différence en poids que 2 livres. Dans une caisse on emballerait les dindes de 10 à 12 livres dans une autre ceux de 12 à 14 livres ; dans une autre ceux de 14 à 16 livres ; et il faut marquer le poids sur chaque caisse. Il faut aussi séparer et mettre à part les coqs et les poules. Le troisième point c'est que les dindes soient envoyés avant Noël. Une dinde de 18 livres se vendra deux fois la livre qu'une de 9 livres, tandis que plus tard, après les fêtes, il y a une bonne demande de dindes plus petites, de 8 à 12 livres. Envoyer des dindes de cette grosseur au bon moment de l'hiver en Grande-Bretagne créerait une demande chez une classe de la population qui jusqu'ici n'a pas fait usage de volaille, sauf aux fêtes. Nos dindes iront chez les artisans qui consommaient de l'agneau et d'autres viandes. Ceci résultera en une énorme demande de dindes, autant que nous pourrons en fournir en bonne condition.

Un relevé des importations de volailles en Grande-Bretagne venant des différents pays, pour l'année écoulée au 31 décembre 1896 :

| Pays de provenance | Valeur |
|---|---|
| Canada | $ 30,504 |
| Autres possessions britanniques | 25,472 |
| Etats-Unis | 92,564 |
| Russie | 698,775 |
| Norvège | 31,901 |
| Danemark | 59,728 |
| Allemagne | 102,049 |
| Hollande | 208,147 |
| Belgique | 697,821 |
| France | 1,474,122 |
| Egypte | 10,561 |
| Autres pays étrangers | 1,682 |
| Total | $3,433,326 |

Sur les $92,564 affectés aux Etats-Unis, il y a une bonne partie de provenance canadienne.

Comme on le voit par les chiffres ci-haut, il y a possibilité d'un bon commerce de volailles avec l'Angleterre.

## COUPABLE DE MEURTRE

La mère qui voit sa jeune fille pâle et faible, souffrant des effets d'un sang pauvre, qui presque toujours conduit à l'anémie est doublement coupable de meurtre, si elle attend trop tard pour lui faire prendre un tonique puissant. Les Tablettes Rouges du Dr Rollens sont composées de produits purs qui tonifient le sang et qui en même temps ramèneront la vigueur et la santé aux femmes atteintes des maladies particulières à leur sexe. 183 1 H

## TRENTE-HUIT MILLIONS AU FOND DE LA MER

On fait, paraît-il, en ce moment, près de l'île de Terschelling, au nord de la Hollande, des sondages et des expériences sous-marines de sautage à l'emplacement où a sombré, il y a juste cent ans, un navire de guerre français, lequel, tout chargé d'or et d'argent, aurait coulé à pic sur un rocher, dans ces parages.

Ce n'est pas la première fois du reste, que l'on cherche à reconquérir les trente-huit millions que portait le bateau en question, car telle est la somme dont faisait mention le livre de bord — retrouvé depuis — du capitaine. Dès 1806, des marins français procédaient à des recherches qui permirent de ramener à la surface une caisse de fer contenant près d'un million et demi d'or et d'argent en lingots. En 1856 et en 1860, une entreprise particulière retirait encore de l'épave sous-marine un million 123,000 francs environ.

Le navire dont il s'agit a coulé par soixante-dix mètres de fond, aussi les plongeurs ont-ils quelque peine à travailler dans ces conditions. On emploie en ce moment la dynamite, pour faire sauter les caisses de fer, mais réussira-t-on jamais à retrouver les dix mille kilos d'argent que la mer a engloutis depuis tant d'années ?

# BOERS CONTRE ANGLAIS

## Les forces en présence

### Opinion d'un général français

Le conflit anglo-boer est, on le sait, devenu de plus en plus aigu. A l'heure actuelle, la seule solution probable, certaine même, est la guerre. Cela étant, lesquels, des Boers ou des Anglais, ont le plus de chances de victoires ? Voici à ce sujet une entrevue d'un rédacteur de la "Patrie" de Paris, avec un général français :

—La guerre étant imminente, lui avons-nous demandé, laquelle des deux puissances a le plus de probabilités de victoire ?

—Si les hostilités commencent immédiatement, et les Boers voudront certainement profiter de cette chance, les Anglais ne sont pas prêts, les Boers le sont. Dès maintenant, de tous les points du territoire, ils ont dû se réunir, s'organiser, se poster. Les premiers avantages seront certainement pour eux. Ils profiteront de leur succès et leurs chances de victoire définitive augmentent d'autant plus. D'ailleurs, les Boers du Transvaal peuvent mettre en ligne de 40 à 45,000 hommes, l'Etat d'Orange peut armer 10,000 combattants.

Or, une armée de 55,000 hommes évoluant dans un terrain qu'elle connaît merveilleusement peut se défendre facilement contre une armée de beaucoup supérieure. Les Boers sont de redoutables tireurs ; lors de la dernière guerre, sous les feux les plus violents, ils laissaient approcher l'ennemi, et ne tiraient que lorsqu'ils étaient sûrs de leurs coups. Chaque balle porte.

Que faut-il au Boer pour fgire la guerre ? Un paquet de 50 cartouches qui mettront hors de combat presque autant d'ennemis, et un carré de Biltong ou viande sèche, qu'il porte sur son dos, comme les chasseurs leur gibetière. Avec ce morceau de Biltong, le Boer, très sobre, vit plusieurs jours, buvant de l'eau quand il en trouve, sans que la privation momentanée d'eau le gêne. Le cheval qu'il monte le complète merveilleusement. Les chevaux du Transvaal sont de petites bêtes nerveuses, infatigables comme leur cavalier, et comme lui d'une incroyable sobriété.

Le moment est-il propice à l'escarmouche ? car le Boer fait une guerre d'embuscade. Le cavalier descend et, sans même attacher sa monture, va se poster au meilleur endroit pour faire le coup de feu. Pendant ce temps, le cheval broute les brins d'herbe brûlés par le soleil qui clairsement le sol. C'est son unique nourriture. Faut-il se replier ? Changer d'abri ? Le cavalier remonte en selle, repart à toute vitesse et recommence plus loin le même manège. Lors de la dernière guerre, les Boers restaient ainsi à cheval toute une journée sans prendre un instant de repos, et recommençaient le lendemain, faisant en selle des moyennes quotidiennes de 50 kilomètres.

L'artillerie boer ferait merveille aussi. Elle est armée de canons perfectionnés et de batteries commandées en Europe, soit aux usines Krupp, soit à celles du Creusot, car l'industrie française, grâce à l'influence du consul de France, M. Aubert, a bénéficié de commandes importantes.

Les troupes anglaises seront obligées de traîner avec elles des approvisionnements de toutes sortes qui ralentiront leur marche et gêneront leurs mouvements. Si la guerre est déclarée ces jours-ci, les Anglais souffriront beaucoup des chaleurs, car l'été commence au Transvaal et la moyenne de la température est de 35 degrés.

Sans doute les Anglais ont un armement perfectionné. Mais en 1877, aussi leur armement était supérieur à celui des Boers. De plus, ceux-ci étaient affaiblis, épuisés par une série de guerres avec les tribus noires, ce qui n'empêcha pas les troupes du Transvaal d'infliger aux troupes de la Reine quatre sanglantes défaites, puis de les anéantir à Majuba-Hill.

Or, si les Anglais débutent par une bataille douteuse ou désavantageuse, les peuples de l'Afrique du Sud, à qui pèse le joug d'Albion, se soulèveront en masse.

Dès lors, pour les Anglais, la lutte ne serait plus possible, attaqués de tous les côtés à la fois, ils pourraient payer cher l'entêtement de M. Chamberlain et laisser la patience et la sagesse des Boers, et les désastres de 1877 pourraient bien se renouveler.


## TEINTURES MAGNETIQUES

**INVITATION SPECIALE**

**De Letendre & Arsenault**

A l'occasion de l'ouverture de modes d'automne, à leur salon, No 1493 rue Ste-Catherine.

Toutes les dames sont cordialement invitées d'aller visiter et voir les nouveaux modèles en chapeaux, toques et coiffures de toutes sortes. Ouverture les 30 septembre et 2 et 3 octobre. 182-3


## TROUPE ROYALE JAPONAISE

La troupe royale japonaise, sous la direction du prince AKIMATO, jouera au Parc Sohmer, dimanche prochain. O. HAYABUSA, jongleur avec les pieds. S. SAYATARO, exercices et danses sur fil de fer à une grande hauteur. Equilibre sur double échelle par BUSKINA et le petit ALLRIGHT MORI EGAIVA, jeux d'ombrelles. Perche sur l'épaule, AKIMOTO et TORO. Risely Act, TARABAZA et TOKO. Glissade du toit du pavillon sur un fil de fer penché (50 pieds), YATARA, etc., etc.

En plus de la troupe japonaise, il y a au même programme, Mlle BETH, chanteuse, danseuse et contorsioniste. Un fameux trio ROSE KASTEN, DUEY et FANNIE KASTEN, chant, danses et transformations instantanées. FRED LEFOND, le champion des danseurs. S'il fait froid, le pavillon du Parc sera chauffé. Admission, 10 cts, l'après-midi à 3 heures, le soir à 8 heures. 183-2

## UN VERITABLE MARTYRE

L'enfant atteint de cette cruelle et dégoûtante maladie, le "rifle" est véritablement un martyre. Pourquoi le laisser souffrir ? LA POMMADE ANTISEPTIQUE DU DR RAMEAU guérit en quelques jours les cas les plus anciens sans danger que la maladie se porte ailleurs. En vente dans toutes les pharmacies, franc de port, $1.00. Agence, pharmacie Lecours, 370 rue Craig, Montréal. 183 2 H 1

# UN BRIQUETIER DE QUEBEC

**Repete la vieille declaration—Les Pilules de Dodd pour les rognons m'ont gueri**

**Un affligé du lumbago souffrant depuis deux ans—Completement demoralisé et incapable de travailler—Trois boites lui retont le dos.**

Québec, sept., 29.—John Ball, un poseur de briques de cette ville, domicilié au No 57 Petite Rue Champlain, dit qu'il a été guéri du Lumbago par les Pilules de Dodd pour les rognons. On lui demandait comment un remède pour les rognons avait pu le guérir du lumbago, et il a répondu :

"Le Lumbago est le symptôme le plus direct de la maladie de rognons. Le Lumbago est un rhumatisme du dos. Le rhumatisme est causé par l'acide urique dans le système. L'acide urique est causé par le mauvais fonctionnement des rognons — c'est-à-dire que si les rognons étaient en bonne santé ils le rejeteraient naturellement et il n'y aurait pas de maladie ; c'est du moins la manière dont on m'a expliqué l'affaire.

Les Pilules de Dodd pour les rognons sont supposées avoir pour effet de bien faire fonctionner les rognons et elles accomplissent leur œuvre sûrement.

"Je souffrais du Lumbago depuis deux ans et je ne pouvais faire mon ouvrage. J'étais obligé de me lever à tout instant la nuit pour uriner et je ne pouvais jouir d'une bonne nuit de sommeil. J'entendis parler de ce qu'avaient fait les Pilules de Dodd pour les rognons, et je m'en procurai. Je pensai que je prenais du mieux aussitôt après avoir pris les premières doses et je persévérai. Comme je m'y attendais, trois boîtes de Pilules de Dodd m'ont guéri et je veux que tout le monde le sache."

Grande excursion de Montréal à New-York, lundi, le 2 octobre. Départ de la gare Windsor, viâ New-York Central, $10.65. Billets bons pour le retour jusqu'au 12 octobre. Wagons pour voyageurs, chars-salon et dortoirs directs. Retenez vos places de bonne heure. Détails, 129 rue St-Jacques ou gare Windsor. Les courses internationales commenceront le 3 octobre. 21-23-25-27-29-30


LES

## Cours d'Art Gratuits

De la "CANADIAN ROYAL ART UNION, Ltd.," recommenceront au Mechanic's Institute Building, mercredi, le 4 octobre 1899.

"The Canadian Royal Art Union, Limited," de Montréal, Canada, offre des cours d'art gratuits aux personnes qui les désirent.

Les leçons comprennent le dessin et la peinture d'après nature morte, modèles, et pour illustrations de magazines.

Ces leçons sont absolument gratuites, et l'on peut en tout temps présenter sa demande d'admission.

**238 et 240 rue St-Jacques,**

MONTREAL.

CANADIAN ROYAL ART UNION Limited

**INDIAN CATARRH CURE**

Guérit promptement le Catarrhe du nez, de la gorge, de l'estomac et de la vessie. Ecrivez pour avoir les circulaires et les témoignages. Demandez-le à votre pharmacien. Envoyé directement.

Prix : 50c et $1.00 la boîte.

THE INDIAN CATARRH CURE CO.

146 rue Saint-Jacques, Montréal

GEO. MORTIMER & CO., Central Warph Boston Mass., seuls agents pour les Etat Unis. JNO. HISLOP, Prop.

26-29-3-5-9-12-15-19-23-26-30

VERITABLES

# COURROIES

**Tannées avec du Chêne . . .**

Notre qualité "C" surpasse toutes les autres marques. Vendue avec garantie.

## D. K. McLAREN,

751 Rue Craig

Tél. Main 250. ma-s-1 an


Département des Chemins de Fer et Canaux

## LAC ST-FRANÇOIS

**Mur de protection le long de la rive nord de la Pointe McGee à Wood's Creek**

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour Mur de Protection," seront reçues à ce bureau jusqu'au LUNDI 9 OCTOBRE 1899, à 16 heures.

On peut voir les plans et spécifications et obtenir des formules de soumissions à partir du 27 septembre 1899, au bureau de l'ingénieur surintendant des canaux de Québec, 17-09 rue Notre-Dame, Montréal.

Si des compagnies envoient des soumissions, la signature complète, la désignation de la nature de l'occupation et du lieu de résidence de chacun de leurs membres devront accompagner ces soumissions ; de plus un chèque de banque accepté pour la somme de $1,000 devra être envoyé en même temps que chaque soumission. Ce chèque de banque accepté devra être fait à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux, et il sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer un contrat pour les travaux aux prix et conditions indiqués dans l'offre proposée.

Le chèque de banque accepté ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission ne sera pas acceptée.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux
Ottawa, 20 septembre 1899.

Rien ne sera payé aux journaux qui publieront cette annonce sans l'autorisation du ministère. 182-6


REMARQUEZ QUE LA SIGNATURE

*Lea & Perrins*

Est imprimée en encre Bleue à travers l'enveloppe extérieure de chaque Bouteille de la Sauce Originale de Worcestershire.

**SAUCE DE LEA & PERRIN** LE WORCESTERSHIRE ORIGINAL — En Gros et pour l'exportation par les Propriétaires, WORCESTER.

CROSSE & BLACKWELL, Lim., LONDRES, et Exportateurs d'Huiles en général — EN DETAIL PARTOUT

AGENTS : J. M. DOUGLAS & Cie, et C. E. COLSON & FILS, MONTREAL.

55-8-43

## Constipation Recente et Ancienne

Radicalement Guérie par l'Eau

# CARABANA

LA FAVORITE DES MEDECINS

25 cents la Bouteille. Gros : Pharmacie A. DECARY.

En vente dans tout le Canada. MONTREAL.

Continuation de l'Ouverture

# Des Modes d'Automne

CHEZ

## VALLIERES & SENECAL

1487 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Wolfe

Notre ouverture a eu tellement de la vogue cette semaine que nous la continuerons Lundi, Mardi et Mercredi de la semaine prochaine.

**NOTRE ETALAGE** ainsi que **NOS MODES NOUVELLES** font l'admiration des admiratrices du beau. Un détail qui intéresse au point de vue pratique, les acheteurs, est le fait que nous confectionnons sur les lieux,

Tous Nos **MANTEAUX**

**JUPES** et **COSTUMES**

Nos Tailleurs sont des personnes d'expérience et de goût. Les Modèles Européens sont copiés avec justesse. C'est ce qui explique le chic de nos Manteaux et la modicité de leurs prix.

# Vallieres & Senecal

APRES, PENDANT, AVANT



**La Moustache N'A PAS D'AGE**

JEUNES GENS civils ou soldats qui désirez avoir BARBE et MOUSTACHE en quinze jours, demandez le **Spécifique Pinaud**. Il fait repousser également les cheveux et les cils.

Plus de 2000 lettres de félicitations. Prix du flacon avec gants, Petit échantillon d'essai 20 cts. Envoyez timbres poste ou mandat-poste international de préférence, à M. DELBREIL, No 3 rue Saint-Pantaléon, Toulouse, (France).

NOTA — Prière à nos clients de nous envoyer un mandat-poste INTERNATIONAL qui leur sera délivré dans tous les bureaux de poste du Canada.



**GRATIS** Cette magnifique bague intérieur en alliage reconverte en or, dans une splendide boîte en peluche est offerte gratuitement aux personnes qui vendront une douzaine de chic paquets de parfum d'héliotrope, de violette et de rose. Nous l'envoyons gratuitement. Vendez-le 10c. le paquet, n'envoyez-nous $1.20 et nous vous enverrons immédiatement la bague. Vous pouvez renvoyer le parfum que vous ne pouvez pas vendre.

Home Supply Co., Boîte X Toronto, Ont.

## Paquette & Godbout

Manufacturiers

De Portes, Chassis, Jalousies Moulures de toutes sortes, Découpages, Tournages etc.

Une spécialité pour les Autels et intérieur d'Eglises.

Coin des Rues WILLIAM et ST-CASIMIR

SAINT-HYACINTHE

C'EST LA SAISON POUR LE

## Cholera Canadien, Dyssenterie, etc.,

Le meilleur spécifique contre ces dérangements d'intestins est

L'ELIXIR DE MURES SAUVAGES

**Du Dr REED**

Toutes les mères devraient en avoir une bouteille à la main.

Chez votre fournisseur, 25 cts.

CIE DE MEDECINE HARVEY, Agts

MONTREAL ma-j-s jno

## CHENEVERT, DE SALABERRY ET ROCHER . .

Avocats

No 1598 rue Notre-Dame

M. De Salaberry portera une attention spéciale aux causes criminelles.

1 ps jm

Donnez à . . . .

## Vos Cheveux Gris

La couleur de leurs jeunes années, en faisant usage de

**RESTAURATEUR ROBSON**

En vente partout ; 50c la bouteille

J. T. GAUDET, Pharmacien, Joliette, Qué.

mr-j-s jan

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT

## J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de Batisses et de Cimetières etc d'après toutes descriptions. En gros et en détail. Estimations données sur demande. Propriétaires de Carrières de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

Bureau et Atelier :

COTE DES NEIGES, MONTREAL.

Téléphone Bell, Up 1466.
(Connection gratuite pour Montréal.)

## GROTHE FRERES

Entrepreneurs Généraux

ESTIMES FAITS SUR DEMANDE

6 et 8 rue Cuthbert

MONTREAL

## L. E. POIRIER & CIE

Peintres et Décorateurs

198 rue Saint-Hubert

Tél. Bell Est 1174 289 jan

# Courrier de Québec

LE "VANCOUVER" ET LE "BAVARIAN" ATTENDUS AUJOURD'HUI. — MGR FALCONIO OFFICIERA A LA GRAND'MESSE A LA BASILIQUE — TOURISTES EXCENTRIQUES. — MORT D'UN HERCULE DE LA RUE CHAMPLAIN. — A PROPOS D'UNE FAILLITE.

(De notre correspondant particulier)

Québec, 30. — Les paquebots transatlantiques "Vancouver" de la ligne Dominion et "Bavarian" de la ligne Allan, sont en retard. Mgr Falconio, le nouvel ablégat, est à bord du "Bavarian" ou du "Vancouver". On espère qu'il sera ici sain et sauf, ce soir. On sait déjà que le nouveau délégué apostolique appartient à l'ordre fondé par St-François d'Assises. Il est accompagné de deux moines Franciscains qui lui tiennent lieu de secrétaires: ce sont les Révds. Pères Edouard et Etienne.

On croit que le délégué pontifical n'a passer deux ou trois jours à Québec et qu'il partira ensuite pour Montréal et Ottawa où il doit résider d'une manière permanente.

Sa présence à Québec donnera lieu, dimanche, dans la Basilique, à une imposante cérémonie religieuse. L'ablégat, accompagné de plusieurs autres dignitaires du clergé officiera pontificalement.

Le "Bavarian" a parmi ses passagers de première, un certain nombre de religieuses Franciscaines pour Québec et Sainte-Anne de Beaupré. Deux de ces religieuses qui ont été spécialement formées pour cela, viennent prendre à Québec la direction de l'Ecole Ménagère, ouverte depuis le printemps dernier au monastère des Sœurs Franciscaines.

—On remarquait dans les rues de Québec hier trois étrangers qui visitaient tête-nue les places d'intérêt de notre vieille cité. Ils excitaient l'attention et la curiosité des passants, et ils auraient certainement été l'objet des lazzis de nos gamins, si malgré cette apparente excentricité, ils n'eussent eu un certain air de distinction qui avait pour effet de les tenir à distance. On a fini par constater que c'était en effet trois touristes distingués de New-York, répondant aux noms de C. P. Holland, gouverneur, Calhoren et Dr E. Eliot. Ce dernier a ri de si bon cœur lorsqu'on lui a dit qu'ils étaient devenus l'objet de la curiosité des passants, parce qu'ils circulaient tête-nue dans la rue. Le Dr Eliot, jr., a dit qu'ils arrivaient d'une excursion dans les bois, et que tous les automnes depuis un certain nombre d'années, ils se payaient la fantaisie de quelque longue pérégrination, sans couvre-chef, parce qu'il n'y avait rien qui fit tant de bien au cuir chevelu. Rien comme voyager tête-nue, dit-il, pour guérir cette maladie particulière au cuir chevelu qu'on appelle "les peaux blanches." D'un autre côté rien de meilleur pour la constitution en général que de voyager ainsi pendant un certain temps. Alors il a rappelé toute une mésaventure qui lui était survenue il y a quelques années dans un voyage de cette nature. Il s'était mis en frais de parcourir l'Etat du Maine, tête-nue. Or il lui arriva un soir d'aller demander l'hospitalité pour la nuit dans une maison où une tentative de meurtre et de vol avec effraction avait été commise quelque temps auparavant. Il était à peine entré dans la maison qu'on le mettait de suite sous surveillance comme complice de l'un des voleurs qui avait été blessé en essayant de s'échapper.

Nos trois excentriques touristes se sont déclarés enchantés des beautés pittoresques de notre vieille cité. Ils pensionnent au Frontenac.

—Jack Malone, qui était reconnu comme un hercule parmi les Irlandais de la rue Champlain et des Foulons, a fini par succomber à une heure, hier l'après-midi, à l'Hôtel-Dieu, aux blessures qu'il recevait, il y a trois semaines, en travaillant au chargement d'un navire dans le bassin Louise. Il avait eu les deux jambes fracturées dans une chute accidentelle du bassin Louise sur le pont du navire, et avait reçu en même temps des blessures internes d'un caractère très sérieux. Cependant, il paraissait être en bonne voie de rétablissement lorsque la pneumonie s'est déclarée tout à-coup, il y a quelques jours. Cette maladie avec ses blessures a fini par avoir raison de sa robuste constitution, et il a rendu l'âme hier après-midi, après avoir enduré des souffrances atroces. Il appartenait à la société bienveillante des débardeurs.

—L'un des anciens associés de l'ancienne maison Robitaille Frères & Cie, en faillite, M. Georges Robitaille, avait des parts au montant de $2,000.00 dans la Parisian Corset Manufacturing Co. Ces parts n'avaient pas été entrées dans le bilan des faillis ou dans leur acte de cession. Le juge Caron a autorisé, hier, le curateur, M. Paradis, à prendre possession de ces parts au bénéfice de ses créanciers.

—Un père a retrouvé à Québec, hier, grâce à l'entremise de l'agent d'émigration, M. Doyle, une sœur dont il était séparé depuis plus d'un d'un quart de siècle, et qu'il avait vainement cherchée presque par tout le monde entier pendant plus de trois ans. Ce sont les deux seuls enfants survivants d'un ancien marchand de Londres, en Angleterre, du nom de Miller, qui est mort en 1874, laissant trois orphelins de père et de mère en bas âge, une fille et deux garçons. La fille, par l'intermédiaire du cardinal Manning, avait été placée dans un couvent, et quelque temps après elle était amenée à Québec et adoptée par l'une des meilleures familles canadiennes-françaises de St-Roch. Elle eut ainsi l'avantage de recevoir une éducation de première classe, et d'épouser en fin de compte un homme de profession qui était en lieu de réussir, mais qui, malheureusement, la laissait veuve, il y a une couple d'années, avec deux enfants.

Les deux frères, de leur côté, avaient reçu en Angleterre, grâce à d'excellents protecteurs, une brillante éducation.

Ils avaient grandi avec l'idée de retrouver leur sœur tôt ou tard et de faire des recherches en conséquence. Mais ils étaient sous l'impression qu'elle était allée en Australie. Ils commencèrent par faire des recherches inutiles de ce côté-là. L'aîné finit par mourir il y a trois ans et le plus jeune resté seul, n'en continua qu'avec plus de courage et de persistance encore ses recherches de tous les côtés pour retrouver sa sœur. L'année dernière, il obtenait un contrat pour la construction d'un chemin de fer au "Straits Settlement". Cette entreprise lui faisait faire dernièrement un voyage tout spécial à Vancouver, C.B. Il recommença alors ses recherches; il lui arriva alors fort heureusement de descendre jusqu'à Québec.

Rendu ici il n'eut rien de plus empressé, après avoir été s'enregistrer au Victoria, que de se mettre en communication avec l'agent d'émigration, M. Doyle, et dans à peine trois heures, M. Doyle lui faisait retrouver celle qu'il demandait à tous les vents du ciel depuis plus de trois longues années.

—Un certain nombre de notaires veulent obtenir de la législature provinciale, une loi qui ait pour effet de limiter le nombre des notaires dans la province. Il paraît qu'il y a actuellement un tabellion par mille habitants. On a essayé il y a quelques années d'obtenir du Parlement une restriction de cette nature: on cherchait alors à limiter le nombre des notaires de manière à ce qu'il n'y en eût pas plus d'un par quatre mille habitants. Mais ça n'a pas réussi. En France, il y a un notaire pour chaque 6,000 de population.

—On m'assure que le capitaine Drayner doit partir prochainement pour la Colombie Anglaise. On lui a fait l'offre d'une position de confiance dans une puissante compagnie minière, à Rossland.

—Le président de la Chambre de Commerce de Québec, M. Montifiore Joseph, vient d'être personnellement invité aux grandes fêtes qui doivent avoir lieu à Chicago à l'occasion de la pose de la pierre angulaire du Bureau de Poste.

## MGR FALCONIO

### Le "Vancouver" qui l'amène au Canada n'est pas encore signalé

### Détails de la réception projetée

(Dépêche spéciale)

Québec, 30. — Le Vancouver qui nous amène Son Excellence le délégué apostolique, n'est pas encore signalé. Il est en retard de deux ou trois jours. Dans tous les cas il ne peut pas être dans le port avant demain soir. On ne paraît pas avoir fait de programme de réception spécial, au palais archiépiscopal. M. le Grand Vicaire Marois ira au-devant de Son Excellence au débarcadère. Il sera accompagné d'un des secrétaire de l'archevêché.

L'entrée de Son Excellence dans la Basilique se fera avec toute la solennité que l'on déploie au retour d'un évêque, d'une visite épiscopale. Il y aura procession solennelle. Son Excellence donnera au peuple sa bénédiction, et la cérémonie se terminera par un salut solennel, suivi de la bénédiction du Saint Sacrement.

Un appartement composé de quatre pièces a été spécialement préparé au premier étage du palais archiépiscopal, pour Son Excellence et ses secrétaires.

Le délégué a eu le soin de s'assurer les services d'un secrétaire de langue anglaise, c'est le Rév. Père Edward, de Padfield, ainsi que d'un secrétaire de langue française, le Revd père Etienne de Clavette, de l'ordre des Franciscains. Nos principaux concitoyens auront probablement l'avantage de faire la connaissance de Son Excellense dans une réception particulière ou un lever au palais archiépiscopal la semaine prochaine.

### ADRESSE A M. HERBETTE

A son assemblée hier soir le bureau de direction de l'Association Nationale St-Jean-Baptiste, désireux de témoigner à M. Herbette, toute sa reconnaissance pour les services distingués qu'il ne cesse de rendre à nos étudiants ainsi que pour sa large hospitalité a résolu de lui présenter une adresse de bienvenue dans la salle des fêtes du Monument National. Cette séance à laquelle tout Montréal voudra assister aura lieu dimanche prochain. La société littéraire sera priée de lui donner son concours.

### CADAVRE RETROUVE

#### Un nomme Burbank qui s'est noyé dans le lac Memphremagog

(De notre correspondant particulier)

Sherbrooke, 30. — Notre-Dame de Montréal, a visité les Cantons de l'Est, ces jours derniers.

—On a trouvé le cadavre de Charles O. Burbank, qu'on supposait noyé dans le lac Memphrémagog. Les suppositions étaient correctes. Le coroner Woodward a tenu une enquête jeudi, à Georgeville. Le corps a été trouvé près du rivage, à un endroit du lac où il y avait environ trois pieds d'eau. C'était à trois milles du lieu où l'embarcation avait été découverte. Le verdict du jury est que la mort a été causée par un accident, dû à l'usage immodéré des boissons. On avait trouvé deux ou trois bouteilles de boissons fortes dans l'embarcation. Le défunt était âgé d'une cinquantaine d'années. Il laisse une épouse et trois enfants.

—Demain soir, à 8 heures, M. L. C. Bélanger, C. R., fera une "causerie sur le vieux monde," à la salle de l'Union St-Joseph, maison Murray. M. Bélanger arrive d'un voyage de trois mois en Europe. Ses talents littéraires sont bien connus, et la causerie de M. Bélanger devra être intéressante.

—F. E. Moore, de Windsor Mills, qui avait plaidé coupable à une accusation de faux, a été condamné à six mois de prison.

### CERCLE VILLE-MARIE

#### Election des officiers des différentes sections

C'est la semaine prochaine que le Cercle - Ville - Marie fera ses élections annuelles mercredi, la section de droit, jeudi, la section de médecine, vendredi, la section des arts, choisiront leurs délégués.

Samedi les nouveaux élus de chaque section éliront les officiers pour l'année courante.

Ces différentes élections auront lieu dans la salle de la bibliothèque à 8 heures du soir.

Pour y prendre part, les membres doivent être munis de leur carte officielle pour l'année 1899 - 1900.

### LA VENTE DES SUCCURSALES

Les liquidateurs de la Banque Ville-Marie ont présenté ce matin en cour une requête pour se faire autoriser à vendre en bloc, à un M. Bourdeau, l'actif de la succursale de la Banque à Laprairie. Comme il y avait de l'opposition, la décision de la cour ne sera pas connue aujourd'hui.

**Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.**


## "La Forme Rationnelle Slater"



L'une des formes les plus populaires de la "Chaussure Slater." Faite pour les messieurs qui apprécient une chaussure avec des courbes gracieuses qui respectent leurs cors et les points sensibles de leurs pieds.

Une chaussure gracieuse qui a bonne apparence aux pieds d'un homme fort ; prétentions justifiées à la beauté, et prétentions encore plus justifiées au confort et à l'élégance en même temps.

Faite dans tous les genres de la "Chaussure Slater" : représentée dans le nouveau catalogue que l'on peut obtenir en le demandant par carte-postale.

Chaque paire est cousue à la trépointe Goodyear, nom des fabricants et le prix estampés sur les semelles.

$3.50 et $5.00




MARQUE DE COMMERCE.

A VENDRE DANS DEUX MAGASINS SEULEMENT

## Les Magasins de Chaussures Slater,

225 rue St-Jacques (Déménagé porte voisine de chez J. Henderson & Cie.) Tel. Main 430

2315 rue Ste-Catherine (Près de la rue Mansfield) Tel. Up. 1309


### L'OVATION

#### La parade navale en l'honneur de Dewey

New-York, 30. — New-York n'avait jamais été témoin de rien de comparable à la remarquable démonstration d'hier. La parade navale du centenaire de Colomb, la dédicace du tombeau de Grant et la réception faite à l'escadre de l'Atlantique-Nord, l'automne dernier pâlissent devant cette ovation gigantesque accordée au soldat qui a détruit une flotte ennemie sans perdre un homme ni un navire.

Il n'est pas exagéré de dire que trois millions de personnes ont contemplé la parade sur la plage et que 250,000 personnes au moins étaient sur des embarcations.

Sur la rivière de l'Est, tous les bateaux étaient pavoisés de la poupe à la proue, mais c'était surtout sur la rivière du Nord où la procession devait passer que le spectacle était féerique. Chaque jetée était couverte d'inscriptions, de drapeaux et de banderolles. Dès l'aube la flotille des paquebots, des vapeurs, yachts remorqueurs et embarcations diverses qui devaient prendre part à la parade se rendirent aux divers points de ralliement, mais plusieurs cédèrent d'abord à la tentation d'aller voir les vaisseaux de guerre et l'Olympia fut bientôt entouré d'embarcations de toutes sortes regorgeant de personnes avides de pouvoir jeter un coup d'œil sur l'amiral Dewey qui arpentait le pont de l'Olympia.

### ET DE DEUX

#### Hilda Blake aurait commis un autre meurtre

Winnipeg, 30. — Hilda Blake, de Brandon, qui doit subir son procès pour le meurtre de Mme John Lane, aurait écrit à une dame Stewart, de Virden, avec laquelle elle demeurait anciennement pour lui révéler qu'elle avait tué son fils qui passait pour s'être suicidé.

### LES ECOLES GRATUITES

La patrie a les yeux fixés sur la jeunesse, c'est son espoir et son avenir. Mais pour cela la jeunesse doit se mettre en mesure de rendre service au pays. Malheureusement les jeunes gens pauvres ne sont pas toujours en état, loin de là, de pouvoir s'instruire. Pour obvier à cette lacune, une société s'est formée sous le nom de Société des Enfants Pauvres.

Désormais, tous les jeunes gens des deux sexes qui ont peiné dur durant tout le jour et qui n'ont pas assez d'argent pour recevoir le bienfait de l'instruction, pourront s'instruire sans avoir à débourser un seul sou, car l'éducation, les livres, en un mot tout ce que nécessite un enseignement soigné seront fournis gratuitement. Bien plus, les leçons seront données individuellement à chacun, selon sa position et son âge. Ainsi donc, la meilleure place où la jeunesse pauvre pourra passer ses soirées sera au No 176 de la rue St Hubert, à l'Académie Viger. L'enregistrement se fait tous les soirs, de 7.30 à 8½ heures.

184-1


International Business College

Place d'Armes, MONTREAL

Cours du Jour et du Soir

Enseignement Individuel

Demander le prospectus. Tel Main 359.

CAZA & LORD, directeurs.

17 août, 3 m. q. et h.



## Le Millionnaire R. P. Flower

dit:—

"Il n'y a pas de meilleur moyen de devenir riche avec de petites économies qu'en consacrant celle-ci à l'achat des immeubles."

Les banques sont toutes très utiles à leur façon, pour faciliter les transactions commerciales en général, mais placer son argent sur des actions de banque ou la déposer dans une banque pour l'intérêt, c'est un placement risqué et de paresseux. Si la moitié de l'argent placé dans les banques était placé sur les immeubles le marché aux immeubles serait le plus actif et le plus profitable, car il est toujours le plus sûr du pays. Quand vous placez de l'argent sur un immeuble, vous savez où il est. Quand vous placez de l'argent dans une banque vous la mettez entre les mains d'autrui qui s'en servira pour spéculer sur les actions ou entre chose.

L'augmentation constante de la valeur du terrain dans une ville comme Montréal donne un taux d'intérêt plus élevé que n'importe quel placement sûr rapportant intérêt, et il donne de fréquentes occasions de réaliser de gros profits à un capitaliste soigneux et attentif.

Nous avons des propriétés qui constitueraient de bons placements, à Montréal et aux environs, à vendre à bon marché.

On fournira des détails aux personnes qui se proposent d'acheter.

R. A. MAINWARING,
147 rue St-Jacques.


Province de Québec, District de Montréal. Dans la Cour Supérieure, No 2016. La Cité de Montréal, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en la Cité et District de Montréal, demanderesse vs Hiram Stephens, de la Cité de Montréal, mais actuellement résidant dans l'Etat du Colorado, un des Etats-Unis d'Amérique, et autres, défendeurs.

Il est ordonné au défendeur Hiram Stephens, de comparaître dans le mois.

Montréal, 30 sept 1899.

JEAN B. VALLEE,
184-2 Député-Protonotaire.


### VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES.

## Terrains de l'Exposition

LOTS A BATIR

Notre agent sera sur le terrain, TOUS LES JOURS, de neuf à cinq heures, au bureau, coin Mont-Royal et Avenue du Parc, pour donner tous les renseignements et montrer les plans. On peut aussi s'adresser à nos bureaux, 69 rue St Jacques.

MARCOTTE FRERES,
184-3 Encanteurs.

## Placement de Fonds sur Obligations

A VENDRE

3 pour cent de la Province du Nouveau Brunswick.
3 pour cent de la ville de Winnipeg.
4 pour cent de la Province du Manitoba.
Chemin de fer C. P. Terminus, 4½ pour cent.
Actions à 4 pour cent de la Province de Québec.
Et autres actions et obligations, de première classe.

Pour plus amples détails, s'adresser à

R. WILSON-SMITH,
Agent Financier,
151 rue St-Jacques, Montréal.
152 12

## LES EPINGLES A CHEVEUX ET LES PEIGNES

Sont des petits détails, mais ils n'en sont pas moins importants pour la toilette.

Notre assortiment en

## EPINGLES

à cheveux est un des plus considérables de notre Magasin, et le plus considérable en ville.

EPINGLES en écaille noire, ambre et coquille.
EPINGLES spirales, courbées et unies.
EPINGLES à tête de fantaisie, ouvragées.
EPINGLES sculptées à jour et en relief.
EPINGLES éperons, droites et rondes.
EPINGLES en métal et en acier.
EPINGLES en aluminium.



PEIGNES à tresses en écaille.
PEIGNES de faces, monture en métal.
PEIGNES de face avec marge sculptée.
PEIGNES fins. Peignes à démêler.



TOUS MARQUES A DES PRIX TRES MINIMES

## J. D. Couture.

212 RUE ST-LAURENT
(Edifice MONUMENT NATIONAL)


## Contributions Foncieres ET Taxes Personnelles

Des changements dans la charte de la cité et d'autres causes ayant retardé l'envoi des comptes de contributions foncières, cette année, les contribuables sont par les présentes priés de se rappeler que

L'ESCOMPTE

sur toutes contributions foncières a été aboli, mais sur toutes taxes d'affaires et personnelles payées le ou avant le DEUXIEME JOUR D'OCTOBRE un escompte de trois pour cent sera alloué.

L'intérêt sera chargé sur tous les comptes qui resteront impayés après le 1er de Novembre.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 29 Septembre 1899.

184 2

### NOUVELLES DE COMPTON

Cinq bouteilles guérissent un mauvais cas de maladie de rognons. J'ai eu des douleurs dans le dos pendant cinq ans. J'ai essayé plusieurs médecins qui m'ont dit que j'étais atteint de la maladie de Bright et que je ne pouvais guérir. J'ai essayé le Remède Indien de Smith contre le Rhumatisme et pour les Rognons, et maintenant je suis parfaitement bien et me sens aussi fort que jamais dans ma vie. IRA BENOIT,

Compton, 4 Février 1899.

# • PETITES ANNONCES •

### EMPLOI DEMANDE

UN HOMME instruit, fort, actif, parlant les deux langues, demande un emploi quelconque comme agent, gardien de nuit, collecteur, etc. Trois années d'expérience dans la collection à domicile. Les meilleures références. Adresse: P. H., 1064 avenue Hôtel de Ville, ou 16 St. Jacques, (chambre No 1).

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel de Ville. Mains-d'œuvres de toutes sortes fournies.

On trouvera à ce bureau :

Des commis-voyageurs, des assistants-teneurs de livres, des commis épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des typographes, des presseurs, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des storemen, des gardiens, des boulangers, des copistes, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des gardes-malades, des femmes du journée, des embouteilleurs de bière, des ménagères, des messagers, des sténographes, des calligraphes, des infirmiers, un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur, d'ascenseur, un moulleur dans le plâtre, un commis dans la ferronnerie, un sacristain, un apprenti orfèvre - bijoutier, des commis - voyageurs, un apprenti électricien, des agents, un repasseur de chemises, des plombiers, des peintres, un mouleur, des patissiers, un porteur, un "buffer", des cultivateurs, des aides de cuisine, des charpentiers - menuisiers, des blanchisseuses, des apprentis, un rédacteur d'annonces, un chapelier, des aides de cuisine, un poseur d'appareils à chauffage, un ferblantier couvreur, un commis dans les habits, un accordeur de piano, un aide-forgeron, un commis pharmacien, une caissière, etc.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 hrs du soir. Le samedi, le bureau fermera à une heure. — URBAIN LAFONTAINE, gérant. ino.

### SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une servante générale, honnête et travaillante pour une petite famille. 864 rue St-Hubert. 181-3

ON DEMANDE une bonne fille honnête, capable de faire l'ouvrage général de la maison. S'adresser au No 147 rue Metcalfe. 183-3

ON DEMANDE une jeune fille pour aider aux travaux du ménage. S'adresser au No 1651 rue Cadieux. 183-3

ON DEMANDE des modistes expérimentées pour coudre dans les robes. S'adresser chez Mme COUSINEAU, 2296 rue Ste-Catherine. 182-3

ON DEMANDE deux poseurs d'appareil à eau chaude et plombiers et deux ferblantiers couvreurs. S'adresser à Jos. A. Giroux, 1869 rue St-Jacques, St-Henri. 183-2

ON DEMANDE trente tailleurs de pierre pour l'ouvrage du réservoir Metavish. S'adresser à O. Martineau & Fils 1062 St-Denis. 183 3

ON DEMANDE 2 filles pour servir la table et un cuisinier de première classe au restaurant Queen's 12 Côte St-Lambert. 183 3

ON DEMANDE une bonne servante au No 285, rue St-Hubert. jno

ON DEMANDE un jeune compagnon couturier et une bonne couturière. S'adresser 2112 Ste-Catherine. 179-6

Epargnez du temps et les frais de venir au bureau de "La Patrie" pour vos petites annonces. Laissez-les à nos succursales. Les annonces sont prises là aux mêmes conditions qu'à notre bureau principal.

**Pharmacie Baridon,**
Coin St-Denis et Ste-Catherine.

**Epicerie Paquin,**
Coin St Denis et Mont-Royal.

### SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une cuisinière au No. 898 rue Dorchester. 182 3

COMMIS — On demande un commis d'expérience pour la marchandise sèche générale, sachant les deux langues et pouvant fournir de bonnes références, trouvera un bon emploi à Sherbrooke en s'adressant par lettre à 113 A. Bureau de "La Patrie." 184 6

ON DEMANDE des acteurs et des actrices, comédiens et chantres français, pour le théâtre Bijou. S'adresser 200 Papineau tous les jours après 4 heures. 1814

PLOMBIER. — On demande un bon plombier. S'adresser chez Jos. Laurier, 1395 rue Ontario. 185-3

CUISINIERE - FILLE — On demande une cuisinière et une fille de chambre bien recommandées, au No 631 rue Sherbrooke. 181 6

SERVANTE — On demande une servante générale, dans une petite famille. S'adresser au No. 1505 rue Notre-Dame. 183 3

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser à la pharmacie Baridon, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis. 181 6

### A VENDRE

A VENDRE — Machine à coudre, Wheeler - Wilson, commode, lave-main, et autres meubles. 122 Avenue Laval. 184 3

A VENDRE — Acheteurs, qui désirez vous établir avantageusement en fait d'hôtels, Restaurant licenciés, Magasins, Epiceries, Propriétées, peuvent s'adresser à mon Bureau, Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 184 3

A VENDRE — 5 restaurants licenciés, depuis $500 comptant, balance à termes, ces places sont très avantageuses. Aussi épiceries, magasins cigares, sucreries, etc. S'adresser J. Castelli, 1572 Notre-Dame. 182 2

A VENDRE — 15 cents gallons de bon vin canadien à 35 cts par quart. S'adresser No. 1588 rue Sainte-Catherine. 183 3

A VENDRE — Meubles, ustensiles, rideaux et tapis. S'adresser à 174 St-Denis. 183 3

### A VENDRE

A VENDRE — Invalides, chaises roulantes pour invalides, dossier pour lits, tables pour malades, meubles de toutes sortes chez R. E. Painchaud, 208 rue St-Laurent, Monument National. 184 3

A VENDRE — Chance rare. Fox terrier femelle et quatre petits, pur sang. S'adresser 496 rue Saint-Dominique. 182 3

MAGASIN — A vendre, magasin de bonbons, A sacrifier, pour cause de santé. S'adresser 364 rue Droiet. 182 3

EPICERIE — A vendre immédiatement pour cause de santé. Epicerie avec logement privé. Stock frais, chance pour un commencement. Une offre raisonnable nesera pas refusée, 788 Berri. 180-4

### A LOUER

A LOUER — Un joli logement (bas) contenant 6 pièces et une rallonge, et chauffé à l'eau chaude, possession immédiate. D'ici au 1er mai 1900. Situé rue Berri, près de la rue Roy. 112 bureau de la "Patrie." 183-3

### DIVERS

BREVETS D'INVENTION — Fetherstonhaugh & Cie., Edifice de la Canada Life, Montréal. Bureaux, — Toronto, Ottawa et Washington. 110 1a

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 3989, A. Rinfret, demandeur vs F. Racicot, défendeur.

Le dixième jour d'octobre 1899 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 50 Av. Lalonde en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en vitrines, cigares, bonbons, etc.

Conditions: argent comptant.

H.A. CINQMARS, H. C. S.
Montréal, 27 Septembre 1899.

Province de Québec, district de Montréal Cour de Circuit, No. 8140, E. Morisette, demandeur vs N. Grenier, défendeur.

Le neuvième jour d'octobre 1899 à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No. 92 rue Berri en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en comptoir, vitrines, etc.

Conditions: argent comptant.

H. A. CINQMARS, H.C.S.
Montréal, 28 Septembre 1899.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 8795, Dame Alida Bruton et vir, demanderesse vs J. H. Grauman, défendeur.

Le neuvième jour d'octobre 1899 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No. 23 rue Buckinham en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en biens, meubles et effets de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

OLIVIER C. COUTLEE, H.C.S.
Montréal, 29 Septembre 1899.


LA GRANDE MAISON DEPARTEMENTALE DE LA PARTIE OUEST

# O. Lemire & Cie

1163 RUE ST-JACQUES, COIN FULFORD.



## Manteaux! Manteaux!

Depuis une semaine, des milliers de personnes sont venus de toutes les parties de la ville, pour voir l'étalage des grandes nouveautés, à l'occasion de notre OUVERTURE D'AUTOMNE.

Tous se sont trouvés émerveillés et des marchandise étalées et du magnifique local agrandi que nous possédons maintenant.

Nous sommes heureux de cet encouragement du public, que nous remercions, en espérant qu'il continuera, à fréquenter notre magasin, et nous lui garantissons qu'il trouvera toujours des BONS MARCHES REELS.

Pour ceux qui désirent un Manteau, c'est certainement le meilleur temps d'en profiter.

Nous venons justement de recevoir la balance de notre commande de Manteaux d'Automne, consistant en deux cent quatre-vingt-huit Manteaux dans les nuances les plus variées.

Nous vous invitons spécialement à venir visiter ce Département et vous verrez de belles valeurs à des prix satisfaisants.

Demandez à voir le Manteau drab avec appliqué, dessein nouveau. Valeur $11.75. Notre prix de vente . . .

**$6.45**

## Jupes! Jupes!

Nous avons une quatité de Jupes que nous vendons . . .

**$1.49**

valeur $2.00.

Nos Jupes en broché noir et de couleur sont d'une haute nouveauté.

Jupes Plaids, coupe parisienne méritent d'être vues.

N'oubliez point de voir nos Jupes en Crépon noir, patrons nouveaux.



*VENEZ! VENEZ TOUS!*

## Chez O. LEMIRE & CIE,

1163 Rue Saint-Jacques - - - - Coin Fulford.

OU TOUS LES CHARS CORRESPONDENT.

LA PATRIE

MONTREAL, 30 SEPT. 1899

## LE SINISTRE DU "SCOTSMAN"

Le naufrage du " Scotsman " est tout un enseignement.

Ce navire a été quatre jours échoué sans qu'on en eût aucune nouvelle.

Il avait à son bord plusieurs centaines de passagers.

Le récit du sinistre nous apprend qu'il y a eu de nombreuses pertes de vie; que des femmes, des enfants ont été exposés à d'atroces souffrances : à la faim, au froid, etc.

Cependant, il n'y a que 730 milles entre Québec et Belle-Isle :

Cependant encore, le détroit de Belle-Isle est l'une des voies commerciales les plus fréquentées de l'Amérique.

Nous n'hésitons pas à dire que les gouvernements qui ont administré les affaires de ce pays depuis vingt-cinq ans ont fait preuve d'une négligence criminelle en n'outillant pas d'une manière plus moderne la voie du St-Laurent.

Nous sommes heureux d'ajouter que le cabinet Laurier a mieux compris la situation.

Depuis que M. Tarte occupe le poste de ministre des Travaux Publics, il a poussé vigoureusement la construction de la ligne télégraphique jusqu'à Belle-Isle et en ce moment même son département est à signer les contrats pour la construction des 350 derniers milles qui relieront Belle-Isle avec le monde commercial.

La part des responsabilités du sinistre du " Scotsman " n'est pas encore faite. Qui porte la responsabilité de l'échouement de ce navire? A quelle vitesse allait-il quand il est allé se jeter sur les récifs de Belle-Isle? Voilà ce que le gouvernement est tenu de connaître et nous espérons que le département de la Marine fera l'enquête la plus sévère à ce sujet.

Nous admettons ne pas concevoir, ne pas comprendre, que des officiers jettent ainsi à la côte un navire. Ceux qui ont voyagé savent que certains commandants de navires ne se servent pas de la sonde comme ils devraient s'en servir. Dans les temps de brouillards les lumières des phares sont vues à de très courtes distances. Il faut donc alors exercer le plus extrême prudence, ne pas avancer, ne pas faire route tant qu'on ne sait pas où l'on va. Il nous semble que si le commandant du "Scotsman" avait tenu une couple d'hommes à la sonde, il se serait aperçu qu'il approchait de terre.

Mais nous ne voulons rien anticiper. Notre intention n'est pas d'être injuste à l'égard de qui que ce soit. D'un autre côté, la réputation de la route du St Laurent ne doit pas être mise en péril impunément.

Quand, il y a quelques jours, M. Tarte déclarait qu'il fallait faire de nouveaux efforts pour mettre notre grande voie commerciale dans la meilleure condition possible, ses paroles étaient accueillies dans la presse tory par un débordement d'injures. On a crié dans tous les coins et recoins du torysme que le ministre des Travaux Publics ne songeait qu'à faire des dépenses additionnelles!

La perte d'un navire comme le "Scotsman" signifie pour le Canada la perte de millions de dollars. Nous n'hésitons donc pas à dire que le ministre des Travaux Publics a raison, plus que raison, quand il demande à tous les hommes d'affaires de donner leur attention immédiate à la question de l'amélioration de notre système de télégraphie, de phares, de bouées,—question qui est d'importance vitale pour l'avenir du pays.

## C'EST L'ŒUVRE DU PARTI LIBERAL

Jamais les produits de notre industrie n'ont occupé sur les marchés anglais la situation importante qu'ils ont aujourd'hui.

Sous l'ancien régime tory, il y a quatre ou cinq ans, le beurre canadien était bien loin de valoir le beurre australien sur les marchés de Liverpool et de Londres.

Sous le régime Laurier, actuellement, notre beurre est plus estimé que le beurre australien, il est coté de 22 à 23 centins la livre et nous devons ces avantages exceptionnels aux compartiments frigorifiques établis et encouragés par l'hon. M. Fisher.

Au temps des Tupper, le beurre canadien valait moins que le beurre du Danemark, 20 chelins par cent livres, sur le marché d'Angleterre. Aujourd'hui, au lieu de cela, nous sommes au pair sous ce rapport avec le Danemark.

Lors de son voyage en Angleterre, l'hon. M. Fisher a pu constater en plusieurs circonstances que notre beurre obtenait le même prix que le meilleur beurre danois.

Certains journaux torys se plaignent aujourd'hui que notre système d'entrepôts frigorifiques est insuffisant et que nous aurions dû le modeler sur le système de l'Australie et des Etats-Unis. Or, s'ils s'étaient donné la peine de se renseigner, ils sauraient que le ministre de l'agriculture a adopté pour nos steamers le même système que l'Australie et la Nouvelle-Zélande et que tous les steamers qui ont quitté chaque jour nos ports de mer durant la saison qui achève, avait à bord les mêmes appareils que les steamers des pays que nous venons de mentionner. Il n'y a pas de différence entre les commodités qu'ils donnent et celles que nous donnons. Les mêmes manufactures nous fournissent des appareils et des machines semblables et nous avons adopté le même système.

Sir Charles Tupper a dit dernièrement que nous devrions avoir, comme aux Etats-Unis, un système parfait de wagons-glacières sur nos chemins de fer. Or, Sir Charles a parlé sans savoir, comme cela lui arrive quelquefois : il ne paraît s'être donné la peine de constater que nous avons tout cela, qu'il y a sur toutes les lignes de chemins de fer importants des compartiments froids bien aménagés, répondant aux besoins de ceux qui désirent expédier leurs marchandises à Montréal, à Halifax et à Saint-Jean, et que, de fait, le beurre est pris dans les beurreries où il y a déjà des compartiments froids, et qu'il est déposé dans des wagons-glacières pour être transportés aux ports où ils devront être chargés à bord des navires : que là ce beurre est tenu dans des entrepôts froids jusqu'à ce qu'il soit embarqué, et qu'ensuite il est transporté dans des compartiments froids jusqu'en Angleterre.

Quelqu'un prétendait, ces jours derniers, que les lignes de steamers américaines étaient mieux outillées que les nôtres sous ce rapport. Ce quelqu'un, qui pourrait bien être M. Bergeron, ignorait évidemment qu'un montant considérable de produits de Chicago et de l'Ouest américain, qui ont besoin d'être transportés dans des compartiments froids, sont expédiés de Montréal à bord de nos steamers. M. Fisher n'a pas permis de mettre ces produits dans les compartiments froids au détriment des produits canadiens, mais seulement lorsqu'il y avait de la place.

Après avoir organisé le transport de nos produits périssables dans des compartiments-glacières à bord des navires, des wagons de chemins de fer, après avoir établi des chambres-glacières dans les beurreries, nos amis d'Ottawa ont pu conclure des arrangements pour le transport dans ces compartiments-glacières de nos fruits, de notre viande de volaille, ce qui, nous l'espérons, aura pour résultat d'augmenter considérablement notre commerce d'exportation de ces produits.

Tout cela a été accompli dans l'intérêt des populations agricoles, tout cela est l'œuvre du gouvernement Laurier.

## LE " TUPPER DAY "

On a fait un " Tupper Day " à l'exposition de Halifax. Ce devait être une simple fête civique et nos adversaires ont cherché à lui donner un cachet politique. Afin d'être sûrs d'avoir du monde pour écouter et applaudir sir Charles, les chefs torys dans tous les comtés ont distribué gratuitement des billets de chemin de fer aux fervents.

Cependant, le coup n'a pas porté très loin, car il n'y avait que 4,000 personnes au " Tupper Day " et, croyez-nous, il n'y a pas eu d'excès d'enthousiasme. Loin de là car l'âme de la foule semblait ne rien éprouver pour ce vétéran du torysme qui, pendant plus de vingt ans, a tenu les Provinces Maritimes presque dans sa main.

Le peuple de la Nouvelle-Ecosse, aussi bien que la population du reste du pays, est plus que fatigué des fanfaronnades, des grands discours creux, des coups de vent, de la politique stérile et insignifiante du chef de l'opposition. Le " Tupper Day " a prouvé que sir Charles ne peut plus commander dans les Provinces Maritimes et que les masses sont avec M. Laurier.

## LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Nous traduisons l'article suivant du "Waterloo Advertiser" :

" L'hon. J. I. Tarte, ministre des Travaux Publics, est revenu la semaine dernière de son voyage d'outremer. Dans les premiers jours de la session, il tomba malade et la nature de son mal nécessita une grave opération. Durant l'été, il se rendit à Paris, où un chirurgien français renommé lui enleva une tumeur du foie. L'opération fut une complète réussite, et la convalescence de M. Tarte est aussi rapide qu'il était possible de s'y attendre. Sa guérison n'est pas complète encore, et d'ici à quelque temps, il lui faudra être prudent et s'épargner autant que possible. Comme ministre des Travaux Publics, aucun homme public n'a travaillé plus fermement, plus fidèlement ou pour une meilleure cause. La conduite de son département a été signalée par beaucoup d'énergie, une grande habileté dans la direction des affaires et une scrupuleuse intégrité. Il a prouvé qu'il savait saisir les problèmes se rapportant à la transportation à bon marché et au développement du commerce du Canada. A ce sujet, il a les vues larges d'un homme d'Etat, et quand ses plans seront réalisés, ils augmenteront au centuple le commerce de transportation et conféreront d'immenses avantages aux villes canadiennes sises sur les bords de nos voies de navigation fluviale. M. Tarte connait son affaire, et il a foi dans l'avenir du pays. On ne vit jamais ministre des Travaux Publics d'une telle largeur de vues, ayant des desseins si bien arrêtés, et des capacités administratives si compréhensives. Il contrôle les fortes dépenses de son département avec le plus grand soin, voyant à ce que chaque dollar soit dépensé honnêtement et dans l'intérêt public. Ses adversaires ont pour lui autant d'aversion que le diable en a pour l'eau bénite, et risqueraient n'importe quoi pour le voir compromis dans quelque scandale; mais ils ne peuvent trouver un point faible dans son administration ou un seul détournement des crédits publics. Combien différent c'était à l'époque où Sir Hector Langevin présidait au département des Travaux Publics et était le pourvoyeur des fonds électoraux du parti. Alors les deniers publics étaient volés non par dizaines mais par centaines de mille dollars. Au courant comme ils doivent l'être de leurs propres méfaits, les chefs conservateurs ont peine à croire à l'honneur public et à la fidélité, et ils se plaisent à calomnier leurs adversaires. Mais le dossier de M. Tarte supportera l'examen le plus minutieux même de ses ennemis, si vigilants, si acharnés et sans scrupules, qu'ils puissent être. Le peuple canadien en général est heureux de souhaiter la bienvenue à M. Tarte à son retour, et son seul désir est que sa santé puisse lui permettre de demeurer pendant de nombreuses années encore au ministère des Travaux Publics."

## QUI AVAIT RAISON

En arrivant de son voyage d'Europe, l'hon. M. Tarte a déclaré qu'il fallait à tout prix outiller et améliorer la route du Saint-Laurent.

Aussitôt, la presse conservatrice cria à la dépense, à l'extravagance : M. Tarte veut encore dépenser des millions, hurlèrent à la fois les roquets du torysme.

Le naufrage du "Scotsman" vient de donner terriblement raison au ministre des travaux publics qui voulait et veut encore qu'on augmente la sécurité de notre grande route nationale, qu'on améliore ce merveilleux "highway", afin que plus de steamers viennent dans nos ports, avec moins de dangers, et que l'Ouest nous envoie plus de trafic.

Les encroûtés qui, depuis quelques jours, dénonçaient le prétendu penchant de l'hon. M. Tarte à la dépense, sont ceux-là mêmes qui, depuis la nouvelle du sinistre du "Scotsman", crient le plus fort qu'on aurait dû faire toute la dépense nécessaire pour avoir une ligne télégraphique au détroit de Belle-Isle.

Nos adversaires se sont mis dans une situation ridicule.

## CONTRASTE

Lors du sinistre de la "Bourgogne", la presse francophobe se rua avec violence contre notre vieille mère-patrie, elle accusa l'équipage de s'être conduit d'une façon barbare, elle prodigua l'outrage aux vaillants officiers qui moururent à leur poste comme des héros ; on aurait dit qu'elle voulait s'en prendre absolument aux quarante millions de Français eux-mêmes. Et tout cela contrairement aux faits, puisqu'il a été établi que c'était des étrangers qui avaient commis des actes de sauvagerie.

Or, le naufrage du "Scotsman" a donné lieu à des scènes odieuses, écœurantes. Au lieu de prendre l'attitude qu'avait prise la presse francophobe, au lieu de vouloir tenir tous les Anglais responsables de ces excès de corsaires, au lieu de jeter l'outrage à tort et à travers, nous avons expliqué franchement que la grève qui sévit en Angleterre, avait obligé la Cie Dominica de prendre les premiers venus pour remplacer ses chauffeurs et matelots en grève et que ce sont ces individus qui se sont livrés aux scènes racontées dans nos dépêches.

Nous sommes heureux de donner cette leçon de tolérance et de justice aux fanatiques du "News" de Toronto et à tous les intolérants qui insultèrent si lâchement la France dans le désastre de la "Bourgogne".

## PRIX REMUNERATEURS

Les produits agricoles se tiennent supérieurement de ce temps-ci sur les marchés et il faut se réjouir particulièrement des prix rémunérateurs payés pour le beurre et le fromage.

Le beurre est monté graduellement depuis quelques jours de 22 à 22½, à 23, à 23½ et hier il a même atteint 24. N'oubliez pas qu'en 1896, avant l'avènement de M. Laurier au pouvoir, le meilleur beurre se vendait 17 et 17½ centins.

Le fromage se maintient à 11¾ et 12 centins la livre. En 1896, on payait le meilleur fromage 8½ et 9 centins.

Un câblegramme de Londres au "Star" d'hier annonce que le beurre est en grande demande sur le marché anglais et que le fromage tend à monter.

Les affaires vont de mieux en mieux sous le gouvernement Laurier et pendant que les hâbleurs du torysme cherchent en vain à endormir l'opinion publique, les cultivateurs, les négociants et les industriels font de l'argent et se réjouissent des temps meilleurs que leur a amenés la politique progressive de nos amis d'Ottawa.


## INVITATION SPECIALE

**De Letendre & Arsenault**

à l'occasion de l'ouverture de modes d'automne, à leur salon, No 1493 rue Ste-Catherine.

Toutes les dames sont cordialement invitées d'aller visiter et voir les nouveaux modèles en chapeaux, toques et coiffures de toutes sortes. Ouverture les 30 septembre et 2 et 3 octobre. 182-3

## VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES.

### Vente au Commerce

Nous vendrons à nos salles, rue St-Jacques, mercredi, le 4 octobre, à dix heures, un stock général de nouveautés, tweeds, étoffes à robes, serges, meltons, beavers, lainages, bretelles, sous-vêtements, dentelle, broderies, articles de modes, fleurs, plumes, rubans, ornements, velours, gants, bas, cravates, doublures, batiste, braids et une grande quantité de chaussures et claques assorties, vêtements pour hommes et garçons, casquettes et autres marchandises.

Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES,
184-3 Encanteurs

## Avis de Faillite

Dans l'affaire de

**J. B. BUREAU & CIE.,**

"Hôtel Jacques-Cartier" Montréal. Failli

Les soussignés vendront à l'encan public, sur les lieux, Nos. 19, 21, 23, 25 et 27 Place Jacques-Cartier, Montréal,

JEUDI, LE 5 OCTOBRE 1899,
A 10 Heures a. m.

l'actif mobilier suivant:

Meubles et garnitures de 52 chambres à coucher, de salle à diner, du salon, de la cuisine, 1 safe, 1 poêle en acier, tapis, prélarts, lingerie, argenterie, vaisselle, verrerie, cadres et gravures, miroirs, etc., le tout se montant d'après l'inventaire à $2,324.66

La vente ci-dessus sera faite EN BLOC, ou en détail selon que les inspecteurs le jugeront à propos.

Pour plus amples informations, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU,
Curateur.
1598 Rue Notre-Dame, Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 27 30

## VENTE IMPORTANTE
**AU COMMERCE**
PAR
**BENNING & BARSALOU**
**Encanteurs**

A leurs salles de ventes Nos. 86 et 88 rue St-Pierre, MERCREDI, LE 4 OCTOBRE, à 10 heures a. m.,

Vente régulière hebdomadaire de Nouveautés, Toiles, Flanelles, Cotons, Indiennes, Velours, Doublures, Satins, Etoffes à Robes, Cashemire, Bretelles, Corps et Caleçons, Rubans, Oiseaux, Plumes, Articles de Paris, etc., etc.

Aussi à 11 heures a. m., importante consignation importante de Confections, articles pour hommes, etc.

Aussi à 3 heures p. m., 4 caisses de Plumes, Oiseaux, Ornements pour chapeaux, etc.

Aussi une grande variété de Fourrures, Pardessus en Chat Sauvage, Casques en Seal et en Mouton de Perse, etc., etc.

Aussi 150 Caisses de Chaussures assorties. Conditions faciles.

Vente en lots convenables au commerce de la ville et de la campagne.

184 3

PAR M. HICKS & CIE.

## VENTE DE LIVRES
1899-1900

**Vente d'ouverture importante de la première partie d'une bibliothèque particulière.**

dans nos salles, 1821 et 1823 rue Notre-Dame,
SAMEDI, LE 7 OCTOBRE
COMMENÇANT A 2.30 HRS ET 7.30 P.M.

Détails complets dans les catalogues expédiés sur demande. On exécutera gratis les commandes des personnes incapables d'assister à la vente.

Les livres seront visibles le matin de la vente.

AVIS — La seconde partie de la bibliothèque sera vendue samedi, le 28 octobre, et consistera entièrement de livres CANADIENS et AMERICAINS. Catalogues en préparation.

M. HICKS & CIE,
Encanteurs.

## VENTE de MEUBLES ELEGANTS

**Piano Karn cabinet a queue Miroir, Coffre-fort, Bureau à cylindre, Chaise de Chine, Bezux Tableaux, etc., etc.**

Les soussignés ont reçu instruction du De C. R. GILLAR, de vendre à son domicile, No. 859 RUE DORCHESTER, près du Carré Dominion,

tous les meubles qui s'y trouvent, comprenant

Piano Cabinet à queue D. W. Karn & Cie., caisse en noyer (presque neuf), miroirs de cheminée, glaces anglaises ; candélabres à gaz en cristal, sofa et chaises diverses par Thomson, chaises de fantaisie, table en noyer, tables avec dessus en marbre, étagères, cabinet à musique, berceuses en rotin, tapis de Bruxelles, rideaux en dentelle, portières en chenille, corniches dorées, ornement, pendule et candélabres dorés, de Raings Frères, de Paris, jardinières, chandière à charbon, tableaux couleurs à l'huile et à l'eau, les meilleures gravures et estampes, épreuves d'artistes du Mariage de S. A. R. la princesse Royale (avec explications), panneaux japonais et peints à la main.

Buffet en chêne, table et chaises de salle à manger, sofa en chêne couvert en cuir, anglaise, ancienne, cabinet de coutellerie de Etkington, ayant coûté £150 ; boîtes de couteaux à poissons et à fruits, services de couverts pour plats, les meilleurs objets anglais en argent et en plaqué, etc, etc.

Chaise de chirurgien par Haward Co, neuve ; parapet lit-appui ; coiffe ; en chêne à cylindre et chaise tournante, rayons pour livres et livres, porte-chapeaux et chaises de passage en vieux chêne, lanterne de passage, gravures de Landsur, prélarts, tapis d'escalier, grand télescope.

Ameublements de chambre à coucher en chêne, matelas de crin, beaux canapés et fauteuils, rugs de Turquie, services de toilette, garde-robe en cerisier (trois ailes), lit en fer, bureaux divers, buffet, etc, etc, beau poêle de cuisine à combinaison avec appareil à eau chaude, poêle à gaz, glacière, ustensiles de cuisine en cuivre, etc, etc.

Tout ce qu'il y a de meilleur.

Vente, JEUDI, le 5 OCTOBRE, à 10 heures du matin.

M. HICKS & CIE,
Encanteurs.

## RUGS DE TURQUIE

**Tapis, bandes de Palais, Portières et Broderies**

Exposée actuellement dans nos salles

**1821 et 1823 rue Notre-Dame**

L'assortiment le plus considérable et le plus varié en dimensions et couleurs, de rugs de Turquie qui ait jamais été exposé au Canada.

Le catalogue de 500 lots est maintenant prêt et ne renferme que les articles les meilleurs et les plus choisis produits en Orient, et la collection est certainement digne d'une visite.

Notre 20e vente annuelle à l'encan aura lieu à nos salles, 1821 rue Notre-Dame

**MARDI, MERCREDI et JEUDI prochains, les 3, 4 et 5 octobre, à 2 h. 30 chaque jour**

## M. HICKS & CIE.
ENCANTEURS

# LA MAISON HAMILTON

Vente Speciale du Lundi durant les differentes heures de la journee.

# Valeurs et Prix pour Lundi:

Qui n'ont besoin d'aucun argument pour les embellir, ils parlent d'eux-mêmes. D'un seul coup d'œil vous pouvez juger par votre propre expérience, que ces valeurs ne peuvent pas être achetées ailleurs aux mêmes prix.

Remarquez bien que chaque article annoncé ici, ne pourra être obtenu à ce prix que pendant l'heure indiquée. Pour pouvoir profiter de chaque Bargain, veuillez vous rendre dès la première heure.

### *De 8 à 9 hrs a. m. Lundi, nous offrirons*

**Chaudieres à Charbon valant 25 cents**
Bonne grandeur, faites en bonne tôle et vernies.
Durant cette heure... 15c

**Boilers valant 75c**
Jolis patrons rayés, nuances de bleu, rose et gris.
Durant cette heure... 45c

**Bottines pour Dames valant $1.25**
Batistes croisées, pesantes, pour doublures, couleurs assorties.
Durant cette heure... 75c

### *De 9 à 10 hrs a. m. Lundi, nous offrirons*

**Flanellettes valant 7c**
Pour dames ; 4 boutons. Couleur tan, avec piqûres de fantaisie sur le dessus.
Durant cette heure... 3¾c

**Coton Jaune valant 5c**
Forme ovale, grandeur No 9, faits en bon gros ferblanc.
Durant cette heure... 2½c

**Velours valant 25c**
36 pouces de largeur, bonne valeur pour usage de famille.
Durant cette heure... 17c

### *De 10 à 11 hrs a. m. Lundi, nous offrirons*

**Batistes Anglaises valant 10c**
Fini pesant, couleur écru, très soyeux.
Durant cette heure... 7½c

**Coton Ouaté valant 8c**
De Murray & Lanman, bouteille moyenne grandeur.
Durant cette heure... 5c

**Lonsdale Cambric valant 10c**
Faites en kid indien, boutonnées, semelles épaisses, bouts en cuir patent.
Durant cette heure... 6¾c

### *De 11 à 12 hrs a. m. Lundi nous offrirons*

**Gants de Kid valant 55c**
Noir seulement, fini soie, bonne largeur, convenant surtout pour garnitures.
Durant cette heure... 37c

**Eau de Floride valant 25c**
36 pcs de largeur, fini fin pour lingerie.
Durant cette heure... 15c

**Dentelles Orientales valant 25c**
Dentelle sur net, très fines, dans les nuances de crème et beurre, de 3 à 5 pcs de largeur.
Durant cette heure... 7½c

### *De 9 à 10 hrs a. m. Lundi, heure consacrée aux couturières*

Rouleaux de fil à moulins valant 5 cts pour... 2c
Agrafes patentes, carte de 5c pour... 1½c
Sets de Baleines à Robes de 10c pour... 3½c
Braids pure soie 9c pour... 2c
Bordure à Robe à l'épreuve de l'eau 10c pour... 1c
Baleines de Corsages de 10c pour 1½ la douzaine
Dessous de Bras Stokinette de 5c pour... 5c
Aiguilles à coudre de 5c le paquet pour... 1c

### *De 1 à 2 hrs p. m. Lundi, nous offrirons*

**Corps de Dames valant 20c**
Corps par côtes, fini pesant, manches longues.
Durant cette heure... 10c

**Corsets de Dames valant $1.00**
5 Agrafes, belle forme avec bandes sur les épaules, grandeurs, 22, 23, 24, 25, 26 et 29.
Durant cette heure... 27c

**Porte dessus d'oreillers valant 25c**
En bois franc, teint, réuni avec broche en cuivre.
Durant cette heure... 14c

### *De 2 à 3 hrs p. m. Lundi, nous offrirons*

**Tapisseries valant 5c**
1,000 pièces de nouvelles tapisseries, jolies couleurs, sur bon papier.
Durant cette heure... 2½c

**Jupes valant $4.00**
Em Damassé Jacquard, doublées en percaline et bordés en velours faites par tailleur.
Durant cette heure... $2.25

**Rubans valant de 25c à 50c**
Jolies couleurs de fantaisie pour garnitures, dans tous les styles et nuances.
Durant cette heure... 5c

### *De 3 à 4 hrs p. m. Lundi, nous offrirons*

**Nets à Voiles valant 35c**
Jolis nets à voiles pour la figure. Nouveaux patrons de fantaisie.
Durant cette heure... 5c

**Bas de Dames valant 35c**
Bas en cachemire noir pesant, talons et bouts de pieds doubles, sans couture.
Durant cette heure... 23c

**Robes de Nuit valant 60c**
En flanellette, pour Dames, yoke devant et dans le dos, frille au collet, poignet et devant.
Durant cette heure... 39c

### *De 4 à 5 hrs p. m. Lundi, nous offrirons*

**Gilets de Dames valant $5.00**
Faits en Drap Kersey, collet orage, nouvelles manches, piqures doubles et boutons de fantaisie.
Durant cette heure... $1.68

**Plumes de Fantaisie valant 50c**
Grandes plumes de fantaisie, couleur naturelle, pour garnitures de chapeaux.
Durant cette heure... 23c

**Tapis de Chambre valant 1.00**
Jolie imitation de tapis en laine, patrons réversibles, bouts frangés, 2 x 2 verges.
Durant cette heure... 75c

### *De 5 à 6 hrs p. m. Lundi, nous offrirons*

**Poles à Rideaux valant 25c**
En chêne, cerisier ou en noyer, 5 pieds de longueur, avec bouts, anneaux, supports, au complet.
Durant cette heure... 15c

**Pantalons de Garçons valant 50c**
Faits en bonne serge bleu pesante, doublés en plein, bien faits et bonne coupe.
Durant cette heure... 25c

**Casques Ecossais valant 35c**
Casques écossais, noirs et bleu marin, bordure en ruban pure soie, grandeurs assorties.
Durant cette heure... 15c

## Prix Speciaux dans les Epiceries pour la Journee, Lundi:

Comparez ces prix avec ceux d'ailleurs et vous aurez la conclusion que nous vendons meilleur marché.

| | Valant | Pour | | Valant | Pour |
|---|---|---|---|---|---|
| Sel de table, Windsor | 5 cts | 2½c | Farine d'avoine moulée, la lb | 3½ cts | 2½c |
| Moutard françaises en verre | 5 cts | 4c | Empois de famille, la lb | 7 cts | 4½c |
| Sardines françaises en boîte | 6 cts | 4½c | Graines d'oiseaux en paquet | 7 cts | 5c |
| 8 lbs de Soda à Laver | 12 cts | 5c | Vinaigre blanc en bouteille | 12 cts | 9c |
| Harengs frais mis en boîte | 12 cts | 10c | Bleu à Laver, la lb | 20 cts | 14c |
| Café du Rio pur la lb | 25 cts | 15c | 10 lbs de Fleur à Patisserie 1er qualité | 35 cts | 25c |

Aucun ordre par la malle ou par téléphone ne sera rempli pour les articles ci-haut annoncés, Epiceries exceptées.

*Avez-vous reçu une copie de notre nouveau Catalogue d'Automne et d'Hiver? Si non, envoyez-nous votre nom et adresse et nous vous en enverrons un.*

# LA - MAISON - HAMILTON

Rues Ste-Catherine, Peel et Carre Dominion.

# LES NAUFRAGES ARRIVENT

Scène douloureuse et attendrissante à la gare Bonaventure à 2 heures ce matin.

## SOUFFRANCES MORALES ET PHYSIQUES ENDUREES PENDANT QUATRE LONGS JOURS SUR LES ROCHERS ARIDES DE LA COTE DU LABRADOR.

Conduite inqualifiable de certains marins. Quatre navires ne répondent pas aux signaux de detresse du Scotsman. Les chaloupes à la mer. Trente personnes dans les flots. Les victimes de l'onde amère. Angoisses et desespoir. Enfin, voici le Montford.

Les pasdagers du Scotsman arrivés ce matin, ont apporté de nouveaux détails sensationnels à raconter.

C'est vendredi matin, le 22, à 2 heures 40, que le vaisseau est allé donner contre les récifs de la côte sud-est de l'île Change, à huit milles au sud-est du phare de Belle-Isle. Tous les passagers, tirés de leur sommeil par la secousse, s'élancèrent à demi-vêtus sur le pont, hommes, femmes et enfants.

La nuit était très noire, et un vent violent, presque une tempête soulevait de grosses vagues qui venaient se briser sur le navire naufragé. Le capitaine Skrimshire, qui était resté sur le pont du Scotsman, eut peur que le navire ne fut entraîné par la grosse mer et ne sombrât avec tous les passagers et l'équipage, et il donna l'ordre de mettre les chaloupes à la mer: il commanda en même temps de sauver d'abord les femmes.

Le capitaine Skrimshire et les principaux officiers du steamer ont fait preuve de beaucoup de sang-froid, et leur attitude a maintenu le calme parmi les passagers. Il n'y a pas eu de panique, et presque pas de confusion; à peu d'exceptions près, les passagers ont obéi parfaitement aux ordres des officiers.

Cinq chaloupes furent descendues, et les femmes y furent débarquées.

Trente femmes et enfants avaient pris place dans la première chaloupe, lorsqu'elle sombra. Ses occupants restèrent quelque temps à lutter contre les flots. Plusieurs furent sauvés par les matelots qui avaient en charge les autres chaloupes, mais d'autres disparurent sous l'eau.

Onze personnes ont perdu la vie. Ce sont: Mme Robinson et Melle Robinson; Mme Harry Child, Mlle Street, Mme Dickinson, Mlle R. Weavers, Mme Talbot, Mme Scott, Mme Watkins, Mlle Harrison et l'enfant de Mme Roberts.

On croit que la chaloupe a sombré parce que l'une de ses soupapes était ouverte, ce qui l'a fait se remplir promptement d'eau.

Quelques autres chaloupes n'ont échappé que de très près au même sort.

Les occupants des quatre autres chaloupes, la plupart des femmes, furent secoués par la mer pendant dix à onze heures, à quelque distance du navire, exposés au froid et n'ayant aucunes provisions. La plupart étaient très légèrement vêtus, et le vent froid leur causait de cruelles souffrances.

De bonne heure, vendredi matin, la brume disparut, et le capitaine ayant constaté que le navire reposait sur un fond solide, ordonna aux chaloupes de revenir.

On constata que le Scotsman était échoué sur l'un des récifs de la côte de Belle-Isle, et à l'aide de cordes, on descendit sur les rochers un certain nombre de passagers.

Quand les chaloupes revinrent au Scotsman, les femmes furent déposées sur les rochers à l'aide de cordes et d'échelles.

Tous les passagers furent bientôt en sûreté sur les rochers, mais il y avait encore à se protéger contre la prochaine marée, et pour cela, il fallut faire l'ascension des rochers jusqu'à un plateau situé à quelque deux cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Pour les hommes, c'était peu de chose, mais pour les femmes, dont plusieurs avaient les pieds nus et n'étaient couvertes que de vêtements de nuit, cette ascension était suprêmement difficile et ardue.

Pour ajouter à la gravité de la situation, les chauffeurs et une certain nombre de matelots, que l'on avait engagés sans les connaître à Liverpool, à cause de la grève, se conduisirent d'une laçon odieuse.

Dès que le paquebot se fut arrêté sur l'écueil, ces misérables se mirent à piller le navire. Ils entraient dans les cabines des passagers, enfonçaient les valises et s'emparaient de tout ce qu'ils trouvaient.

Ils enfoncèrent le magasin du préposé aux vivres, s'emparèrent des liqueurs et s'énivrèrent comme des brutes. Aux appels des femmes qui demandaient de l'aide ou des vivres, ils répondaient par de révoltantes railleries ou par des jurons. Pendant que les femmes périssaient presque de froid, ces monstres humains erraient sur les rochers, ivres, et chantaient des chansons obscènes.

La conduite du capitaine Skrimshire et de tous les principaux officiers mérite tous les éloges, mais les derniers rangs de l'équipage, et spécialement les chauffeurs, ont résisté à l'autorité, et leur conduite en cette occasion est une honte pour l'humanité.

Les trois cents passagers ont passé la journée de vendredi et la nuit suivante sur le plateau où ils s'étaient réfugiés. La nuit a été très claire, et les scènes qui se sont déroulées sur ce coin de l'océan étaient solennelles. Un certain nombre de passagers ont chanté des cantiques, et le Rév. M. Langmore, prêtre anglican, a prié pour le salut des naufragés.

Les personnes que le capitaine avait envoyées à la découverte du phare revinrent samedi matin, annonçant que le phare se trouvait à douze milles environ, mais que la route pour s'y rendre était extrêmement difficile.

Pendant les trois jours suivants, samedi, dimanche et lundi, les passagers franchirent la distance qui les séparait du phare. Cette distance ne dépassait pas 15 à 18 milles, mais à tous, elle parut interminable. Les naufragés avaient à franchir des rochers escarpés, séparés par des flaques d'eau et des marais. Tous les passagers montraient cependant du courage, et si quelques-uns tombèrent épuisés, en route, la plupart atteignirent le phare, après avoir erré pendant quatre jours presque sans nourriture et et sans autre eau que celle des ruisseaux, rencontrés sur la route. Les femmes étaient les plus braves, quoique les plus faibles.

Les passagers furent bien accueillis par le gardien du phare, M. Coulton, et sa sœur, qui mirent à la disposition des naufragés le peu de vivres qu'ils possédaient.

Mardi matin, le steamer "Montfort", de la ligne Elder-Dempster, qui venait à Montréal, fut aperçu du phare. On lui fit des signaux auxquels il répondit aussitôt, et il prit à son bord tous les passagers, à l'exception d'une cinquantaine, qui n'avaient pas atteint le phare.

On croit que les passagers qui ont été laissés en arrière seront recueillis par le "Grecian", paquebot de la ligne Allan, qui est en ce moment en route, et qu'ils seront transportés à Québec.

Le capitaine Skimshire et une partie de l'équipage sont restés auprès du vaisseau, qui, on le craint, est irrémédiablement pernu.

### LA CAUSE DU DESASTRE

Voici ce qu'on rapporte quant à la cause du désastre :

Vendredi matin, pendant qu'il y avait un brouillard épais, le capitaine Skrimshire entendit un sifflet. Il crut que c'était un navire qui venait à sa rencontre et dévia en conséquence de la route ordinaire. Quelques instants après il y eut un bruit et un choc épouvantables, et le "Scotsman" s'effondra sur les rochers.

Auparavant, en temps de brume, on faisait de l'île les signaux avec un canon, mais il y a quelque temps, on a substitué au canon une sirène, et c'est elle que le capitaine avait entendue. Le capitaine, dit-on, affirme qu'il n'avait jamais été prévenu de ce changement, et c'est ce qui a causé le désastre.

### DOULOUREUX SPECTACLE.

Des scènes touchantes se sont passées à Lévis lorsque le train spécial portant les naufragés est entré en gare.

Plusieurs personnes qui avaient des amis ou des parents parmi les passagers, s'élancèrent dans les wagons à leur recherche. Les démonstrations de joie qui avaient lieu, quand on retrouvait les personnes au sujet desquelles on avait éprouvé une si profonde inquiétude, auraient paru comiques en toutes autres circonstances, mais semblaient toutes naturelles en cette dramatique occasion.

M. H. P. Dwight, président de la compagnie de télégraphe "Great North Western", était à la gare pour attendre sa femme et sa fille, qu'il trouva saines et sauves, mais sans leurs chapeaux.

Plusieurs dames, du reste, avaient été dans la nécessité de remplacer cet important article de leur toilette par un châle ou un simple mouchoir.

Un des passagers qui sont descendus à Lévis, est M. H. Scott, de Londres, qui est âgé de 65 ans, et venait au Canada avec Mme Scott, visiter ses deux fils et sa fille. Le gendre de M. Scott est chef de gare du Pacifique à Nipigon. M. Scott lui-même a déjà été onze ans à l'emploi du Pacifique. Il a fait ensuite du commerce à Londres, puis il a vendu son établissement et venait demeurer chez sa fille.

Au moment du naufrage, M. Scott s'élança de sa cabine vers celle de sa femme, mais il trouva Mme Scott déjà sortie. Il la chercha sur le pont sans la retrouver.

Lorsque la première chaloupe eut sombré, M. Scott vit le cadavre de sa femme flottant le long du navire. Il se rendit à la cabine de Mme Scott et trouva que sa valise avait été pillée, une montre et d'autres bijoux ayant été enlevés.

Tous les passagers racontent des exemples révoltants de la conduite de la plus grande partie de l'équipage, mais tous aussi sont unanimes à dire que le capitaine et les officiers se sont noblement comportés.

Les naufragés sont infiniments reconnaissants envers le capitaine et l'équipage du Montfort, à bord duquel ils ont été traités avec tous les égards possibles.

M. Alfred Robertson, de la Sunlight Soap Company, de Toronto, a reçu l'un des premiers la nouvelle de la mort de sa femme et de sa fille. Il est parti désespéré pour retourner chez lui.

### L'ARRIVEE DES NAUFRAGES A MONTREAL

La scène à la gare Bonaventure, à 2 heures ce matin, quand le train est arrivé avec les passagers, a été on ne peut plus triste. Une pluie abondante ne cessait de tomber et par suite de certaines circonstances incompréhensibles, la gare était dans une obscurité à peu près complète. Environ 200 personnes attendaient l'arrivée du train, quelques-unes depuis 8 heures, d'autres depuis 10 heures.

Quand le train fut en gare, la foule se précipita et entoura les infortunés, qui, anxieux, cherchaient leurs amis ou leurs parents et demandaient des nouvelles avec instances.

L'obscurité empêchait de voir à deux pas, ce qui rendait la scène encore plus pathétique.

Les passagers, au nombre de 150, étaient accompagnés du sous-officier Evans, du steamer naufragé et du médecin du bord.

Ceux-ci furent en un instant entourés par les désespérés qui ne retrouvaient pas là ceux qu'ils attendaient. Les officiers furent infatigables dans leurs efforts pour répondre aux demandes qui pleuvaient autour d'eux. Quand on demanda au sous-officier Evans s'il voulait bien donner des détails du naufrage, il répondit qu'il ne pouvait rien dire, sa mission se bornant à avoir soin des passagers.

On peut s'imaginer qu'il n'y avait plus, ce matin, de distinction entre les passagers de première et de troisième classe.

Plusieurs n'avaient encore que les habits qu'ils avaient pu revêtir quand ils ont quitté le vaisseau ; d'autres avaient pu se procurer des habits additionnels à Québec.

Plusieurs femmes n'avaient ni chapeaux, ni gilets, ni jupes; un simple châle remplaçant tous ces habits.

Les hommes semblaient plus confortablement vêtus, bien que dans quelques cas leurs habits fussent pauvres.

### ENTREVUE DE Mlle BOSWELL

Le choc fut violent et soudain, disait Mlle Gertrude Boswell, de Londres, quand le "Scotsman" frappa le rocher du détroit de Belle-Isle. L'accident arriva au moment où on s'y attendait le moins. C'était entre 2 heures et 2.30 heures du matin le 22 septembre. Il y avait une brume épaisse. Quand le choc se fit sentir je sautai hors de mon lit et me précipitai à l'extérieur. Tout était dans les ténèbres, mais ça et là j'apercevais des matelots qui circulaient rapidement sur le pont. En peu de temps tout le monde était sur le pont et on apprêta tout ce qu'il fallait pour le sauvetage des passagers.

Il n'y eut aucune panique ni rien de ce genre. Les femmes se sont conduites noblement. Le capitaine Skrimshire était à son poste et il donnait des ordres à ses hommes pour sauver les femmes les premières, et les hommes lui obéirent absolument sur ce point.

"Les passagers parurent réaliser leur position immédiatement, et on ne perdit pas de temps. Quand les chaloupes furent descendues à la mer, le "struggle for life" fut simplement affreux. Je ne désire plus être témoin d'une pareille scène.

"La première chaloupe atterrit sans accident et nous prîmes pied sur des rochers. Il y avait un matelot avec nous, et il dut employer toutes ses forces pour faire avancer la chaloupe. Deux fois nous essayames d'atterrir mais la houle était si forte et la brume si épaisse que nous courumes un danger constant de nous briser contre les rochers.

La chaloupe qui contenait la pauvre Mme Childs et d'autres malheureux fut remplie à peine avait-elle touché l'eau. Les cris des femmes et des enfants étaient quelque chose d'affreux et ce spectacle de ces pauvres victimes se débattant dans les flots et appelant au secours après quel'embarcation fut chavirée me restera toujours dans la mémoire. Je vois encore leurs figures angoissées devant moi. Des hommes essayèrent de leur porter secours, mais il était trop tard.

"Quelque temps après des chauffeurs et rats de cale atterrissaient et faisaient main basse sur tout ce qui nous appartenait. Avec leurs couteaux ils éventraient nos sacs, paquets et colis et prenaient ce qu'ils avaient besoin.

Le moment le plus terrible que nous avons passé est certainement la nuit sur les rochers nus. La plupart d'entre nous n'avions que nos robes de nuit. Ce n'est qu'après qu'on se fut assuré qu'il était impossible d'atteindre le phare que nous nous dirigeâmes vers les rochers. Quatre steamers passèrent à notre vue sans répondre à nos signaux de détresse et nous étions décidés à faire n'importe quoi plutôt que de mourir de faim sur ce rocher. Nous quittâmes le rocher pour le phare qui se trouvait à 20 milles.

Booboo (son chien) était avec moi quand je partis avec le reste des passagers et nous franchîmes la distance en 24 heures. La nuit que nous passâmes sur le rocher était froide. De plus, nous avions faim et nous étions fatigués. Mlle Lillien Thurlowe fut avec moi presque tout le temps. Le capitaine Skrimshire a certainement fait tout ce qu'il a pu pour nous accommoder, et c'est dû à ses efforts s'il n'y a pas eu plus de pertes de vie."

### SCENE ATTENDRISSANTE

Ce fut une scène attendrissante lorsque M. et Mme Roberts s'avancèrent silencieusement le long de la plateforme, portant un enfant dans leurs bras, mais à voir couler leurs larmes, on jugeait tout de suite que quelqu'un manquait à leur appel. La liste des noyés dit que c'est un jeune enfant.

Une petite fille, ses longs cheveux épars, attendait patiemment l'arrivée du train. Sa mère manquait à l'appel, mais un officier a essayé de la consoler en lui disant que sa mère arriverait aujourd'hui à bord du "Grecian. La vérité est difficile à croire dans de telles circonstances.

Un convois pécial ayant à bord 40 passagers en destination de l'Ouest est parti de la gare du C. T. R. à 3 heures a. m. La plus grande partie des passagers de l'Ouest est demeurée en ville pour prendre un repos de quelques heures, et partira aujourd'hui.

Un peu avant 4 heures hier après-midi, le bureau de la ligne Dominion a reçu un télégramme disant que le "Grecian" de la ligne Allan, était passé à Pointe-au-Père à 3.20 heures p. m., avec trois passagers de salon, onze de seconde, et deux d'entrepont, M. Sibert, second commissaire et une trentaine de personnes de l'équipage du "Scotsman".

### Mlle STREET

Mlle Annie Street, fille de M. Frank B. Street, 9 avenue Gladstone, était une des jeunes filles les plus estimées de Westmount. Elle partit en juin dernier avec Mlle Duncan, 957 rue Sherbrooke, et voyagea avec elle dans toute la Grande-Bretagne et sur tout le continent d'Europe. Tout Westmount ressent vivement la douleur qui afflige la famille de Mlle Street.

### PERTES MATERIELLES

La cargaison du Scotsman est la plus grosse qui ait été chargée pour ce port durant la dernière saison. Si le Scotsman est détruit, la perte totale sera de $750,000. Quant à la cargaison, on ne connait pas encore quel sera le montant des pertes. Comme une grande partie de la cargaison est d'une nature périssable, elle doit être tenue en dehors de l'eau. De plus une grande partie de ces marchandises étaient attendues pour le commerce d'automne.

### RECIT DU CAPT. JONES.

Le capitaine Jones du Montfort, dit que le 26, vers 10 heures, le navire a été signalé du phare de Belle - Isles, et que les passagers faisaient des signaux de détresse. Un certain nombre de passagers du Scotsman ont marché jusque-là. Après avoir pris ces naufragés à son bord, le Montfort s'est rendu au lieu du sinistre. Il faisait un temps superbe. Les chaloupes furent mises à la mer aussitôt que possible et le sauvetage commença. Le capitaine Jones vit tout de suite que le Scotsman était dans une position très dangereuse.

### LE SAUVETAGE S'OPERE

On travailla dur à sauver les passagers de 10.30 heures à six heures du soir, alors que la brunie devint tellement épaisse que l'on dut interrompre le travail. Environ, 70 passagers furent laissés sur le navire, mais le capitaine du Montfort confia au Grecian le soin d'opérer le sauvetage du reste de l'équipage et des passagers. Vingt-huit de ces derniers sont retournés en Angleterre sur le steamer Monterey.

### ACTE DE PIRATERIE

Le capitaine Jones dit que plusieurs hommes faisant partie de l'équipage et des passagers d'entrepont se sont livrés à des actes de pillage. Les voleurs se sont emparés de force de tout ce qui a pu leur tomber sous la main: montres, bijoux, vêtements et argent.

### UN HEROS

Le capitaine Jones parle avec le plus grand éloge du capitaine Skrimshire, du "Scotsman".

"C'est un héros, dit-il, et je l'ai laissé sur son navire. Il sera le dernier à l'abandonner.

Après avoir été ballotté sur les vagues en furie pendant 10 heures, les femmes furent de nouveau transférées sur le tribord du "Scotsman", qui avait penché de telle façon que les cadavres des noyés de la première chaloupe qui avait été lancée, avaient été poussés par la mer sur le pont. Les femmes furent ensuite conduites à terre. On tenta de sauver quelque chose du désastre, mais on ne réussit à mettre la main que sur quelques habits dont on couvrit les femmes, car la plupart d'entre elles, avaient abandonné le navire en costume de nuit.

### NOURRITURE DES NAUFRAGES

Deux cents personnes ne vécurent pendant quatre jours que de biscuits et de bœuf salé. La mauvaise nourriture et l'eau causèrent beaucoup de maladies.

La distance du phare où les passagers furent recueillis en dernier lieu par le "Montfort" est d'environ 20 milles.

### RECIT DE Mme STEVENSON

Mme A. W. Stevenson, domiciliée au No 141 rue Drummond, Montréal, dit qu'elle a été réveillée vers 2 heures par un ballottement et un frémissement inaccoutumé du navire. Ces contrecoups se répétèrent dix à douze fois et le vaisseau s'arrêta brusquement avec une telle secousse que les passagers furent tout à coup jetés à bas de leur lit. Mme Stevenson se leva et se rendit sur le pont aussi promptement qu'elle le put. Il régnait une brume épaisse et personne sur le pont semblait savoir ce qui s'était passé. Les uns disaient qu'ils étaient venus en collision avec un banc de glace et les autres qu'ils avaient fait la rencontre d'un autre vaisseau ; ils n'avaient aucune idée de l'endroit où ils étaient et à quelle distance ils étaient du rivage.

Le matin cependant ils s'aperçurent qu'ils étaient près du rivage sous un cap à la crête énorme et élancée, d'une hauteur d'à peu près 1,500 pieds. Les chaloupes de sauvetage furent lancées, malheureusement il n'y avait pas assez d'hommes pour les manœuvrer, c'est pourquoi l'une d'elles fut engloutie et les occupants furent noyés.

Il se passa quatre jours avant que le Montfort ne vint à leur secours, durant lesquels les passagers souffrirent les plus cruelles angoisses. Cinq navires passèrent successivement sans leur porter secours quoique le Scotsman fit des signaux répétés. Il se peut cependant qu'ils n'aient pas été vus.

Dans tous les cas le Montfort a été le premier à prêter main-forte. Pour ajouter à l'horreur de la situation où se trouvaient les passagers, les chauffeurs et quelques-uns des passagers d'entrepont se mirent en devoir de dépouiller les survivants de tout ce qu'ils possédaient. On en a vu même qui ont arraché avec violence, sans les détacher, des pendants d'oreilles ou aussi des joncs des doigts des femmes évanouies et mourantes. Le capitaine Skrimshire et les officiers du navire méritent beaucoup d'éloges. Ils ont agi comme des héros.

La température était magnifique, mardi, quand le Montfort fut aperçu. La mer était calme et plane et on n'eut aucune difficulté à transférer les passagers d'un navire à l'autre.

L'embarquement se continua ainsi à partir de 10.30 a.m., jusqu'à 5 heures quand la brume descendit de nouveau et il nous fut impossible de continuer le sauvetage. A peu près cinquante passagers furent laissés à bord du vaisseau naufragé et le Grecian devait les recueillir.

### QUATRE JOURS SUR LES ROCHERS

Lorsque le jour se leva les passagers purent gagner le rivage. Ils furent obligés de se cramponner aux rochers abrupts et qui ont près de 300 pieds de hauteur avant de pouvoir trouver assez d'espace pour se reposer des tortures et des fatigues qu'ils avaient souffertes. Ils restèrent sur cette terre aride durant quatre jours et quatre nuits qui durent paraître à ces infortunés autant de siècles. Ils n'eurent aucun abri durant la première nuit mais samedi le capitaine leur fit parvenir quelques toiles goudronnées et des couvertures. Ces articles furent reçus avec d'autant plus de joie qu'il tomba une pluie torrentielle durant toute la nuit et que la température était excessivement froide. Un certain nombre de passagers tentèrent de se rendre au phare qui était distant de huit milles du navire naufragé, mais pour cela il était nécessaire d'escalader un roc de 1200 pieds de hauteur avant d'atteindre un endroit convenable pour y mettre le pied sans danger. La tentative était pleine de périls, car la pente est rongée et traversée de crevasses béantes. D'autre part la distance par terre était de 16 milles et une personne mit onze heures pour atteindre le but tant convoité. Durant sa course il ne se reposa qu'une demi-heure.

(Suite à la dernière page.)


# Notre Ouverture des Modes!

A ETE

## UN VRAI SUCCES!

Il nous reste à se défaire du stock qui a été tant admiré.

La partie la plus essentielle maintenant est LES BAS PRIX. Nous avons pourvu à celà, et tout sera vendu

BON MARCHE

C'est la Saison des Opéras

Pour un chic ***Chapeau d'Opéra*** venez nous voir, pour un ***Manteau*** ou une ***Collerette*** qui feront bonne figure à l'***Opéra*** ou pour la promenade, venez nous voir.

POUR UNE BELLE ETOFFE A ROBES

de couleur ou noire venez encore nous voir. Notre assortiment dans toutes ces lignes est à votre disposition et vous plaira.

**Archambault Freres**

ANGLE STE-CATHERINE et AMHERST, MONTREAL

**G. A. Lamontagne & Cie.**

Pour un **Stock** de **Tweed** complet, varié et choisi ; pour un

**Stock d'Habits Confectionnés**

à la mode, et bien finis, pour de l'ouvrage garanti, et des prix raisonnables.

**Essayez donc notre établissement.**

**G. A. LAMONTAGNE & CIE.,**

Marchands-Tailleurs et Habits Confectionnés

1536 - 1538 RUE SAINTE - CATHERINE.

# CHAMPAGNES DE MUMM

## Les chiffres racontent l'histoire

### IMPORTATIONS AUX ETATS-UNIS

Du 1er Janvier au 1er Septembre 1899

M. G. H. Mumm & Cie se sont fait une règle d'acheter les bonnes vendanges en très grande quantité, afin de pouvoir rendre la place des moins bonnes. C'est ce qui explique l'excellence et l'uniformité de leur Extra Sec justement célèbre. Et comme ils gardent toujours un immense assortiment, ils sont en état de faire face à toutes les demandes, quelque fortes qu'elles soient, tout en maintenant le haut caractère et la haute qualité de leur vin.

| EXTRA SEC DE G. H. MUMM & CIE | CAISSES 69859 |
|---|---|
| MOET & CHADON | 19,128 |
| POMMERY & GRENO | 18,614 |
| HEIDSEICK & CO., | 8,106 |
| PIPER HEIDSEICK | 6,500 |
| LOUIS ROEDERER, | 6,058 |
| VVE CLIQUOT, | 5,745 |
| RUINART, PERE & FILS | 4,901 |
| PERRIER-JOUET | 3,110 |
| DELBECK & CO., | 1,369 |
| ERNEST IRROY & CO., | 1,200 |
| A. DEMONTEBELLO & CO., | 1,126 |
| BOUCHE, FILS & CO., | 1,097 |
| ST-MARCEAUX | 840 |
| THEOPHILE ROEDERER | 690 |
| AUTRES MARQUES (15 ou plus) | 11,369 |
| Total | 159,742 |

Compilé d'aprés les Régistres de la Douane.

Les connaisseurs de Londres, de Paris et de New-York qui ont goûté le Champagne "Brut" de MM. G. H. Mumm le déclarent supérieur à tous les autres vins bruts.

C'est le résultat d'une dégustation très soignée des vins de Londres bruts par des experts.

La qualité ne peut être surpassée.

Le Brut de G. H. Mumm est préféré par les buveurs de vins secs dans les principaux clubs et est hautement recommandé.

## "EXTRA SEC"

MM. G. H. Mumm & Cie n'emploient que le premier jus du meilleur raisin des vignes les plus choisies de la région de Champagne dans la composition de leurs cuvées, et aucun autre champagne, quel qu'en soit le prix, ne peut le surpasser en qualité.




## "BRUT"

C'est grâce à la grande habileté et à la connaissance apportées dans la composition des cuvées, combinant la qualité, la pureté et la qualité naturelle de vin sec que G. H. Mumm et Cie ont gagné une si merveilleuse appréciation et une demande qui surpasse celle de toutes les autres marques.

*"EXTRA SEC"*

**Nul véritable sans la CAPSULE METALLIQUE.**

# ...NOS THEATRES...

### "THE SINGING GIRL" AU THEATRE DE SA MAJESTE

Lundi soir, au Théâtre de Sa Majesté, aura lieu la première représentation d'un nouvel opéra "The Singing Girl", tout frais sorti des mains de ses auteurs Victor Herbert, Harry B. Smith et Stanislaus Stange. Cette œuvre que l'on dit supérieure à "The Serenade", à "Robin Hood" et à "The Fencing Master", sera interprétée par la meilleure troupe d'opéra léger qui soit venue à Montréal depuis très longtemps. L'étoile de la troupe est Miss Alice Neilsen et les autres principaux rôles sont tenus par Eugène Cowles, une basse incomparable, par Richie Ling, Lucille Saunders, Joseph W. Herbert, Joseph Cawthorne, Joseph Slavin, Jennie Hawley Ursula Gurnett, Belle Norton, Louise Midiard, Albert McGurken, tous des artistes de premier ordre. Les décors, la mise en scène, les toilettes, sont d'une richesse inouïe.

L'action de "Singing Girl" se passe en Autriche en 1820. Au premier acte, on voit la ville de Linz, située sur le bord du Danube. Le second acte représente l'intérieur des appartements de nouveaux mariés au palais ducal et le troisième fait voir le château situé sur une éminence dominant la ville de Linz. Voici l'intrigue en deux mots: Le duc Rodolphe de Linz, se voyant rejeté de son amante, émet des règlements décrétant comment les amours doivent se faire ; tous les six mois, les personnes désireuses de se faire la cour doivent obtenir un permis. Ces permis sont valables pour six mois. A l'expiration des six mois les détenteurs de permis doivent se marier, ou fournir une excuse convenable de ne pas contracter mariage ; si l'excuse n'est pas suffisante, les amoureux sont envoyés en prison.

Greta, (Miss Alice Neilsen), une chanteuse, est éprise du comte Otto, un troubadour et un aventurier. Le milice de la police aime Greta à la folie ; il l'obsède tellement de ses attentions, qu'elle se déguise sous les traits de son frère Stephan. Le duc a une sœur. Marie, qui est secourue par Stephan déguisé ; Marie, reconnaissante, l'embrasse. Le ministre de la police témoin de cette scène, force les parties à se marier. Le mariage a lieu. Un duel a lieu entre Stephan déguisé et le comte Otto. Greta est convaincue plus que jamais de la passion de Otto pour elle. Finalement, le mariage est annulé et Greta est livrée à son amant.

Le célèbre compositeur Herbert a brodé là-dessus des pages musicales excessivement délicieuses.

Tous les amateurs de bonne musique iront voir "The Singing Girl".

—La troupe d'opéra he M. Maurice Grace sera au théâtre de Sa Majesté, lundi soir, le 16 octobre prochain. On donnera ce soir-là "Traviata" avec Mme Seinbrich dans son grand rôle de Violetta. Un auditoire nombreux acclamera la célèbre artiste.

### "THE SIGN OF THE CROSS A L'ACADEMIE

Une pièce à grand spectacle et à effets scéniques merveilleux sera donnée à l'Académie de Musique la semaine prochaine. Tout le monde se rappelle le succès que cette œuvre a remporté ici, il y a deux ans.



CHARLES DALTON. — Dans "The Sign of the Cross Co."

La troupe qui l'interprète cette année, est à peu près la même ; elle contient quelques éléments nouveaux qui la rendent plus forte encore. Le premier rôle est tenu par Charles Dalton, un acteur de grande réputation en Angleterre. La troupe nous arrive directement du théâtre Lyrique, de Londres.

Pour la semaine commençant le 9 octobre, on nous promet à l'Académie "The Bride Elect", opéra comique de Phillip Souza, le célèbre directeur de la fameuse bande qui porte son nom. M. Souza affirme que "Bride Elect" l'emporte sur toutes ses autres œuvres.



NEIL McNEIL — Dans "Bride Elect."

L'œuvre est entraînante au suprême. La troupe se compose de pas moins de 100 membres et d'un corps de ballet excellent.

"The Bride Elect" a fait fureur au Knickerbocker Théâtre, à New-York, durant la dernière saison. On a dépensé plus de $40,000 pour monter ce magnifique opéra.

La vente des billets est commencée depuis jeudi, et les principales places s'enlèvent rapidement.



MLLE ALICE NEILSEN, AU THEATRE DE SA MAJESTE.

### THEATRE FRANÇAIS

Le Théâtre Français offrira au public, la semaine prochaine, une des meilleures pièces de Pinero. "The Amazons". Cette pièce a surtout un caractère satirique. Après le drame si tragique "The Texan", la comédie "The Amazons" sera fort bien reçue du public amateur de théâtre. Les rôles féminins qui sont excellents, seront très bien rendus par Mlles Byron, Holland et Buckingham. La troisième scène représente un gymnase à l'"Overcote Hall", où les dames accomplissent bon nombre de tours gymnastiques.

### THEATRE ROYAL

Bobby Manchester, qui est l'étoile de la comédie intitulée "The Cracker Jack", au Royal la semaine prochaine, est aussi le directeur et propriétaire de la compagnie. Il a infusé un sang nouveau dans le rôle de distribution ainsi que dans l'organisation complète de la pièce. Il a fait disparaître les vieilles rengaines du temps passé et substitué des scènes tout à fait modernes qui jettent beaucoup de crédit sur la compagnie entière. Au cours de la pièce, il y a une saynète intitulée "Derrière les scènes" qui pourrait faire rire les roches. Parmi les principaux acteurs on voit les Serano, les Bernardo, Melle Belle Wilton, surnommée le rossignol de Californie. Le tout se termine par une courte et piquante comédie intitulée "Le commis-voyageur" qui mérite d'être vue.

### THEATRE DES VARIETES

La direction des Variétés nous donnera la semaine prochaine un grand drame historique, "La bouquetière des innocents". C'est une épisode tragique de l'histoire de France. Elle montre l'influence néfaste du fameux Concina Maréchal d'Ancre sur la faible reine Marie de Médicis. Le premier acte met en scène l'assassinat du roi populaire Henri IV et les autres les menées de ces intrigants italiens. L'acte du cimetière des innocents est appelé à avoir un très grand succès, ainsi que celui du meurtre de Concini. Cette page d'histoire sera rendue avec le plus judicieux réalisme. Les décors, les costumes, seront copiés sur ceux de l'époque. Quant à l'interprétation, elle ne laissera rien à désirer. Outre toute la troupe permanente de l'établissement, Mesdames Rita de Santillanne et Marcelle Ducas tiendront de jolis petits rôles.

Pendant les entr'actes nous aurons MM. Delville dont l'éloge n'est plus à faire, et les toutes charmantes Mesdames Rita de Santillanne et Marcelle Ducas. Après un repos de deux semaines, dimanche, nous aurons le plaisir d'entendre Rita de Santillanne.

Comme on peut voir par ce court exposé, on ne perdra pas sa soirée en allant la semaine prochaine au Théâtre des Variétés.

### AU GRAND CENTRAL THEATRE

La direction du Grand Central Théâtre a eu la main heureuse en choisissant des artistes comme ceux qui ont été engagés pour la semaine qui finit. On ne saurait trop faire l'éloges des Belles Clemens et McCloud. Ces deux jeunes artistes ont remporté des succès sans précédents sur la scène américaine, et c'est à grands frais que la direction du Grand Central a pu se procurer leurs services. Ce sont des chanteuses de genre et leur répertoire est illimité. Le gérant, M. Louis Payette, les a réengagées de nouveau.

Le fameux Thomas Hepron, l'homme à une seule jambe, qui chante et danse, est une merveille dans son genre. Williams et Melburn, comédiens et banjoïstes, ont été fort goûtés.

Pour la semaine prochaine, le gérant, M. Payette, nous promet des surprises; il y aura changement de programme complet et la troupe qui a été engagée vient de clore la saison d'été dans le Colorado. Qu'on se le dise et que tous les amateurs de théâtre se rendent au Grand Central la semaine prochaine.

### " ROSARIO "

Tel est le nom que les Anglais semblent avoir adopté pour désigner notre déjà célèbre compatriote " ROSARIO BOURDON." Nos concitoyens de l'ouest de la ville se préoccupent beaucoup de la prochaine venue à Montréal de cet enfant extraordinaire. Ils veulent à tout prix que le premier concert où il paraîtra ait lieu dans l'ouest ; et il nous fait plaisir de constater tout l'intérêt qu'ils portent à ce génie naissant. Encore tout récemment, mardi dernier, à l'inauguration de la nouvelle salle de concert " Victoria," à Westmount, ils ont applaudi et rappelé à outrance la " Romance " pour violoncelle composée par " Rosario " et exécutée par son premier maître M. J. B. Dubois, à qui cette romance est dédiée. Ainsi voilà donc un des nôtres, un enfant de treize ans, qui est déjà apprécié par nos concitoyens anglais, comme compositeur. Que sera-ce lorsqu'ils l'entendront comme virtuose! Ils auront cet avantage bientôt, mais comme le premier concert à Montréal, de cet enfant, sera donné sous les auspices de l'Institut National de Solfège, nous sommes heureux d'annoncer que ce sera à l'auditorium du Monument National que la primeur sera offerte aux citoyens de notre ville. La tournée artistique du jeune Bourdon sera de courte durée, car il a signé un engagement pour l'hiver prochain avec le directeur d'une association musicale de Londres, Angleterre, dont Son Altesse Royale le prince de Galles est le président. Espérons que la réception qui sera faite à ce jeune artiste lors de sa visite prochaine, sera digne de son immense talent et de la gloire qui rejaillit sur notre race à cause de son génie. Nous ne dirons pas comme quelques-uns : " Encore un que les étrangers nous enlèvent." Au contraire, nous sommes enchantés qu'il en soit ainsi ; car c'est le génie musical canadien-français qui fait sa marque dans le monde et porte haut la renommée de gloire que mérite notre Canada.

### LE PALAIS ROYAL

N'a rien de plus riche pour recouvrir les planchers que ces tapis que le public peut admirer à son aise aux salles d'encan de MM. Hicks et Cie, et qui se vendent à l'encan, sans réserves, au plus haut enchérisseur, mardi, mercredi, et jeudi, les 3 4 et 5 octobre prochains. Il est une superstition dans le pays où se manufacturent ces tapis, que c'est malchance de se servir d'un tapis qui a déjà servi pour une autre famille, ce qui fait que ces tapis sont envoyés dans des pays étrangers, pour en être ainsi livrés au plus haut enchérisseur. Donc, à travers les tapis neufs, vous en verrez qui ont au-delà de 300 ans d'usure, constatant par là même que ces tapis durent toujours. C'est fait à la main, de la plus belle laine et même en poil de chameau, confection lente, qui, en plusieurs cas, prend 15 à 20 ans de travail, ce qui explique la différence de nuance qui s'aperçoit dans le tapis, car très souvent, il est commencé et laissé de côté — pour n'être repris que deux ou trois années après ; de là l'impossibilité de redonner de la fraîcheur aux premières parties confectionnées. Le revers ressemble aux anciennes ceintures fléchées, dites "L'Assomption" et les teintures sont à peu près dans le genre de ces tapis, dites catalognes, faites par nos fermières du pays. Il vaut la peine de voir cet étalage des plus riches produits orientaux. Vous aimerez à pouvoir dire que vous avez foulé de vos pieds des "rugs" dont la valeur est d'au moins $500. Mais, comme il n'y a aucune réserve, vous êtes appelé à grossir l'audience, afin d'obtenir à vil prix des tapis précieux, parmi lesquels vous êtes requis de porter une attention toute spéciale au No 191, dont le centre est crème avec bord cramoisie ; 128 qui est un Boukhara de première classe, 137 qui est réversible et dont l'ouvrage est fait moyennant 600 points d'aiguille au pouce carré, 140 dont le patron semble être brodé de perles sauvages ou rassades, 162, ancienne propriété d'un chef. Ce tapis servait à recouvrir la poussière du chemin et tapissait le parcours de ce grand personnage, lors de son entrée dans les villes, 182, qui a été foulé aux pieds durant au-delà de 300 ans, ainsi qu'une multitude d'autres, également intéressants par l'histoire qui s'y rattache. Ainsi que des portières, dessous de salles, etc, etc., formant en tout la plus riche exhibition de confections turques qui se soient importées à Montréal.


## Bataille d'Ames

CHAPEAUX D'AUTOMNE ET REPARATION DES FOURRURES

Pour l'assortiment le plus complet, et les chapeaux aux formes les plus nouvelles, de même que pour la réparation des fourrures, rappelez-vous que la meilleure place à Montréal est au No 1581 rue Notre-Dame, chez Armand Boin. 184-1


## POUR LES BRAVES

### $300 votés aux héritiers du pompier Smith victime de son devoir

### TROTTOIRS ET REPARATIONS AUX RUES

### Pas d'intérêt d'ici au premier novembre sur les comptes en arrerages de la taxe sur la propriété foncière

Il y avait, hier après-midi, séance de la commission des finances, sous la présidence de l'échevin McBride. Etaient présents les échevins Sadler, Ekers, Paquette, Archambault et Beausoleil.

Sur l'avis des avocats de la cité une somme de $300 a été votée aux survivants de Edward Smith, le pompier qui a perdu la vie alors qu'il était au service de la ville lors de la conflagration du square Chaboillez, l'hiver dernier.

La commission prend ensuite en considération un rapport de la compagnie des chemins recommandant qu'un crédit de $500 soit voté pour blocs en bois, nécessaires pour réparer la rue St-Vincent.

L'échevin Marsolais, représentant du quartier Est, appuie le rapport.

Sur motion de l'échevin Beausoleil, il est résolu de recommander au conseil une somme de $400 pour faire les travaux proposés.

La commission examine un compte produit en rapport avec la construction d'un trattoir permanent en face des nouveaux bureaux de la London & Lancashire Insurance Co, coin des rues St-Jacques et St-Jean. La part de la cité, d'après le compte, serait de $183.97. Il est résolu de recommander au conseil de payer $147.

La société de secours mutuel et de fonds de pension de la police écrit à la commission qu'elle retire sa souscription pour $10,000 de bons de l'emprunt populaire de $222,000.

Cette décision de la société est approuvée.

Après quelque discussion au sujet du paiement de la taxe sur la propriété foncière, il est résolu que l'intérêt ne sera pas chargé sur les comptes qui n'auront pas été payés jusqu'au 1er de novembre ; mais à partir de cette date, l'intérêt sera ajouté au montant du compte.


## TEINTURES MAGNETIQUES


### NECROLOGIE

La paroisse de St-Esprit vient de perdre un de ses plus anciens et plus respectés citoyens, M. Chs. Dalpé dit Parizeau. Les nombreuses places de confiance qu'il a occupées, montrent que ses qualités l'ont fait tenir en haute estime par ses concitoyens. Il a été 40 ans maître de poste de St-Esprit, sans qu'aucune plainte de quelqu'importance, fût portée contre lui.

Il était encore, au moment de sa mort, le secrétaire-trésorier du bureau des commissaires des écoles de cette paroisse. Intelligent et actif, il avait su se créer une jolie aisance.

Il portait allègrement ses 75 ans, jusqu'à cet hiver où une maladie de cœur le mina très rapidement.


La Cure du Dr ROUBY POUR RHUMATISME


## LES DOULEURS DANS LE DOS

### Proviennent d'un fonctionnement anormal des reins (Rognons)— On les rétablit dans leur état normal en prenant les Pilules Roses du Dr Williams.

M. Albert Mintie, de Woodstock, Ont., aujourd'hui agent d'assurances, est bien connu dans cette ville et dans les environs. Il y a trois ans, M. Mintie demeurait à South River, district de Parry Sound, et dans ce temps-là il souffrait de fortes douleurs dans le dos. Il n'y fit pas grande attention au commencement, espérant que le mal s'en irait tout seul, mais il n'en était pas ainsi, et il consulta enfin un médecin, lequel lui dit qu'il avait les reins attaqués. Les remèdes du médecin n'eurent d'autre effet que de diminuer légèrement la douleur. A part cela M. Wintie souffrait de maux de tête et d'un engourdissement des muscles. Il dût bientôt cesser tout travail, et c'est alors qu'il eut recours aux Pilules Roses du Dr Williams. Il en acheta une demi-douzaine de boîtes, et le bon effet ne se fit pas attendre. Avant de les avoir finies, il était presque aussi bien portant qu'avant la maladie. Le mal de dos était à peine perceptible, les maux de tête avaient cessé et les forces étaient revenues. Il en prit encore deux boîtes, qui complétèrent la guérison. M. Mintie a repris son travail, il est en excellente santé, et il attribue ce résultat aux Pilules Roses du Dr Williams. S'il lui arrive de ressentir quelque malaise, il prend à l'occasion quelques doses de ce remède.

Les reins (rognons), pour remplir régulièrement leurs fonctions, ont besoin d'un sang riche et rouge, et il faut que les nerfs soient forts ; c'est précisément parce que les Pilules Roses du Dr Williams produisent ce résultat qu'elles guérissent les affections des reins, ainsi que les autres maladies provenant d'un sang appauvri ou d'un système nerveux ébranlé.

En vente chez tous les marchands, ou envoi par la poste à 50c la boîte ou $2.50 pour six boîtes, en s'adressant à la Compagnie des Remèdes Williams, Brockville, Ont. Si vous attachez du prix à votre santé, n'acceptez pas d'imitations.

### AVIS SPECIAL

On demande immédiatement des pianos carrés de toutes marques chez W. H. Leach, 2440 rue Ste-Catherine, en paiement partiel pour de nouveaux pianos droits Morris. On offre des avantages spéciaux.

### LA " IMPERIAL OIL CO. "

#### Elle proteste la cité a cause de la cheminee de l'incinerateur

La Commission d'Hygiène a siégé, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Prénoveau. Etaient présents les échevins Turner, Roy, Gallery, Brunet, Dufresne.

La "Imperial Oil Company limited" par le ministère de maître Ernest H. Stuart, notaire, proteste la ville d'avoir à remédier à un état dangereux qui existe pour l'établissement de la compagnie à l'incinérateur.

La compagnie se plaint de ce que des étincelles, qui s'échappent de la cheminée de l'incinérateur et lui sont charroyées par le vent, sont une menace constante d'incendie pour les bâtisses de la Imperial Oil Coy.

Le protêt est référé à l'ingénieur sanitaire et aux avocats de la cité.

Après avoir signé quelques mandats la commission fut ajournée.


Probabilités,
Choses auxquelles on ne peut se fier.

Soyez bien certain
Que la nappe ou le rideau
Ne seront pas mis à sécher
Avant d'avoir été bien lavés
avec le

SAVON
GILT EDGE
de STRACHAN

Les épiciers le vendent

Protégez vos Familles !
Soyez Prudents ! !
Ne Courez plus de Risques ! ! !

Placez avantageusement vos ECONOMIES en achetant un des magnifiques Lots à Bâtir au . . .

Parc Amherst

Aucune crainte de SUSPENSION DE PAIEMENTS ni un mesquin intérêt de trois par cent par an, mais sécurité parfaite et une augmentation continuelle dans la valeur des terrains, qui doublera en peu de temps le montant du prix d'achat.

TITRES CLAIRS ET PARFAITS

Et rappelez-vous que l'équivalent d'une. . .

*ASSURANCE SUR LA VIE*

est donné gratuitement aux acheteurs.

Les billets des Banques Jacques-Cartier et Ville-Marie sont pris en paiement.

Pour plus amples informations s'adresser au soussigné au bureau principal, 145 RUE ST JACQUES.

C. C. E. BOUTHILLIER, Sec.-Très.

Modes ! Nouveautes ! Bargains !
A L'OCCASION DE
L'OUVERTURE
Du Commerce d'Automne
Au No 1029 rue Ontario
Nous ferons notre GRANDE OUVERTURE D'AUTOMNE
Lundi, Mardi, et Mercredi
les 2, 3, 4 Ocotbre

La rue Ontario, nous pourrions dire la Partie Est de la ville, n'a jamais eu Une Exposition de MODES aussi complète et aussi attrayante que sera la notre la semaine prochaine. Elle sera attrayante pour deux raisons, d'abord parce que nous avons l'assortiment nécessaire, ensuite parce que nous voulons dès le début frapper un grand coup, et pour cette raison nous avons marqué toutes nos marchandises à des prix de Bargains.

Nous sommes en position de vendre meilleur marché que qui que se soit. Nos dépenses sont limitées et nous avons le secret de savoir acheter.

En venant en foule à notre ouverture vous donnerez une preuve que vous aussi vous savez où acheter.

Nos CHAPEAUX sont vraiment chics, les formes et les garnitures sont toutes nouvelles et de bon goût. Nos MANTEAUX, COLLERETTES et MATINEES sont confectionnés avec les plus belles étoffes. Et vous verrez que la coupe, le fini et les prix sont tentatifs. Les Etoffes à ROBES Unies et Plaids sont de mode et il y a du choix dans notre assortiment.

CRAVATES CONFORTABLES, BAS, COTONS, GANTS, FLANELLETTES, CORSETS, tout est en abondance.

Faites un exprès pour venir nous voir, votre temps ne sera pas perdu.

Venez à toutes les heures du jour, ce sera toujours le bon temps.

J. E. ROBITAILLE & Cie,
1029 rue Ontario - - MONTREAL

Dans les Hotels
où vous vous réveillez le matin, demandez
'Radnor'
au maitre d'hôtel ou au portier, et quand vous buvez, buvez . . . . .
'Radnor'

Le Vieux Poele...
qui brûle du charbon sans vous donner de Chaleur ne devrait-il pas être remplacé par un neuf cet automne? C'est à peu près ce que vous disiez dans les gros froids l'hiver dernier. Changez-le maintenant, ou bien vous grelotterez encore. Nos Poêles Modernes. Nos Bons Poêles vous plairont.
*Venez les voir.*
Bell Téléphone 8030.
Marchands . . . 1250.
Edwardmagh & Co
FOR NOTRE DAME & SEIGNEURS STS

Nous venons de recevoir
Un assortiment considérable de BOTTINES KID boutonnées et lacées, pour Dames.
Six différent styles nouveaux, toutes les largeurs et grandeurs.
La coupe, la forme, le fini et la souplesse de ces chaussures assurent le confort et l'élégance.
Prix—$5.00, $4.50, $4.00, $3.50, $3.00 $2.50.
Souliers de soirées, unis et perlés, talons à la Louis XV, et talons français ordinaires $2.00, $2.50. $3.00, $3.50.
Les Dames qui veulent être bien chaussées devraient venir nous voir.
E. REEVES & CIE., 1646 RUE NOTRE-DAME
En face de la Cote St-Lambert

LA MÉDECINE NOUVELLE
16me ANNEE — JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME — 16me ANNEE
ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN
Envoyé FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée :
HOTEL de la MÉDECINE NOUVELLE, 19, rue de Lisbonne, PARIS
En un mois de traitement externe, le Vitalisme guérit toutes les affections chroniques : Asthme, Ataxie, Albuminurie, Artérilisme, Dyspepsie, Diabète, Maladies de l'Estomac, du Foie, de l'Utérus, des Reins, des Voies Urinaires, Influenza, Névralgies, Migraines, Nécrosisme, Phtisie, Paralysie, Rhumatisme, Obésité, Fièvres palustres, Jaunisse, Goutte, Scrofules, Eczémas, etc.
SOULAGEMENT IMMEDIAT — ARRÊT DE TOUTE DOULEUR.

# COMMERCE ET FINANCES

LE COMMERCE CANADIEN.

La revue de Bradstreet dit, dans son édition d'aujourd'hui, au sujet du commerce canadien : Le commerce d'automne prend un bon volume au Canada. Montréal fait rapport que, bien que la pluie ait entravé le commerce de détail, les affaires ont été bonnes, en somme, et les courtiers en marchandises rapportent que leur commerce d'automne est plus considérable que depuis bien des années. Les paiements se font bien. Le rapport de Toronto est analogue et mentionne que les prix sont fermes, spécialement pour les nouveautés. Le travail est rare. Les banques canadiennes ont fait des prêts considérables aux Etats-Unis.

Dans les Provinces Maritimes, les conditions atmosphériques n'ont pas été favorables, mais Halifax rapporte que son commerce local a été stimulé par la présence des gens de la campagne qui sont venus visiter l'exposition. Les paiements sont bons, et les exportations de pommes en Angleterre ont été très considérables.

Le commerce va bien dans la Colombie Anglaise. A Victoria, il y a une bonne demande pour le bois et le fer, avec de bons paiements.

Les faillites ont été au nombre de 11 en cinq jours, contre 13 la semaine dernière, 23 pendant la même semaine de 1848, et 33 pendant la même semaine de 1897.

EPICERIES.

Bien que le sucre soit faible sur les marchés étrangers et qu'il ait baissé récemment à New-York, il n'y a eu aucun changement sur le marché local. Les prix sont soutenus et la demande est bonne pour la saison. Les approvisionnements sont peu considérables. A la manufacture, le sucre granulé se vend $4.65, et les cassonades, de $3.75 à $4.40 par 100 livres.

Il se fait plus d'affaires depuis quelques jours dans les fruits secs, vu que des commandes importantes ont été reçues d'Ontario. La demande locale est encore modérée. Les prix n'ont pas baissé depuis la semaine dernière. On cote, pour les raisins de Valence : "layers", 6½c ; "selected", 5¾c ; "fine off stalk", 5c ; "off stalk", 4½c.

La récolte du blé-d'Inde ayant été faible, on estime maintenant que pas plus de 50 pour cent des commandes qui ont été données au commencement de la saison, seront remplies. Les prix sont en conséquence difficiles à déterminer, mais on prévoit qu'ils avanceront. Les tomates en conserves se vendent 75c la douzaine ; les pois, 72½c et 77½c, selon la marque.

Le marché aux mélasses est tranquille et sans changement. On cote encore à 35c par lots de char, et 36c par lots moins considérables.

Il n'y a aucun changement dans les thés, les cafés et les liqueurs.

BEURRE, FROMAGE ET OEUFS

Pour le commerce de beurre et de fromage, la semaine a été tranquille. Les produits détenus en ce moment étant insuffisants pour satisfaire la demande, les prix ont monté considérablement, et les acheteurs refusent de suivre la hausse. Le manque d'espace sur les navires munis de glacières en destination pour l'Angleterre a aussi ralenti le mouvement d'exportation.

Le marché au beurre est très ferme. On cote le meilleur beurre de crémerie de 23c à 23½c, et les bonnes qualités, de 20c à 21c. Le beurre des Townships est coté de 19 à 20c. Le meilleur beurre de ferme vaut de 16c à 17c, et les qdalités communes, de 13c à 15c.

Le marché au fromage est tranquille et la tendance est en faveur des acheteurs. Le meilleur fromage de l'Ouest est coté de 11¾c à 12c, et celui de l'Est, de 11¼c à 11½c.

Pour les œufs, la demande est en ce moment très satisfaisante et le commerce qui se fait est considérable. On cote les œufs strictement frais de 17 à 17½c ; les œufs mirés, de 14½c à 15c, et la seconde qualité, de 12 à 13c.

GRAINS, FARINES ET GRAINS

Le marché de Montréal est actif pour les grains ainsi que pour les farines de blé. La demande à l'exportation s'est accentuée.

Les prix du blé ont avancé en sympathie avec les marchés étrangers. On cotait hier 70c pour le disponible et les 15 premiers jours d'octobre, et 70½c pour les 15 derniers, à flot, à Fort William, le blé dur No 1 du Manitoba, le blé No 2 à 3c au-dessous du No 1.

Les farines de blé du Manitoba ont une excellente demande tant pour le commerce local que pour l'exportation. On a pu obtenir sur le marché anglais 10c de plus que les prix cotés pour le local; la raison d'une bonne demande à l'exportation, c'est que nos farines sont moins chères que celles de Minneapolis, fret payé. Nos prix sont plus élevés que la semaine dernière; la hausse est justifiée par l'avance sur le prix du blé. Les farines d'Ontario restent aux anciens prix.

L'avoine est plus ferme sans changement de prix, à 30c en magasin et de 30¼ à 30½c à flot.

Le seigle a une bonne demande de 59½ à 60c, et les prix sont recherchés de 70 à 70½c.

Les farines d'avoine sont en amélioration, elles commencent à se mouvoir avec la température fraîche, elles avancent de 5c par baril.

Les issues de blé sont toujours actives et les prix restent fermes.

Le marché de Montréal est dans les mêmes bonnes conditions que précédemment : approvisionnements suffisants, bonne demande pour le local et l'exportation, prix stationnaires et soutenus.

On cote, au char, à Montréal : No 1, $7 à $8 ; No 2, $5.50 à $6.50 ; trèfle et mil, $4.50 à $5.50.

FRUITS ET LEGUMES

Les bananes valent de $0.50 à $1.00 le régime; les oranges Jamaïque de $7.50 à $8.00 le baril. Les citrons de Messine varient de $2.50 à $3.50 la caisse.

En fruit de saison les cotes sont les suivantes :

Pommes, de $2.00 à $2.50 le baril ; poires de Californie, $1.75 à $2.75 la boîte ; pêches de California, $1.35 la boîte, et du Canada, de 75c à $1.00 le panier ; prunes canadiennes, 75c le panier ; poires Clapps, de $3.50 à $4.00 le baril ; le raisin bleu ou vert, 1¼ la liv. ; poires Bartlett, $7.00 (très rares) et Flamish Beauty, $4.50 le baril.

Les pommes de terre canadiennes valent 40c le sac et 80c le baril.

Les haricots triés à la main valent de 95c à $1.00 le minot.

Pour les légumes frais, on cote : Salades, de 15 à 20c la doz ; salades pommées, de 20 à 25c la doz. de paquets ; choux, de 20 à 25c la doz; carottes, 10c la doz. de paquets ; navets, de 40c le sac ; fèves jaunes et vertes, 40c le sac ; concombres, de 15 à 20c la doz ; tomates, de 25 à 30c la caisse ; céleri, 25 à 40c la doz ; melons canadiens, de $2.50 à $3.50 la doz. ; blé-d'inde, 8 à 10c la doz. ; oignons d'Espagne, $2.50 la caisse ; oignons rouges et jadnes, de $1.50 à $1.75 le baril.

LE PETROLE

Le prix des pétrole a été avancé de ½c par gallon. Le marché est très actif pour la saison ; il y a spécialement une demande énorme pour la nouvelle huile de Sarnia, Crowne Acme. On cote : Crown Acme, 17½c ; Canadienne, 16½c ; américaine, Platts Astral, 21c, en petites quantités.

PEAUX VERTES

La fermeté du marché s'est encore accentuée, et les peaux de bœufs ont avancé de ½c par livre. La demande est bonne et le commerce est actif. Les peaux de bœufs se vendent 8c, 9c et 10c, selon la qualité. Les peaux d'agneaux sont plus fermes, à 55c chacune, et les peaux de veaux sont tranquilles à 9c et 11c, pour les Nos 2 et 1 respectivement.

POISSON

La demande est très mouvementée dans le moment. C'est l'époque de la saison où chaque marchand de la campagne envoie sa première commande, et ceci a occasionné une hausse assez sensible sur plusieurs lignes de poisson, cette semaine. La morue salée, No 1, a pris une avance de 25c par baril, et les harengs Labrador No 1, sont montés de 50c par baril, à cause des tempêtes violentes sur la mer; le poisson a été assez rare et les prix élevés.

Dans les poissons désossés et fumés la demande se maintient bonne et les prix stationnaires.

Les huîtres Malpèques sont rares aujourd'hui, la pêche a été presque nulle ces jours derniers. Quelques arrivages de la Baie Miramichi ont rapporté d'aussi bons prix que les Malpèques ; il est vrai que jusqu'à présent ce qui est parvenu sur les marchés de Malpèques était d'une qualité bien inférieure. Nous cotons comme suit :

Haddock frais de Portland, 4½ à 5c ; haddock des Provinces Maritimes, 4c la livre ; poisson blanc de toutes des lacs, 8 à 8½c la liv. ; doré, 8c ; flétan, 12c ; saumon de la Colombie Anglaise, 14c ; homards américains, 22c ; grenouilles, 30c ; éturgeons, 7c ; brochet, 6c.

Morue salée No 1, 5c à 5½c la livre ; hareng salé No 1 Labrador, $5.00 le baril ; Saumon Labrador, en baril, $14.00 ; Saumon, Colombie,en baril, $14.50 ; Maquereau, en baril, $14.50 ; Truite rouge des lacs, en baril, $12.00 ; truite pâle des lacs, en baril, $10.00 ; hareng, N.-B., en demi-baril, $2.50 ; haddock fumé-marque Klondyke, 7c la livre ; hareng fumé Bloaters, $1.20 la boîte ; hareng fumé kippers, $1.50 la boîte ; harengs saur, 10c la boîte ; morue désossé, marque Ivory,5½c à 6c la livre ; morue écorché, marque gascon, $4.50 à $5.00, en boîte, 10c la livre ; morue séchée, ballot de 112 livres, $5.00 à $5.25 ; huîtres Malpèques ordinaires à choix, $3.00 à $5.00 le baril ; huîtres Miramichi, $3.50 le baril ; huître Bouctouche, choix, $5.00 le baril.

REVUE DE LA BOURSE

Les opérations sont devenues excessivement restreintes, à la Bourse, et tous les cours les plus en vue clôturent la semaine en baisse. La question de la cherté de l'argent est de plus en plus difficile à éliminer. Pendant la semaine qui finit, l'argent à New-York a monté jusqu'à 15 pour cent, quoique les derniers prêts aient été effectués à 6 pour cent. New-York commence à importer de l'or de Londres, mais jusqu'ici, ce mouvement n'a pas eu assez d'importance pour influer sur le marché. Les banques, ici, ont profité de la situation, et prêté de gros montants aux Etats-Unis, de sorte que les fonds sont rares sur le marché local.

La Royal Electric a décidé, mardi, de doubler son capital, en émettant de nouvelles actions au montant de $1,500,000. La moitié seulement du nouveau stock sera cependant distribuée immédiatement aux actionnaires qui les auront au pair. Le reste sera gardé en réserve pour être émis ultérieurement, probablement pour acheter les usines de la compagnie de Chambly, dans laquelle la Royal Electric n'est intéressée que pour les 2-5 en ce moment. Les livres de transports de la compagnie seront fermés aujourd'hui même, et le nouveau stock sera payé en quatre versements, le 15 octobre, le 15 novembre, le 15 décembre et le 15 janvier. Les actions de la Royal Electric se sont vendues hier, à l'exclusion du privilège pour l'obtention de nouvelles actions. Il n'y a eu qu'une transaction à 160.

Durant la semaine écoulée, le Pacifique a décliné de 2½ points, clôturant hier à 90; le Montreal Street de 4 points, à 310; le Toronto Railway, de 1 à 113 3-8; le Gaz, de 7 à 194¼; le Richelieu, de 1 à 110. Les mines ont été négligées toute la semaine et les cotes ont baissé de 2 points pour la Republic, de 3 pour la Payne, de 8 pour la War Eagle.

Les banques sont fermes.

LA BANQUE NATIONALE

La Banque Nationale vient de déclarer un dividende de 3 pour cent pour le semestre qui se terminera le 31 octobre prochain. Le 30 avril dernier, un dividende aussi élevé avait été distribué aux actionnaires, qui auront donc retiré 6 pour cent à la fin de l'année expirante.

SOULAGE IMMEDIATEMENT

Pin Rouge du Sud du Dr Harvey. En vente partout, 25c la bouteille.

DEBARASSEZ VOS LITS DES PUNAISES.

EN EMPLOYANT LE

POISON LIQUIDE DE LYONS.

Une application le détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout.

JOHN T. LYONS, Coin des rues Craig et Bleury.

DENTISTE

Dr A. Brosseau, dentiste, 7 rue St-Laurent, Montréal.

# AU GRAND TRONC

## Nouveaux réglements qui entreront en vigueur demain

## Compilés dans un code d'une grande valeur

Les officiers du Grand Tronc ont été occupés cette semaine à préparer les nouveaux règlements connus sous le nom de No I, et qui sont sous la forme d'horaire, qui prendront effet demain, 1er octobre, à midi précis.

Ces règlements sont formulés et recommandés par l'American Railway Association, et ils forment un code modèle pour le Canada et les Etats-Unis. C'est le résultat des observations, des expériences et des études des meilleurs talents au service de la Compagnie. Ils ont été adoptés par presque tous les chemins de fer des Etats-Unis et du Mexique et couvrent en étendue 190,680 milles. Les autorités du C.P.R sont à considérer l'adoption de ces règlements. Ce nouveau code facilite beaucoup la circulation des trains et prévient beaucoup de dangers; il élimine nombre d'ordres inutiles et pourvoit à toutes les éventualités possibles. Le vieux code disparaîtra complètement, ce qui aura pour résultat de diminuer beaucoup le service télégraphique. D'un autre côté, le nouveau code servira à donner de l'emploi à une foule d'employés capables et fidèles qui ne pouvaient pas obtenir d'ouvrage à cause de la multiplicité et de la diversité des systèmes adoptés par les différentes compagnies. Quelques personnes ont pensé que ce nouveau code étant inconnu, il aurait peut-être occasionné l'expulsion des vieux employés actuels, mais elles se trompent grandement, attendu qu'il est très simple et très facile à apprendre.

Le livre contenant ces règlements a été publié il y a un an et confié à des employés compétents et maintenant qu'ils connaissent les règlements la compagnie commencera demain le service nouveau, selon le code qu'elle a préparé.

Ainsi que nous l'avons déjà dit la compagnie du Grand Tronc vient de donner une commande à la Baldwin Locomotive Works, de Philadelphie, de dix locomotives de fret monstres, du modèle appelé "consolidé" chacune de ces locomotives ont quatre paires de roues très larges, qui sont destinées à tirer des charges pesantes sur les trains de fret dans les régions montagneuses et accidentées où le service est ordinairement difficile, tel que dans les districts du New-Hampshire et le long de la ligne du Grand Tronc à une courte distance de Montréal et sont employées au transport du fret de la division de l'Atlantique jusqu'à Portland.

Grâce aux améliorations qui ont été faites sur les ponts et la reconstruction de ces derniers en plusieurs endroits la compagnie peut se servir de ces grosses locomotives.

C'est l'intention de la compagnie du Grand Tronc de continuer ces améliorations, de construire des ponts et de placer des rails résistants sur toute la ligne.

# LES COURS DE SOLFEGE

## Ouverture de l'Institut National

## Affilié au Conservatoire Royal de Gand

L'ouverture des cours de solfège aura lieu mardi prochain, le 3 octobre, dans la salle des conférences No 4, du Monument National ; à deux heures p. m., pour les dames, et à 8 heures p. m., pour les messieurs.

Depuis son arrivée d'Europe, le directeur de l'Institut a reçu une volumineuse correspondance à laquelle il répondra aux deux assemblées de mardi.

Ainsi, plusieurs demoiselles employées le jour dans des magasins et bureaux, et ne pouvant par conséquent suivre les cours de solfège l'après-midi, désirent savoir si un cours spécial pour elles, ne serait pas possible, le soir, de 7 à 8½ heures. M. Dubois est prêt à faire droit à la demande de ces dames, mais tout dépendra du nombre d'élèves qui s'inscriront à ces cours.

Que les dames qui désirent en faire partie, veuillent donc, s'il est possible, se rendre au Monument National, mardi prochain, à 2 heures p.m., ou faire part, par la malle, à M. Dubois, de leur intention de suivre ce cours spécial. Le conseil d'administration de l'Institut répondra avec autant de célérité que possible à leurs demandes.

En deuxième lieu, un grand nombre d'élèves s'appuyant sur un des articles de la constitution de l'Institut, ont demandé si des classes d'enseignement instrumental et d'accompagnement, seraient ouvertes cette année. La commission administrative a l'honneur de leur répondre que des cours d'accompagnement et de musique instrumentale seront inaugurés cette année. M. Emery Lavigne, sera le professeur des cours de piano et d'orgue et M. J. J. Goulet, le professeur des cours de violon et d'alto, (viola). M. Romain Pelletier sera comme par le passé le pianiste répétiteur, et accompagnateur de l'Institut. L'acte d'affiliation au Conservatoire Royal de Gand, accordant le privilège aux élèves lauréats de l'Institut, de suivre gratuitement pendant trois ans les cours de musique vocale et instrumentale du Conservatoire ; l'inauguration des nouvelles classes de l'Institut de Montréal sera un acheminement vers la réalisation complète du programme tracé par son fondateur. Nul élève ne sera admis aux cours de musique instrumentale s'il ne fait partie des cours de solfège. Il y va de son intérêt puisque le solfège facilitera l'étude de la musique instrumentale. Donc, à mardi prochain, et que tous, anciens comme aspirants élèves, soient au Monument.

Les élections du bureau de direction auront lieu à la fin d'octobre.

Dr LOUIS FRANCHERE, D.D.S, Chirurgien-Dentiste, 1592 rue Ste-Catherine. Téléphone Bell Est 1521.

## LES JAPONAIS

Les plus forts équilibristes acrobates en tout genre par une troupe complète japonaise au Parc Sohmer, dimanche prochain, après-midi et soir. 182-8

# LA MUTUALITE

L'UNION FRANCO CANADIENNE, ELLE EST ACCLAMEE A SAINT-LAZARE

Le mardi soir, 19 septembre, au village de St-Lazare, comté de Vaudreuil, une importante assemblée était régulièrement tenue sous la présidence de M. Honoré Thauvette, marchand de la localité. La mutualité catholique en général, et l'Union Franco Canadienne plus particulièrement, eurent les honneurs de la soirée.

Le président prononça d'abord un très intéressant discours d'ouverture. Puis, le spirituel M. Chartrand, inspecteur de l'U. F. C., sur invitation spéciale, adressa à l'auditoire quelques paroles sympathiques et bien senties comme seul il sait en trouver. On lui fit une véritable ovation. M. A. J. Beaulieu, autre inspecteur de l'U. F. C., fut ensuite invité à porter la parole, à son tour. Il traita à fond de la grande et vitale question de la mutualité catholique et de son rôle économique et social si important dans notre chère province de Québec. Il termina en faisant connaître plus spécialement, par quelques traits rapides et saisissants, l'une de nos meilleures associations mutualistes et françaises, l'Union Franco - Canadienne dont lui-même et M. Chartrand sont au nombre des inspecteurs - organisateurs les plus dévoués.

A la suite du discours de M. Beaulieu, les résolutions suivantes furent unanimement adoptées par l'assemblée.

1. Que cette assemblée offre à M. L. G. Robillard, président général actuel et promoteur de cette belle association ses compliments et gratitudes sincères des efforts et du talent qu'il déploie en vue de la prospérité toujours grandissante de cette association nationale qu'est l'Union Franco Canadienne; elle l'félicite également M. J. M. A. Denault, qui a été choisi comme secrétaire - trésorier général de cette association ;

2. Que cette assemblée constate avec satisfaction que M. M. J. O. Chartrand et A. J. Beaulieu sont des inspecteurs entendus et dévoués, dignes de la belle cause à laquelle ils se consacrent; elle se déclare entièrement satisfaite et édifiée de leurs explications limpides, précises et véridiques, qui donnent une notion exacte de leur belle association.

3. Que copies des présentes résolutions soient transmises au Président Général de L'Union Franco Canadienne et communiquées à la presse.

HONORE THAUVETTE, Président.

DUNCAN MACMILLAM, Secrétaire.

COUR ST - JACQUES No. 166

UNE GRANDE SOIRÉE AU PROFIT DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Les Forestiers Catholiques et le public en général sont priés de ne pas oublier la grande soirée de famille donnée par la Cour St-Jacques No. 166, qui doit avoir lieu à la salle de l'école Montcalm sous le patronage du Haut Chef Ranger Provincial M. A. A. Gibeau, mercredi soir, le 4 octobre prochain, à laquelle prendront part les principaux artistes et chanteurs de Montréal. Pour détail voir les programmes. Prix d'entrée 25 cents partout la salle.

## MUSIQUE DE MANDOLINE, ETC.

Vente à sacrifice de musique en feuille de tous genres. Musique de mandoline de 40, 50 et 75 cts, réduite à 15 cts. Musique de mandoline avec accompagnement de guitare, même prix. Valses nouvelles, 25 cts. Violons, archets, cordes, cordiers, chevalets, mentonnières et calophone (résine) à des prix excessivement bas. Tout est réduit dans ces départements. Laurent, Laforce et Pourdeau, 1637 rue Notre-Dame.

## DES CAMBRIOLEURS

### Ils font sauter le coffre de sureté de la station du C.P.R. à l'Ange Gardien

L'Ange Gardien de Rouville, 30. — Les cambrioleurs ont visité la station du C.P.R., cette nuit. Comme la gare est située à une certaine distance des habitations voisines, il leur a été facile d'opérer à leur aise. Ils ont d'abord enfoncé un châssis donnant dans l'office privé de l'agent et là ils ont forcé le coffre de sûreté et l'armoire contenant les billets de chemin de fer.

Heureusement M. D. Lécuyer, agent, avait emporté l'argent à sa maison de pension.

Ne pouvant rien trouver qui pût leur être utile, ils se vengèrent en brisant les lampes et en mettant tout en désordre. On n'a encore pu trouver la trace de ces voleurs.

—L'office central du Téléphone Bell est maintenant situé au bureau de poste, chez M. Rémi Beaudry. On a aussi posé une boîte chez M. L. Gladu, marchand général.

TEINTURES MAGNETIQUES

A LA RECHERCHE D'UN HERITIER

Pour qui l'héritage que la Caisse Nationale d'Economie aura à diviser dans vingt ans ?

Tous les hommes, femmes et enfants peuvent s'assurer une part en mettant dès à présent un centin par jour de côté.

Demandez tous renseignements à ARTHUR GAGNON, secrétaire-trésorier., Monument National, Montréal. 26-28-30.

## RECENTES VENTES DE BREVETS

Le rapport du Bureau des Brevets, de Washington, prouve que, durant le mois dernier, des sommes considérables ont été déboursées pour achats de brevets, et la liste suivante, fournie par MM Marion & Marion, solliciteurs de brevets, édifice de la New - York Life, Montréal, nous fait connaître quelques-unes des ventes les plus importantes.

Peter F. Turner, Charles McBride, Adolph H. Hertz et Emil Klahn, inventeurs associés, ont vendu à une compagnie du New Jersey, connue sous le nom de "The Automatic Sausage Linking and Tying Machine Co.," des appareils pour lier et nouer les saucisses. Prix $100,000.

Richard Le Duvall a vendu à la Cie. Houston, Rosholt, Minneapolis, Minn., une machine pour nettoyer et séparer le grain, privilège d'exploitation dans les Etats de l'Illinois, Indiana et Wisconsin. Prix de vente, $100,000.

Frederick J. Blakeley et George H. Paine, associés, ont vendu à la "Royal Seperater Cie.," une machine pour séparer la crème du lait. Prix de vente, $25,000.

Edmond C. Hayde a vendu à Eugène M. Keeley, de Chicago, Ill., un brevet pour amélioration aux roues de voiture, la moitié de ses droits. Prix de vente, $10,000.

Henry Valentine a vendu à C. C. Mey, de Davenport, Wash., une machine à nettoyer les grains, privilège d'exploitation dans les Etats de Washington, Idaho, Californie et Oregon. Prix de vente, $5,000.

James Tomlinson a vendu à George A. Gage, de Chicago, Ill., un brevet pour la fabrication de cylindres de bois pour fins d'empaquetage. Privilège de manufacturer seulement dans l'Etat de l'Illinois. Prix de vente, $2,500.

Bataille d'Ames

BON POUR LES BRONCHITES

Le Pin Roupe du Sud du Dr Harvey, soulage les bronches et arrête la toux. 25c la bouteil,e.

Demena= gement

F. LAPOINTE a déménagé son stock de Meubles, au Nos 1447-1449 de la rue St-Catherine, près de la rue Montcalm, C'est sans contredit le plus beau Magasin du genre qu'il y a dans Montréal. Les personnes qui désireraient visiter le nouvel établissement seront les bienvenues.

Quand vous aurez besoin de meubles, tapis, prélarts, rideaux, cadres, miroirs, etc, etc, au plus bas prix du comptant, c'est aussi la vraie place, vous êtes certain de toujours faire un bon marché.

Les personnes qui ont besoin de Crédit devront s'adresser à M. GUIBORD, gérant de ce département, au No 189 rue Montcalm, près de la rue Ste-Catherine.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

F. Lapointe,

1447-1449 Ste-Catherine,

(Près de la rue Montcalm)

jno

CHEMINS DE FER

CANADIAN PACIFIC

Excursions annuelles d'Automne dans l'Ouest.

28, 29 et 30 Septembre, prix du passage aller et retour, de MONTREAL à

| | |
|---|---|
| DETROIT, Mich | $10.00 |
| CLEVELAND, Ohio | 12.50 |
| CHICAGO, Ill. | 16.00 |
| CINCINNATI, Ohio | |
| SAGINAW, Mich et BAY CITY, Mich | 13.00 |
| GRAND RAPIDS, Mich | 14.00 |
| COLOMBUS, Ohio | |
| ST. PAUL, Minn. et Minneapolis, Minn. | 30.00 |
| MINNEAPOLIS, Minn., via Toronto | |
| Owen Sound et steamer | 40.50 |

Billets bons pour revenir jusqu'au 16 oct. 1899

CHANGEMENTS D'HORAIRE

En vigueur le 1er octobre 1899.

SERVICE D'OTTAWA

Dép. gare Windsor à *9.30 a.m., 10 a.m., 4.05 p.m., 5.15 p.m., *10 p.m.

Dép. gare Place Viger, 8.30 a.m, 5.40 p.m.

* Quotidiennement. Les autres trains, jours de semaine seulement

Le Local de Perth partira à 5.15 p.m. les jours de semaine, au lieu de 4.15 p.m.

Le train de 6.15 p.m. ira à Pointe Fortune seulement, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche.

Le train Express de St Jean N.B., et Halifax partira de la gare Windsor à 7.50 p.m. tous les jours, excepté le samedi.

Bureau des billets de la ville, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSIONS ANNUELLES DANS L'OUEST

Date du départ : 30 Sept.

Billets bons pour revenir jusqu'au 16 Oct. 1899

PRIX DE MONTREAL A

| | |
|---|---|
| DETROIT MICH. | $10 00 |
| PT-HURON | |
| CHICAGO, ILL. | 16 00 |
| CINCINNATI OHIO | |
| SAGINAW, BAY CITY, MICH | 13 00 |
| GRAND RAPIDS, MICH | |
| COLOMBUS OHIO | 14 00 |
| CLEVELAND, OHIO | 12 50 |
| ST. PAUL MINN | |
| MINNIAPOLIS, MINN | 30 00 |

Tarif proportionnel à partir de toutes les stations du Canada.

MONTREAL à NEW-YORK Aller et Retour $10.65

Date du départ le 2 Oct., et retour le 12 Oct.

COURSES DU "MONTREAL HUNT CLUB" A Bel Air, les 5 et 7 octobre.

Des trains spéciaux partiront de la gare Bonaventure à 1 h. 30 et à 2 h. p.m., les 5 et 7 octobre, pour aller directement au champ de courses de Bel Air ; et reviendront immédiatement après les courses. Prix du voyage aller et retour, 50 cents. Les cartes d'abonnement ne seront pas acceptées sur les trains spéciaux.

Bureau des Billets pour la Ville, No. 137 rue St-Jacques ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Lundi, le 18 Septembre

et après, les trains partiront de la gare Bonaventure, Montréal, et y arriveront comme suit :

Express des Provinces Maritimes

| Lire en descendant | | Lire en montant |
|---|---|---|
| Dép. | *7.30 p. m. Montréal | 5.30 p. m. Arr. |
| Arr. | 8.35 p. m. St Hyacinthe | 4.25 p. m. Arr. |
| Arr. | 9.30 p. m. Drummondville | 3.32 p. m. Arr. |
| Arr. | 12.30 a. m. Lévis (Québec) | 12.05 p. m. Arr. |
| Arr. | 4.10 a. m. Rivière du Loup | 8.30 a. m. Arr. |
| Arr. | 10.15 a. m. Campbellton | 2.30 a. m. Arr. |
| Arr. | 2.40 p. m. Moncton | 6.30 p. m. Dep. |
| Arr. | 6.10 p. m. St Jean | 6.00 p. m. Dep. |
| Arr. | 8.00 p. m. Truro | 5.00 p. m. Dep. |
| Arr. | 6.55 p. m. Halifax | 3.00 p. m. Dep. |

EXPRESS LOCAL

| | | |
|---|---|---|
| Dép. | 7.40 a. m. Montréal | 6.50 a. m. Arr |
| Arr. | 8.55 a. m. St Hyacinthe | 5.17 a. m. Arr |
| Arr. | 9.50 a. m. Drummondville | 4.02 a. m. Arr. |
| Arr. | 1.05 p. m. Levis (Québec) | 11.30 p. m. Dép. |
| Arr. | 5.05 p. m. Rivière-du-Loup | 7.40 p. m. Dép. |

*Tous les jours, y compris le dimanche. Tous les jours, excepté le dimanche.

Trains vestibulés, avec chars-dortoirs et relecteurs luxueux, et voitures de première classe dans l'express des Provinces Maritimes.

Chars-dortoirs directs entre Halifax et St. Jean, Québec, Montréal et Ottawa.

Chars-dortoirs dans l'express local entre Montréal et Petit Métis.

D. POTTINGER, Gérant-Général.

Moncton, N.B., 14 juin 1899.

H. A. PRICE, agent de district pour les voyageurs, 143 rue St. Jacques, Montréal.

JAS. HARDWELL, agent de division pour le fret, chambre 113, édifice du Board of Trade, MONTREAL.

Bureau des billets de la ville, 143 rue St. Jacques, Montréal.

J. B. PAUZE & CIE

PEINTRES DE MAISONS D'ENSEIGNES ET DECORATEURS.

395-rue St Andre-395 MONTREAL.

ENTREPRENEURS .....ACHETEZ

Vos approvisionnements de ciment, de tuyaux de drainage, de briques à feu et tout ce dont ont besoin les entrepreneurs chez . . . .

F. HYDE & CO

Tel. Main 2812 31 rue Wellington

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St JEAN

AUX COLONS

Terres à Blé, Bon Climat, Bon Bois, Excellente Eau

Dans la vallée du Lac St-Jean, le grenier de la Province de Québec.

Le gouvernement provincial offre en vente, au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la Province de Québec, à vingt centins l'acre, à une distance de dix heures seulement de Québec, (190 milles), par la voie ferrée, dans le territoire du lac St-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons, de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage entre Québec et le Lac St-Jean

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements adressez-vous à

RENE DUPONT, Agent de Colonisation Bureau Principal à Québec

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant, ALEX. HARDY, Agent Gén. du B. et P.

NAVIGATION

OTTAWA RIVER NAVIGATION CO.

Ligne de steamers quotidiens de la malle

(Dimanches exceptés) entre

MONTREAL & OTTAWA

VOYAGES D'UN JOUR

Str "SOVEREIGN" pour Carillon, Oka, etc, $1.00

L'excursion d'un jour la plus agréable au Canada. Prenez le train rapide à 8h. a. m. pour Lachine, pour rejoindre le steamer SOVEREIGN.

STEAMERS QUOTIDIENS

Le "Sovereign" et l'"Empress" seront supprimés après le 30 septembre

Procurez-vous des Guides avec Instantanés, au bureau des billets, No 128, No 137, No 143, No 178 rue St-Jacques; Hôtels Windsor et Balmoral gare du Grand Tronc. Bureau principal, 165 rue des Communes, Bassin du Canal. Téléphone 1029.

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements adressez-vous à

RENE DUPONT, Agent de Colonisation Bureau Principal à Québec

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant, ALEX. HARDY, Agent Gén. du B. et P.

NAVIGATION

OTTAWA RIVER NAVIGATION CO.

Ligne de steamers quotidiens de la malle

(Dimanches exceptés) entre

MONTREAL & OTTAWA

VOYAGES D'UN JOUR

Str "SOVEREIGN" pour Carillon, Oka, etc, $1.00

L'excursion d'un jour la plus agréable au Canada. Prenez le train rapide à 8h. a. m. pour Lachine, pour rejoindre le steamer SOVEREIGN.

STEAMERS QUOTIDIENS

Le "Sovereign" et l'"Empress" seront supprimés après le 30 septembre

Procurez-vous des Guides avec Instantanés, au bureau des billets, No 128, No 137, No 143, No 178 rue St-Jacques; Hôtels Windsor et Balmoral gare du Grand Tronc. Bureau principal, 165 rue des Communes, Bassin du Canal. Téléphone 1029.

LIGNE DOMINION — Steamers de la Malle Royale—Service de Liverpool via Londonderry.

| Steamer | de Montréal | de Québec |
|---|---|---|
| SCOTSMAN | 30 Sept. 9.00 a.m. | 30 Sept. 7.00 p.m. |
| *OTTOMAN | 4 Oct. au jour. | 4 Oct. 2.30 p.m. |
| VANCOUVER | 7 Oct. au jour. | 7 Oct. 2.30 p.m. |
| *ROMAN | 14 Oct. au jour | 14 Oct., 2.30 p.m. |
| DOMINION | 19 Oct. au jour, | 19 Oct. 2.30 p.m. |

*Ces bâteaux ne transportent pas de passagers.

| De Liverpool | Steamer | De Boston |
|---|---|---|
| 28 Sep. | CANADA | 11 Oct. 2.30 p. m. |

Prix de passage — Cabine, $60 et au-delà, pour aller; $100 et au dela pour aller et retour, suivant le steamer et la cabine, cabine de seconde classe, $35 et $37.50 pour aller; $66.50 et $71.25 pour aller et retour, suivant le steamer.

Entrepont. — A Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $22.50 à $25.50, suivant le steamer. Tout ce qu'il faut pour l'entrepont fourni gratuitement.

Salons au milieu du navire, lumière électrique, pont spacieux pour la promenade. Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie, ou à DAVID TORRANCE et Co., 17 rue St. Sacrement, agents généraux, Montréal. 6-6m

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU CANADA

AVIS est donné par les présentes que l'assemblée annuelle des membres de cette compagnie, sera tenue au No 224 rue Richelieu, Ste-Cunégonde, mercredi le 4 OCTOBRE prochain à DIX HEURES ET DEMIE de l'AVANT-MIDI pour recevoir le rapport annuel des Directeurs, procéder à l'élection de nouveaux directeurs et pour considérer une proposition de transporter le bureau principal de la Compagnie, de ste-Cunégonde à Montréal.

Par ordre,
A. P. SIMARD,
Sec.-Trésorier.

Montréal, 19 septembre 1899. 175-13

GRATIS

Cette belle montre, ainsi qu'une chaîne et médaillon, aux personnes qui vendront 20 Epices de celles-ci ; et en chacune de cette splendide montre de dame, avec une photo fine en "Opaco" pour personnes qui en vendront 24. Pas d'argent requis. Ecrivez et nous vous enverrons les espèces franco par la poste. Quand vous aurez vendu les épices, envoyez-nous l'argent et nous vous ferons parvenir la montre sous trois jours. HOME SPECIALTY CO., Boîte X, Toronto

THE LACHINE RAPIDS HYDRAULIC & LAND CO, LTD.

qui fournissait la lumière et la force motrice au plus bas prix, fournit encore ce qu'il y a de meilleur sur le marché que n'importe quelle compagnie. Avant de signer vos contrats, adressez-vous au No 38 Square Victoria.

NAVIGATION



LIGNE ALLAN

34 steamers d'un tonnage total de 184,937 tonnes, fondée en 1852.

Nouveaux steamers à deux hélices: Tunisian, 10,000 tonnes ; Bavarian, 10,000 tonnes.

Montréal, Québec et Liverpool

Service de la Malle Royale

| De Liverpool | | de Montreal |
|---|---|---|
| 21 sept. | Bavarian, mercredi | 4 oct 9 a.m. |
| 28 sept. | Californian, jeud. | 12 oct. 6 a.m. |
| 5 oct. | Tainui, jeudi | 19 oct. 9 a.m. |

PRIX DE PASSAGE

CABINES.— $80 et au-dessus. On fait une réduction pour les billets d'aller et retour. — SECONDES CABINES : Liverpool Londres, ou Londonderry, voyage simple, $35, aller et retour, $66.50. — ENTREPONT : Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast ou Londonderry, y compris tout ce qu'il faut pour le voyage, $22.50. Cape Town, sud African, $66.50.

SERVICE DE MONTREAL ET LONDRES

| De Londres | Steamers | De Montréal |
|---|

# SPORT...

## LES PARTIES DE DETAIL

### Dans la ligue de baseball de la province de Québec

### DEMAIN LES SEMI-FINALES

### La lutte Mascotte St-Hyacinthe a lieu à Montréal

### BASE BALL

Les parties de demain, dans la ligue provinciale, attirent beaucoup d'attention, vu que ce sont les dernières parties importantes qui aient lieu cette année.

Dimanche le 8, les deux champions des parties Richelieu, St-Jean et Mascottes, St-Hyacinthe se mesureront dans la grande lutte finale, mais comme il est possible que cette dernière partie n'ait pas lieu à Montréal, les amateurs feront bien de se rendre demain au Parc Delorimier afin de voir pour la dernière fois les Mascottes à l'œuvre.

Notre club montréalais ne voulant codrir aucun risque, a fait venir quelques joueurs étrangers qui renforceront considérablement l'équipe.

Ce sera une bataille royale entre les deux excellents pitchers Miron et Robitaille et si l'on considère l'importance de la partie et le fait que la saison achève, le parc Delorimier devrait contenir encore non seulement tous les admirateurs du club Mascotte, mais tous les amateurs de baseball de Montréal.

Nous donnons ici la position des clubs de la ligue provinciale qui rend nécessaires les parties de détail entre quatre clubs.

| Club. | Gag. | Per. |
|---|---|---|
| St-Jean | 6 | 4 |
| Mascotte | 6 | 4 |
| Richelieu | 6 | 4 |
| St-Hyacinthe | 6 | 4 |
| Valleyfield | 5 | 5 |
| Hochelaga | 1 | 9 |

LIGUE NATIONALE

Résultats des parties d'hier :

| | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|
| A Philadelphie :— | | | |
| Philadelphie | 10000100— 2 | 8 | 4 |
| New-York | 20004001— 7 | 9 | 1 |
| Batteries : Bernhard et Douglass ; Getzein et Warner. | | | |
| A Baltimore :— | | | |
| Baltimore | 000110010— 3 | 7 | 1 |
| Brooklyn | 200000000— 2 | 9 | 1 |
| Batteries : McGinnity et Smith ; Hughes et McGuire. | | | |
| A Boston :— | | | |
| Première partie. | | | |
| Boston | 02000002x— 4 | 6 | 3 |
| Washington | 000200000— 2 | 7 | 3 |
| Batteries : Nichols et Sullivan ; Evans et Kittredge. | | | |
| A Boston :— | | | |
| Deuxième partie. | | | |
| Boston | 0011004x— 6 | 9 | 4 |
| Washington | 10001000— 2 | 6 | 7 |
| Batteries : Lewis et Sullivan ; McFarland et Powers. | | | |

POSITION DES CLUBS

| Club | Gag. | Perd. | Par Cent |
|---|---|---|---|
| Brooklyn | 93 | 42 | .689 |
| Boston | 86 | 53 | .619 |
| Philadelphie | 86 | 54 | .614 |
| Baltimore | 81 | 56 | .591 |
| St-Louis | 80 | 62 | .563 |
| Cincinnati | 76 | 64 | .543 |
| Chicago | 71 | 68 | .511 |
| Pittsburg | 70 | 72 | .493 |
| Louisville | 69 | 72 | .489 |
| New-York | 57 | 80 | .416 |
| Washington | 49 | 91 | .350 |
| Cleveland | 20 | 126 | .137 |

### LA CROSSE

GARE AUX CAPITALS

Des nouvelles d'Ottawa annoncent que le club Capital n'a pas l'envie he se faire battre par le National dans sa partie de samedi prochain, et, à cette effet, vu la mauvaise température, il a loué le patinoir Dey où les joueurs pratiquent tous les jours avec ardeur.

### ATHLETISME

COLLLEGE LOYALA

Mardi prochain auront lieu les jeux athlétiques du Collège Loyala, au terrain de la M.A.A.A.

Comme le programme des événements est très long, les jeux commenceront l'avant-midi à 9 heures, seront suspendus pour le lunch et seront repris à 2 heures de l'après-midi.

Voici le programme :

Evénements ouverts à tous les élèves du College Loyala indistinctement :

100 verges.
220 verges.
1 mille.
440 verges.
120 verges avec obstacles.
¼ mille bicycle.
½ mille bicycle.
2 milles bicycle (handicap).
1 mille tandem (handicap).
Long saut.
Haut saut.
Lancement du boulet de 16 livres.
Lancer la baseball.
Lancer la balle avec la crosse.

INTERMEDIAIRES

1 mille bicycle.
½ mille.
¼ mille bicycle.

JUNIORS

100 verges.
1-3 mille, bicycle.
220 verges.

ENFANTS

75 verges.
Courses aux patates.
½ mille bicycle.

### YACHT

LES GRANDES COURSES INTERNATIONALES

Le gouvernement américain croit avoir trouvé le moyen de tenir le parcours libre pour les deux gros yachts qui se disputeront la coupe America au large de Sandy Hook, la semaine prochaine.

Le capitaine Evans qui est en charge du service de patrouille a formulé un règlement qui devra être rigoureusement observé.

Les bateaux ou steamers d'excursions devront obtir à tout ordre qui leur sera donné par les capitaines des vaisseaux de la flotte de patrouille. Ils seront avertis qu'ils empiètent sur le parcours par des coups de fusil tirés du pont des bateaux de patrouille.

S'ils n'écoutent pas ces signaux, un remorqueur du gouvernement les conduira au port de New-York, une forte amende sera imposée et la licence sera enlevée au capiteine.

Toute embarcation devra se tenir à une distance d'au moins un demi-mille de la ligne de partance.

Durant la course, les bateaux d'excursion seront plus certains de ne pas enfreindre les règlements en se maintenant en arrière des vaisseaux de patrouille.

A la fin de la course un espace d'un mille de large devra être maintenu pour les deux yachts, et les autres embarcations n'auront pas le droit même alors d'aller sur le parcours, mais devront demeurer en dehors de la ligne formée par les bateaux de la patrouille.

Si le vent change, les vaisseaux patrouilleurs descendront leurs drapeaux à mi-mât ; ce sera le signal pour les bateaux à passagers de changer de position.

Lundi matin les deux yachts seront mesurés.

Pour les courses, le Shamrock sera peint en vert et le Columbia en blanc.

Le résultat de la course est problématique, les opinions des experts américains diffèrent.

Les uns prétendent que le Shamrock est le plus dangereux candidat qui soit encore venu d'outre-mer, tandis que d'autres prédisent une victoire certaine au Columbia.

Les paris ne sont pas très nombreux, ce qui n'empêchent pas le contingent européen d'avoir une grande confiance dans son étoile.

## LE MINISTERE WALDECK-ROUSSEAU

Paris, 30. — Le vicomte de Montfort, député de la Seine Inférieure, dans une lettre ouverte adressée au ministre de la guerre, presse le général de Galliffet de faire un coup d'Etat. Cette lettre met le général de Galliffet dans une situation embarrassante et accentue les difficultés déjà existantes dans le cabinet hétérogène formé par M. Waldeck-Rousseau.

D'au autre côté, la grève du Creusot a mis dans l'embarras les membres socialistes du cabinet, M. Millerand et Baudin. Chacun se demande ce qu'ils vont faire. Sans aucun doute, cette double épreuve ébranlera sérieusement l'influence du cabinet.

D'après les conversations qui ont eu lieu dans les couloirs du palais Bourbon, il est possible que le parlement soit convoqué d'ici peu de temps à cause des dissensions qui existent dans le cabinet. MM. Millerand, Baudin, de Lanessan et Monis désirent que le gouvernement soumette au parlement des projets de loi préparés depuis quelque temps au sujet des congrégations religieuses et de l'instruction libre. Les autres ministres sont fortement opposés à ces mesures. Le bruit court dans les couloirs de la chambre que l'ancien président du conseil, M. Ribot, à la rentrée des chambres, fera un discours contre le monopole de l'instruction publique par l'Etat.

## GALLIFFET ET PICQUART

Paris, 30.— Le "Figaro" publie une lettre du général de Galliffet, ministre de la guerre, à l'ex-lieutenant-colonel Picquart au sujet de la conduite de ce dernier pendant qu'il était chef du bureau des renseignements au ministère de la guerre.

Lors du procès de Dreyfus, à Rennes, quelques témoins ont fait allusion à certains actes de l'ex-lieutenant-colonel Picquart, pendant qu'il était chef du bureau des renseignements. Le général de Galliffet dit dans sa lettre qu'après une enquête minutieuse, il n'a rien trouvé de répréhensible dans la conduite de l'ex-lieutenant-colonel Picquart, pendant qu'il était au ministère de la guerre.


## INVITATION SPECIALE

**De Letendre & Arsenault**

A l'occasion de l'ouverture de modes d'automne, à leur salon, No 1493 rue Ste-Catherine.

Toutes les dames sont cordialement invitées d'aller visiter et voir les nouveaux modèles en chapeaux, toques et coiffures de toutes sortes. Ouverture les 30 septembre et 2 et 3 octobre. 182-3

**PILULES ROUGES** du Dr Coderre — Pour les Femmes Pales et Faibles.


## CHEZ LES DENTISTES

Prosper C. Beaubien, gérant de l'American Dental Parlors, a comparu devant le juge Desnoyers, hier après-midi, pour répondre à l'accusation d'avoir pratiqué l'art dentaire sans être muni d'un diplôme en règle. L'accusé a expliqué à la cour qu'il a un diplôme bon pour les Etats-Unis, où il a pratiqué pendant plusieurs années.

Actuellement, il est associé à un dentiste ayant un diplôme en dûe forme. Il pratique sa profession sous la surveillance de ce dernier.

Après avoir entendu plusieurs témoins, la cour a pris l'affaire en délibéré. La poursuite a été prise par l'Association des Dentistes de la province de Québec.


## PARC SOHMER

Grande troupe royale japonaise sous la direction du prince AKIMATO. BETH, chant, danses et contorsions. Un magnifique trio, KASTEN, DUEY KASTEN, grandes originalité avec transformations instantanées. FRED. LEFOND, champion danseur, etc. Rien que 10 cts d'admission. S'il fait froid le pavillon sera chauffé. 183-2


## A VILLERAYE

A la dernière assemblée du conseil municipal de Villeraye on a lu une communication de la Montreal Water & Power Company, offrant de fournir l'eau au taux de vingt centins par 1,000 gallons, à condition que la quantité fournie soit au moins de 10,000 gallons par jour, avec une réduction de cinq centins par 1,000 gallons si la municipalité consommait plus de 10,000 par jour.


## LE GRAND CAFE PARISIEN HOTEL

Si vous voulez goûter tranquillement un repas aux mets fins et recherchés, allez à ce Café refait à neuf. Service prompt le jour et la nuit. Liqueurs des meilleurs caves. Cigares des meilleurs plants. Le tout à la portée de toutes les bourses. Angle des rues St-Dominique et Ste-Catherine.

## LA MARINE FRANCAISE

Paris, 30.—M. de Lanessan, ministre de la marine, a ordonné la construction de quatre bateaux torpilleurs sous-marins à Rochefort. Ces torpilleurs seront appelés le "Farfadet", le "Corrigan", le "Latin" et le "Gnome".

## NOUVELLE SOCIETE

M. Victor Cussen, avocat, fera désormais partie de la société Geoffrion, Geoffrio, Roy & Cussen.

Notre agent sera sur le terrain, TOUS LES JOURS, de neuf à cinq heures, au bureau, coin Mont-Royal et Avenue du Parc, pour donner tous les renseignements et montrer les plans. On peut aussi s'adresser à nos bureaux, 69 rue St Jacques.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

184-3


# LE SYSTEME METRIQUE

### Son historique—Son économie—La mesure universelle

Un mouvement de plus en plus accentué se fait dans le pays en vue d'introduire le système métrique pour les poids et mesures.

Un grand nombre de nos lecteurs connaissent, nous le savons, ce système, qui est le système français; mais nous savons aussi qu'un plus grand nombre en ignorent absolument et les principes et son économie.

C'est dans le but d'être utiles à ceux-ci que nous croyons devoir, ici, faire l'historique de ce fameux système qui est destiné à devenir universel. Nous ajouterons quelques notes sur son économie.

Disons d'abord que le système métrique a pour base ou unité le mètre et que le mètre est la dix-millionnième partie du quart du méridien terrestre", ou selon la définition de Larousse, "la quarante millionnième partie du méridien terrestre." Le mètre vaut, en ancienne mesure, trois pieds onze lignes trois dixièmes de ligne.

Avant l'introduction en France du système métrique les mesures et les poids étaient des plus compliqués, des plus longs et des plus difficiles à calculer.

On aurait bien pu pour établir l'unité des poids et des mesures, choisir parmi les mesures alors en vigueur, celles qui présentaient les plus grands avantages ou plutôt les moindres inconvénients. Mais cela ne pouvait satisfaire les intélligences de ceux qui s'occupaient de la question ; ces cervaux puissants visaient plus haut et avec un admirable courage ils cherchèrent les élèments d'une réforme entière, durable, universelle. Ce n'était pas un petit projet ; le problème était on ne peut plus difficile. Il s'agissait d'abord de prendre pour base du système une dimension simple, invariable et susceptible d'être retrouvée dans tous les temps.

Il fallait ensuite adopter les subdivisions décimales afin d'éviter la gêne et les longueurs du calcul des nombres complexes. Il fallait enfin que l'on rattachât à la dimension adoptée non seulement les mesures de superficie et de volume, mais encore celle des poids et des monnaies.

Le 8 mai 1790 l'assemblée constituante nommait une commission composée de Lagrange, Laplace, Monge et Condorcet qui avaient été choisis par l'Académie. La Société Royale de Londres avait été invitée à se joindre à la commission française, mais l'agitation de la France à cette époque fut le motif ou le prétexte sur lequel s'appuya le gouvernement anglais pour refuser la coopération de ses géomètres.

La commission décida donc de prendre pour unité de longueur une fraction du méridien terrestre. Le 17 mars 1791 la commission française nommée par l'Académie des sciences présenta à l'Assemblée Nationale un rapport dans lequel elle proposait d'adopter pour unité fondamentale la dixmillionième partie du quart du méridien terrestre et de donner à cette unité le nom de mètre. Disons ici que les savants français ont été amenés à mesurer le méridien terrestre à la suite de la découverte de Newton qui avait été amené par ses considérations théoriques à conclure que la terre a la forme d'un sphéroide aplati vers les pôles.

A cause de cette difformité de la sphère la mesure méridienne offrait mille difficultés au point de vue de la précision.

Méchain et Delambre furent chargés de la mission délicate de mesurer l'arc du méridien compris entre Dunkerque et Barcelone. La théorie du mouvement et les résultats de l'expérimentation ayant prouvé que la terre est aplatie aux pôles et renflée à l'équateur, il fallait pour établir une moyenne aussi rapprochée que possible mesurer un arc continu situé à peu près à égale distance du pôle et de l'équateur. Méchain et Delambre trouvèrent le quart du méridien égal à 5,130,740 toises.

Ce résultat fut adopté par le Corps législatif le 4 messidor an VII (22 juin 1799.)

Une commission composée de Borda, Lagrange, Brisson, Laplace, Prony et Berthollet édifiait le système métrique en s'appuyant sur les mesures de Lacaille et la valeur définitive du mètre fut fixée à 443 lignes 295,936 ou 3 pieds 0 pouces, 11 lignes 295,936,ce qui représente la dix-millionnième partie de 5,130,740 toises. Ce ne fut qu'à partir de 1801 que le système fondé sur ces dernières données fut proclamé légal et d'un usage exclusif.

La valeur du mètre fut rectifiée encore plus tard par Biot et Arago. Au lieu de 443 lignes 296, la mesure est maintenant de 443 lignes 39.

L'étalon qui représente la longueur totale du mètre et qui est déposé aux archives quand il est à la température de zéro donne de plus dans le vide le poids légal du kilogramme.

L'ECONOMIE DU SYSTEME

Voici maintenant toute l'économie très simple du système métrique. On est convenu de former les noms des multipics de l'unité principale que l'on considère, en faisant précéder son nom des préfixes grecques deca, hecto, kilo, myria, qui, ainsi placés, signifient 10 fois, 100 fois, 1,000 fois, 10,000 fois; et de former les noms des sous multiples au moyen des préfixes latines d'ici, centi, milli, auxquelles on attribue la signification.

Voici le tableau des mesures adoptées en France:

MESURES DE LONGUEUR

Unité.— Mètre, (40 millionnième du méridien 443 lignes 39. Multiples: Décamètre, (10 mètres); hectomètre, (100 mètres); kilomètre, (1,000 mètres; myriamètre, (10,000 mètres). Sous multiples: Décimètre, (0m. 1); centimètre, (0 m. 01); millimètre, (0 m. 001).

MESURES DE SUPERFICIE

Mètre carré, (carré de 1 mètre de côté).— Décamètre carré, (100 m. carrés); hectomètre carré, (10,000 mètres carrés); kilomètre carré, (1 million de mètres carrés); myriamètre carré, (100 millions de mètres carrés). Décamètre carré, (1 centième de mètre carré) centimètre carré, (1 dix-millième de mètre carré) ; millimètre carré, (1 millionnième de mètre carré.)

MESURES AGRAIRES

Are (100 mètres carrés) ; décare, (inusité); hectare (10,000 mètres carrés) ; déciare (10 mètres carrés); centiare (1 mètre carré.)

MESURES DE VOLUMES ET DE CAPACITE

Mètre cube (cube de 1 mètre de côté) multiples inusités; décimètre cube (1 millième de mètre cube); centimètre cube (1 millionnième de mètre cube); millimètre cube (1 billionnième de mètre cube.)

POUR LES BOIS

Stère (1 mètre cube) ; décastère (10 mètres cubes) ; décistère (1 dixième de mètre cube.)

POUR LES LIQUIDES ET LES MATIERES SECHES

Litre (1 décimètre cube); décalitre (10 décimètres cubes); hectolitre (100 décimètres cubes); décilitre (1 dixième de litre); centilitre (1 centième de litre.)

POIDS

Gramme (poids dans le vide, d'un centimètre cube d'eau distillée à son maximum de densité.); Décagramme (10 grammes) ; hectogramme (100 grammes); kilogramme (1,000 grammes); myriagramme (10,000 grammes); décigramme (1 dixième de gramme); centigramme (1 centième de gramme); milligramme (1 millième de gramme).

MONNAIES

France (5 grammes d'alliage d'argent et de cuivre à 0.9.) Multiples inusités: décime (dixième de franc) ; centime (centième de franc.)

Remarquons que chaque pièce de monnaie a son poids déterminé. Ainsi le franc pèse 5 grammes ; la pièce de 2 francs pèse 10 grammes ; celle de 5 francs 25 grammes ; celle de 50 centimes 2.5 grammes ; celle de 20 centimes, 1 gramme ; 200 francs en monnaie d'argent pèsent un kilogramme. La monnaie de cuivre vaut 20 fois moins que la monnaie d'argent à poids égal. La monnaie d'or vaut, à poids égal, 15½ fois plus que la monnaie d'argent.

LA MESURE UNIVERSELLE.

En 1873, une commission internationale, dite commission du mètre, s'est réunie à Paris, dans le but d'aviser à l'adoption d'un mètre universel. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche, l'Allemagne, la Bavière, le Wurtemberg, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Hollande, la Suède, le Danemark, la Turquie, les Etats-Unis et la plupart des Etats de l'Amérique du Sud, y étaient représentés par leurs savants les plus distingués.

Après de graves discussions, on a écarté l'idée émise avec instance de procéder à une nouvelle mesure du méridien ; on a reconnu qu'une pareille opération ne pourrait donner que des résultats incertains et toujours discutables, et l'on s'est définitivement arrêté au mètre français, dont l'étalon est conservé aux Archives.

On a pris une décision analogue relativement à l'unité de poids, qui sera le kilogramme.

La commission a réglé en même temps, toutes les précautions à prendre pour assurer au mètre étalon les dimensions voulues. On s'est arrêté à une règle prismatique dont la section aura la forme d'un X pour lui assurer une parfaite rigidité. Elle sera en platine iridé.

Elle aura 102 centimètres de long, l'indication de la longueur du mètre devant être plus exacte au moyen de deux traits que par les bords externes de la règle.

Pour fournir des étalons aux Etats du monde entier, il s'agit de fondre 200 kilogrammes de platine et d'iridium et d'en faire l'alliage parfait. C'est là la difficulté.


## OPINION DU DR A. MATHIEU, MEDECIN DES HOPITAUX DE PARIS

"Les dyspeptiques de forme nervomotrice simple peuvent prendre de temps en temps des eaux alcalines faiblement minéralisées comme l'eau de Pougues St-Léger."

Cette eau est en vente partopt, 25 cts la grande bouteille.

## RAPPORT DES PATENTES

M. Owen N. Evans, solliciteur de brevets rapporte que les Canadiens dont nous mentionnons les noms ci-dessous, ont obteau du brevets aux Etats-Unis, la semaine dernière.

633,592, générateur de gaz acétylène, Andrew Holland ; 633,608, appareil pour ficher les annonces dans les tramways, P. H. Patriarche ; 633,627, appareil pour fondre la glace, Charles Taylor et Charles Robertson ; 633,653, boîte en ferblanc qui se ferme automatiquement, David McDonald et William T. Tassie ; 633,784, bicycle, Edward A. Bolus ; 633,800, soupape pour torpilles, Henri E. Casgrain; 633,837, planche à repasser, William Hargrove et J. J. Wylde. 633,853, bouilloire, George Kingsley.

## LES RHUMES D'ENFANTS

Sont vitement guéris avec le Pin Rouge du Sud. du Dr Harvey. 25c la bouteille. Les enfants en aiment le goût.

## PIN ROUGE

du Sud du Dr Harvey, guérit le rhume. 25c la bouteille, en vente partout.

**Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rollens.**

LE POPULAIRE BAIN TURC

**50 cts**

ex. Tous les soirs.

Aussi bains de natation à la vapeur privés et électriques.

Jours des dames : Lundi matin et Mercredi après-midi.

BAINS LAURENTIENS,

Angle des rues Craig et Beaudry.

30-7-14-21


## Vente par le Sherif

No 374.—Gustave Bourassa vs Alphonse Lefort.

Un certain terrain situé dans le quartier Hochelaga, cité de Montréal—avec une maison en bois et briques à deux étages, sur solage en pierre et autres bâtisses y érigées ; borné en front par la rue Frontenac, et avec le passage en commun dans la ruelle en arrière. Le dit terrain composé de deux lots de terre, connus sur le plan et au livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, sous les numéros cinq cent cinq et cinq cent six, de la subdivision officielle du lot numéro primitif cent soixante et six.

Pour être vendu en mon bureau en la cité de Montréal, le DIX-NEUVIEME jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du shérif,
Montréal, 29 septembre 1899.


**L. P. Bernier**
DENTISTE
. . . 60, Rue Saint-Denis . . .
Tél. Bell East 1879

Téléphone (Main) 1566.
**Trestler, Globensky & Martel,**
DENTISTES
ont transporté leurs bureaux au-dessus du magasin à départements de
E. Lepage & Cie,
1920 RUE STE-CATHERINE,
Coin St-Laurent, - - Montréal,
[ou par l'ascenseur du magasin.]
121 jno

**Dr J. G. A. Gendreau**
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. Bell M. 2818 → 22 St-Laurent
Heures de Bureau: de 9 à 6.

EXAMINEZ - LES . . .



Nos choix de tapis d'automne vous intéresseront. Il y a de chaudes couleurs pour égayer les jours sombres. Il y a de magnifiques modèles pour plaire au goût artistique. Il y a des prix tentateurs qui conviendront à vos idées d'économie. Tous les jours il nous arrive des lots de tapis et d'autres articles pour couvrir le plancher, de tous genres. Voyez-les dans n'importe lequel de nos magasins.

THOMAS LIGGET
1884 Rue Notre-Dame, 2446 Rue Ste-Catherine, Montréal
175 à 179 Rue Sparks, Ottawa.

# C'est pour Votre Avantage!

Il était réservé au GRAND MAGASIN DE L'OUEST, **2265 et 2267 RUE NOTRE-DAME**, d'inaugurer le commerce d'Automne avec un stock gigantesque à des prix qui mettent le trouble dans les bourses, mais qui donnent de la satisfaction dans les achats. Ce que vous épargnez dans vos achats chez nous est incroyable. Nous supposons que vous avez besoin de marchandises de toutes sortes ; comme elles sont à vendre, et cela, au plus vite, aucun sacrifice ne sera épargné pour atteindre notre but, pendant que c'est le bon temps.

C'est le bon temps d'acheter parce que les marchandises d'Automne sont nécessaires, et c'est le bon temps d'acheter chez nous, parce que nous sommes dans les dispositions de faire de grandes affaires.

L'évidence est toujours une bonne preuve, voici ce que nous avons l'audace d'annoncer. Ces bas prix pour ces bonnes marchandises sont incroyables, il faudra les voir de nos propres yeux pour le croire, alors venez.

C'est la saison pour les **Sous-Vêtements** pesants un assortiment considérable pour dames à 15, 20, 25, ils valent le double. Une valeur extra, une spécialité qui vaut $1.00 pour . .
**49c**

Ce qui surpasse tout, ce sont des Corps en laine **Flissés**, ouvragés en soie d'un fini parfait, doux sur la peau, et se lavent sans refouler, valeur de $1.00. Prix de commencement de saison . . .
**49c**

**Velours.**—Ils sont en vogue, à la mode soit pour garnitures ou pour Blouses. Ces velours de fantaisie sont dans presque toutes les nuances. Prix régulier 48c. Prix de commencement de saison . . .
**25c**

**Beaver** pour Manteaux, une chance exceptionnelle que nous a procurée un fabricant, Au-delà de 1900 verges que nous allons sacrifier à notre tour. Noirs et différentes nuances, valeur de $1.25, Prix de commencement de saison . . .
**75c**

**Crépon ondulé** Nous en avons un qui est tout particulier que nous vendons à . . .
**50c**
c'est difficile de trouver un Crépon convenable à un prix si peu élevé, aussi ceux qui le voient disent qu'il paraît aussi bien qu'un Crépon de $1.00 ou $1.25.

**Plaids.**—C'est une vraie rage sur le marché pour les Plaids. C'est parce qu'elles sont à la mode à New-York à Paris, au Canada partout ; nous offrons une vraie belle nouveauté en Plaid pour
**25c**
comme prix de commencement de saison, sa valeur est de 55c.

**Notre grande Vitrine** est encore remplie de ces belles **Etoffes à Robes** qui ont fait les délices des dames la semaine dernière. Ce ne sont pas les mêmes étoffes qui figurent maintenant car il nous a fallu vider notre vitrine trois fois depuis que nous avons annoncé ces marchandises tant la vente a été considérable. Les prix de . . .
**12½c à $1.95**
vous donnent une idée de l'assortiment que nous avons en mains. Nous avons les **Garnitures** qui s'adaptent à toutes ces étoffes.

Neuf clients sur dix qui ont vu nos Manteaux en ont achetés, c'est une preuve que notre assortiment est complet et correct. Aussi il faut voir ces **Manteaux** pour se convaincre qu'ils sont les plus beaux qu'il soit possible de voir. Les prix sont de . . .
**$3.00 à $25.00**

Notre Annonce de la semaine dernière dans LA PATRIE a eu un résultat sans précédent. Nous avons lieu d'espérer que celle-ci sera sa digne émule.
**Venez en Foule,**
**Venez souvent.**

# S. A. LAROSE,
PROPRIETAIRE DES GRANDS MAGASINS DE L'OUEST
2265 - 2267 Notre-Dame, COIN AQUEDUC.


AMUSEMENTS


# EXCURSION
**Montréal à New-York et retour**
Par les lignes du Vermont Central et du Delaware et Hudson
**Billets Aller et Retour $10.65 Billets Aller et Retour**
Valables pour partir le 2 Octobre et pour revenir jusqu'au 12 Octobre 1899.
Pour Billets, place dans les wagons-salon et wagons-dortoir. S'adresser aux bureaux des billets de la Cie du Grand Tronc, à Montréal. 178-7

**ACADEMIE** CETTE SEMAINE
Six soirées et une matinée samedi
La pièce romantique à succès
A SOLDIER.... OF THE EMPIRE
M. Howard Hall et une forte troupe
Prix—25c, 50c, 75c et $1.00.
2 Oct. La grande pièce de Wilson Barrett, The Sign of the Cross,

**HER MAJESTY'S THEATRE.**
M. et Mme Frank Murphy, Prop. et gérants.
Semaine commençant le LUNDI, 2 Oct.
Matinée le samedi seulement.
A. FRANK L. PERLY présentera la TROUPE D'OPERA **ALICE NIELSEN** qui jouera un nouvel opéra comique.
**The SINGING GIRL.**
La plus grande compagnie d'opéra-comique en Amérique cette saison.
PRIX—25, 35, 50, 75c., $1 et $1.50.
Sièges pour ces remarquables représentations en vente jeudi matin au Star Library Club, 141 rue St-Jacques, et la succursale du Star, rue Peel.

**Her Majesty's Theatre** M. et Mme Frank Murphy, Props. et Gérants.
LUNDI PROCHAIN **2 OCT.**
Matinée Samedi seulement
Premières Représentations
D'UN NOUVEL OPERA
Par la principale Troupe d'Opera d'Amérique
FRANK L. PERLEY
Présentera la Troupe d'Opéra ALICE... NIELSEN..... dans
Eugene Cowles, Joseph Herbert, Jos Cawthorn, Ritchie Ling, John C Slavin, E. F. Metcalfe, Louis Kels, Lucille Saunders, Jennie Hawley, Ursula Garnet et
ALICE NIELSEN
Avec chœurs et ensemble de plus de 100 Personnes
THE ..SINGING GIRL..
Partition par Victor Herbert,
Partie lyrique par Harry B. Smith
Livret par Stanislaus Stange,
Grand orchestre sous la direction de Paul Steindorff.
Sièges pour ces représentations importantes en vente au Star Library Club, 141 rue St Jacques et à la succursale du "Star" rue Peel.
Prix, 25c à $1.50

**THEATRE FRANÇAIS** W. F. Phillips, Locataire et Gérant.
Semaine du 25 Septembre
La pièce extraordinaire de
TYRONE POWER,
"LE TEXAN"
Les principaux artistes de vaudeville seront les FRERES ROMALO, les équilibristes. Prix ordinaires.
Tél. Est 316 pour les sièges.

**THEATRE ROYAL** Chaque après-midi et soir
Semaine du 25 Septembre . . . .
THE RAYS A HOT OLD TIME Un grand succès
Nouvelles chansons, nouvelles danses, nouvelle musique. Chanteurs, danseurs et comédiens célèbres. Prix—10c, 20c et 30c.—La semaine prochaine—A CRACKER JACK.

**THEATRE DES VARIETES** 1036 rue Ste-Catherine
Seul Théâtre Français à Montréal
Tous les jours Dimanche y compris excepté Vendredi. Prix 10c, 20c, 25c. Matinée 10c
LE... Regiment
82e Semaine 25 Septembre Après-midi et Soir
Téléphone des Marchands 1598.

**Grand Central Theatre**
Angle des rues Saint-Gabriel et Saint-Paul
Semaine du 25 Sept. chaque après-midi et soir
BOSTON SENSATIONAL CO.
ASSISTER DE
15—Artistes—15
Admission générale gratis Loges 25c.

**MONUMENT NATIONAL**
MARDI, 3 Octobre, à 8 heures précises
"POUR LA COURONNE"
(avec chœurs adaptés)
Par F. COPPER
L'ORCHESTRE L'UNION STE-CECILE
Prix des places 25, 50, 75c, $1.00.
Plan de la Salle et Billets Chez 182-5 — Granger & Frères, libraires, 1609 Notre-Dame ; L. A. Bernard, pharmacien, 1882 Ste-Catherine.

**James M. Mitchell**
AGENT D'IMMEUBLES
Prêts d'Argents, Assurances, Transactions faites avec célérité, et prudence.
214 Rue St - Jacques,
Téléphone Bell M 549. . . Montréal.
jno

**L. N. DENIS**
Tapisseries à Bon Marché
313 Rue Saint-Laurent.



M. HYPOLITE SUZOR ET DAME MARIE - ANGELIQUE DEFOY, PERE ET MERE DE MGR SUZOR, DE NICOLET

# NOCES DE DIAMANT

## M. et Mme Joachim Montpetit, de Coteau du Lac

La paroisse de St-Ignace du Côteau du Lac vient d'être le théâtre d'une démonstration aussi rare que touchante. M. Joachim Montpetit et épouse, dame Zoé Marcoux, ont célébré, mercredi, leurs noces de diamant. M. J. Montpetit est âgé de 83 ans et son épouse de 80 ; tous deux sont très alertes et jouissent encore de toutes leurs facultés. De leur mariage naquirent 12 enfants, dont 10 sont encore vivants, et ils comptent 82 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants. Le plus jeune de leurs garçons, M. Joseph Montpetit, est maire de la paroisse ; un de leurs fils, M. Godfroi Montpetit, est propriétaire d'une manufacture de portes et châssis et entrepreneur de bâtisses, etc., à Côteau Station ; les autres, Joseph, George, Fabien et Napoléon, sont tous des cultivateurs très à l'aise. Il ne manquait pas un enfant, et la plus grande partie des petits et arrière-petits-enfants assistaient à la réunion. Une grand'messe a été chantée à l'église paroissiale qui était remplie comme au plus grand jour de fête. La messe du second ton harmonisée a été rendue en partie par le chœur de la paroisse. L'"Ave Maria" de Gounod a été admirablement bien rendu par M. J. Langevin, maître-chantre, accompagné de Mlle St-Denis, organiste. La messe a été dite par M. l'abbé Emile Giroux, vicaire de St-Augustin. Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. M. Faubert, curé de la paroisse, qui a beaucoup impressionné son auditoire. L'église était toute décorée de banderolles et de drapeaux. L'on remarquait sur l'autel le nombre "60" composé de globes lumineux ; cette décoration présentait un beau coup d'œil.

Après la messe tous les parents sont allés en passant par Coteau Landing, visiter les enfants mariés qui demeurent tous près des jubilaires et sont retournés à la maison paternelle où un magnifique repas a été servi.

L'après-midi s'est passé à faire des visites aux voisins. A sept heures eut lieu le souper. On se leva de table que vers neuf heures. Après le souper, "comme dans l'ancien temps," la danse a commencé. Ce sont les vénérables jubilaires qui ouvrirent le bal.

A dix heures MM. Henri Dauth, M. D. Albert Dauth, M. D. V., George Vernier et L. A. Sauvé, marchand, du Coteau du Lac, sont venus présenter au nom des citoyens de la paroisse une magnifique adresse aux héros de la fête. Ils offrirent à M. Montpetit une canne à pommeau d'or.

Parmi ceux qui ont pris part à la fête, on remarquait M. Emile Giroux, vicaire de St-Augustin, petit neveu de Mme Montpetit ; M. François Marcoux et son épouse, Mme G. Isidore Giroux, M. André Marcoux, M. Philippe Marcoux, tous frères et sœurs de Mme Montpetit, venus de Québec pour la fête.

M. Onésime Martineau, entrepreneur de Montréal, agissait comme garçon d'honneur et Mme O. Martineau comme fille d'honneur. Une adresse fut présentée par les enfants et une autre par les petits-enfants et un des arrière-petits-enfants a chanté "Vive la Canadienne."

Nombre de cadeaux magnifiques ont été présentés au vieux couple.

Pour démontrer que les jubilaires ont une verte vieillesse, il suffit de dire que le père Montpetit n'a perdu qu'une de ses dents, et que la mère les a encore toutes. M. Montpetit n'a pas perdu une seule journée depuis les semences à venir jusqu'à aujourd'hui; il n'éprouve aucune douleur. C'est un de nos meilleurs types canadiens qui se font de plus en plus rares.

La famille Montpetit se compose presque toute de libéraux: elle a fourni à elle seule, aux dernières élections, vingt-deux votes aux candidats de Sir Wilfrid Laurier.





M ET MADAME MONTPETIT

# LES INCENDIES DU MOIS D'AOUT

## Les dommages pour tout le Canada s'élèvent à $282,840

D'après un estimé aussi judicieux que possible, le total des dommages causés par des incendies en Canada, durant le mois d'août dernier, est de $282,840.

Voici le détail de ce montant:

| Août | | Dommages | Assurances |
|---|---|---|---|
| 1 | Inwood | Magasins et maisons | $ 15,000 | $ 7,000 |
| 3 | Ottawa | Usine | 10,000 | 10,000 |
| 4 | Milton Island | Yacht | 12,000 | 7,000 |
| 5 | Woodstock | Ferme | 2,000 | 1,400 |
| 7 | Winnipeg | Usine | 13,000 | 4,000 |
| 9 | Galt | Ferme | 3,000 | 1,800 |
| 12 | Delhi | Usine | 5,000 | 3,000 |
| | | Hôtel | 3,500 | 2,300 |
| 12 | Alliston | Ferme | 2,500 | 1,000 |
| 12 | Penetanguishene | Bois | 1,100 | 1,100 |
| 12 | Magog | Moulin | 2,000 | 1,000 |
| 12 | Hudson Bay Pt. | Maison | 900 | 900 |
| 13 | Montréal | Magasin | 4,000 | 2,500 |
| 13 | Oshawa | Magasin | 20,000 | 15,000 |
| 14 | Manotick | Magasins et maisons | 8,000 | 2,500 |
| 14 | Tweed | Maison | 1,500 | 500 |
| 14 | Toronto | Fabrique de matelas | 5,000 | 1,000 |
| 15 | Montréal | Tonnellerie | 10,000 | 8,000 |
| 16 | Montréal | Maison | 1,000 | 1,000 |
| 16 | Cobourg | Maison | 2,000 | 1,450 |
| 17 | St. Ferdinand de Halifax | Couvent | 40,000 | 30,000 |
| 18 | Woodstock | Hangars | 1,000 | 1,000 |
| 20 | Hamilton | Fabrique de boîes | 33,000 | 30,000 |
| 21 | Huntingdon | Ferme | 1,500 | 1,000 |
| 21 | Petrolea | Hangars | 2,700 | 2,700 |
| 21 | Wellington | Ferme | 1,500 | 850 |
| 21 | St-Thomas | Magasin | 1,000 | 1,000 |
| 22 | Kamouraska | Magasin | 7,500 | 6,000 |
| 23 | Toronto | Manufacture | 4,000 | 2,000 |
| 26 | Québec | Maison | 3,000 | 2,000 |
| 28 | Burke's Falls | Magasin et maison | 20,000 | 10,00 |
| | | | $235,700 | $159,000 |

En ajoutant 20 pour cent pour les feux dont il n'a pas été fait rapport et ceux qui ont causé des dommages peu élevés, on arrive au total de $282,840 de dommages.

Les dommages causés pendant les huit premiers mois de l'année ont été comme suit, par rapport aux mois correspondants de 1898:

| | 1899 | 1898 |
|---|---|---|
| Janvier | $1,221,240 | $ 434,280 |
| Février | 1,120,920 | 960,240 |
| Mars | 347,040 | 552,300 |
| Avril | 418,320 | 411,960 |
| Mai | 990,240 | 320,440 |
| Juin | 427,080 | 451,480 |
| Juillet | 539,300 | 460,920 |
| Août | 282,840 | 578,400 |
| Totaux | $6,231,080 | $4,095,720 |

# NOTES MARITIMES

Le premier navire de la ligne Allan qui doit nous arriver de Liverpool est le steamer Bavarian, capitaine Angus Macincol. Il est parti de Liverpool, mardi le 21 septembre.

Vancouver, 30. — M. C. E. Oswald, qui s'est assuré le concours de capitaux anglais, a déposé une proposition devant le Board of Trade, hier soir, pour le service d'un steamer rapide entre Vancouver et Skagway. Deux steamers de 17 nœuds seront construits qui feront alternativement le service quotidien l'été et un service hebdomadaire en hiver. Tout ce qu'il demande, c'est l'appui moral du Board of Trade et une garantie de 4 p. c., sur $100,000 pendant cinq ans, du conseil de ville. Le Board of Trade a accueilli favorablement sa demande.

Halifax, N. E., 30.—Un câblegramme privé reçu ici la nuit dernière, de St-Pierre et Miquelon dit qu'un remorqueur a remarqué dans ce port, un navire chaviré dont la quille mesure 112 pieds. On ne donne aucun autre détail.

NOTES

Le steamer Turret Court est parti aujourd'hui pour Sydney avec une aupour Montréal.

L'Assyrian est parti hier d'Anvers paur Montréal.

Le Carthaginian est arrivé à Philadelphie vendredi dernier.

Le Virginian est parti le 28 de Liverpool pour Montréal.

Le steamer Arcadian, de Glasgow, est arrivé hier à New-York.

La profondeur de l'eau dans le chenal du port était hier de 27 pieds 3 pouces ; à Sorel, 27 pieds 4 pouces.

Le Montfort arrivera à Montréal ce soir.

Le Pomeranian est parti hier de Glasgow pour le St-Laurent avec 50 passagers.

Le steamer Assyrian, de Glasgow, est arrivé à St-Jean, T. N., à 12.30 a.m., hier, et a continué sa route à 6 hrs p.m.

Le Lake Superior doit arriver à Montréal à 3 hrs cet après-midi.

PORT DE MONTREAL

Arrivés le 29 sept.

Melrose, Harper, Tyne, Elder, Dempster & Co., cargaison générale.

Coban, Fraser, Sydney, Kingman & Co., charbon.

City of London, Pouliot, Gaspé, A. Lemieux, cargaison générale.

Cervona, Stooke, Newcastle, R. Reford & Co., cargaison générale.

Turret Crown, Goodrich, Sydney, Kingman & Co.

NAVIRES DANS LE PORT

Sophie Rickmers, Strunck, Furness, Withy & Co

Melrose, Harper, Elder, Dempster & Co.

Coban, Fraser, Kingman & Co.

City of London, Pouliot, A. Lemieux.

Cervona, Stooke, R. Reford & Co.

Barque

Rebecca Crowell, Dow, Anderson, McKenzie & Co.


# Bataille d'Ames

## VOULEZ-VOUS GUERIR VOS YEUX

Servez-vous de l'Eau Merveilleuse d'Armand, Melle C. Ritchot, 324 rue St André, Montréal, avait les yeux atteints d'une maladie; elle souffrait depuis plus de 15 ans. Tous les remèdes connus avaient été essayés sans résultat. Deux bouteilles d'Eau Merveilleuse d'Armand ont suffi pour la guérir complètement.

Consultations gratuites tous les jours, de 1 à 3 heures, et le soir, de 7 à 9 heures; le dimanche, de 2 à 5 h. M. Armand, No 23 rue St Urbain, Montréal.

Par correspondance, envoyez 2 centins.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. En gros chez les droguistes.

## CEREMONIE RELIGIEUSE

Jeudi prochain, le 5 octobre, S. G. Mgr Decelle, coadjuteur de St Hyacinthe, bénira la belle Académie qui vient d'être érigée à Boucherville pour l'éducation des garçons.

La cérémonie commencera à 9 heures.

L'Hochelaga quitte Montréal à 8 heures, à la traverse de Longueuil, et revient à 1 h. et à 3 h. p.m.

Les amis de l'éducation et le clergé sont invités.

## NE PERDEZ PAS VOTRE TEMPS

Nous pouvons vous dire de suite si votre indigestion peut probablement être bre ée. Si elle peut l'être c'est sans encouragement pour vous. Notre "Guide des Inventeurs" est instructif. Demandez-le à Marion & Marion, Montréal.

**Femmes malades et faibles, employez les Tablettes Royales Rouges.**


# TRIBUNE LIBRE

Au Rédacteur de "La Patrie",

Monsieur,

Permettez-moi de vous demander l'hospitalité de vos colonnes au sujet de quelques remarques concernant la prochaine élection pour la mairie.

Il est de plus en plus rumeur que Son Honneur le maire Préfontaine accepterait un second terme.

D'un autre côté, d'autres prétentions s'affirment dans d'autres quartiers. On soutient que c'est maintenant le tour d'un Irlandais à occuper le poste élevé de premier magistrat de notre cité.

Dans mon opinion, il serait temps de mettre fin à cette discussion ayant trait à la représentation par nationalité. L'élection du maire ne doit pas se faire sur une question de race ou de religion, mais selon que la majorité le décide.

Pourquoi voudrait-on que le peuple fit abandon de ses franchises en faveur d'une nation ou d'une religion plutôt que d'une autre?

Que M. le maire Préfontaine se présente ou non, c'est son affaire, et je n'ai rien à y voir. L'important pour moi, c'est de ne pas être empêché, par une prétendue entente tacite, à laquelle sont arrivées certaines personnes non autorisées, de voter en faveur de l'homme de mon choix.

Que ce soit ou le maire Préfontaine, ou un Irlandais catholique ou même une douzaine de candidats, de toutes couleurs ou de toutes croyances, qui viennent de l'avant, soyons certains que le bon sens populaire saura choisir le meilleur homme, et si le sort se prononce de nouveau en faveur de M. Préfontaine, personne n'aura à s'en plaindre, au contraire.

Il est temps de mettre de côté ces conventions, reliques d'un autre âge, et laisser à la majorité de se prononcer.

Regardez Toronto, vous ne trouverez pas, dans toute son histoire, une seule élection d'un maire catholique ; pourquoi? Uniquement parce que la majorité ne l'a pas voulu.

Il me semble que Montréal devrait jouir du même privilège.

Votre obéissant serviteur,

JOS. RIENDEAU.


## TEINTURES MAGNETIQUES

### GRANDE TROUPE JAPONAISE

Toute une troupe japonaise pour dimanche prochain au Parc Sohmer, ainsi que plusieurs attractions variées. 182-3


# BIBLIOGRAPHIE

## Louis Veuillot par Eugene Veuillot

Parmi tant de gens qui parlent de Louis Veuillot, qui le citent même souvent, combien peu ont une idée à peu près exacte de la vie de ce grand maître de la presse catholique. Son nom apparaît bien dans une auréole de foi, de vigueur, de vaillance ; on le respecte de confiance, mais on ignore trop souvent ce que cette belle carrière du lutteur chrétien renferme de profondément touchant, par son imprompti, par son éclosion providentielle, presque miraculeuse. Il est bien vrai que dans Rome et Lorette, dans les Pélerinages de Suisse, on peut, si on lit entre les lignes, imaginer les étapes de cette éclatante conversion, de cette foudroyante affirmation de foi ; mais il reste toujours du vague sur les faits et les circonstances ; on se demande encore où cesse le réel et où commence l'idéal ; où s'interrompt l'historiographe pour céder la plume au penseur ? Avec l'ouvrage qui vient de paraître, avec ce magnifique monument de piété fraternelle de celui qui connaissait le mieux, Louis Veuillot, de son frère et confident, Eugène Veuillot, nous avons une clef absolument sûre pour suivre pas à pas l'auteur dans ses œuvres.

Dans ce beau livre, M. Eugène Veuillot, sans prétention, sans exaltation, dans un style serré, catégorique et facile nous fait suivre pas à pas cette première existence de son frère, où tout semblait si peu préparer ce qui devait advenir. C'est d'abord la naissance humble, un peu de hasard, à Boynes, où le père s'est arrêté dans son tour de France et s'est établi ; les premières années chez la tante Rosalie, à Beaumont, en Gâtinais ; l'arrivée à Bercy, l'école mutuelle de Bercy avec le maître d'école, ivrogne et tenancier d'un cabinet de lecture qui fait porter par les enfants, à domicile, les exemplaires dépareillés de Paul de Kock, et autres auteurs du même genre ; enfin, Veuillot devient clerc d'avoué chez Fortuné Delavigne, frère de Casimir, puis un ami trouvé là, le lance dans le journalisme ; il fait Rouen Périgueux, Paris, dans tout cela pas un mot, pas un indice de préoccupation religieuse, sa vie est fermée de ce côté, quand tout à coup, un ami, Gustave Olivier l'emmène à Rome, en mission officielle, et là sa destinée lui apparaît, il se convertit et communie. Il devient et restera soldat de la foi. Après une retraite à Fribourg, il revient en France et monte sur la brèche. Il plante son étendard à "L'Univers," d'où il dirigera les grands combats du catholicisme militant pendant plus d'un quart de siècle.

Toute cette période est décrite avec un scrupule rigoureux d'exactitude, avec un luxe précieux de renvois aux principales œuvres de Louis Veuillot, dont cet ouvrage est le complément indispensable ; pour tous ceux qui, sans avoir lu Veuillot, veulent être à même d'en parler d'une façon rationnelle, il n'est pas de plus sûres informations ; enfin, pour les admirateurs si nombreux de la vie, de la conduite, du style, de la foi triomphale de ce grand catholique, il ne peut pas être de lecture plus touchante et plus chère.

MM. C. O. Beauchemin et fils, libraires, 256 et 258 rue St-Paul, sont les dépositaires exclusifs de l'ouvrage pour le Canada.

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

### De la societe Artistique Canadienne

La rentrée des élèves du Conservatoire de musique se fera lundi, le 2 octobre, à 10 hrs. a.m. Tous les élèves devront être présents. 183-2


# La Vingtieme Vente Gratis

## Comment est effectue ce don?

Chaque vente est enrégistrée par notre caissier, et la vingtième vente appartient de droit au vingtième acheteur, de sorte qu'il n'a rien à à débourser. Ce n'est pas une loterie, mais simplement un don pour encourager nos clients qui apprécient beaucoup cet encouragement.

Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer au Magasin ce qui concerne cette offre que vous ne devriez pas manquer. Pour des

**MANTEAUX**

de goût, pour des

**MARCHANDISES NOIRES**

de bonne qualité, pour des

**FLANELLES**

bonnes et à bon marché, pour des

**ETOFFES A MANTEAUX**

Pour des

**CORSETS**

qui font bien.

Aucun magasin à Montréal n'offre un choix plus considérable et plus varié que le notre.

Profitez de nos Bargains exceptionnels et du don de la VINGTIEME VENTE GRATIS qui ne se trouve qu'au magasin populaire de

# MARCHAND

1869 et 1871 rue Notre-Dame - - - MONTREAL

# HENRY MORGAN & CIE.

COLONIAL HOUSE - - SQUARE PHILLIPS

## Département des Vêtements tout faits pour PETITS GARÇON

Nouveaux Articles d'Automne et d'Hiver pour Petits Garçons actuellement en Magasin.

Nouveaux Reefers en Nap, Beaver, Serge et Frieze pour Petits Garçons.
Nouveaux Pardessus en Nap, Beaver, Cover et Frieze "
Nouveaux Costumes Norfolk, 2 morceaux "
Nouveaux Costumes S. B., 3 morceaux "
Nouveaux Costumes D B., 3 morceaux "
Nouveaux Custumes Matelots "
Nouveaux Costumes Brownie "
Nouveaux Gilets et Blouses Nouvelles "
Nouveaux Pantalons et Culottes Nouvelles "

COSTUMES EN TWEED POUR ENFANTS, "JOB" dimensions, 22, 23, 24 seulement. Prix réguliers, $6 à $8. Au choix $3.

"JOB" COSTUMES EN TWEED POUR JEUNES GENS, dimensions, 33, 34, 35 seulement. Prix réguliers, $10 à $12.50. Au choix pour $6.

## NOUVEAUX ARTICLES D'AUTOMNE

### DEPARTEMENT DES RIDEAUX

Brocatelle de soie, Tapisserie de soie, Tapisserie de laine et Tapisserie de coton pour garnir les meubles, etc., etc. Tapisserie de soie sans envers, Tapisserie de coton sans envers, velours uni et velours avec figures pour draperies, portières etc.

Rideaux en tapisserie à la paire, depuis $5 la paire.

Vrais rideaux Bagdad pour portières, couvertures pour canapés, etc., à $3.75 chaque.

Couvertures en tapisserie pour canapés, dessus et couleurs orientaux, deux verges de largeur par 3 1-3 verges de longueur, à $6.50 et $7 chaque.

Rideaux en dentelle Renaissance, dentelle de Bruxelles, point Irlandais Duchesse, Rococo et autres genres.

Rideaux en mousseline avec frisons, blancs et de couleurs, depuis $2 la paire.

Tapis de table de tous genres, de 1 verge carrée à 2 verges par 3.

Stores avec franges, dentelle, etc.

Jalousies vénitiennes, toutes nuances et tous fins.

Commandes par la Poste exécutées avec soin. On envoie des Echantillons et l'on donne toutes les informations désirées.

HENRY MORGAN & CO.,

MONTREAL.

# GAGNON & MEUNIER

C'est difficile de se departir d'une Bonne Chose

*Notre vente à 50c dans la piastre que nous pensions clore il y a déjà longtemps, se continuera encore quelque temps. Notre stock de banqueroute est encore considérable et chaque jour nous achetons des jobs à la moitié de leur valeur. Tant que cette bonne aubaine continuera, nous donnerons l'avantage à notre clientèle d'en bénéficier.*

# 50c

# Dans la Piastre

**Portières en Chenille**
toutes nouvelles. Patrons et dessins uniques. Viennent de la manufacture.
Portières de $5.00 pour ....$2.50
Portières de $6.00 pour ..... 3.00
Portières de $7.00 pour ..... 3.50
Portières de $9.00 pour ..... 4.50
Portières de $10.00 pour ... 5.00

**Costumes en Beaver, Gilet Doublé.**
Les étoffes de ces costumes sont les plus nouvelles. Ils sont bien ajustés, coupe garantie, les prix suivants sont la moitié de leur valeur réelle.
$13, $17, $19. Venez les voir.

**Jupes, Manteaux, Gilets, Collerettes.**
C'est le temps d'acheter ces Nouveautés. Ce sera le temps bientôt de les porter. Profitez de nos bas prix qui sont la moitié moins que ceux des autres.
Nous vendons à 50c dans la piastre.

**Cretonne**
Satinée, pour draperies et confortables
6c, 8c, 10c et 15c.
Elles valent le double.

**Cretonne**
Reversible, imitation satin Japonais à
15c et 20c

**Flanellette**
Fantaisie, rayée et Fleurie pour robes de matin, peignoirs, etc., seulement
15c

**Flanellette**
Unie, blanche, rouge, rose, bleue, à
5c
seulement. Vous faites une erreur si vous achetez vos flanellettes sans venir voir les nôtres.

**Lonsdale**
36 pouces, très fin, belle imitation de Toile, à seulement
7c

**Coupons**
Coton à Tablier du bon à
4c

**Coton Circulaire**
exprès pour oreillers, 40, 42, 44 pouces large, ne refoule pas au lavage, bonne qualité à
7c

**Camisoles**
pour Dames, toutes les grandeurs, toutes les pesanteurs, très bonne qualité, tous les prix
13, 15, 18, 20, 30, 40, 50, 75c, $1.

**Coton à Draps**
En coupons, uni et croisé 8-4 9-4 renforcit au lavage, une qualité qui se vend toujours 25 à 30, pour seulement
15c
Voyez ce coton.

**Velveteen**
pour garnitures et costumes. Toutes les couleurs, nouvelles et permanentes. Cette marchandise vaut 50c offerte à
19c

**Corset**
qui paraît bien, et qui fait très bien sur toutes les tailles. Toutes les grandeurs depuis No 19 à 30, bonnes baleines, bonnes agrafes, bons œillets, bonne coupe, serait bon marché à 50 cts, seulement
19c

**Satine Métallique**
noire et de couleur, ce qu'il faut pour jupons, marchandise très profitable à
20c

**Corps et Caleçons**
pour hommes, très pesants couleurs nouvelles, rayés, longs, amples, bien finis, valeur de 50c et 75c pour seulement
25c et 35c

**Bas Noirs**
fil pour Dames, toutes les grandeurs, jambes élastiques, pieds fermes, bonne qualité
10, 13 et 15c

**Bas Cachemire**
unis et par côtes, ailleurs ils se vendent 50c, notre prix
25c
Nous les avons dans toutes les qualités.

**Drap Melton**
pour costumes, double largeur, bonne pesanteur, couleurs les plus appropriées telles que vert, bleu marin, rouge, cardinal, noir, c'est incroyable, mais le prix n'est que de
15c

**Garnitures en Plumes**
noires pour robes et costumes, ces garnitures donnent toujours beaucoup de relief, elles sont très en vogue cet automne.
20, 25, 30, 35, 40, 45 et 50c.

## ETOFFES A ROBES

Un assortiment plus varié peut difficilement se trouver ailleurs. On peut voir de plus gros stock, mais pas de mieux choisi. Rappelez-vous que nos Nouveautés comme toutes les autres Marchandises dans notre magasin se vendent toutes à 50c dans la Piastre.

# Gagnon & Meunier

129-131 RUE SAINT-LAURENT

## Toute Âme

o o o

Toute âme est un tombeau plein de choses aimées
Comme dans un missel dorment de vieilles fleurs.
On y verrait dormir, tout humides de pleurs
Les premières amours fraîches et parfumées.

Toute âme est un tombeau plein de choses aimées.

Toute âme est un berceau mystérieux et doux.
Comme germent les fleurs loin de l'aube vermeille
Toujours quelque tendresse inconnue y sommeille
Quelque nouvel amour qui va fleurir en nous.

Toute âme est un berceau mystérieux et doux.

CHARLES FUSTER.

# Causerie Fantaisiste

Voilà qu'on m'apprend qu'une école de couture vient de se fonder à Montréal.

A la bonne heure! cette nouvelle me réjouit comme tout ce qui est, du reste, avantageux à mon sexe. C'est ce qu'entend, par parenthèse, le vrai et le bon féminisme.

On ne saurait trop insister sur l'importance d'une école de ce genre. Quoiqu'elle fasse, il est de toute nécessité qu'une femme sache d'abord coudre. C'est surtout lorsqu'elle est jeune fille, alors que ses loisirs sont plus nombreux, qu'elle doit s'initier à tous les travaux de l'aiguille.

Mme Boudet, qui depuis vingt ans au moins s'est fait parmi la clientèle fashionable, la réputation d'être une des meilleures faiseuses de la ville, est la directrice toute choisie de cette salle de couture.

La méthode employée est la même que celle suivie actuellement dans les écoles professionnelles à Paris. C'est assez dire qu'on n'en saurait trouver de meilleure. Il y aura deux leçons par semaine, des leçons qui dureront toute une avant-midi, le lundi, et toute l'après-midi, le mercredi. Je crois que ce sont les jours fixés par Mme Boudet, pour les jeunes filles dans le monde. Mme Boudet enseigne de plus aux fillettes des couvents et des académies ; il n'y a rien de plus charmant que de voir ces petites bonnesfemmes de neuf à dix ans faire les différents points de couture avec une précision, une habileté qui feraient honte à leurs aînées.

Ce que ces enfants savent accomplir, les jeunes filles doivent l'apprendre aussi. Je crois qu'il n'y a pas une mère à qui ce projet ne sourirait. Ce serait dans tous les cas un fameux service à rendre aux jeunes filles, que de les mettre en mesure de s'habiller elles-mêmes. On sait ce que coûte la façon des robes chez les couturières ; c'est à un point tel qu'elle est souvent plus élevée que la facture du marchand.

Je souhaite sincèrement un bon succès à la nouvelle école de couture. Je souhaite surtout qu'elle soit fréquentée par un grand nombre de jeunes filles. Il leur est indispensable de savoir coudre. C'est un art qui fait le bonheur des papas d'abord, puis ensuite celui des maris. Et Dieu sait qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut rendre les hommes moins grognons.

—o—

C'est la pauvre tsarine qui ne coule pas la plus douce des vies s'il est vrai qu'il soit nécessaire d'être entourée d'estime et d'affection. Elle est détestée par les Russes, hommes et femmes, nobles ou paysans. On ne l'appelle que "l'étrangère", "l'Anglaise" ou "l'Allemande", et tous sont dans l'impression qu'elle sympathise avec les ennemis de la Russie.

A la cour la tsarine ne compte pas d'amis; ses propres dames d'honneur intriguent constamment contre elle et ne se lassent pas de la dénigrer aux grands-ducs et aux grandes-duchesses.

L'impopularité de la tsarine est d'autant plus extraordinaire qu'il n'y a pas de souveraine en Europe qui travaille plus consciencieusement qu'elle au bonheur de ses sujets. Toutes les œuvres charitables peuvent compter sur sa haute protection ; elle donne aux pauvres d'abondantes aumônes et visite les hôpitaux avec un zèle que rien ne rebute.

On dit encore que c'est une personne d'une rare intelligence, d'une grande bonté et d'un jugement droit. Elle aime les arts et les sciences et encourage leur développement de tous ses moyens. Elle s'est aussi mise au courant de la politique de la Russie et donne au besoin sa façon de pensée sur les règles à observer dans le gouvernement des peuples. C'est encore là un grief de plus et ses ennemis soutiennent, très-injustement, paraît-il, qu'elle se sert de son influence auprès du tsar pour déjouer les meilleurs plans de ses ministres.

Une autre cause de son impopularité parmi les dames de la cour est l'interdiction dont elle a frappé la cigarette. Toute la noblesse russe, à commencer par la sœur même du tsar avait depuis longtemps contracté l'habitude de la cigarette et l'ukase la prohibant sema la rage et la désolation dans les cœurs. De l'indifférence avec laquelle on avait d'abord accueilli la nouvelle impératrice, à la haine il n'y eut qu'un pas. Ce fut la cigarette qui le fit franchir.

Dans les classes inférieures, ce n'est pas la prohibition de la cigarette qui a mis la tsarine en défaveur, mais on la croit née sous une mauvaise étoile et que les icones ne la regardent pas favorablement. Quand elle a, pour la première fois, traversé la frontière russe, elle fut accueillie par des lamentations, car le tsar Alexandre était mourant et la nation le pleurait comme un père. Ce fut près de son lit de mort qu'on la fiança au tsarewitch, et des habits de deuil vinrent bientôt remplacer les brillants vêtements de l'épousée.

Les Russes sont superstitieux ; ils ne croient pas qu'il puisse advenir rien de bon d'un mariage contracté sous de tels auspices. La naissance de trois filles, laissant l'Empire sans héritier direct est, pour le peuple,une preuve que son pressentiment de malheur n'est que trop vrai.

Pauvre tsarine!

—o—

J'ai une amie qui a deux petites filles, deux charmantes petites filles, intelligentes et jolies à croquer. L'une est brune, avec des yeux bruns qui brillent comme des étoiles, l'autre blonde, aux yeux bleus couleur de pervenche.

Avec le soleil de l'été, le teint de la brunette se couvre de quelques taches de rousseur. Il n'y aurait pas lieu de le remarquer si la mère, coquette comme elles le sont toutes pour leurs enfants, ne s'en affligeait plus que de raison.

—Françoise, me disait-elle un jour, trouvez-moi donc un moyen de faire disparaître cela.

Je proposais ceci, cela, mais dans la composition des pâtes, il pouvait entrer quelque poudre nuisible à la peau, et rien ne fut accepté.

Aujourd'hui, il me tombe sous la main, une recette qui me semble des plus recommandables. Je m'empresse de la copier ici, dans l'espérance qu'elle tombera sous les yeux de mon amie et que d'autres mères encore en feront leur profit. Voici:

"Pour enlever les taches de rousseur, faites des cataplasmes de figues vertes pilées, ou de feuilles de figuier broyées avec de l'eau, appliquez-les le soir à froid sur la figure. A recommencer plusieurs soirs de suite."

—o—

Impossible de me rendre au désir exprimé par "Une féministe". Le cadre de cette page ne permet pas cette reproduction. Pour tout numéro du journal qu'elle veut avoir, s'adresser à l'administration.

—o—

Je suis allée, jeudi soir, au récital de piano, donné par M. Emiliano Renaud, à la salle Windsor, et je suis revenue littéralement enchantée du talent du jeune artiste. On m'en avait déjà dit beaucoup de bien, et j'ai pu constater que tous ces éloges sont mérités.

Les Canadiens peuvent être fiers de leur jeune compatriote. M. Renaud a recueilli dans cette intéressante séance musicale, les suffrages de tous les auditeurs ; c'est avec un jeu impeccable qu'il a interprété les œuvres des grands maîtres, et la salle, très brillante, ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Ce n'est pas une vulgaire réclame que je fais là au jeune artiste ; d'ailleurs, elle arriverait un peu en retard.

Avant de donner une appréciation quelconque, je tenais à me rendre le témoignage qu'elle était méritée. Maintenant que je sais à quoi m'en tenir sur la virtuosité de M. Renaud, je ne serai nullement gênée pour recommander aux fervents de la musique de se rendre en foule à ses concerts. Puisse le jeune artiste rencontrer chez ses compatriotes, tout l'encouragement dont il a besoin.

—o—

Dame Carolus verra par les journaux que les prix d'excursion à Chicago, sont réduits de moitié. Avec seize dollars, elle fera le voyage. C'est peu relativement aux taux ordinaires. Tout de même quand on ne les a pas, les seize dollars, dame Carolus, on est bien forcée de rester ici.

FRANÇOISE.

## LE MIEL CONTRE L'ERISYPELE

Un médecin anglais, M. Hayward, ayant entendu parler de l'emploi du miel contre l'érisypèle comme remède populaire, l'a essayé dans plusieurs cas graves et en a été très satisfait.

On l'emploie en applications externes; un linge est enduit avec une couche de miel et appliqué sur la partie atteinte. Le topique doit être renouvelé toutes les trois ou quatre heures.

Ce traitement donne d'excellents résultats, les douleurs disparaissent, en même temps que les nausées, et le cours de la maladie est beaucoup abrégé.

Les remèdes internes habituels contre la fièvre et pour stimuler l'appareil excréteur doivent être administrés en même temps. La convalescence se déclare habituellement au bout de trois ou quatre jours.

## LE CABINET DE TOILETTE

MAINS ROUGES

Faites tremper de la mie de pain dans l'eau; mélangez avec du son très fin et servez-vous de cette pâte, au lieu de savon, pour vous laver les mains; laissez-en une partie sécher sur la peau. Mettez des gants et évitez la constipation.

## ECONOMIE DOMESTIQUE

CONSERVATION DES FLEURS

Voici une excellente manière de conserver les fleurs.

Il faut d'abord asperger légèrement le bouquet avec de l'eau fraîche, puis le mettre dans un vase contenant de l'eau de savon. On retire, chaque matin, le bouquet de cette eau de savon et on le met en biais, la tige entrant d'abord dans de l'eau pure; on l'y tient pendant deux minutes; on l'en retire ensuite, et on asperge légèrement de nouveau les fleurs avec de l'eau fraîche.

On replace le bouquet dans de l'eau de savon; il paraîtra aussi frais que s'il venait d'être cueilli. L'eau de savon sera changée tous les trois jours.

Soignés ainsi, les bouquets restent frais pendant un mois au moins.

## CONSERVATION DES CITRONS

Une prudente ménagère a toujours des citrons en réserve, mais il faut les conserver. Or, on peut y parvenir pratiquement en les mettant dans l'eau fraîche renouvelée chaque semaine; les citrons mûrissent et deviennent très juteux. Ils peuvent être ainsi conservés pendant des mois.

# Le Coin de... Fanchette

## PETITS ESSAIS DE MORALE FAMILIERE

### Bebe travaille

Un érudit, un helléniste de premier ordre, qui n'a pas trouvé que c'était perdre son temps que d'étudier l'enfance avec autant de patience qu'un vieux texte, feu M. Egger, a confirmé de son autorité de savant cette grande vérité : "L'âge où l'enfant n'a pas encore de maître à proprement dire, est peut-être celui où il apprend le plus et le plus vite."

G. Droz exprime la même idée en artiste et en homme d'esprit :

"L'homme fait est un roi à la tête d'un empire florissant. — Le bébé est l'aventurier héroïque qui a fondé cet empire, qui a traversé la mer, a planté sa tente au milieu du désert, a lutté contre tous les dangers, a fait de rien quelque chose, et pied à pied a conquis son royaume."



Robe en drap avec garniture en soutache.

Et ailleurs :

"L'enfant qui vient au monde ressemble pas mal à un habitant de la lune tombant subitement dans un monde nouveau. Il n'entend qu'un tumulte étrange, il ne voit que chaos, confusion ; tout l'éblouit, tout l'étonne, il voit tout et ne voit rien, il entend tout sans rien comprendre. C'est un monstrueux écheveau de fil que chacun de ses sens doit débrouiller. Un homme comme vous et moi reculerait d'épouvante. — L'enfant ne recule pas et en vient à bout."

Dès que les objets commencent à apparaître distincts à ses yeux initiés à la lumière, Bébé observe, se rappelle, imite. Il sait que telle bouteille contient un sirop qu'il aime, et telle autre une drogue amère ou écœurante qu'il n'avale que parce que maman le veut. Il connaît sa tasse, sa cuillère, tous les petits objets qui servent à sa toilette ou à ses repas. Ses mains l'intriguent beaucoup. Il comprend qu'il a là un instrument précieux, et il fait de longues études pour apprendre à s'en servir. Tous les doigts y passent ; il les examine, les tourne, les ouvre, les ferme, les manœuvre, jusqu'à ce qu'enfin, fatigué de poursuivre un problème si ardu, Bébé, philosophe, utilise son pouce en le fourrant dans sa bouche et s'endorme en le suçant. Dès cette époque, le jeu célèbre de "Voilà comment elles font, les petites marionnettes", commence à être apprécié à sa valeur. Il est bien certain que ce jeu a été inventé à l'origine par Bébé, et que la mère n'a eu qu'à fournir les paroles.

J.-J. Rousseau raconte comment il a appris au petit Emile à ne pas crier. "S'il crie, je le laisse seul et ne fais aucune attention à lui ; dès qu'il ne crie plus, j'accours." La méthode est bonne, toute paradoxale qu'elle paraisse, à condition, bien entendu, qu'on l'applique à propos et avec des ménagements. Elle montre en tout cas combien ces petits êtres sont vite d'abord éducables, et comme ils comprennent aisément le raisonnement de cause à effet. C'est ce qui a fait dire à Michelet qu'aux maladies, "l'enfant peut apprendre déjà la patience, la résignation, accepter les effets, mêmes pénibles, des lois générales."

"L'intelligence des enfants est une véritable éponge qui a toujours soif." (G. Droz.) Et il est bien heureux qu'il en soit ainsi, car si l'éponge venait à se saturer, jamais Bébé n'apprendrait ce qu'il lui faut savoir avant de commencer ses études.

Il n'est pas seulement observateur et intelligent." Il est actif, créateur. "Créer," produire! quel bonheur pour l'enfant! Si c'est du bonheur, c'est aussi sa mission. "Créer," c'est l'éducation." (Michelet.)

L'éducation, l'enfant sans doute la reçoit, mais comme, en grande partie, il se la fait aussi, surtout dans le premier âge! Que seraient les exemples, les conseils, les leçons, sans cette volonté tendue vers l'action, cette ardeur de pouvoir et de savoir, cette ambition de faire, si fortement marquée chez tous les enfants? — "Faire comme père! Tout seul! tout seul!..." tels étaient, m'a souvent répété, non sans une fierté secrète et touchante, le bon vieillard que je pleure, mes deux cris de bébé. Avec des variantes, c'est ce que disent tous les petits.

"Emile, — c'est le petit garçon qu'a observé M. Egger, — à quatorze mois, prend une cuillère trempée dans des confitures ; il commence par en mettre le manche dans sa bouche, puis le milieu de la tige, puis enfin le creux rempli de confitures, et il s'arrête à ce dernier mouvement qui satisfait son appétit."

Qu'il passe maintenant de la confiture à la soupe. Que d'essais il lui faudra faire avant d'arriver à tenir la cuiller d'aplomb, à ne pas la pencher, à la porter jusqu'à sa bouche sans tout renverser en chemin! Enfin il y est. Il ouvre son petit bec avec confiance, pousse encore un peu, croit avaler : mais le bout de la cuiller a touché sa lèvre, et tout se répand sur le menton. Eh bien, Bébé ne se déconcerte, ni ne se décourage. Il recommence, et vous verrez qu'il réussira.

Ne faut-il pas aussi un apprentissage pour piquer les bouchées que maman lui a coupées dans son assiette? Bébé n'y arrive pas : mais il veut se servir de sa fourchette comme un homme, et, prenant une bouchée de ses petits doigts, il la fixe solidement aux dents de l'instrument, qu'on ne lui enlèverait pas sans lui faire un gros chagrin.

Quand il en est là, Bébé sait déjà parler, je veux dire qu'il prononce quelques mots comme nous ; car il y a longtemps que Bébé comprend ce que nous disons, qu'il aime à recevoir des commandements et à les exécuter à la lettre, qu'il s'est fabriqué une langue à son usage et qu'il a donné des noms à tout ce qui l'intéresse, à tout ce qu'il connaît. C'est par là qu'il a commencé. Ce que nous appelons cheval il l'appelait "dada," son biberon c'était son "boum boum," etc. Apprendre notre langage, c'est désapprendre le sien, comme le fait remarquer M. Egger.

Je connais une petite fille de deux ans et demi qui est fort bavarde, et qui semble, non seulement n'avoir pas désappris, mais avoir perfectionné ce langage personnel de bébé, en même temps qu'elle apprenait la langue de tout le monde. Il lui arrive d'articuler, avec les intonations d'une vraie phrase, d'assez longues séries de sons qui ne présentent aucun sens et de conclure drôlement par un : — "C'est ça que tu ne comprends pas, papa!" — Elle joue, assurément, et n'attache elle-même aucune signification aux mots qu'elle invente. Mais n'est-ce pas comme un reste, comme une réminiscence inconsciente de cette époque peu éloignée où, petit créateur crée d'hier, elle imposait des noms de son choix aux objets dont son cerveau gardait l'image?

"Si l'on appelle imagination, dit E. Legouvé, la faculté d'animer tout ce qui nous environne, de créer autour de nous un monde de fictions dont nous sommes charmés sans en être dupes, de métamorphoser la réalité d'un coup de baguette et de rendre beau ce qui est laid, sensible ce qui est inerte, éloquent ce qui est muet, vivant ce qui est mort, si, dis-je, on donne à cette singulière puissance créatrice le nom d'imagination, on peut dire qu'un enfant de cinq ans a plus d'imagination que les plus grands poètes."

Mme Necker rapporte un exemple de cette faculté si frappante chez les petits. "Une femme reçoit une lettre et en lit quelques morceaux à ceux qui l'entourent, sans songer qu'elle est entendue de son enfant. Bientôt celui-ci s'empare du premier papier qu'il peut trouver, le porte à la hauteur de son visage, et prononce au hasard tous les mots dont il se souvient, et les liant par un bruit semblable à celui de la parole. Si les témoins de cette scène se prennent à rire, l'enfant n'interrompt pas sa lecture. Un coup d'œil jeté à la dérobée sur sa mère, décèle en lui un mélange comique de la gravité qu'il veut conserver comme acteur, et de la gaieté qu'il partage. Bientôt, animé par le succès, il charge de plus en plus son rôle, et à la fin il n'y a en lui qu'un petit bouffon qui veut divertir. Cependant il n'avait point commencé par plaisanter, et il croyait de bonne foi se livrer à une occupation sérieuse."

Le croyait-il au sens exact du mot? J'en doute fort. Bébé n'est point sa propre dupe. Il imaginait, à la manière des poètes, et vivait en plein idéal. C'est vrai pour lui seul, et il y croyait dans ce sens ; mais il savait bien que pour ces êtres prosaïques qui sont les grandes personnes, il ne faisait rien de sérieux.

C'est ainsi que Bébé lit le journal, dessine, écrit une lettre, la porte à la poste, va chercher du vin à la cave et vous le fait goûter, fait la cuisine et vous l'apporte en disant: "Il est bien bon ce jus de viande-là!", achète des fruits et de la "crème au fromage", métamorphose un chiffon en poupée, une baguette en cheval, et un petit bout de bois en gros canon.

Au retour d'un voyage, la petite fille dont je parlais tout à l'heure, se construisit un chemin de fer. C'était une caisse carrée, recouverte de toile vernie, qu'elle avait trouvée dans sa chambre de jeu. Bien que cette caisse fut assez lourde, elle la faisait glisser d'un bout à l'autre de la chambre en criant: "En voiture! en voiture!" Puis elle venait vous dire: — Mets-moi sur le chemin de fer,"—et il fallait l'asseoir sur la boîte, qui l'emportait où il plaisait à son imagination d'aller.

Ce sont là des illusions volontaires qu'il faut respecter. L'enfant y trouve un vrai bonheur, et ses facultés intellectuelles s'y exercent avec profit. Ne l'aidons pas, d'ailleurs, sans qu'il recherche notre aide. n'entrons dans ses petites combinaisons que dans la mesure où il nous y invite. Notre intervention spontanée serait presque toujours maladroite et ruinerait tout. "Tant que son regard plein d'intelligence prouve que son esprit est occupé, ne rompons jamais le cours de ses idées. Gardons-nous de troubler son activité intérieure: elle est plus réelle et plus salutaire que celle qui lui vient de nous." (Mme Necker de Saussure.)

Le charmant humoriste que j'ai déjà cité, Gustave Droz, a dit: "Le bébé naît acteur, artiste, poète. Ce n'est que par dégénérescence qu'il devient colonel, juge d'instruction ou notaire."

Bébé deviendra ce qu'il pourra. Qu'il reste heureux, c'est mon souhait. En attendant, ne lui gâtons pas son temps de poésie féconde, où il naît au monde et où le monde se crée dans son cerveau.

La besogne est grosse: il s'y applique tant qu'il peut et n'a pas le temps de s'ennuyer.

"A six ans comme à trente, la journée est trop longue pour le fainéant," dit rudement Guizot. Les fainéants de six ans sont rares,à moins qu'on ne les recrute parmi ces pauvres êtres mis à l'alphabet à trois ans, aux fables forcées à quatre, et à l'école à cinq.

B.-H. GAUSSERON.

## Bataille d'Ames

## NOTES MONDAINES

La mode odieuse des bracelets masculins gagne du terrain en Angleterre.

Elle est, toutefois, d'origine autrichienne et le gentilhomme italien la favorise beaucoup. Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, fils de la reine Victoria, porte un bracelet au bras gauche et une chaîne d'or au cou. Le duc d'Albany, aussi prince anglais, attachait une idée superstitieuse, une idée de porte-bonheur au bracelet qui enserrait son bras gauche. (C'est décidément le bras gauche qu'il faut choisir). Le prince de Galles a aussi son bracelet ; ce bijou a appartenu à l'infortuné empereur du Mexique, Maximilien d'Autriche. Le roi Humbert d'Italie porte également un bracelet d'or. L'archiduc Rodolphe, dont la fin fut mystérieuse, avait adopté cette mode royale du bracelet et du



Toilette de ville garnie de rubans de velours et de biais en soie.

collier massifs. Dans la marine autrichienne, vous trouveriez un bracelet à l'effigie de saint Pierre, au poignet de tous les officiers, mais c'est à titre de talisman et non d'ornement décoratif.

Les vieux Romains portaient des bracelets comme les femmes: bijoux d'or, d'ivoire ou de fer recouvert d'une lame d'argent. Les gens riches les incrustaient de pierreries ou de grains d'ambre. Les hommes du peuple et les esclaves étaient réduits aux bracelets de fer ou de cuivre, mais tenaient à ces ornements.

—o—

Miss Helen Gould aime les fleurs à la folie, les étranges et merveilleuses orchidées surtout, les fougères rares, les roses encore innomées.

Elle aime aussi les pauvres et le prouve. Il y a des gamins de New-York, des enfants du peuple, qui ont un culte pour elle, qui en sont amoureux, qui guettent ses sorties rares. Elle impressionne les imaginations comme une reine de légende.

Elle dédaigne les héraldiques couronnes européennes. Elle n'achètera pas de ses milliards un crest royal. Elle veut épouser "un homme" qui ait une grande valeur personnelle, un héros, si possible.

Elle est intéressante, Miss Helen Gould, avec ses goûts plutôt simples, son amour de la solitude, son esthétique élevée, ses robes blanches et son originalité!

—o—

Pour tenir nos lectrices au courant des infiniment petits détails de la mode, on saura donc que le papier à lettres mauve est remplacé par le papier à lettres vert pâle, qu'on cachète en cire verte au moyen d'un trèfle à quatre feuilles.

—o—

Tous les doigts des mains, sauf les pouces, sont couverts de bagues. On porte ses gants à la main pour ne pas dissimuler ses nombreux anneaux emperlés ou ornés de diamants, saphirs, rubis, topazes, etc., etc. Au moindre mouvement, sous le soleil ou la lumière artificielle, les mains étincellent, et c'est cela qu'on souhaite!

## TEINTURES MAGNETIQUES

## LES GLANES DE LA VIE

La désillusion est le squelette de nos rêves.

En confidence, on se vante; en confession, on s'accuse.

Les yeux qui la contemplent reflètent la beauté.

La jeunesse des autres nous paraît toujours belle, nous n'en voyons que l'extérieur. La vieillesse des autres nous paraît pire que la mort, nous n'en comptons que les infirmités.

Attendre le convive qui n'arrive pas, est une impolitesse pour ceux qui sont exacts, et une injure pour celui qui est en retard. On doit lui faire l'honneur de supposer qu'il préfère manger son potage refroidi, que d'imposer à tous un dîner brûlé.

En amour, qui aime le moins commande.

On se croit... heureux, ou on se croit malheureux, et alors, on l'est.

Les parents sont des amis que la nature nous impose ; les amis sont des parents que le cœur se choisit.

Aux Ames d'élite l'amour vient par l'oreille, à tout le monde l'amour vient par les yeux.

L'inexactitude est faite d'égoïsme et d'étourderie; l'exactitude est faite de sacrifices et d'égards.

La gloire est l'auréole profane.

Celui qui porte un banc pour s'asseoir à mes côtés, prouve plus d'affection que celui qui tranquillement assis me dit qu'il m'aime.

On est bien bon d'être gêné pour refuser, quand l'autre n'a pas été gêné pour demander.

COMTESSE DIANE.

# LE COIN DES ENFANTS

## LA BUCHE DE NOEL

Le petit Henri se hâtait de rentrer à la maison, car il faisait grand froid. Il tenait la main de sa maman et allongeait tant qu'il pouvait ses petites jambes, afin d'arriver plus vite auprès du bon feu qu'il voyait déjà d'avance dans la cheminée du salon.

"C'est cette nuit Noël, n'est-ce pas, maman? demanda Henri. Comme le petit Jésus devait avoir froid! J'aurais bien voulu être là pour le réchauffer."

Sa mère allait répondre, lorsqu'elle entendit près d'elle le bruit d'un bâton qui frappait le pavé, et une voix tremblante et timide murmura bien bas à son oreille :

"La charité, s'il vous plaît, ma chère bonne dame! ne laissez pas mourir une chrétienne de misère la nuit où Jésus est né."

Elle se retourna et vit une vieille femme toute ridée, à peine vêtue d'une mauvaise jupe d'indienne et d'un châle si mince qu'il se collait sur ses pauvres épaules maigres. Elle marchait toute courbée, et s'appuyait sur un bâton. Ses mains tremblaient de froid, de faiblesse peut-être, car elle avouta :

"Je n'ai pas mangé depuis hier matin."

— Entrez avec moi, pauvre femme, lui dit la mère de Henri, qui était arrivée à sa porte.

Et elle lui donna à manger.

Quand la vieille mendiante fut sur le point de partir, Henri alla chercher au hangar une grosse buche de bois et l'offrit à la vieille.

— Prenez-la, c'est mon petit enfant qui vous la donne, reprit la mère attendrie. Vous disiez tout à l'heure que vous lui porteriez bonheur ; laissez-le se porter bonheur à lui-même en faisant une bonne action. Mais cette bûche est trop lourde pour vous je vais vous la faire porter.

— Non, maman, non! c'est moi qui la porterai, je t'en prie! Elle a dit qu'elle ne demeurait pas loin ; allons-y, mère, que je porte moi-même ma bûche.

— Eh bien, allons," dit la mère en souriant.

Et ils partirent tous trois.

Quand la flamme brilla, claire et gaie, dans le foyer de la mansarde, qui ne se souvenait pas d'avoir jamais vu un si beau feu, Henri et sa mère quittèrent la pauvre vieille en lui promettant de revenir le lendemain.

Le petit Henri eut plus tard un autre chagrin, si grand qu'il lui fit bien oublier celui-là et tous les autres qu'il avait pu avoir : il perdit sa mère.

Savez-vous, mes chers enfants,pourquoi une mère est si utile, et pourquoi les grandes personnes à qui l'on montre un enfant sans mère le regardent avec pitié, soupirent et disent : "Pauvre petit!" Ce n'est pas seulement parce que la mère aime son enfant, qu'elle le caresse sans cesse, qu'elle cherche toujours à inventer pour lui quelque nouveau bonbon, quelque nouveau joujou, quelque nouveau plaisir : non, c'est surtout parce que la mère n'a rien de plus cher que l'âme de son enfant ; c'est parce qu'elle sait lui apprendre ce qui est bien, écarter de lui ce qui est mal ; c'est parce qu'elle l'habitue si doucement à suivre le droit chemin, parce qu'elle sait si bien lui faire aimer son devoir, que plus tard, quand il sera homme, il le fera tout naturellement et pour son plaisir.

Le pauvre Henri avait bien des oncles, des tantes, des grands-parents, qui l'aimaient, qui le gâtaient même et se montraient souvent envers lui plus faibles qu'il n'aurait fallu, tant ils craignaient d'être trop sévères envers l'orphelin ; mais il n'avait plus de mère.

Sa mère il serait devenu bon peu à peu, sans effort et sans s'en douter ; privé de ce doux guide, peu à peu aussi il perdit le goût du devoir, devint paresseux, indiscipliné, rebelle aux remontrances comme aux témoignages de tendresse, et finit par s'aliéner tous les cœurs qui ne demandaient qu'à l'aimer.

Une nuit, — c'était la nuit de Noël, — Henri se coucha sans mettre son soulier dans la cheminée. Ce n'était pas parce qu'il se trouvait trop grand : non, ce n'était pas cela, car s'il avait eu le cœur en paix avec lui-même et avec les autres, il n'aurait pas manqué de mettre en riant à la place accoutumée le soulier, un vrai soulier d'homme que chaussait son pied de quinze ans, et il eût été certain d'y trouver le lendemain quelque charmant cadeau. Mais il savait qu'il n'avait rien à demander cette année-là. Il avait, le soir même, déclaré avec tant d'arrogance qu'il ne voulait plus travailler, qu'il en savait assez comme cela, et qu'il entendait se promener et se divertir tout à son aise, que son grand-père, si bon et si doux jusqu'alors, l'avait pris par le bras et mené rudement jusqu'à sa chambre, où il l'avait enfermé. Puis il était parti sans le regarder, et, la porte refermée, Henri avait entendu, sans en avoir le cœur brisé de repentir, le pauvre vieillard sangloter dans l'escalier.

Il faisait froid : Henri n'avait pas de feu. Comme il ne se souciait pas de rester à grelotter tout seul, il se coucha, et, après s'être longtemps tourné et retourné, se trouvant mal de toutes les façons, comme il arrive aux gens qui ont une mauvaise conscience, il finit par s'endormir. Quand il fut endormi, il rêva.

Le ciel s'ouvrit devant lui, immense, tout inondé d'une lumière dorée qui caressait les yeux au lieu de les éblouir, et qui semblait s'agiter comme une chose vivante. Henri y apercevait des formes vagues et flottantes qui avaient l'air d'être des âmes. Il leur tendit les bras et voulut s'élancer vers le ciel, mais il ne put quitter la terre, où il se sentait cloué par une force invincible.

Il sentait que ce poids était celui de ses fautes. Alors il entendit une voix terrible qui prononçait son nom ; épouvanté il écouta :

"Seigneur, répondit une douce voix, ayez pitié du malheureux enfant ; laissez-moi redescendre encore près de lui, laissez-moi lui parler encore de son devoir jusqu'à ce qu'il m'ouvre son cœur endurci et qu'il revienne au bien!

— Non! disait la grande voix,non! Il a méprisé tes conseils, il t'a désobéi, à toi son ange gardien ; il ne mérite plus de dormir à l'ombre de tes ailes. Reviens parmi tes frères ; abandonne-le à son sort.

Alors une vieille femme, portant dans ses bras une bûche énorme, s'approcha du trône de Dieu.

"Grâce! dit-elle, car j'ai été pauvre, et il m'a soulagée. J'étais vieille, l'hiver ne glaçait dans mon grenier, et il m'a donné cette bûche qu'il a voulu porter lui-même, de ses faibles petits bras, jusque dans mon foyer éteint depuis si longtemps. Grâce pour lui au nom de sa charité!

— C'est à toi de le sauver : essaye," dit le Seigneur.

Henri vit alors la vieille femme, qu'il reconnut, glisser jusqu'à lui dans un rayon de lumière, et déposer à ses pieds la bûche de Noël. Il la toucha de la main : aussitôt il la vit pousser en terre des racines profondes, puis grandir et élever vers le ciel ses rameaux verdoyants. Tout là-haut, sa mère et la vieille mendiante lui tendaient les bras. Henri s'élança sur l'arbre ; les branches s'abaissaient vers lui et se redressaient pour l'élever vers d'autres branches ; et à mesure qu'il montait, il se sentait plus léger et plus joyeux, et l'arbre grandissait toujours. Comme Henri en atteignait le faîte, il vit qu'il n'avait plus qu'à étendre la main pour toucher celle de sa mère : un cri de bonheur lui échappa....

Henri se réveilla. Un faible rayon de lune éclairait sa petite chambre ; il donnait sur l'encrier et sur les cahiers que la veille il avait juré de ne plus toucher. Henri pensa à son rêve et pleura. Puis il se leva, se mit à genoux, et demanda de tout son cœur pardon à Dieu et à sa mère ; enfin, il rallumia sa bougie et se mit au travail. La nuit était froide, de ce froid pénétrant qui annonce l'approche du matin ; mais, pas plus qu'auparavant dans la neige, Henri ne sentait le froid, car rien ne réchauffe comme une bonne action, et se repentir c'est déjà être meilleur. Le jour vint : Henri travaillait toujours. Et lorsque son grand-père, ayant monté l'escalier d'un pas alourdi par la tristesse, ouvrit la porte et montra son visage sévère et désolé, Henri, se levant respectueusement, s'approcha de lui la tête basse :

"Grand-père, dit-il timidement, je ne demande pas mon pardon aujourd'hui : ce sera pour plus tard, quand je l'aurai mérité. Et je te donne ma parole, ajouta-t-il d'une voix plus ferme, que je ferai tous mes efforts pour que ce soit le plus tôt possible."

Le bon grand-père,qui était monté à regret pour punir, entoura Henri de ses bras comme l'aurait fait une mère, et tous deux pleurèrent ensemble.

Aujourd'hui, Henri est un honnête homme qui n'a jamais failli au moindre de ses devoirs. Il a des enfants à qui il apprend la charité ; et pour que tous les enfants sachent qu'il faut aimer les pauvres et les vieux, et que cela porte bonheur, il m'a chargé d'écrire ici l'histoire de la "Bûche de Noël."

## SOURIEZ, JEUNE FEMME!

Oui, souriez toujours,
Car vous êtes l'étoile
Qui dans les sombres jours,
Guide la frêle voile
Où dorment nos amours!

Souriez! souriez!
Votre bouche s'y prête;
On croit que vous priez,
Et l'on a l'âme en fête!

Oui, souriez toujours,
Et que votre prunelle
Fasse pâlir les jours
Sous l'étrange étincelle
Qu'allument vos amours!

Souriez! Souriez!
Vous êtes si jolie!
Souriez! souriez!
Puisqu'on vous en supplie!

Votre sourire, à femme
Plus belle que la fleur,
Servira d'oriflamme
A l'ardeate ferveur
Du poète rêveur!

Souriez! souriez!
Votre bouche s'y prête,
On croit que vous priez,
Et l'on a l'âme en fête!

Souriez, jeune femme,
Car, peut-être, un baiser
Sur ces vers pleins de flamme
A voulu se poser
Pour s'y mieux reposer!

Sourire, c'est montrer
Son esprit sur ses lèvres;
C'est aussi faire entrer
Dans les cœurs bien des fièvres!

Souriez, belle femme;
Votre sourire gai
Réjouit plus notre âme
Que le soleil de mai,
Des roses tant aimé!

Souriez! souriez!
Vous êtes si jolie!
Souriez! souriez!
Puisqu'on vous en supplie!

Vous êtes si jolie
Et l'on vous en supplie
A genoux, comme on prie...

ALBERT LOZEAU.

## CONDUCTRICES DE TRAMWAYS

Un nouveau métier s'ouvre aux activités féminines: celui de conductrice de tramway. C'est du Chili que nous arrive cette innovation. A Valparaiso et à Santiago, tous les trains sont conduits par des femmes!

Les "conductrices" portent un uniforme en drap bleu, avec un tablier blanc noué par un ruban rouge. Ajoutez à cela un large chapeau de paille blanche, également orné djun ruban rouge.

Elles ont en bandoulière deux sacoches en cuir, l'une à courroie jaune, l'autre à courroie noire. L'une de ces sacoches est destinée à renfermer la recette; dans l'autre, on met une provision de sandwichs.

Si l'uniforme est seyant, le service ne laisse pas que de paraître rude: dix heures consécutives.

Il est vrai que ces dames possèdent l'importante compensation de pouvoir écraser à volonté ces monstres d'hommes!

LE MEILLEUR LIVRE SUR LE SUJET

L'Art d'Ecrire

Enseigné en vingt leçons par

ANTOINE ALBALOT

90 cents Par la Malle 5 cents extra

Librairie - Chapman,

2407 rue Ste-Catherine,

MONTREAL

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

# La Demoiselle du Chateau

245 (SUITE)

"Il sera plus facile d'agir aux assises.

—Aux assises!... s'écria le général Henriot en bondissant.

"Gérard aux assises!— Un duc de Soisy!...

"Pour avoir à répondre sur un fait d'assassinat ?

"Vous ne pensez pas qu'on aurait le toupet de conduire les choses jusque-là !

—Je ne vois malheureusement nul moyen de l'éviter, murmura le procureur.

"Enfin, pour vous, je vais essayer; je vais tenter, quoi? l'impossible, je le crains fort. Je vais téléphoner à mon collègue de Paris. S'il y a quelque chose de faisable, le moindre joint qui laisse place à une espérance d'élargissement, qui laisse entrevoir la possibilité d'une erreur, je vous promets d'y appuyer de tout mon pouvoir. Je ne veux pas que vous puissiez douter un seul instant de ma bonne volonté à vous servir. Du reste, vous allez être vous-mêmes témoins...

Et désireux d'être agréable au maître de forges et au général, pour lesquels il professait la plus parfaite estime, peut-être aussi un peu ébranlé dans son scepticisme professionnel par la forte conviction des deux hommes, le magistrat demanda immédiatement la communication téléphonique avec le procureur de la République de Paris.

Aussitôt la communication établie, il sollicita, après avoir décliné ses qualités, des détails précis sur le crime de la rue Saint-Honoré.

—C'est au sujet du jeune homme arrêté ce matin chez M. Duhamel, aux usines de Varangeville, comme l'auteur présumé de l'assassinat que je désirais vous entretenir, ajouta le procureur de Nancy. J'ai eu sur ce jeune homme les renseignements les meilleurs et les plus étonnants par des personnes qui s'intéressent à lui d'une façon toute particulière.

"M'autorisez-vous à vous nommer? demanda le magistrat en s'interrompant et en se tournant vers le général et vers M. Duhamel.

—Absolument, répondirent les deux hommes d'une seule voix, nous vous en prions !...

— Vous avez raison, cela peut avoir pour votre protégé une importance capitale.

— Nous ne nous déroberons à aucune responsabilité, affirma M. Duhamel.

— A merveille!

Le procureur de la République reprit avec son collègue de Paris la conversation un instant interrompue, et, usant de l'autorisation qu'il venait de recevoir :

— De ces deux personnes que j'ai toute faculté de vous faire connaître, continua-t-il, et qui ne demandent qu'à témoigner en faveur de l'accusé, l'une est le directeur même de l'usine dans laquelle le jeune homme arrêté occupe la situation d'ingénieur... c'est M. Duhamel, dont vous connaissez sans aucun doute la haute honorabilité ; l'autre, le général Henriot, commandant divisionnaire de la place de Nancy, est une de nos personnalités les plus sympathiques...

— Ajoutez, je vous prie, mon cher procureur, que je suis le parrain de l'accusé, interrompit le vieux soldat.

Le procureur notifia le fait à son collègue ainsi que l'en avait prié le général et ajouta en péroraison :

— Il paraîtrait, d'après ces deux personnes absolument dignes de foi, que l'accusé appartiendrait à une de nos plus grandes familles de France, et porterait un nom illustre...

" Tout donne à penser qu'une erreur a dû être commise inconsciemment, erreur basée peut-être sur de faux rapports, sur des coïncidences trompeuses, ou résultant d'une enquête trop rapidement menée.

" Je me suis chargé de plaider auprès de vous la cause de ce malheureux jeune homme, victime présumée d'une erreur, et que dans tous les cas ses excellents antécédents recommandent à votre indulgence.

" Ne pourrait-on pas, jusqu'à plus ample informé et pour éviter à un nom illustre entre tous, la honte d'une telle prévention, laisser l'accusé en liberté provisoire?

" Le général Henriot et monsieur Duhamel se portent sa caution. D'ailleurs il serait toujours facile de faire exercer autour de lui une surveillance secrète.

" Peut-être, du reste, ajouta le magistrat en terminant ce véritable plaidoyer que le général et le père de Madeleine avaient suivi avec le plus profond intérêt, peut-être que déjà, grâce aux progrès de l'enquête commencée, vous même avez conçu quelques doutes sur la culpabilité de ce jeune homme.

" Dans ce cas-là verriez-vous un inconvénient, monsieur le procureur à ce que, jusqu'à plus ample informé, on usât de quelque indulgence envers un prévenu si chaudement recommandé?...

" Je ne vous cache pas que j'attends votre réponse avec une certaine assurance, pour la transmettre à M. Duhamel et au général Henriot.

" Y a-t-il lieu, après examen, de maintenir l'arrestation du soi-disant Gérard, inculpé d'assassinat contre la personne de maître Duvernet, notaire à Paris? "

Et les récepteurs collés à ses oreilles, le magistrat attendit, plein de confiance, en effet, car la conviction peu à peu avait fini par entrer en lui, la réponse de son collègue de Paris.

Mais à mesure que celui-ci répondait, l'assurance du procureur de Nancy tombait totalement. Son visage donnait les signes de la plus vive contrariété.

— Est-ce bien certain? s'écria-t-il à plusieurs reprises ; êtes-vous bien sûr?

Mais, transmises par la plaque vibrante, ces exclamations ne devaient sans doute servir qu'à provoquer des explications plus affirmatives, car au fur et à mesure, le visage du magistrat se faisait plus fermé, plus glacial.

Enfin, il se tourna vers les deux hommes qui, anxieux, ne pouvant entendre la réponse du chef du parquet de Paris, avaient essayé du moins d'en suivre les phrases sur la physionomie du procureur de Nancy.

Peu à peu aussi, devant cette physionomie de plus en plus sévère, tout l'espoir qu'ils avaient fondé sur leur démarche s'était anéanti.

Aussi prévinrent-ils par courtoisie les paroles qu'ils redoutaient.

— Vous avez échoué, mon cher magistrat? s'écria d'un ton navré M. Duhamel. Je vois que vous n'avez pas à nous donner une bonne nouvelle.

— J'ai échoué complètement en effet, messieurs, répliqua tristement le procureur, aussi complètement que possible.

" Mon collègue n'a voulu rien entendre. Il repousse toute éventualité d'erreur.

" Le mandat d'amener a bien été lancé contre l'employé de l'usine Duhamel.

" Les preuves relevées contre lui sont paraît-il concluantes. Dans tous les cas, et de toutes façons, l'affaire doit suivre son cours, ajouta le magistrat d'un ton de plus en plus glacial, en voyant les deux hommes faire un mouvement.

— N'y a-t-il donc rien à tenter? s'écria malgré tout le général, ne pouvant se résoudre à considérer comme un fait définitif l'arrestation de Gérard.

— Ma foi, je ne vois rien, répondit le magistrat avec la plus extrême réserve.

— Peut-être pendant l'instruction pourrez-vous agir. Mais pour le moment...

" Pour ma part, s'interrompit-il, d'un ton qui devait couper court à toute insistance, j'ai déjà fait plus que l'impossible et me suis même, je dois l'avouer, un peu compromis. Mon zèle à vous servir m'a entraîné hors des limites de la prudence indispensable à un magistrat, car nous devons nous garder soigneusement de toute influence, et nous sommes tenus à une réserve dont la haute estime en laquelle je vous tiens m'a fait complètement sortir.

" Vous comprendrez donc que je suis obligé de m'en tenir là, et de me réserver complètement à mon grand regret...

" D'ailleurs, je ne vous engage guère à espérer, ajouta le magistrat, car je dois vous dire que devant la gravité des preuves relevées contre votre protégé, les ordres envoyés sont des plus rigoureux...

— Hélas! nous nous en sommes bien aperçus, fit M. Duhamel.

— Dès lors, il est donc inutile...

— N'importe, monsieur le procureur ; nous allons toujours tenter, essayer, interrompit avec résolution le général Henriot. Il ne sera pas dit que nous abandonnerons le pauvre enfant... Peut-être à force de démarches arriverons - nous à apporter au moins quelque soulagement aux mesures rigoureuses dont il est l'objet.

— Il ne me reste qu'à vous accompagner de mes vœux, fit le magistrat en reconduisant les deux hommes jusqu'à la porte de son cabinet.

Le maître de forges et le général se retirèrent la mort dans l'âme, ils sentaient bien, en effet, qu'après cet échec, il n'y avait pas grand'chose à espérer.

Qu'allaient-ils faire?... que tenter encore, là où le procureur de la République lui-même n'avait pas réussi?

— Sacrebleu! Gérard ne peut cependant pas rester en prison, sous le poids de cette accusation idiote! grommelait le général que la colère commençait à ressaisir. La plaisanterie a trop duré. Il faut qu'ils me le rendent! Je me fiche pas mal de toute leur procédure! On ne jette pas un Soisy sous les verrous, comme un vulgaire Tropmann!

— Vous vous compromettriez sans sauver Gérard, général, dit M. Duhamel. Nous ne pouvons agir utilement pour le pauvre enfant que par la persuasion. La colère est mauvaise conseillère. Gérard a besoin de tout notre sang-froid.

— Vous avez raison, parbleu! Duhamel, je le sais bien. Mais la douleur me fait divaguer, me met hors de moi. La rage de me sentir impuissant à conjurer la fatalité qui frappe Gérard, à sauver de sa honte de la cour d'anciens, le descendant des Soisy, le fils de ma pauvre duchesse.

" Hélas! que dirait-elle la sainte martyre!

— Ne désespérez pas, général, fit le maître de forges qui, bien que ne possédant pas lui-même grand espoir, cherchait à relever le courage de son ami.

" Les assises sont encore loin de nous. Nous aurons d'abord l'instruction. Peut-être le vrai coupable sera-t-il retrouvé d'ici là.

— Oui... cela se peut, en effet, fit le vieux soldat sans grande conviction.

— Peut-être Gérard, plus calme, pourra-t-il fournir lui-même à la justice des indications suffisantes pour faire retrouver celui qui a volé à sa panoplie le couteau devant servir à l'assassinat...

— Ah! c'est celui-là, le bandit, c'est celui-là qui a fait le coup! s'écria le général avec fureur.

— C'est plus que probable.

— C'est celui-là que la police aurait dû rechercher!

— Patience! Il faut d'abord qu'elle consente à reconnaître son existence, réplique M. Duhamel.

— C'est juste.

— Elle s'est butée à une conviction formée dès le premier moment.

" Les preuves apparentes se sont accumulées contre Gérard. De là son incrédulité et son refus de tenir compte de ses dénégations. Mais on peut, on doit la faire changer d'opinion...

— Dieu vous entende, Duhamel! murmura le général d'un ton de profonde tristesse.

— Désespérez-vous donc?

— Je ne suis qu'un soldat, moi, voyez-vous, mon pauvre ami, habitué à aller droit mon chemin, il me semblait que ma parole seule, la parole d'un vieux brave qui n'a jamais failli à l'honneur, devait suffire pour prouver l'innocence de Gérard. Tous les détours, toutes les subtilités de la justice m'épouvantent.

— Ce n'est que par ces détours cependant qu'elle arrive à la vérité, fit observer M. Duhamel qui suivait avec inquiétude les progrès du découragement dans l'esprit de son vieil ami.

— A moins qu'elle ne s'enfonce davantage encore dans l'erreur.

Le maître de forges serra avec une énergie réconfortante la main du général.

— Voyons, voyons, du courage! lui dit-il. Soyez homme! Tout n'est pas à ce point désespéré. Se laisser aller ainsi au découragement, c'est presque douter de Gérard! Le cher enfant a besoin de toute votre énergie.

" Surtout, devant lui, pas un mot de vos inquiétudes! ajouta le père de Madeleine.

(A continuer)

# CAUSERIE MEDICALE

## Les fruits et l'hygiène

En ces temps où l'hygiène est l'objet de discussions passionnées, où tous les aliments sont passés au crible de la plus sévère critique, l'usage des fruits ne pouvait manquer d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux questions de la santé publique.

Les botanistes appellent "fruit" l'ovaire des plantes fécondé et mûr. Il se compose du péricarpe et de la graine ou semence. Pour les naturalistes, le haricot est un fruit au même titre que la cerise, au même titre que le fruit de l'églantier dont les mauvais plaisants emploient la graine sous le nom suggestif de "poil à gratter".

Inutile de dire que nous ne nous occuperons ici que du "fruit", tel qu'on le comprend dans le monde et qu'on le sert à table comme dessert ou comme entremets.

De plus, laissant de côté toutes les distinctions botaniques des fruits, nous ne fatiguerons pas le lecteur de dissertations scientifiques sur les désignations des fruits déhiscents ou indéhiscents ; nous ne chercherons pas à savoir s'ils sont simples, multiples, agrégés, composés, indivis, s'ils ont une drupe ou une baie. Tout cela importe peu au point de vue alimentaire, le seul qui nous préoccupe en ce moment. Nous adopterons donc une classification vulgaire qui nous permettra de mettre simplement un peu d'ordre dans notre énumération des fruits les plus usités, et nous dirons qu'il y a des fruits secs et des fruits sucrés sans nous préoccuper même de savoir si ces fruits sont indigènes ou exotiques.

Les fruits secs sont les noix et les noisettes, les amandes ; à l'état frais, ces fruits ont une pulpe relativement molle et sont plus digestifs qu'à l'état sec, ils deviennent alors "huileux" et sont souvent irritants pour les muqueuses de la bouche et de la langue.

Les marrons et châtaignes sont plus féculents ; ils ne conviennent ni aux dyspeptiques ni aux diabétiques, pas plus qu'aux obèses.

En résumé, la variété précédente n'offre pas grand intérêt et son usage est plutôt indifférent et contient seulement les noix vieilles, pour les herpétiques qui ont des manifestations cutanées : herpès, zona, eczéma, psoriasis, etc., etc.

Arrivons maintenant aux fruits sucrés.

Ces fruits se consomment ou séchés au four ou au soleil et à l'air, ou nature, ou cuits.

Séchés au four, ils perdent la plus grande partie de leurs principes sucrés et leurs principes aqueux; ils ont peu de saveur et sont indigestes, parce que la cellulose déshydratée est difficilement attaquée par le suc gastrique. Cuits à l'eau, ils constituent un aliment plus digestif et assez sain, parce que la cellulose s'imbibe et subit par le fait de la cuisson une désorganisation qui la rend plus digestive et plus assimilable.

Les fruits frais peuvent aussi être mangés "cuits". Beaucoup de médecins recommandent l'usage exclusif des fruits cuits et défendent à beaucoup de leurs clients l'usage des fruits crus. Nous reviendrons sur ces indications en envisageant l'usage des fruits chez les personnes atteintes de certaines manifestations diathésiques.

Les fruits frais entrent pour une grande part dans l'alimentation. On a dit d'eux beaucoup de mal et beaucoup de bien indistinctement.

Eh bien, n'en déplaise aux théoriciens, d'une façon générale, l'usage des fruits frais est une excellente chose au point de vue de l'hygiène. On ne peut manger indifféremment de tous les fruits, c'est vrai, et l'abus de certains fruits a des inconvénients : c'est affaire de tempérament et affaire de propriétés de certains fruits.

Le melon est un des fruits qui a été le plus discuté: on l'accuse d'être indigeste; je ne crois pas qu'il mérite cette accusation; il renferme un principe laxatif et même purgatif, qui, il est vrai, n'a pas été, que je sache, isolé; il peut donc provoquer la diarrhée par son abus et surtout par son état de maturité avancée ou, au contraire, par son état de non maturité. Il a le défaut de se "corrompre" très vite et, par conséquent, de perdre beaucoup de ses qualités, et même de subir par le transport des transformations desquelles se dégagent certains principes irritants pour le tube digestif. Il y a donc lieu d'être sobre, surtout par les temps de grande chaleur qui correspondent avec son apparition. Beaucoup de personnes ont, en outre, l'habitude de le consommer avec du sucre. C'est un tort, car le sucre favorise sa fermentation et il est beaucoup plus hygiénique de le manger avec du sel et du poivre; car les deux conditions agissent favorablement et sur l'intestin et sur le melon lui-même en retardant sa putrescibilité.

L'abricot et la prune sont plus indigestes, leur trame celluleuse étant plus dense; la prune, en particulier, renferme un agent diastique assez énergique dont l'effet s'ajoute à l'effet irritant mécanique de sa trame celluleuse.

La cerise est très digestive et apéritive, mais ces qualités appartiennent surtout à la cerise douce de Montmorency, et aux variétés aigres-douces. Les bigarreaux sont moins digestifs, de même que toutes les cerises à chair ferme et peu aqueuse.

La poire est un très bon fruit, à condition d'être bien mûre, mais certaines espèces sont crétacées et dures: celles-là, sont plutôt indigestes, ne conviennent pas à tout le monde. Trop sucrée, elle peut occasionner la dyspepsie et provoquer dans l'estomac des fermentations organiques qui occasionnent des aigreurs et des pyrosis.

La pomme est un excellent fruit, très digestif et rafraîchissant ; je suis convaincu qu'elle est très hygiénique qu'elle possède une action favorable sur le foie ; le jus de la pomme fraîche est un excellent antiseptique gastro-intestinal.

Il en est de même de l'orange et l'usage de l'un et l'autre de ces fruits n'est contre-indiqué que par la dyspepsie acide et encore. Même chose pour la pêche, et surtout la pêche dite de vigne.

Le raisin est laxatif, c'est connu. On admet généralement que l'effet laxatif est dû à un effet mécanique de la pulpe et des pépins. Je m'inscris en faux contre cette opinion et j'attribue cet effet laxatif au jus du raisin lui-même: tout le monde connaît les effets laxatifs du "vin doux", c'est-à-dire du vin sortant du pressoir, lorsqu'on presse le "raisin frais" pour faire le vin blanc.

La fraise est plutôt indigeste: elle renferme une essence irritante qui provoque chez beaucoup de personnes de l'urticaire. On a vanté son usage contre la goutte, mais sans preuve aucune.

La framboise est plutôt laxative, mais elle se corrompt très vite.

La figue fraîche est un fruit rafraîchissant comme la banane, la mangouste, l'ananas et quantité d'autres fruits exotiques.

Certains fruits de nos pays ont des propriétés nettement constipantes : ceux-ci sont assez indigestes, parce qu'ils sont riches en tannin et qu'ils agissent en "épuisant" dans l'organisme les liquides digestifs et autres: le coing, la nèfle, la sorbe, rentrent dans cette catégorie.

Telles sont les propriétés de la plupart des fruits d'un usage fréquent. On peut donc dire, en général, et pour l'homme à l'état de santé, que leur usage est bon et utile ; ils sont rafraîchissants et digestifs.

En principe, ces fruits sont dépourvus de germes et de bactéries, leur enveloppe seule peut être souillée par les manipulations ou le contact de certains milieux : d'où l'indication de les laver soigneusement avant de les consommer ou de les "peler" quand la chose est possible.

Pasteur aimait beaucoup les fruits et notamment les cerises : il avait aussi, cela va sans dire, la crainte du microbe ; un jour, dit-on, il expliquait à son entourage la nécessité absolue de cette précaution qu'il rendit inutile en avalant machinalement le verre d'eau dans lequel il venait consciencieusement de noyer les microbes d'une notable quantité de cerises impures. Il n'en fut pas malade pour cette fois.

Il est urgent de manger les fruits à "point"; car, verts ou trop mûrs, ils sont indigestes ou toxiques, à un certain degré.

Beaucoup de médecins, surtout allemands, proscrivent, d'une façon absolue, les fruits frais à certains malades et, notamment, aux arthritiques et surtout aux gravelleux : il y a là une exagération évidente. L'interdiction des fruits ne peut être prononcée d'une façon générale et doit s'appliquer, suivant des indications très précises et particulières, à certains malades et à certains fruits, dans des circonstances et dans des cas très limités. L'acidité des fruits visée par cette proscription peut avoir des effets très favorables.

Tous les fruits, bien que renfermant des principes sucrés, ne doivent pas être interdits en bloc aux diabétiques eux-mêmes, qui peuvent au contraire retirer certains avantages de l'usage de quelques fruits, tels que la pomme, le raisin et la fraise, par exemple. Non pas que les diabétiques indistinctement doivent ou peuvent impunément faire un usage habituel de ces fruits. C'est au médecin à juger à quels malades et dans quelles circonstances ils doivent ou peuvent être conseillés à certains diabétiques.

Dr LEON LERICHE.

## DANS UN DRAPEAU ANGLAIS

Sir Edwin Arnold, le poète-journaliste, prétend que si nous étions au temps de l'ancienne Rome, et que le président Kruger fût un potentat africain comme Jugurtha ou Massinissa, tout le monde se réjouirait de l'heureux présage dont la nouvelle nous arrive du beffroi de l'église Saint-Clément, dans le Strand. Un des pigeons qui ont élu domicile dans le palais de justice a pondu et couvé avec succès deux œufs dans les plis d'un drapeau anglais déposé provisoirement dans le dit clocher. Quel augure, s'écrie sir Edwin, aurait hésité à lire la volonté des dieux dans un événement aussi important? Les Féciaux auraient déposé leurs javelines, la guerre n'étant plus à craindre. Les gardiens du temple de Janus en auraient fermé les portes sur la garantie de l'oiseau blanc, emblème de la paix, qui a pondu ses œufs sur l'étendard national. Jugurtha-Kruger lui-même, à la nouvelle de l'incident, aurait fait une soumission sage autant que pieuse à la manifestation évidente du Destin, en aurait accepté l'augure.

## LE NID DE CHARDONNERETS OU LA LECON SILENCIEUSE

Il y avait sur une branche fourchue de notre cérisier, un nid de chardonnerets joli à voir, rond, parfait, tout crins au dehors, tout duvet au dedans, et quatre petits venaient d'y éclore. Je dis à mon père :

J'ai presque envie de les prendre pour les élever.

Mon père m'avait expliqué souvent que c'est un crime de mettre des oiseaux en cage. Mais, cette fois, il ne trouva rien à me répondre. Quelques jours après, je lui dis :

—Si je veux, ce sera facile. Je placerai d'abord le nid dans une cage, j'attacherai la cage au cerisier et la mère nourrira les petits par les barreaux, jusqu'à ce qu'ils n'est plus besoin d'elle.

Mon père ne me dit pas ce qu'il pensait de ce moyen.

C'est pourquoi j'installai le nid dans une cage, la cage sur le cerisier et ce que j'avais prévu arriva : les vieux chardonnerets, sans hésiter apportèrent aux petits des pleins becs de chenilles. Et mon père observait de loin, amusé comme moi, leur va-et-vient fleuri, leur vol teint de rouge sang et de jaune soufre.

Je dis un soir :

Les petits sont assez drus. S'ils étaient libres, ils s'envoleraient.

Qu'ils passent une dernière nuit en famille et demain je les porterai à la maison, je les pendrai à ma fenêtre, et je te prie de croire qu'il n'y aura pas beaucoup de chardonnerets au monde mieux soignés.

Mon père ne me dit pas le contraire.

Le lendemain le trouvai la cage vide. Mon père était là, témoin de ma stupeur.

—Je ne suis pas curieux, dis-je, mais je voudrais bien savoir quel est l'imbécile qui a ouvert la portede cette cage!

JULES RENARD.

**Aux premiers symptomes de la Diarrhée ou de la Dysenterie, quelques doses d'EXTRAIT DE FRAISES SAUVAGES DU Dr FOWLER empecheront promptement ces dangereuses maladies de progresser.**

Il est en usage depuis au delà de 40 ans et n'a pas d'égal, car il guérit les maladies des intestins des jeunes et des vieux. Il y a plusieurs dangereuses imitations sur le marché, de sorte que ce serait un acte de sagesse de voir à ce que le nom complet "*Extrait de Fraises Sauvage du Dr Fowler*" soit sur chaque bouteille que vous achetez.

# Mme Xavier Lachapelle

## ET TROIS AUTRES FEMMES BIEN CONNUES GUERIES PAR LES PILULES ROUGES DU DR CODERRE ET LES CONSEILS DES MEDECINS SPECIALISTES



Que toutes les femmes qui souffrent du retour de l'âge ou de toute autre maladie qui affligent un si grand nombre de femmes, veuillent bien lire les témoignages que nous publions aujourd'hui. Ces femmes étaient très malades, elles souffraient depuis nombre d'années et, maintenant, elles sont en parfaite santé et elles certifient qu'elles doivent leur guérison aux Pilules Rouges du Dr Coderre.

**Mme XAVIER LACHAPELLE,**
**Weedon, P. Q.**

Dit : — "Le retour de l'âge me rendait martyre depuis sept ans. J'avais des étouffements qui m'affaiblissaient beaucoup, douleurs dans les jambes et toujours les pieds et les mains comme une morte. J'écrivis aux médecins spécialistes telle que j'étais, ils me donnèrent tous les conseils nécessaires et me dirent comment prendre les Pilules Rouges du Dr Coderre. Grâce à ce remède et à leurs conseils, je suis aujourd'hui en parfaite santé."

**Mme JOSEPH MARCHAND,**
**Rivière Gentilly, Co. Nicolet.**

Dit : — "Les Pilules Rouges du Dr Coderre m'ont guérie d'un mal particulier à mon sexe et de violents maux de tête suivis d'étourdissements. Maintenant je ne regrette qu'une chose, c'est tout l'argent que j'ai dépensé inutilement pour les médecins."

**Mme GEORGE TALBOT,**
**EAST KINGSTON, N.Y.,**

Dit : — "Je souffrais de pauvreté du sang au point que j'avais des faiblesses trois ou quatre fois par jour, je ne pouvais faire mon ouvrage. Je ne mangeais rien du tout et j'avais des douleurs dans tous les membres. J'ai commencé à prendre les Pilules Rouges du Dr Coderre et en même temps j'écrivis telle que j'étais aux médecins spécialistes. Maintenant je suis forte, grasse et rougeaude."

**Mme FRANCOIS PLANTE,**
**Robertson Station, Co. Mégantic.**

Dit : — "Après la naissance d'un enfant, je restai dans une grande faiblesse de sang, j'avais aussi le battement de cœur, mal de tête et toujours étourdie. Les Pilules Rouges du Dr Coderre ont été merveilleuses pour moi, et je ne regrette pas de m'être mise entre les mains des médecins spécialistes, car ils m'ont sauvée."

Femmes qui souffrez, comprenez-vous toute l'importance qu'il y a pour vous de prendre sans retarder les Pilules Rouges du Dr Coderre? Vous voyez par l'expérience d'autres femmes qui étaient très malades que c'est le seul remède sur terre pouvant mettre un terme à toutes les maladies qui sont particulières aux femmes. Pour hâter et assurer votre guérison, consultez immédiatement nos médecins spécialistes. Vous n'avez qu'à leur écrire en disant tout ce dont vous souffrez. Si vous le préférez, écrivez-nous pour un blanc de traitement, nous les envoyons à toutes les femmes qui en font la demande. Celles qui le peuvent facilement sont invités à venir les voir à leurs salons de consultation, No 274 rue St Denis, Montréal, de 10 a.m. à 5 p.m. Toutes consultations par lettres ou personnelles sont données gratuitement.

N'achetez jamais les pilules rouges qu'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 25c la boîte, car les pilules qu'on vous offre ainsi sont de dangereuses imitations. Les Pilules Rouges du Dr Coderre pour les "**Femmes Pales et Faibles**" sont toujours vendues 50c la boîte ou $2.50 pour six boîtes. Sur réception du montant, nous les envoyons dans toutes les parties du monde — pas de douane à payer. Adressez: "**Cie Chimique Franco-Américaine, Montréal.**"

**I. L. LAFLEUR,** Agent pour les Célèbres Moteurs à Gazoline = IMPORTATEUR DE . . . FERRONNERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, VITRES, En Gros.

L'Engin à Gazoline sera apprécié en le voyant fonctionner au magasin.

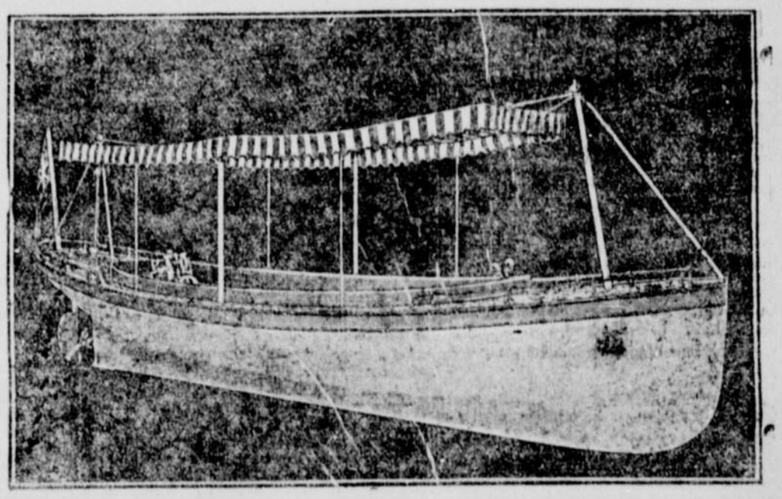
**Poêles "QUEBEC"**

de Bernier & Bernier, avec les dernières améliorations pour 1899, ces Poêles sont incomparables.

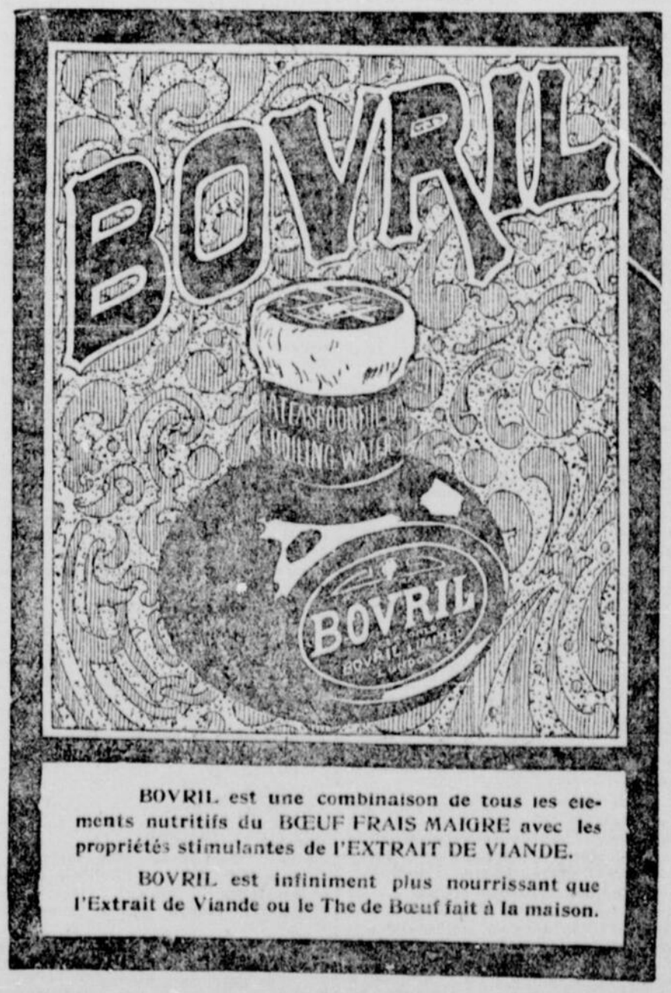
**" L'ETOILE "**

Est le poêle original de la fonderie Rousseau, ce Poêle donne satisfaction et de la chaleur.

Voyez nos POELES avant d'acheter.



1930-1932 rue Notre-Dame et 55-57 rue Dupre | Téléphones : Bell 3220, " Privé 3334, Marchands 543.




BOVRIL est une combinaison de tous les éléments nutritifs du BŒUF FRAIS MAIGRE avec les propriétés stimulantes de l'EXTRAIT DE VIANDE.

BOVRIL est infiniment plus nourrissant que l'Extrait de Viande ou le The de Bœuf fait à la maison.



$4.95 Découpez cette annonce et faites nous la parvenir avec le nom du bureau de l'Express le plus près de votre résidence s'il n'y en a pas dans votre endroit et nous vous enverrons ce violon et accessoires par express payé à votre express. Vous remarquerez un bureau de l'Express est s'il est bien tel que représenté vous payerez à l'agent notre prix spécial $4.95 et le port de l'express. De vous est un modèle fini d'un rare d'une valeur réelle de 20.00 d'une belle couleur, poli superbe, d'un son sonore et doux. Complet avec l'archet, un set extra de cordes si voulu. Une vraie occasion pour le prix. Achetez de nous directement et épargnez le profit du marchand.

JOHNSTON & McFARLANE, Boîte L Y TORONTO, Ont.

**LA " SILVERINE "**



est une préparation qui facilite le lavage du linge, des peintures des prélarts et des planchers. Cette préparation se met dans l'eau et le lavage se fait alors sans frotter, ni brosser rudement comme c'est l'habitude. Si vous voulez laver sans trouble, servez-vous de la "SILVERINE" elle nettoie sans rien briser.

1427 rue Ste-Catherine, MARTEL, PIUZE & HEINE, Seuls manufacturiers au Canada

Agents pour les meilleures machines à coudre, vendues à des conditions faciles.

Agents pour les célèbres patrons Standard les meilleurs patrons, 10c, 15c et 20c.

1427 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL. 8-juo

THE FOLSON IRON WORKS
TORONTO

Machines a vapeur
Chaudieres
Vases en acier
POUR TOUS LES USAGES
Constructeurs en Canada des
CHAUDIERES TUBULAIRES BREVETEES, POUR L'EAU. DE YARROW ET MOSHER
Usines et bureaux :
ESPLANADE EST. TORONTO.
107—m 15—1m

M. WALSH & CO
(Ci-devant de R. Chanteloup)
Ouvrages de Plomberie, de chauffage et d'installation de gaz
APPAREILS POUR LE GAZ ET LA LUMIERE ELECTRIQUE
Maisons reliées par fils pour lumière électrique, sonnettes, etc.
Ouvriers en fer, cuivre, cuivre travaillé et ferblanc
PLAQUAGE EN OR, ARGENT et NICKEL
On prend des Jobs pour la gravure et Ouvrage Général
Bureaux et Ateliers
562 Rue CRAIG - - MONTREAL
TELEPHONE BELL 2744. m.1.a.

La Compagnie de Vitrines de Montréal
A. T. EARL, Propriétaire



Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, Sbène, mohogany. Fourniture pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux. 750 et 752 rue Craig, Montréal. Téléphone, 2074.

Francis Brunet
Plomberie, Appareils à Gaz, à Eau Chaude . . .
Assortiment complet et choisi de
Brackets et Gaziers, Combines Electriques et à Gaz
1588 Rue Notre-Dame
(Vis-à-vis le Palais de Justice)
Tel. Bell (Main) 2907.
Tel. des Marchands 413.

## REPONSE AU "STAR"

Nous ne sommes pas encore reliés au détroit de Belle-Isle par une ligne télégraphique et l'épouvantable sinistre du "Scotsman" a démontré dans quelle fausse position cela nous plaçait.

Le "Star", poursuivant son œuvre de haine contre le gouvernement Laurier et feignant d'ignorer ce qui se fait sous le régime actuel, saisit cette triste occasion pour reprocher sévèrement à nos amis d'Ottawa l'état de choses actuel, pour dire, à mots à peine couverts, que c'est la faute de M. Laurier et de ses collègues si telles communications télégraphiques n'existent pas encore.

Quelle mauvaise foi ! Il n'y a que des torys et des esprits étroits pour écrire de pareilles sottises.

Si le "Star" veut établir des responsabilités, nous n'avons aucune objection, mais nous lui dirons que c'est la faute des anciens gouvernements torys si nous n'avons pas de télégraphe à Belle-Isle.

Il y a vingt-cinq années au moins qu'on aurait dû construire cette ligne, mais les torys ne s'en sont pas donné la peine, pas plus qu'ils se sont donné la peine d'outiller la route du Saint-Laurent et d'amener le trafic de l'Ouest dans nos ports. Ils ont eu le pouvoir de 1867 à 1874 et de 1878 à 1896, et quand l'hon. M. Tarte a pris la direction du département des Travaux Publics, il a constaté que ses prédécesseurs n'avaient fait construire que 200 milles de ligne télégraphique à l'ouest de Québec. M. Tarte se mit à l'œuvre pour hâter la complétion de ces travaux dont il saisissait toute l'importance et l'Opposition cria à la dépense. Il a fait poursuivre les travaux en dépit de leurs criailleries, et nous apprendrons au "Star" que les contrats pour les 350 milles qui restent à construire, sont donnés et signés et que s'il n'arrive aucun accident Belle-Isle sera relié à la métropole commerciale en juin prochain.

Si l'ancien ministre Langevin avait été moins occupé aux tripotages des bassins de Lévis et d'Esquimalt, si l'ancien régime avait jeté moins d'argent dans des entreprises comme le pont Curran, on aurait eu le temps et les fonds de construire la ligne de Belle-Isle.

Comprenez-vous, maintenant, messieurs du "Star" ?

## RACONTARS

Nous prions nos amis de ne pas s'arrêter aux racontars des journaux torys concernant sir Henri Joly de Lotbinière, M. H. Bourassa et autres, car ce ne sont vraiment que des racontars.

Quant à la nouvelle de la nomination de M. Beausoleil, elle est prématurée. Nous ne disons pas qu'il sera ou ne sera pas nommé directeur de l'hôtel des postes à Montréal, mais nous disons qu'il n'a pu être nommé attendu qu'il n'y a pas eu de conseil des ministres.

## M. HERBETTE

M. Louis Herbette arrivera à Montréal lundi soir, à dix heures.

Ses amis lui donneront un grand banquet à l'hôtel Windsor, jeudi soir. Prix du billet, $4.00.

Le "Transcript", de Moncton, N.B, félicite la province de Québec sur la participation effective qu'elle se propose de prendre à l'exposition de 1900.

## PERSONNEL

A l'occasion de son départ pour St-Paul, Minn., les amis du Dr Albert Charpentier, lui feront ce soir, une démonstration à la salle No 11 du Monument National.

## CLUB LAURIER

### Elections des officiers

Les membres du club Laurier sont respectueusement priés de se rappeler que les élections annuelles des officiers auront lieu à l'assemblée régulière de lundi, le 2 octobre prochain, dans la salle des délibérations, à l'angle des rues Mont-Royal et St-Laurent.

Tous les membres qui s'intéressent à la bonne cause et au progrès du club se feront un devoir d'être présents.

## IL EST BON QUELQUEFOIS DE SUIVRE UN CONSEIL

Un bon conseil ne nuit jamais, surtout s'il vient d'une amie. C'est ce que pense Madame O. Porenteau, de Saint-Hyacinthe, qui, depuis des années souffrait d'anémie, ce qui la rendait dispeptique, vu l'état de faiblesse dans lequel elle se trouvait. Elle fut traitée à diverses reprises par plusieurs médecins, mais sans obtenir même de soulagement. Un jour, une amie lui conseilla et lui fit promettre d'abandonner tous ses remèdes et de prendre du vin Saint-Michel. Madame Porenteau consentit, en fit l'essai et aujourd'hui elle est en parfaite santé, elle mange bien, digère facilement et son teint a repris ses couleurs naturelles. Si quelqu'un vous recommande de prendre du Vin Saint-Michel, c'est un bon conseil, suivez-le et vous obtiendrez la force, la vigueur et la santé.

## AVIS SPECIAL

L'une des trois plus anciennes maisons de pianos de Montréal est celle de Layton Frères, qui se distingue comme la plus populaire. Les deux membres de cet établissement sont des pianistes et l'aîné des associés a reçu de très hautes distinctions comme accordeur de pianos: l'impératrice Frederick d'Allemagne lui a offert une sacoche d'instruments d'accordage. Ces faits constituent une garantie pour le public que quand on achète un instrument chez Layton Frères on obtient satisfaction. Magasins, 144 rue Peel, en face du square Dominion.

# Le Naufrage du Scotsman

## UN PASSAGER CANADIEN FRANCAIS DONNE LES DETAILS DU DESASTRE ET DU SAUVETAGE

### Le Monterey refuse de ramener les passagers au plus prochain poste.—La Cie Dominion ne fera plus passer ses navires par le Détroit de Belle Isle.

Le Dr Arthur Bernier, le seul Canadien-français qui se trouvait à bord du "Scotsman", lors du naufrage de celui-ci, dans le détroit de Belle-Isle, raconte ce qui suit: "Nous étions partis de Liverpool le 14 de septembre. Les trois premières nuits furent rudes, le vent soufflait violemment, la mer était houleuse, il pleuvait, et la plupart des passagers souffraient du mal de mer.

Cependant le vaisseau n'éprouva aucune avarie avant d'arriver dans le détroit de Belle-Isle. Au moment de l'accident tout le monde était couché; le second officier était, je crois, en charge du vaisseau en ce moment. Quand je m'éveillai, je sentis que le vaisseau trainait sur des rochers; peu d'instants après un choc violent se faisait sentir et le steamer s'inclinait de côté. Je sautai hors de mon lit; je m'habillai à la hâte et me précipitai sur le pont.

La sirène se faisait entendre, et le vaisseau en détresse faisait tous les signaux d'alarmes. Les autres passagers avaient fait comme moi, et dans leur toilette sommaire s'étaient précipités sur le pont où on avait peine à se tenir à cause de l'inclinaison du vaisseau et parce que le pont était humide et glissant.

C'était entre 2 et 3 heures du matin. Il n'y eut pas de panique à bord, mais tous les passagers anxieux se demandaient ce qui venait d'arriver. Plusieurs femmes pleuraient; les connaissances et amis se cherchaient dans l'obscurité; moi-même j'étais en compagnie de deux Rédemptoristes qui viennent s'établir ici. Il était presque impossible de se voir dans l'obscurité augmentée encore par un épais brouillard.

Le premier commandement du capitaine fut celui de mettre les chaloupes à la mer et d'y faire descendre d'abord les femmes et les enfants. Cet ordre fut exécuté, mais cela prit quelque temps; des matelots prirent place dans chaque chaloupe pour la conduire. Malheureusement la première chaloupe enfonça dans les flots quelques minutes après qu'elle eut touché l'eau. On croit qu'on avait oublié de mettre le bouchon au fond. La plupart de ceux qui y avaient pris place ont été noyés. Toutes les femmes ne sont pas descendues dans les chaloupes; heureusement pour elles, car les chaloupes n'ont pas pris moins de 7 heures à atterrir à cause des vagues. Les femmes qui sont restées à bord et tous les hommes sont descendus du vaisseau sur le rocher au moyen de câbles et d'échelles.

"La première nuit passée sur ce rocher nu fut affreuse. Nous étions exposés au vent et transis par la brume. Pour nous réchauffer, nous nous pressions en peloton les uns contre les autres. Heureusement que nous pouvions obtenir des vivres; on nous servait une ration d'œufs, de pain ou de biscuits de matelots.

"Le deuxième jour, un groupe d'hommes sont partis pour le phare qui se trouvait à 16 milles du rocher où nous étions. La route était très pénible à faire à travers les rochers, les pics et les crevasses. Le troisième jour, le capitaine a commandé à tout le monde de se mettre en route pour le phare.

Nous étions guidés par des employés du phare. Plusieurs personnes et surtout les femmes étaient exténuées de fatigue quand elles arrivèrent.

"On conçoit qu'au phare on n'était pas suffisamment approvisionné pour la foule de passagers qu'il y avait et l'on nous mit à la ration. Les femmes couchèrent au phare et les hommes trouvèrent un abri pour la nuit dans la petite maison servant aux ouvriers du phare et dans la grange. Ce n'est que le mardi matin que le "Montfort" nous recueillit. Il y avait quatre jours et demi que le "Scotsman" avait fait naufrage sur les rochers.

Après l'échouement du "Scotsman on a trouvé une femme morte dans sa cabine. On suppose qu'elle est morte de frayeur.

"Ce qui m'a frappé, c'est le calme qui a régné tout le temps que nous avons été sur le rocher. Les passagers conversaient froidement entre eux. La première nuit nous avons aperçu un steamer qui passait au large de nous; il n'a pas répondu à nos signaux de détresse, probablement parce qu'il était trop loin. Plusieurs autres steamers sont passés sans apercevoir nos signaux.

"Je n'en ai pas une connaissance personnelle, mais je sais d'une manière positive que l'équipage s'est conduit d'une manière déshonorante. Maints vols ont été commis par les gens de l'équipage qui faisaient main basse sur les objets les plus précieux appartenant aux passagers. Des scènes honteuses se sont passées sur le "Scotsman" où l'équipage était resté après la descente des passagers sur les rochers. Nous savons qu'ils ont commis des actes de vandalisme et fait la noce.

"Quant au capitaine, sa conduite a été admirable et tous les passagers après être embarqués dans le "Montfort" ont poussé des "hourrahs" frénétiques en l'honneur du noble officier.

Nous sommes arrivés heureusement au quai de Rimouski, hier matin, alors que nous avons pris un convoi de l'Intercolonial qui nous a ramenés à Montréal où nous sommes arrivés à 2 heures ce matin. Vous savez le reste.

Le Dr Bernier ajoute que plusieurs personnes ont été blessés soit durant la descente sur le rocher, soit dans la marche forcée à travers les rochers pour se rendre au phare.

Le Dr Arthur Bernier est âgé de 26 ans. Après avoir fait un excellent cours d'études chez les Jésuites, il suivait ses cours de médecine à l'Université Laval, où il fut gradué il y a 3 ans. Il fut durant un an interne à l'hôpital Notre-Dame. Il était depuis deux ans en Europe, où il suivait les meilleurs hôpitaux de Paris.

Le Dr Bernier doit ouvrir son bureau au No 531 de la rue St-Denis, où il demeurait avec sa mère, mariée en secondes noces à M. Jos Duclos. Celui-ci a reçu du Dr Bernier cet après-midi, le télégramme suivant:

"Quai de Rimouski, Qué.

Arrivé Rimouski, bonne santé. Arriverai cette nuit ou demain.

BERNIER."

### UNE RUDE EXPERIENCE.

M. Duclos, le beau-père du Dr Bernier, a eu déjà lui aussi l'occasion de connaître les terreurs de la mer.

Il y a douze ans M. Duclos faisait la traversée d'Europe en Amérique sur le "Germanic", lorsqu'à 800 milles des côtes de l'Irlande, une violente tempete mit le vaisseau en danger et le désempara. Les instruments de marine furent perdus et il fut impossible de s'orienter. Après trois jours d'une affreuse angoisse, trois jours entre la mort et la vie, le "Germanic" put atteindre de nouveau Queenstown, Irlande, d'où il était parti.

"Toute ma vie, ajoute M. Duclos, je me souviendrai de la terrible journée que j'ai passée sur le vaisseau à la dérive, l'eau jusqu'à la ceinture."

### LES NAUFRAGES SUR L'INTERCOLONIAL

Voici la liste des naufragés qui ont pris passage sur le train spécial de l'Intercolonial:

Passagers de première.— Wm. Gray, E. M. Tourzeau, W. Welsh, J. J. Lundy, L. F. Smith, Mlle Edna Smith, Duncan Sinclair, J. J. Upton, W. E. Williams, E. Wood, W. R. Bell, Thomas Billsbury, W. E. Bonny, B. Green, Mlle Ella Carr, Mme C. E. Carr, J. C. Matters, W. H. Converse, Mme D. Suter, lieutenant G. C. Pike, Mme Pike, lieut. C. A. R. Pearse, Mlle B. Lundy, Mlle Byrd, Mme H. P. Dwight, Mlle Dwight, Mlle Hyman, T. H. Weuman, F. H. Westerman, Mme Tollfry et 2 enfants, Van Forman, Mme Van Forman, Master Van Forman, Mlle Van Forman, Mlle LeClercq, Mlle Tuthill, Mme Portors et enfant, Mlle Vinnie Cassell, Mlle Rita Trekelle, Mlle Lilly Thurlone, Mlle Sanderman, M. Sanderman, Mlle Scott, Harry T. Harris, B. Childs, Mlle I. E. Miller, A. C. Bfown, Dr Arthur Bernier, R. F. Coppen, R. P. Delacre, Mlle Constance Ashe, Mlle Lucy Ashe, Dr Kirschman, Mme Aimes, Mlle Aimes, M. Phillips, Mme Phillips, Mme Goodacre, Mlle Boswell, M. Stephens, Mme Stephens, Mlle Duncan, Mme Mones, Jordan Smith, F. S. Pearce, H. R. Pearce, R. Devlin. Total. 73.

Seconde.—F. Bratwell, Alf. Thomas, Thomas Potter, Mme Rose Thomas et enfant, Leonard Gocher, Rév. Langmore, J. C. McCracken, H. Bailey, H. P. James, lt.-col. J. Ward, H. S. Clarke, Francis Harrison, Lillian Boyd, Stanley Howell, James A. Pritchard, W. A. Ford, E. B. Rogers, M. Caugh, Margaret Yates, Mlle A. Trim, M. Johnson, Jos. Greener, F. E. Green, P. T. Johnson, S. Harold, H. H. McKayne, Jos. Thornicooft, James Quire, E. Colman, Edward Jackson, A. H. Abbott,, Geo. Armstrong, Rupont Greenward, Edwin Glover, H. M. Solandt, A. M. Colwyer, C. Bomford, J. P. Harrison, M. Steele, Mme Steele et enfant, Albert Hendall, J. W. Howarth, Mme J. M. Scott, D. Graham, W. F. Stockley, Ida Smith, Mary Wilkins W. Smith, Mlle Brakewell, Mme Catherine Preston, et 3 enfants, W. Skelton, Miss Rouse, M. J. Trim, J. A. Bullock, Mme Dickson et deux enfants, Mme Anna Neerlant, Mme Andrew Sneyca, Chs. Addren, Mme Roberts et enfant, Mme McBride, Joseph Hartley, Mme Joseph Hartley, F. Watkins, F. Rudwick, Mme Rudwick, Margaret Missultuft, Isabel Chilver, Mme M. Calton, J. Lloyd, M. E. Little, F. C. Lewis, F. B. Greetham, Chs. Susse, Mme Passett, R. Halloway.—Total, 84.

Passagers d'entrepont: Robert Hector, J. H. Kelsey, M. A. Johnson, W. Brown, F. H. Sharpe, W. B. Furney, Alf. Bloomer, Mme Bloomer et enfant, sœurs Alice Friend, Clara Wilson, Mary Fitzpatrick, Anna Jonansen et 2 enfants, Chs J. Hunt, John Kackolson, Kate Jenkkers, T. Ellison, Greta Guske et enfant, J. Huskopen, Ida Austrim, Hilda Sorell, Lars. Romfo, Mme Madge Rushton, et enfant, Gertrude Vasti Mariet Vasti et enfant, M. Vasti, Rousette Mortimer, James Clarke, Breta L. Nas, Eda Portino, J. R. Thurston, Karl Nyman, Emil Sharper, Abraham Sharper, Walter Collins, Edwin Mortimer, Peter Holt, H. W. A. Johnson, Wm Millen, Martha Richardson, W. Halt, Martha Hoopalier, Kaista Huttala, Harry Podh, James Robertson, Jas Brahim, Sadie Brahim, Salen Brahim, Joseph Brahin, Alfred Mensey, Mme Mensey et enfant, S. Allen, John Evans, Mme Evans et 3 enfants, Mary Earle, Maggie Murray, James Dowding, T. Lock, M. Mavits, Frank Elens W. Davies, J. Flattery, A. Scot, F. Routledge, Josuah Hill.

### A BORD DU GRECIAN

Il y a eu outre 16 passagers que le Grecian, de la ligne Allan, a recueillis, et qui sont arrivés à Québec ce matin. Ce sont: Mme Moore, M. W. White, M. Bird, John Johnson, Bertha Jums, Mme Jums, Mlle Reid, Mme Emeren et enfant, Mme James et enfant, M. James, Anny Taylor, Frank Taylor et deux passagers d'entrepont.

M. Mme et Mlle Allum étaient parmi les passagers recueillis par le Montfort. Comme Mme Allum avait été grièvement blessée aux mains pendant le sauvetage, la famille a préféré continuer le voyage à bord du Montfort, plutôt que de prendre le train.

Quelques passagers sont repartis pour l'Angleterre à bord du Montenrey. Ces passagers sont: M. et Mme J. M. Bond, de Guelph; Mlle Maitland et M. Coombs.

Enfin il y a encore quelques passagers qui doivent être sur l'île du naufrage, à moins qu'ils n'aient été recueillis par l'un des navires de la ligne Dominion, qui a été signalé ce matin à Heath Point, et qui est l'Ottoman ou le Vancouver.

Un câblegramme adressé aux agents de la ligne Dominion annonce qu'à l'avenir les paquebots de cette ligne ont reçu instruction de ne plus passer par le détroit de Belle-Isle, mais par Cape Race, au sud de Terreneuve. Les paquebots arrêteront aussi à Queenstown, au lieu de Moville, en Irlande.

Le Grecian a pris à son bord, en outre des passagers nommés ci-dessus, les membres de l'équipage dont voici les noms

F. Sibert, préposé aux vivres; H. Williams, garde-magasin; J. H. Wainright, commis; Geo. Haines, A. Mitchell, Geo. King, J. W. Williams, C. Duck, H. J. Allen, F. Jones, C. Catterall, A. Govaa, N. Daley, J. C. A. W., John Owen, George Beck,



Le Dr ARTHUR BERNIER

John Ball, P. Towers, F. Owens, David Cowan, F. Malone, James Richardson, J. McLaughlin, J. Pritchard, H. McKenzie, Geo. Gutcher, Mme Millington, J. O. Grady.

### Mme DICKINSON

Mme Dickinson, qui a perdu la vie dans le naufrage du Scotsman est la femme du rédacteur du "World", de Windsor. Elle était allée visiter des parents en Angleterre et revenait à Windsor.

### CE QUE DIT LE REV. M. LANGMORE

Le Rév. Langmore, un membre de la société de St-Jean l'Evangéliste, qui devait rejoindre son ordre sur le continent, était un des passagers du "Scotsman".

Outre les détails que nous connaissons déjà, le Rév. M. raconte que certains vols ont été commis à sa connaissance sur le "Scotsman", que plusieurs personnes sont restées sur la route conduisant du rocher au phare et qu'ils ont été secourues par des employés du phare.

Le Rév. Langmore ajoute que le "Monterey", de la ligne Elder-Dempster, est passé au phare le dimanche après-midi.

Il s'est rendu au vaisseau échoué et a pris à son bord ceux qui voulaient retourner en Angleterre. Mais le capitaine du Monterey a positivement refusé de ramener aucun passager au port canadien le plus voisin sous prétexte qu'il avait un contrat de malles avec le gouvernement et qu'il lui était impossible d'être en retard. "Imaginez-vous, dit le Révérend, la cruauté d'un pareil acte. Il y avait là près de 300 personnes qui étaient naufragées depuis trois jours, exposées au froid, à la faim, la pluie, au vent, angoissées, ne sachant pas si elles allaient revoir leurs parents et leurs amis et cependant on refusait de les secourir."

Il y avait pourtant un spectacle capable d'émouvoir un cœur de pierre.

Le Rév. Langmore a l'intention d'attirer l'attention du British Board of Trade sur cette partie de la loi maritime qui déclare que l'équipage d'un vaisseau n'est plus à l'emploi de la compagnie et n'est plus sous les ordres du capitaine quand le vaisseau est abandonné. "Cela, dit le Révérend Langmore, est la cause d'indiscipline et de désordres comme ceux qu'on a eu à regretter de la part de l'équipage du Scotsman.

### LE DR KIRSCHMAN,

professeur de philosophie de l'Université de Toronto, raconte comme suit le naufrage:

"J'étais sur le point de me coucher lorsque j'entendis siffler la sirène, et presqu'immédiatement après, il y eut un violent contrecoup, puis le grincement du flanc du navire contre le rocher. Je mis à la hâte ce que je pus attraper de vêtements et montai sur le pont. Il faisait très noir et la brume était épaisse. Je m'aperçus que le navire était penché à un angle de 15 degrés. Après que les passagers furent rassemblés sur le vaisseau, j'entendis le capitaine donner l'ordre de mettre les chaloupes à la mer et dire aux officiers d'y descendre d'abord les femmes et les enfants.

La première chaloupe était à peine remplie qu'elle chavira. Il pouvait y avoir trente à quarante personnes dedans. Un bon nombre se noyèrent.

Il y eut alors beaucoup de confusion et je n'oublierai jamais les cris de détresse poussés par les malheureux qui se débattaient dans l'eau au-dessous.

Pendant tout le tumulte qui suivit cette catastrophe, les femmes à bord se conduisirent noblement. Elles se laissèrent descendre au moyens de cordes dans les quatre chaloupes qui restaient. Le sauvetage était une opération difficile, car le navire semblait pris entre deux rochers et vacillait à un tel point qu'il était impossible de se maintenir sur pied, sur le pont sans l'aide de cordes. Il n'y eut pas de panique cependant. Un grand nombre de femmes refusèrent de se confier aux chaloupes après le chavirement de la première, et préférèrent rester à bord du navire. Un peu après que les chaloupes eurent laissé le navire, la brume se dissipa un peu et nous pûmes nous apercevoir que le navire n'était pas plus qu'à vingt pieds d'un haut rocher. Le capitaine ordonna à un matelot de s'y rendre au moyen d'une corde puis une échelle lui fut tendue.

Un pont fut bâti du navire au rocher au moyen de cette échelle. Un bon nombre de passagers et de matelots traversèrent ce pont improvisé, et atteignirent le rocher, mais le capitaine émit l'opinion qu'il ne croyait pas que le rocher serait à découvert à marée haute, de sorte qu'il conseilla aux passagers d'atteindre un point encoré plus élevé du rocher. La tâche de grimper sur cette élévation fut des plus ardues et je me demande encore comment les femmes ont pu l'atteindre.

Elles y furent ramenées dans les chaloupes où elles avaient passé dix heures exposées au froid et sans prendre aucune nourriture.

Durant la première heure qui suivit l'accident, les cabines furent pillées. Je ne saurais dire quels sont les auteurs du pillage, mais tous les objets de valeur furent enlevés. Je descendis à la même heure pour y prendre mon pardessus, mais il était disparu et je dus m'envelopper d'une couverte.

Le capitaine resta sur le pont et lança plusieurs fusées. Quelques navires passèrent au large, mais ne les virent évidemment pas, car ils continuèrent leur chemin.

Le capitaine et les officiers se sont comportés en braves, mais une partie des matelots faisant main basse sur les liqueurs s'enivrèrent et leur conduite fut indigne. Au lieu d'aider aux femmes à grimper sur le rocher, ils ne s'occupaient que d'eux-mêmes et de leur propre confort. Ils s'étaient précautionnés de couvertures tandis que les femmes qui avaient passé la journée au froid dans les chaloupes en manquaient.

Les ingénieurs et mécaniciens ont fait preuve de beaucoup de présence d'esprit au moment du désastre. Lorsqu'ils se rendirent compte de la position du navire, ils mirent promptement en opération le second dynamo qui se trouvait du côté gauche du navire. Sans cette action de leur part, nous eussions été dans l'obscurité la plus complète, car le compartiment où se trouvait l'autre dynamo fut rempli d'eau en peu de temps.

Les ingénieurs ne perdirent pas de temps non plus à faire échapper la vapeur empêchant ainsi l'explosion des bouilloires.

### DES SECOURS AUX NAUFRAGES

Le capitaine Skrimshire, qui est encore sur le "Scotsman" a écrit une lettre qui fut ouverte à Rimouski par M. Macfarlane, agent des passagers de la Dominion line. Cette lettre a été télégraphiée aussitôt à Montréal. En voici le texte:

"Navire à six milles à l'est du phare. A touché vendredi matin à 2. Epais brouillard. Pas de panique. Vaisseau rempli d'eau jusqu'au pont supérieur, gisant parfaitement droit. Incliné de 26 degrés à babord. Température favorable. Oeuvre de sauvetage doit être entreprise, mais seulement à quelque distance du rivage, car les rochers sont pratiquement inaccessibles."

### LES CIES D'ASSURANCES

Les assureurs ont télégraphié de Londres que le capitaine Young, leur officier spécial, est parti pour St-Jean, à bord d'un steamer de malles. Ils délibèrent pour savoir s'ils doivent envoyer au secours du "Scotsman" le steamer "Ranger", qui est le plus puissant navire du monde pour opérer des sauvetages du genre.

### UN ENDROIT DE MALHEUR

L'Ile Belle-Isle, sur la côte de laquelle le "Scotsman" est allé s'échouer, est à six milles à l'est du phare de Belle Isle. Le phare est au sud-est de l'île, et durant les brouillards, il y a un canon chargé de coton qui se fait entendre à tous les vingt minutes. De l'autre côté du détroit, en ligne directe, se trouve un autre phare, à Cap Bauld, d'où les cris de la sirène s'échappent durant dix secondes à toutes les minutes. Le chenal est entre ces deux phares. Les phares sont distants de 18 milles l'un de l'autre. Le chenal, tout le long du détroit, est difficile à naviguer, à cause des changements de courants. Il n'y a pas de communications télégraphiques plus rapprochées que celle de Romaine, qui est à 200 milles ou à Tilt Cove, sur l'île de Terreneuve.

L'île de Belle Isle et le détroit ont toujours été dangereux pour la navigation. Les courants sont changeants, les glaces abondamment fréquentes et les phares sont si éloignés les uns des autres que les assureurs maritimes ont souvent discuté le projet de boycotter le service océanique à cet endroit et de forcer les navires à passer au sud de Terreneuve.

Belle Isle est à environ 25 milles des côtes du Labrador et toute la contrée environnante est parsemée de rocs abrupts et nus. C'est une terre déserte et désolée. L'île est à 300 milles d'Anticosti.

### MESSAGE OFFICIEL

M. R. F. MacFarlane, agent des passagers de la ligne Dominion, est parti de Montréal, jeudi, pour Rimouski, emportant une liste certifiée des passagers du "Scotsman." Il envoya le télégramme suivant au bureau de la compagnie à Montréal:

Quai de Rimouski.—Tous les passagers sont débarqués, excepté trois qui continuent leur route par vapeur ainsi que 23 hommes de l'équipage. Le troisième officier de bord et le médecin sont avec eux. Voici les noms des passagers manquant à l'appel:

Cabine: Mme Childs, Mme Robinson, Mlle Robinson et Mlle Street.

Seconde classe: Mme M. Scott, Mme Elizabeth Watkins, Mme Dickinson, Mme Roberts et enfant, Mme Skelton, et Mlle Weavers.

Quatre passagers et 23 hommes d'équipage sont retournés en Angleterre sur le Montery. Le capitaine du Montfort a demandé au Grecian de prendre la balance des passagers qui restait sur l'île. Le Montfort a quitté le Scotsman de bonne heure, mercredi matin.

### R. F. MacFARLANE.

### M. WESTERTON

M. Frank Westerton était entouré d'une troupe de curieux dans le train spécial de l'Intercolonial au moment où il passait à St Henri. Une des personnes qui accompagnaient M. Westerton se leva et s'adressant à lui particulièrement dit: "Avant que de se séparer, permettez-moi de vous dire que nous sommes fiers de vous. C'est grâce à votre dévouement si quelques-uns d'entre nous ont été retirés vivants du tombeau."

M. Westerton balbutia quelques mots de remerciements; il dit qu'il n'avait rien fait que son devoir.

Plus tard, lorsque la foule se fut éloignée, M. Westerton fit le récit suivant à un journaliste: "J'ai les plus grands éloges à adresser au capitaine Skrimshire pour la bravoure dont il a fait preuve pendant que le navire était en danger. Pour l'honneur de l'humanité donnons-lui crédit de ce qu'il a fait. C'est un gentilhomme et un vrai marin, bien plus c'est un héro. Je prédis qu'il sera le dernier à laisser le navire ou bien il sera englouti avec lui. Il se tenait sur le pont avec ses officiers, tandis que ces passagers étaient sur les rochers. Il une plus grande perte de vies et je pense qu'il a réussi admirablement bien.

Je doute qu'un autre aurait pu faire mieux. Si le navire avait penché trente pieds de plus, tout le monde à bord aurait péri.

J'ai porté une attention particulière sur tout ce qui s'est passé depuis le moment où le navire a frappé les récifs et je sais les difficultés inouies que le commandant Skrimshire a eu à rencontrer.

### L'ASCENSION DES ROCHERS.

Lorsque deux ou trois barques de sauvetage eurent été lancées, nous arrivâmes aux rochers et nous réussîmes à accrocher les échelles sur une des pointes. Le courage dont firent preuve les hommes et surtout les femmes en cette occasion est vraiment remarquable.

Un monsieur Steele qui était devenu infirme à cause du froid, franchit la distance qui le séparait de la mort, avec beaucoup de peine et de misère. Nous trouvâmes dans la fente des rochers une petite quantité de mousse sauvage avec laquelle nous fîmes un peu de feu qui nous permit de préparer des aliments pour le malade. Nous primes soin de lui comme s'il eut été un enfant.

### DES MONSTRES HUMAINS.

L'officier Williams mérite lui aussi beaucoup de félicitations.

Durant la première nuit de l'accident, les chauffeurs et les matelots pénétrèrent dans les magasins et s'emparèrent d'une grosse quantité de liqueurs. Lorsque M. Williams entendit parler de cela, il saisit une carabine et pendant vingt-quatre heures, il monta la garde en face de la porte.

D'après ce que j'ai vu moi-même, je puis dire que les chauffeurs sont responsables des vols et du pillage des colis des voyageurs. J'ai des preuves positives de ce que j'avance. Ma montre, ma chaine et mon anneau qui m'avaient été volés m'ont été rendus par un sous-officier. Il avait réussi à intimider un des chauffeurs qui avait volé ces objets dans ma cabine et qui avait été aussitôt soupçonné par l'officier. Les matelots aussi se sont rendus coupables de convoitise et de vols.

Les autres passagers qui sont arrivés hier soir racontent des histoires terribles de souffrances et de misères qu'ils ont endurées. Ils sont tous unanimes à jeter le blâme sur les chauffeurs et quelques passagers d'entrepont, pour les vols qui ont été commis.

M. A. C. Phillips, d'Angleterre, a perdu 500 livres sterling tandis que sa femme s'est fait enlever des bijoux de grande valeur. Deux jours après le naufrage il retourna sur le navire pour tâcher de recouvrer une partie de ses effets, mais grande fut sa surprise de voir ses valises vidées et sa cabine dans un désordre indescriptible.

Les voleurs avaient fait main basse sur tout ce qu'ils avaient pu trouver, excepté un petit miroir de toilette à manche d'argent que les pillards, par mégarde, avaient oublié ou laissé tomber, mais qui, dans tous les cas, fut trouvé par un officier et rendu à son maître. Au nombre des personnes qui attendaient à la gare on voyait M. Harry Ibbottson, du Pacifique Canadien; M. et Mme Corr, de Audora, N. H., sont au St Lawrence. M. Corr est arrivé nu-tête et en chemise, tandis que sa femme n'avait qu'une jupe négligée et une chemisette en coton. M. J. A. Bindock, de Pincher Creek, était presque nu-pieds et dans un état pitoyable à voir. Chose incroyable, les femmes ont supporté ces épreuves et ces privations plus stoïquement que les hommes. Elles ont fait preuve d'un courage sublime, d'un dévouement sans égal et d'une bravoure à faire mentir tous les proverbes.

### LES NAUFGAGES AUX HOTELS

En arrivant à Montréal, la nuit dernière, les malheureux naufragés du "Scotsman", qui n'avaient pas de rents dans la ville, se sont immédiatement répandus dans nos principaux hôtels. Voici quelques noms recueillis par notre reporter:

### AU WINDSOR

W. E. Williams, Manchester; Th. Bilsbury, Manchester; E. M. Touzea, Londres; L. Jf Smith, Maryland; Mlle E. Smith, Maryland; N. D. Sinclair, Shorfshire; Emerson Wood, Londres.

### AU STANLEY

W. C. Bonnee, T. Stephens et femme, Mlle Lilly Thrulo, Rita Trekelle, Florence Leilerg, Veuve Cassell, Agnès Scott, Harry Child, Wm Welch, tous de Londres.

### HOTEL VANCOUVER.

John Gross, Hinnipeg; Phil. Carety, Pearl; Wm Steele, Liverpool; Mme Steele, Mlle Steele, W. E. Ford, Lilian Boyle, Arabella Boyle, W. A. Johnson, Mme Alf. Bloomer, Ida Bloomer, Liverpool; H. W. A. Johnson, Dauphin, Ma.; W. H. Hoult, Dauphin, Ma.; A. Bloomer, Liverpool; W. Miller, Londres; J. A. Waldrom, East Clifton; H. H. Madden, Old Town, Man.

M. Steele a de graves blessures aux jambes qu'il s'est infligées en montant sur les rochers.

### AU QUEEN

John J. Landy, Peterborough; Mlle Landy, Peterborough; D. Graham, Inglewood; Mlle J. M. Scott, Inglewood; Lieut. G. G. J. Pike, et Mme Pike, Londres; Lieut. Pearse, Londres; Mme et Mlle Ains, New-York; W. A. Price, Montréal; M. Williams, 2e officier du Scotsman, W. F. C. Strickley, Fredericton.

Tous ces voyageurs sont terriblement fatigués par les émotions qu'ils ont eu à souffrir.

Il y a aussi plus de 10 passagers au St-James; quelques-uns au St-Lawrence Hall, à l'Albion et au Balmoral.

### NOTES

On a reçu plus tard dans le cours de la journée, un câblegramme de MM. Richards, Mills, & Co., propriétaires de la ligne Dominion, disant que désormais aucun de leurs vaisseaux ne viendrait par le chemin de Belle-Isle, mais qu'ils monteraient ou descendraient le St-Laurent par la voie du Cap Race et de la côte sud de Terreneuve.

Le capitaine G. H. Matthews, président de la ligne Sincennes-McNaughton, a déclaré que le remorqueur de la compagnie, le Conqueror, qui ne tire que 9 pieds d'eau, pourrait bien retirer le Scotsman de sa dangereuse position.

(Dépêche spéciale)

Québec, 30. — Parmi les passagers du Scotsman, il y avait le Rév. Père Delors, de l'ordre des Rédemptoristes. Le recteur de l'église St-Patrice est allé au devant de lui à Lévis hier soir. Le Rév. Père Delors est belge d'origine, mais il entend la langue maternelle des Galiciens au point qu'on a cru devoir le leur donner comme missionnaire. Il s'est de suite remis en route pour Brandon, Manitoba pour aller les desservir.

Le Père Delors a dit que la scène de désolation et de désespoir qui s'est passée à bord du "Scotsman", au moment du naufrage, est indescriptible, et il a rapporté un affreux détail que je n'ai encore vu nulle part dans les narrations des journaux. On a trouvé dans une cabine une pauvre mère morte de frayeur avec son enfant, un bébé âgé de deux mois.

## L'ŒUVRE DE LA CRECHE A LA MISERICORDE, 346 RUE DORCHESTER

La réouverture des réunions de couture se fera mardi prochain, le 3 octobre; les dames patronnesses de cette œuvre sont cordialement invitées de s'y rendre. Il y aura aussi le même jour, à 2 heures p. m., une assemblée des dames conseillères," sous la présidence de Mme Raymond Préfontaine.


## INVITATION SPECIALE

### De Letendre & Arsenault

à l'occasion de l'ouverture de modes d'automne, leur salon, No 1493 rue Ste-Catherine.

Toutes les dames sont cordialement invitées d'aller visiter et voir les nouveaux modèles en chapeaux, toques et coiffures de toutes sortes. Ouverture les 30 septembre et 2 et 3 octobre. 182-3

LES SERVICES A THE PLAQUES EN ARGENT

De bonne fabrication sont presque aussi beau et aussi durable que ceux en argent massif. Ils ne sont pas aussi dispendieux et durent la vie d'un homme si l'on en prend soin.

Nous en avons un grand nombre de genres semblables, comme modèles, aux services à thé en argent massif. Les prix sont de $10.50 à $60.00

R. A. DICKSON & CIE.,
BIJOUTIERS
2261 rue Ste-Catherine


### DECES

MARION — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 60 ans et 9 mois, Jean P. Marion, N.P., ancien zouave.

Le service funèbre aura lieu mardi prochain, le 3 d'octobre.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 3341 rue Richmond, à 8½ heures, pour se rendre à l'église St-Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 184-2

LAFONTAINE.— Les funérailles de M. Emery Lafontaine auront lieu à Montréal lundi matin, 2 octobre. Le service funèbre sera chanté dans l'église des Pères du Saint Sacrement à 8½ heures.

Le cortège partira de la résidence de son frère, M. Eug. Lafontaine No 1221 rue St-Denis.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

### MESSE REQUIEM

RHEAULT.— Une messe de requiem sera chantée mardi le 3 octobre à 7 heures à